



HAL
open science

Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof

Stéphane Robert

► **To cite this version:**

Stéphane Robert. Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof. CNRS Editions, pp.354, 1991, Sciences du langage, 978-2-222-04479-6. hal-01282137

HAL Id: hal-01282137

<https://hal.science/hal-01282137v1>

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane ROBERT

approche énonciative du système verbal

Le cas du Wolof




Editions du CNRS

Couverture : Maquette réalisée par Roland Lowinger,
d'après une création de « Ateliers Image in », Paris.

APPROCHE ÉNONCIATIVE DU SYSTÈME
VERBAL

Le cas du Wolof

COLLECTION SCIENCES DU LANGAGE

Comité de Rédaction : AUROUX Sylvain (directeur), HUDELLOT Christian (directeur-adjoint).

BADER Françoise, BLANCHE-BENVENISTE Claire, CAPRILE Jean-Pierre, CULIOLI Antoine, DE LAMBERTERIE Charles, FUCHS Catherine, GRUNIG Blanche-Noëlle, HOMBERT Jean-Marie, JOLY André, LEBRAVE Jean-Louis, MAZAUDON Martine, MILNER Jean-Claude, QUEIXALOS Francisco, RASTIER François, VIGNAUX Georges, VIOLLET Catherine.

Ouvrages parus :

Emilio BONVINI : *Prédication et énonciation en kàsîm.*

Danielle GODARD : *La syntaxe des relatives en français.*

Boyd MICHAÏLOVSKY : *La langue Hayu.*

Richard ZUBER : *Implications sémantiques dans les langues naturelles.*

Jean-Paul CHAUCHEAU : *Evolutions phonétiques en gallo.*

Francis JOUANNET (dir.) : *Modèles en tonologie* (Kirundi et Kinyarwanda).

Jean LALLOT : *La grammaire de Denys le Thrace* Traduction annotée.

Béatrice GODART-WENDLING : *La vérité et le menteur. Les paradoxes sui-falsificateurs et la sémantique des langues naturelles.*

Zlatka GUENTCHEVA : *Temps et aspect : l'exemple du Bulgare contemporain.*

Robert NICOLAI : *Parentés linguistiques (à propos du songhay).*

Claire BLANCHE-BENVENISTE (dir.) : *Le français parlé. Etudes de grammaire.*

Ouvrages en préparation :

Françoise BADER (dir.) : *Aperçu sur les langues indo-européennes.*

Jean STEFANINI : *Linguistique et langue française.* Préface de Jean-Claude Chevalier, choix de textes et index par P. Bonefoy.

Jean STEFANINI : *Histoire de la grammaire.* Préface de Sylvain Auroux, choix de textes et index par V. Xatard.

Danièle DUBOIS (dir.) : *Organisations cognitives et catégories sémantiques.*

Jacqueline GUERON, Jean-Yves POLLOCK (dirs) : *Syntaxe comparée et grammaire universelle.*

Alain ROUVERET : *Syntaxe du Gallois : une approche modulaire et paramétrique.*

Michel LAUNEY : *Une grammaire omniprédicative : morphologie du nahuatl « classique ».*

Herman PARRET (dir.) : *Hétérogénéités du sens.*

SCIENCES DU LANGAGE

APPROCHE ÉNONCIATIVE
DU SYSTÈME VERBAL

Le cas du Wolof

par

Stéphane ROBERT

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole France — 75700 Paris
1991

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
Chapitre 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME VERBAL	21
Chapitre 2 : LE PARFAIT	35
<i>le problème de l'aspect et des types de procès</i> <i>verbes d'état : parfait et valeurs argumentatives</i> Tableau synthétique	68
Chapitre 3 : L'EMPHATIQUE DU VERBE	69
<i>Emphase, prédication, marque zéro et accompli</i> Tableau synthétique	116
Chapitre 4 : L'EMPHATIQUE DU SUJET	117
<i>Les conditionnements multiples de l'opération</i> <i>(contexte repère, types de procès, détermination)</i> Tableau synthétique	148
Chapitre 5 : L'EMPHATIQUE DU COMPLÈMENT	149
<i>Les énoncés à prédicat non verbal</i> Tableau synthétique	164
Chapitre 6 : LE PRÉSENTATIF	165
<i>La notion de présent d'actualité</i> <i>Sujet constructeur et sujet localisateur</i> <i>Liens entre temps et modalité</i> Tableau synthétique	198
Chapitre 7 : LE NARRATIF	199
<i>Hypothèse sur l'aoristique</i> Tableau synthétique	234
Chapitre 8 : LES INJONCTIFS	235
<i>Impératif et Obligatif</i> <i>L'injonction</i> Tableau synthétique	255-6

Chapitre 9 : L'INACCOMPLI ET LES MARQUES DE TEMPS	257
<i>Le suffixe d'inaccompli et la question de l'aspect</i>	
<i>Hypothèse sur la marque d-</i>	
<i>Les marques de temps</i>	
Chapitre 10 : LA NÉGATION	283
<i>Conjugaisons négatives et morphèmes non personnels</i>	
Tableau synthétique	302
Chapitre 11 : SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES	303
Annexe : listes de verbes classés	331
Références bibliographiques	335
Bibliographie thématique sur le wolof	337
Index thématique	349

INTRODUCTION

1. Présentation du wolof

a) Extension géographique

Le wolof est l'une des rares langues africaines dont l'extension soit circonscrite aux limites géographiques d'un seul pays : la Confédération Sénégalienne, comprenant le Sénégal et l'enclave de la Gambie.

Il constitue la principale des 18 langues vernaculaires du Sénégal et compte à ce titre parmi les 6 langues nationales de ce pays¹. Mais à ce statut privilégié, le wolof ajoute également celui d'une langue véhiculaire dont l'extension va en s'accroissant, l'urbanisation semblant, de ce point de vue, prendre le relais de la traditionnelle circulation des marchands wolof.

Le nombre de locuteurs (83 % selon les chiffres officiels²) dépasse donc largement celui des membres de l'ethnie (43 %) et le wolof constitue de loin la principale langue vernaculaire du Sénégal³. En attendant la parution d'études actuellement en cours⁴, la carte linguistique du wolof reste cependant assez difficile à dresser pour l'instant : entre les foyers d'origine et les régions où l'on ne parle pas du tout wolof (comme le Sénégal Oriental), le reste du pays se présente comme une nébuleuse où la présence de cette langue semble plus ou moins s'intensifier. Cette évolution linguistique rejoint d'ailleurs un autre phénomène sociologique : d'un point de vue ethnique, le wolof

1. Sur la répartition de ces langues, voir A. Dialo, 1983 ou l'atlas *Sénégal*, édité par Jeune Afrique (1980).

2. D'après une étude du CLAD citée par A. Samb, 1983.

3. Le phénomène, qui va en s'accroissant, semble d'ailleurs ancien, d'après les travaux de Delafosse, Westermann et Bryan, ou plus récemment P. Dumont (1983); il paraît cependant difficile de chiffrer l'évolution, étant donnée la nature des documents.

4. Notamment les travaux menés conjointement par l'Université de Dakar et le C.E.R.L.P. de l'Université de Paris V.

tend à devenir un terme neutre désignant toute personne qui n'est pas exclusivement d'une autre ethnie et présente au moins un parent wolof dans ses ascendants.

b) Apparemment linguistique

Le wolof est traditionnellement classé dans le groupe dit « ouest-atlantique » de la famille Niger-Congo. L'apport principal des derniers travaux comparatistes réside d'abord dans l'inclusion du peul dans ce groupe, ensuite dans la mise en lumière de liens particuliers entre wolof, peul et sérère.

Pour ce qui est du wolof lui même, il présente de nombreuses variations régionales. Mais, mis à part peut-être le cas du lébou parfois présenté comme un ancêtre du wolof, les différences concernent essentiellement la phonétique et le lexique, elles n'empêchent pas l'intercompréhension et semblent nous autoriser à considérer qu'il s'agit de parlars plutôt que de dialectes.

En réalité, l'opposition fondamentale paraît se faire bien plus entre wolof urbain et wolof rural, ce dernier représentant un état de langue plus ancien, en tout cas moins affecté par le phénomène de l'emprunt. La ville, haut lieu de brassage ethnique, fonctionne également comme creuset d'évolution linguistique. Le fait est particulièrement net pour Dakar. Mais il reste relatif et c'est d'abord l'unité du wolof qui nous semble caractéristique.

c) Le wolof dans notre étude

Il s'agit d'une sorte de wolof standard, correspondant essentiellement à l'usage dakarois. Mais, notre étude est syntaxique et donc de toute façon peu affectée par les variations régionales. C'est, en tous cas, ce qu'a laissé entrevoir la comparaison entre l'usage de nos informateurs et celui des divers textes de notre corpus :

informateurs ils sont tous nés à Dakar ou y ont grandi, avec le wolof pour langue maternelle mais des familles originaires de régions wolophones diverses; ils ont entre 20 et 40 ans et ont fait des études supérieures. Notre informateur principal a 35 ans, est journaliste et sa famille est originaire du Walo.

corpus il est constitué d'une part d'un questionnaire systématique portant sur environ 200 verbes, d'autre part d'énoncés spontanés saisis en situation lors de plusieurs séjours à Dakar, enfin, de textes d'origine

variable et exploités de manière plus ou moins systématique. Son intérêt est de dépasser largement le domaine trop spécifique de la littérature orale.

Le questionnaire systématique a constitué un matériau de travail énorme sans rapport avec une quelconque grille pré-établie. En contrepoint de l'étude des textes en effet, nous avons fait produire, situer et commenter de manière contrastive, au moins un énoncé par conjugaison (formes inaccomplies comprises) pour chacun des verbes. Dans un premier temps, en effet, nous avons soumis ce questionnaire sous forme de fiches à remplir directement par l'informateur; mais cette méthode rapide qui devait présenter l'avantage de pouvoir balayer un large échantillonnage de verbes auprès de plusieurs informateurs, s'est en fait avérée extrêmement peu fructueuse : hors contexte les différentes conjugaisons sont presque toujours toutes traduites de manière identique. Dans un deuxième temps, nous avons donc adopté une méthode beaucoup plus lente mais incomparablement plus productive, qui consistait à faire situer chaque exemple dans un contexte situationnel, à le commenter avec l'informateur en cherchant à l'opposer aux conjugaisons qui semblaient s'en rapprocher, au besoin à faire produire plusieurs autres exemples d'emploi et situations, pour aboutir à des impossibilités ou à des différences explicitées. Avec un minimum de 16 exemples par verbe, à situer, commenter et différencier, il a fallu réduire l'échantillonnage à un peu moins de 200 verbes⁵; fort heureusement, même ainsi, la récurrence des phénomènes est apparue de manière suffisamment nette pour laisser penser qu'il s'agit là d'un ensemble assez représentatif.

Pour ce qui est des textes, il s'agit principalement d'une pièce inédite en wolof, *Xët cig lëndëm*, qui nous a été gracieusement fournie sous forme de document de travail, par la troupe du théâtre Daniel Sorano de Dakar. Ce texte est une adaptation par Assy Dieng Ba et Coly Mbaye d'une pièce écrite par Salif Dione, *L'ombre et la lumière*, où sont dépeints avec humour et pittoresque deux personnages centraux représentant le dilemme auquel la pauvreté semble réduire les africains : l'intégrité au prix de la misère ou la survie au mépris de la morale. Ce texte présentait l'avantage d'être exclusivement constitué de dialogues et de mettre en scène des situations de vie quotidienne; ceci le rendait tout à fait complémentaire de la langue des contes accessible grâce aux textes du *Wolof fondamental*⁶ et au recueil publié sous la direction de Lilyan Kesteloot et Cherif Mbodj, *Contes et mythes wolof*. Mais notre propos était de saisir l'usage dans

5. Voir les listes données en annexe.

6. Voir Bibliographie.

les situations les plus variées; nous avons donc ajouté à ce corpus étudié de manière systématique⁷, un ensemble dans lequel nous avons simplement sondé pour tester nos résultats. Il s'agit de textes de radio et de télévision, de nature diverse (émissions éducatives, débats, discours politiques, publicités) qu'il a fallu enregistrer, transcrire et traduire, car malgré l'ancienneté des décrets concernant la transcription il n'existe que très peu de textes écrits wolofs.

La transcription utilisée correspond à l'orthographe officielle⁸, telle qu'elle a été définie par les décrets de 1971 et 1975, tant pour les sons que pour le découpage des mots, et à laquelle nous avons ajouté une convention actuellement en vigueur à Dakar : la transcription d'une voyelle longue fermée par un simple accent sur la première des deux voyelles (exemple : *é* = /e/, *ée* = /e:/); dans le tableau de la page suivante, cependant, nous avons respecté la transcription officielle : *éé*, *óó*.

Consonnes

	labiale	labio-dentale	dental	palatal	vélaire	uvulaire
occlusive	b		d	j	g	
	p		t	c	k	q
constrictive		f	s		x	
nasale	m		n	ɲ	ŋ	
latérale				l		
vibrante				r		
semi-voyelle	w			y		

Voyelles brèves

	antérieure	centrale	postérieure
Fermée	i	é ë	ó u
Ouverte		e a	o
Maximale		à	

Remarque : le phonème *à*, dit « a d'aperture maximale », représente selon nous une réalisation conditionnée d'un /a:/ devant deux consonnes.

7. Pour une petite partie, évidemment, en ce qui concerne l'énorme *Wolof fondamental*; il s'agit principalement du texte A qui constitue un récit historique et généalogique.

8. Pour plus de détails sur la phonétique et la phonologie, on pourra se reporter aux ouvrages indiqués en bibliographie.

Voyelles longues

	antérieure	centrale	postérieure
Fermée	ii		uu
		ée	óó
		ee	oo
Ouverte		aa	

Le redoublement sert donc à indiquer un phonème long et l'accent un phonème fermé par opposition au phonème ouvert qui est noté sans accent.

2. Objectifs et intérêt de la recherche

a) Les travaux antérieurs

Comme on peut le voir, la bibliographie sur le wolof est assez abondante. Cependant, bon nombre de ces travaux constituent des ouvrages anciens, œuvres de missionnaires ou administrateurs pionniers en la matière, armés de leur enthousiasme plus que des méthodes d'une science encore naissante. De plus, la grande majorité des ouvrages, lorsqu'ils sont anciens, concernent le vocabulaire ou des rudiments de conversation, lorsqu'ils sont modernes, traitent le plus souvent de phonétique, morphologie ou lexicologie. Les travaux sur la syntaxe sont beaucoup plus rares, ce qui est tout à fait normal : il faut que la phonologie et la structure de la langue aient été établies au préalable, ce qui n'a été fait de manière systématique qu'à partir du travail fondateur de S. Sauvageot publié en 1965.

Par rapport à la situation habituelle en linguistique africaine, nous avons donc eu la chance de pouvoir bénéficier de l'apport déjà considérable de nos prédécesseurs. Dès lors, nous avons pu commencer notre étude là où s'achèvent bien souvent les travaux sur les langues africaines : au niveau de la syntaxe et de l'énonciation. Or, le système verbal présentait un moyen d'approche de ces problèmes, qui paraissait permettre une contribution utile à la fois à la linguistique wolof, à la linguistique générale et à la didactique de cette langue qui reste embryonnaire et bien souvent problématique, à cause des recherches qu'il reste à entreprendre dans le domaine de la description syntaxique.

En effet, depuis la vaste étude de S. Sauvageot qui demeure l'ouvrage de référence offrant un tableau général de la langue (S. Sauvageot 1965), les travaux sur le verbe se présentent, soit comme des

analyses morphologiques orientées surtout vers la reconstruction (A. Dialo 1981), soit comme des éléments d'une étude d'ensemble de la syntaxe qui ne peut donc traiter du verbe dans le détail et, suivant la démarche générativiste, ne part pas d'une analyse du discours (J.L. Diouf 1982, O. Ka 1982, C.M. Njie 1982), soit enfin comme des essais (J.L. Diouf 1985)⁹. Seul, le travail de E. Church traite exclusivement et systématiquement du verbe; à lui aussi, comme à tous nos prédécesseurs, nous devons beaucoup et ses travaux ont apporté à notre recherche la dynamique d'une discussion en plus de la richesse de ses informations. Mais bien des aspects nous sont apparus encore problématiques quand ils n'étaient pas simplement passés sous silence, et cela en raison d'une lacune fondamentale que nous avons souhaité commencer à combler par notre travail : il n'existe pas d'étude récente et systématique des emplois du verbe qui parte du discours, c'est-à-dire d'une analyse des contextes et des valeurs d'emplois.

b) Objet et limites de l'étude

L'analyse du système verbal à partir d'une étude des emplois que nous proposons ici, concerne les « conjugaisons » et n'aborde pas le vaste domaine de la dérivation¹⁰. Il s'agit, de plus, d'une étude synchronique. En ce qui concerne la morphologie, nous nous sommes donc contentés de rapporter les données des précédents travaux et d'indiquer notre position et un certain nombre de suggestions par rapport aux discussions. Pour les questions de reconstruction, on pourra se reporter aux auteurs qui en traitent dans le détail, comme A. Dialo, E. Church et J.L. Diouf.

Nous sommes partis de l'étude des paradigmes dont la description paraissait problématique : le Parfait et l'Emphatique du Verbe, parce que leurs emplois semblaient par moment se superposer; l'Emphatique du Sujet, parce que la plupart du temps il ne semblait pas indiquer une emphase du sujet; le Présentatif parce qu'il nous apparaissait bizarrement tantôt comme un accompli, tantôt comme un inaccompli. Mais, nous avons pris le parti d'étudier et de présenter tout le système car c'est également dans leur situation les unes par rapport aux autres que ces conjugaisons acquièrent leur rôle et leur sens spécifiques. Comme nous tenterons de le montrer, l'ensemble constitue un système dont il importait de cerner la cohérence.

9. A l'heure où nous rédigeons, nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès à l'étude contrastive de Momar Cissé, sur le temps et l'aspect en français et wolof (M. Cissé, 1987).

10. Sur la dérivation, on pourra se reporter notamment à S. Sauvageot (1965), E. Church (1981), J.L. Diouf (1981) ou O. Ka (1981).

Ce choix explique les limites et les insuffisances de ce travail. Certaines questions traitées, comme celle des types de procès par exemple, auraient pu à elles seules constituer un ouvrage; certains phénomènes, comme l'étude des conditionnements par le contexte et le sémantisme du verbe, ont été étudiés de manière inégale selon les conjugaisons; certaines conjugaisons enfin, comme les conjugaisons négatives, n'ont certainement pas reçu le traitement qu'elles méritaient. Face à l'impossibilité de concilier jusqu'au bout, dans les limites d'un tel travail, les exigences d'une analyse détaillée et la vision d'ensemble du système, notre choix a donc été, d'une part d'étudier toutes les conjugaisons, fût-ce de manière inégale, d'autre part de traiter, plus particulièrement à propos de l'une d'entre elles, de telle ou telle question qui court au travers de toute notre recherche, en montrant ainsi comment elle s'est posée à nous : la question de la valeur aspectuelle des types de procès à partir de l'étude du Parfait, le problème de la marque zéro à propos de l'Emphatique du Verbe, la nature des conditionnements dans la constitution des diverses valeurs d'une même conjugaison, grâce à l'étude de l'Emphatique du Sujet, etc. Ces analyses ponctuelles mais insérées à l'intérieur d'une problématique d'ensemble, nous ont semblé constituer la moins mauvaise solution face à notre double exigence de détail et de synthèse; nous les présentons donc comme des révélateurs de mécanismes généraux, étudiés à l'occasion d'un phénomène particulier mais présentant un type de démarche par la suite applicable ailleurs.

3. Démarche et cadres théoriques

a) Démarche

Nous avons procédé en trois temps. Le premier travail a consisté à répertorier et caractériser les différentes valeurs d'emploi de chacune des conjugaisons; cette partie descriptive constitue la charpente de notre travail; elle est utilisable telle quelle à des fins didactiques. A partir de cet ensemble de valeurs, nous proposons une analyse unitaire de la conjugaison pour, dans un troisième temps, tenter de retrouver la diversité des emplois sous la forme de conditionnements multiples d'un signifié unique. Notre étude présente ainsi différents niveaux d'analyse.

Cette démarche sémasiologique a donc pour matériau les emplois et pour but la reconstruction de la dynamique de construction du sens et la valeur des morphèmes. Elle est longue et coûteuse par la collecte qu'elle suppose en préalable. Mais c'est aussi par là qu'elle nous semble novatrice.

Tentant de répertorier les valeurs d'emploi des conjugaisons, il fallait au départ se donner la diversité maximale, d'une part afin de présenter un tableau qui fût le plus représentatif possible des faits de langue, et le wolof n'a pas manqué de nous surprendre; d'autre part comme garde-fou contre l'étiquetage ou la simplification d'une analyse hâtive. Notre principe d'investigation a d'abord été la différence et nous avons essayé de ne jamais nous laisser enfermer par nos présupposés. Nous avons ainsi repris la démarche de Benveniste posant que l'étude de tout fait linguistique « doit commencer par une définition de sa différence »¹¹.

Cette différence, nous l'avons poursuivie à la fois dans la diversité d'emploi d'une même conjugaison et dans la possibilité d'utilisation de conjugaisons différentes en emploi apparemment identique. Il s'agissait alors de rechercher ce que Bally a désigné comme des « équivalents fonctionnels qui peuvent s'échanger au nom de leur fonction commune sans que leur valeur sémantique et stylistique soit nécessairement identique »¹². L'idée était de dégager ainsi la fonction, la différence pouvant alors être formulée dans la traduction, dans les gloses, dans le contexte d'emploi (verbal et situationnel) et, éventuellement, dans les impossibilités. Ces différences constituent, mutatis mutandis, les « paires minimales » obtenues par commutation et les « critères distributionnels » de l'analyse syntaxique.

Or les environnements (textuels et situationnels) de la syntaxe, contrairement à ceux de la phonétique, sont a priori infinis. Il est évident que nous ne pouvons pas être exhaustifs, mais le catalogue des emplois n'est pas pour autant arbitraire. Nous avons arrêté les investigations (et l'exposé de leur résultats) quand il nous semblait que la caractérisation des contextes et l'analyse qu'elle autorisait, permettaient de ramener les nouveaux cas à ceux déjà décrits ou de les déduire des analyses proposées. La validité de celles-ci se mesurera à leur puissance explicative face aux nouveaux phénomènes.

b) Cadres et principes théoriques

D'une certaine manière, le principe qui sous-tend notre démarche est comparable à celui de la phonologie : il consiste à considérer le sens d'un énoncé comme une réalisation, l'un des « sons » que peuvent faire entendre les marqueurs et à tenter de déterminer, en fonction de ses différentes réalisations, de leur contexte et de l'ensemble du système, quels sont les traits pertinents de la conjugaison par rapport

11. Benveniste, I, p. 166.

12. Bally, p. 40.

à la valeur générale de l'énoncé. Ce faisant, on part des unités les plus grandes, les énoncés, pour arriver aux plus petites, les morphèmes. Une telle conception de la syntaxe est contraire à l'idée que le linguiste part des unités élémentaires pour « fixer dans la phrase le niveau ultime »¹³, mais cette démarche inductive nous semble pourtant être tout à la fois, le seul moyen de conquête de la « parole » par la linguistique et la grande leçon de l'énonciation. Elle est en réalité complémentaire de la syntaxe classique conçue comme point d'aboutissement de la morphologie.

Elle se présente donc comme un troisième temps par rapport aux deux attitudes linguistiques caractérisées par Guillaume : d'un côté, la grammaire traditionnelle qui définit une forme en tentant « de ramener la forme qui est somme virtuelle de toutes sortes d'emplois, à l'un des emplois considéré arbitrairement comme plus typique, alors qu'il est seulement plus fréquent, plus habituel que les autres; de l'autre, la « linguistique savante » qui par réaction contre cette démarche qui prend la partie pour le tout, s'abstient de définir les formes en termes généraux, préférant ne les connaître que dans leur applications particulières... [attitude qui] laisse entière la question de savoir ce qui amène mille emplois différents, souvent contradictoires, à se condenser dans la langue en une condition formelle unique »¹⁴.

Essayant de pallier à la fois les insuffisances d'un étiquetage qui serait trop réducteur et l'éparpillement d'une pure description, notre démarche tente donc de répondre à l'exigence d'une analyse unitaire des marqueurs qui rende compte de la variété de leur emplois. Ceci, nous semble-t-il, ne relève au fond que d'un seul principe théorique, comme un axiome indémontrable sinon par sa mise en œuvre : celui de la double face du signe, signifié et signifiant, fondement du structuralisme qui reste à la base de notre analyse; à ceci près que le signifié recherché ne renvoie pas nécessairement à une valeur stable, à un contenu sémantique au sens d'une entité référentielle étiquetée par un signifiant, mais peut être un mécanisme de mise en relation, une « opération ». Cette nouvelle dynamique du signifié, déjà en germe dans les shifters de Jakobson qui ne prennent leur sens que dans leur mise en relation avec la situation d'énonciation, permet à la fois d'intégrer et de résoudre le problème de la polysémie des marqueurs.

Démarche inductive (des emplois à la valeur), conception du sens comme un résultat dont on peut reconstruire le mécanisme de

13. Benveniste, I, 131; mais l'article nous semble présenter les ambiguïtés d'une théorie en évolution; c'est d'ailleurs bien le même Benveniste qui affirme que « le donné linguistique est un résultat et il faut chercher de quoi il résulte ».

14. Guillaume, p. 123.

production et unicité du signifié par rapport à la polysémie des emplois, tels sont, nous semble-t-il, nos seuls présupposés. A partir de là, nous n'avons fait appel aux différents cadres théoriques qu'au fur et à mesure des besoins de notre investigation. Notre recours fréquent à A. Culioli s'explique par le fait que sa théorie des opérations constitue le système linguistique qui a le mieux systématisé l'énonciation, offrant un modèle unificateur de production du sens qui permet d'articuler « langue » et « parole », syntaxe et énonciation et de récupérer à la fois l'unité des marqueurs et la diversité de leurs emplois, en des termes réellement linguistiques. On sort alors de ce qui semble être le dilemme habituel de la syntaxe : choisir entre une linguistique purement syntactique qui évacue le problème du sens ou une linguistique écartelée entre l'abstraction de la syntaxe et les sables mouvants de « l'expressivité », nouvelle version de l'indescriptible subjectivité de la « parole » saussurienne.

En effet, pour A. Culioli, le sens d'un énoncé se construit par différents types de mise en relation qui constituent des opérations et vont déterminer les termes afin de construire la valeur référentielle de l'énoncé. Ces mises en relation constructrices de déterminations interviennent à trois niveaux¹⁵ : le niveau notionnel, le niveau prédicatif et le niveau énonciatif; à chaque niveau ses spécificités, mais fondamentalement, on a toujours une opération de mise en relation qui fournit à un terme une valeur référentielle qu'il n'avait pas auparavant; cette opération fondamentale, A. Culioli l'appelle **repérage** et c'est elle qui va permettre cette dynamique dans la construction du sens qui articule les différents niveaux. En effet, l'opération de repérage est toujours construite entre deux termes dont l'un est le repère et l'autre le repéré; les termes peuvent alors renvoyer à des lexèmes, à des relations prédicatives ou à des points d'ancrage énonciatifs. Cette conception de l'énonciation permet d'analyser les différentes valeurs d'emploi des morphèmes qui prennent alors leur sens dans l'énoncé.

La reconstruction de ce mécanisme de production du sens à partir des valeurs d'emplois des conjugaisons suppose un « saut interprétatif » entre le recueil des valeurs et l'analyse proposée; ce hiatus nous semble inévitable mais il comporte un garde-fou : la collecte des données que nous avons faite sans préjugé, partant des faits de langue dans le but de pouvoir y revenir par l'analyse.

15. Pour une présentation d'ensemble on pourra se reporter, notamment, à A. Culioli 1982 que nous reprenons largement ici.

4. Présentation matérielle du travail

Après une présentation générale du système, les six chapitres suivants sont consacrés chacun à l'étude d'une conjugaison. Par contre, il nous a semblé commode de réunir les modes injonctifs dans un seul et même chapitre et de présenter les deux conjugaisons négatives dans un unique chapitre traitant de l'ensemble des morphèmes négatifs. Cette étude des paradigmes simples est complétée par un chapitre portant sur les formes inaccomplies et les morphèmes aspecto-temporels; elle s'achève par une synthèse présentant nos conclusions sur l'organisation générale du système et tentant une mise en perspective du wolof par rapport aux questions de linguistique générale qu'a soulevées son analyse.

Chaque chapitre s'ouvre sur l'indication de son plan et de la question qui y sera plus particulièrement traitée; il constitue donc, pour cette question, le chapitre de référence auquel on se contentera par la suite de renvoyer. Il s'achève par un tableau synthétique sur la conjugaison étudiée.

Pour ce qui est de la traduction des exemples, nous indiquons entre parenthèses un élément nécessaire pour rendre le sens général de l'énoncé mais qui en lui-même ne correspond pas à un morphème en wolof. Nous avons parfois souligné une partie de la traduction : il s'agit alors d'indiquer au lecteur ce qui traduit la conjugaison étudiée dans l'exemple. En ce qui concerne le mot-à-mot, le lecteur trouvera un **tableau explicatif des abréviations** et conventions utilisées, au chapitre 1. Enfin, lorsque nous citons in extenso les gloses des informateurs, celles-ci sont indiquées par des guillemets.

D'une façon générale, nous avons tenté par un maximum de renvois, de rendre cet ouvrage lisible de différentes manières, linéaire ou thématique, rapide ou détaillée.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME VERBAL

A) MORPHOLOGIE ET MORPHOSYNTAXE

1) Structure du syntagme verbal

a) Description

Ni pronoms, ni véritables conjugaisons; le système verbal du wolof présente une structure que la terminologie classique permet mal de décrire : le verbe y est, en effet, constitué d'un **lexème verbal invariable**, sauf par dérivation, auquel sont antéposées (le plus souvent), postposées ou suffixées, selon les cas, des **marques personnelles**.

Ces marques portent toutes les déterminations grammaticales du verbe; elles représentent donc des *amalgames* de valeurs aspectuelles, modales et personnelles, et leur forme varie à la fois selon la personne et selon la valeur du paradigme qu'elles servent à constituer.

Le système verbal offre donc tout un ensemble de *flexions* sous la forme particulière d'un syntagme verbal en deux parties, où lexème et morphème flexionnel sont formellement séparés et fonctionnellement indissociables. Cette répartition des rôles rentre dans la logique générale d'un système où l'opposition verbo-nominale n'est pas marquée morphologiquement au niveau du lexique et n'apparaît que dans les marques de dérivation et les déterminants grammaticaux.

b) Catégorisation

Ces morphèmes verbaux personnels sont catégorisés comme **pronoms** par la plupart des auteurs. Or ce terme nous semble trompeur à plusieurs titres. D'une part, il fond dans une même catégorie ces morphèmes verbaux et deux autres séries de marques personnelles

présentant un statut très différent : les « pronoms forts » qui fonctionnent de manière autonome comme les formes toniques du français (*moi, toi, lui...*) et les pronoms objets, clitiques, qui constituent de véritables substituts du groupe nominal. Or ces deux séries de personnels se distinguent radicalement des flexions que nous étudions, en ce qu'elles ne comportent aucune détermination portant sur le verbe, telles que l'aspect ou le mode.

D'autre part, ces morphèmes verbaux représentent non seulement des amalgames de valeurs qui les distinguent des autres marques personnelles, mais de plus, ils ne fonctionnent pas comme substituts du nom : la plupart du temps, ces marques sont en effet nécessaires à la 3^e personne, même en présence d'un sujet lexical. Cette seconde caractéristique découle évidemment de la première.

Enfin, si on les classe comme des pronoms, on doit alors considérer que la langue présente pour chaque personne, y compris la 1^{re} et la 2^e, une dizaine de séries de pronoms dont des pronoms négatifs. Or cette notion même nous semble problématique dans son principe. Sans reprendre des analyses bien connues, nous rappellerons seulement les conséquences d'une caractérisation, désormais classique, du « je » et du « tu » comme marqueurs énonciatifs. Leur référence ne se construit que dans leur utilisation en discours, car ils servent à déclarer le locuteur (ou l'interlocuteur) comme tel; dès lors, ils constituent des « signes uniques mais mobiles » et, « n'assertant rien, ils ne sont pas soumis à la condition de vérité et échappent à toute dénégation »¹.

En fait, le terme qui désignerait le plus précisément les morphèmes du système verbal wolof serait celui d'*IPAM*, utilisé couramment en linguistique tchadique pour désigner les « *Indices de Personne-Aspect-Mode* ». Mais, outre son caractère par trop analytique, ce terme présente surtout l'inconvénient d'être fort peu évocateur sous sa forme (nécessairement) abrégée. C'est pourquoi, avec un certain nombre de précautions préalables, nous reprendrons par commodité, le terme classique qui nous paraît le moins inadéquat : celui de **conjugaison**, en précisant donc qu'il peut y avoir insertion d'un pronom objet entre les deux parties qui se « conjuguent » pour former le syntagme verbal wolof.

Si nous insistons sur ces problèmes, c'est moins au nom d'une question de terminologie, dont la seule ambition restera toujours d'être la moins trompeuse possible, que pour des raisons de structure. Or, d'une manière générale, l'utilisation du terme de « pronom » en linguistique africaine repose sur une habitude qui bien souvent

1. Benveniste, *PLG 1*, p. 254.

masque le fonctionnement réel de la langue. D'autre part, pour le wolof, la question de l'adéquation des termes se double d'un problème insoluble d'unité structurelle : la catégorisation restera nécessairement imparfaite parce que — on ne l'a pas assez souligné — le système verbal du wolof est, dans son fonctionnement actuel, **hétérogène**.

c) Diachronie, synchronie : un système en évolution

Hétérogène, le système verbal l'est à plusieurs titres. D'un point de vue syntactique, tout d'abord. Comme nous l'avons vu, les morphèmes verbaux personnels sont en général antéposés au lexème, mais peuvent aussi être postposés (*Parfait*) ou suffixés (*Négatif simple*, *Impératif*). D'un point de vue syntaxique de plus, dans tous les cas ces marques sont maintenues à la 3^e personne en présence d'un sujet lexical et ne fonctionnent pas comme pronoms... sauf pour le *Narratif* avec lequel il y a au contraire substitution nécessaire. Enfin, pour deux conjugaisons (*Emphatique du Sujet* et *Présentatif*) on rencontre une situation mixte : il existe, à côté des marques personnelles, des variantes suffixales qui peuvent être directement affixées au lexème sujet. Le morphème personnel apparaît en retour comme une contraction de ce suffixe spécifique avec ce que l'on est tenté de reconstruire comme une série de pronoms personnels sujets.

Or, comme le montrent les tableaux ci-dessous, les différentes séries de morphèmes verbaux personnels présentent manifestement une très grande parenté formelle, entre elles et avec les deux séries de pronoms personnels. Face à cette évidente ressemblance et à l'existence, dans certains cas, de ces variantes suffixales, on relève deux types de positions dont nous présentons ici les extrêmes : certains linguistes alignent toutes ces marques sur le même plan en autant de séries distinctes de pronoms personnels ; d'autres, à l'opposé, tentent de les découper en marques personnelles communes et affixes spécifiques. C'est ainsi que, selon les auteurs, on posera en wolof, de une (O. Ka) à treize (C.M. Njie) séries de « pronoms personnels ».

Cependant, si l'extraction de marques aspecto-modales semble reposer sur une forme d'évidence morphologique, elle n'en soulève pas moins des problèmes cruciaux : pour aucune conjugaison on ne peut arriver à une analyse qui permette de dégager, d'une manière conforme aux règles phonétiques de la langue, à la fois une marque modale spécifique et un paradigme de morphèmes personnels qui devrait se retrouver ailleurs.

En fait, ces découpages représentent des hypothèses de reconstruction diachronique qui ne se signalent pas toujours comme telles. Or synchroniquement, le système verbal ne fonctionne plus de manière

pronominale. Selon nous, l'irréductible évidence morphologique et la déconcertante hétérogénéité syntaxique s'expliquent par le fait qu'avec le wolof, on saisit un système en cours de réfection et dont l'évolution n'est pas encore stabilisée : d'un ensemble de pronoms personnels et marques modales autonomes vers un système de conjugaisons; telle est du moins l'hypothèse que nous tenterons de démontrer.

2) Tableaux synoptiques

a) Les conjugaisons

Les paradigmes que nous donnons ici correspondent donc aux éléments minimaux qui apparaissent avec les verbes. Ainsi par exemple, malgré la présence d'une marque *da-* à toutes les personnes dans le paradigme de l'Emphatique du Verbe, nous n'en n'avons pas isolé les marques personnelles, car elles ne se retrouvent nulle part ailleurs et *da-* ne commute avec aucun morphème : les deux types de marqueurs n'ont pas d'existence en dehors de leur combinaison et ne peuvent donc, synchroniquement, être découpées : *dafa dem*, **fa dem*, **da dem*.

	Narratif	Présentatif	Emphatique du Verbe	Emphatique du Sujet	Emphatique du Complément	
1 sg	ma	maa	ngi	dama	maa	laa
2	nga	yaa	ngi	danga	yaa	nga
3	mu	mu	ngi	da(fa)	moo	la
1 pl	nu	nu	ngi	danu	noo	lanu
2	ngeen	yeena	ngi	dangeen	yeena	ngeen
3	ñu	ñu	ngi	dañu	ñoo	lañu

	Parfait	Négatif	Négatif inaccompli	Obligatif	Impératif
1 sg	naa	-uma	duma	naa	
2	nga	-uloo	doo	nanga	-l/-al
3	na	-ul	du	na	
1 pl	nanu	-unu	dunu	nanu	
2	ngeen	-uleen	dungeen	nangeen	-leen
3	nañu	-uñu	duñu	nañu	

Exemples de formes à la 3^e personne (2^e pour l'Impératif)²

dem : aller; *foofu* : là-bas; *baax* : être bon; *ci* : localisateur; *lii* : cela

Narratif	<i>mu dem</i>	il partit / qu'il parte !
	<i>mu baax</i>	qu'il soit bon !
Présentatif	<i>mu ngi dem</i>	il part
	<i>mu ngi baax...</i>	il est bon (et pourtant...)
Emph. du Verbe	<i>dafa dem...</i>	c'est qu'il est parti
	<i>dafa baax</i>	il est bon
Emph. du Sujet	<i>moo dem</i>	c'est lui qui est parti
	<i>moo baax</i>	c'est lui qui est bon
Emph. du Complément	<i>foofu la dem</i>	c'est là-bas qu'il est parti
	<i>ci lii la baax</i>	c'est en cela qu'il est bon
Parfait	<i>dem na</i>	il est parti
	<i>baax na</i>	il est bon
Négatif	<i>demul</i>	il n'est pas parti
	<i>baaxul</i>	il n'est pas bon
Négatif Emphatique	<i>du dem</i>	il ne partira pas
	<i>du baax</i>	il sera bon
Obligatif	<i>na dem !</i>	qu'il parte !
	<i>na baax !</i>	qu'il soit bon !
Impératif	<i>demal !</i>	pars !
	<i>baaxal !</i>	sois bon !

Ces conjugaisons présentent des variantes qui seront étudiées dans les chapitres les concernant. Nous nous contenterons de signaler ici deux variantes générales, en vigueur à Dakar : pour toutes les conjugaisons, on relève une identification formelle de la 1^{re} pl à la 3^e pl, avec donc une nasale palatale; de plus, la 2^e pl se présente fréquemment avec une voyelle fermée *é / e* (ex. *yéena dem*).

b) Les pronoms personnels

■ les pronoms autonomes

1	sg	<i>man</i>	1	pl	<i>nun / ñun</i>
2		<i>yow</i>	2		<i>yeen</i>
3		<i>moom</i>	3		<i>ñoom</i>

Leur morphologie ainsi que leur fonctionnement les font apparaître comme des pronoms toniques : tout comme les formes fortes du français, *moi, toi, lui...*, ils sont utilisés, d'une part après préposition,

2. Les traductions que nous indiquons n'ont pas grand sens hors contexte; il s'agit de simples approximations destinées à permettre au lecteur de se donner de premiers points de repères.

d'autre part en début ou fin de phrase avec pause, pour reprendre, de manière facultative et avec une valeur d'insistance, un élément sujet ou objet du syntagme prédicatif.

■ les pronoms objets

1	sg	<i>ma</i>	1	pl	<i>nu / ñu</i>
2		<i>la</i>	2		<i>leen</i>
3		<i>ko</i>	3		<i>leen</i>

Il s'agit très probablement de formes clitiques, comme le laisse penser leur insertion, la plupart du temps, entre le morphème portant les marques de personne sujet et le lexème verbal³.

c) Correspondances terminologiques

Par souci de simplicité, nous avons repris pour la majorité des conjugaisons, les termes qui se sont plus ou moins généralisés dans l'usage des linguistes de Dakar. A cela, une seule exception : nous avons supprimé le terme d'*Énonciatif*, qui nous paraissait trop impropre, au profit de celui de « Parfait ». De cette innovation, nous nous justifierons plus loin.

Signalons que le Narratif est appelé *Minimal* par E. Church et l'Obligatif baptisé *Optatif*.

Enfin, l'Emphatique du Verbe correspond à la modalité *État acquis* de S. Sauvageot et au *Mode indicatif réel* de J.L. Diouf (1985).

Pour le reste, le lecteur s'y retrouvera facilement, en se reportant au besoin au tableau des formes donné ci-dessus ou à l'étude morphologique de chaque conjugaison, dans laquelle nous récapitulons les différents noms qui lui ont été attribués.

3) Abréviations et conventions utilisées pour le mot-à-mot

Nous n'avons pas systématiquement décomposé les formes dérivées et composées

+	indique un amalgame ou une suffixation
—	relie plusieurs termes français qui correspondent à la traduction d'un seul terme en wolof
...	indique un morphème discontinu en wolof
allatif	suffixe verbal <i>-si</i> indiquant un mouvement de rapprochement

3. Voir chapitre 7, D.3.e.

antériorité	suffixe <i>-ee</i> d'antériorité apparaissant dans les subordonnées temporelles ou hypothétiques
auxil.	auxiliaire (<i>né</i>) servant à introduire un idéophone
bénéf.	suffixe verbal <i>-al</i> bénéfactif
comit.	suffixe verbal <i>-aale</i> comitatif
dans	rend le localisateur <i>ci</i> (proximité) ou <i>ca</i> (éloignement) fonctionnant comme préposition ou de manière pronominale (« de cela », « dedans », « en », « y »...)
de	rend la marque de syntagme complétif <i>-u</i> (sg) ou <i>-i</i> (pl)
déf.	morphème <i>bu</i> marquant la défense
di	marqueur de centre prédicatif (voir chap. 9, B.3.)
emph.	morphème <i>a d'emphase</i> (cf chap. 4, A.2.)
EmphComp	Emphatique du Complément
EmphS	Emphatique du Sujet
EmphVb	Emphatique du Verbe
exitif	suffixe verbal <i>-i</i> indiquant un mouvement d'éloignement
futur	futur de translation formé de <i>di</i> + <i>Parfait</i> (voir chap. 9, B.1.a)
Impér.	Impératif
impers.	<i>-ees</i> suffixe d'impersonnel
inacc.	suffixe <i>-y</i> d'inaccompli
interj.	interjection
instr.	suffixe verbal <i>-e</i> transitivant ou indiquant un instrumental
joncteur	morphème <i>-a</i> suffixé à un 1 ^{re} verbe introduisant un 2 ^e verbe qui n'a pas valeur de but
le, la, les	rend le déterminant défini du nom (voir ci-dessous) qui est postposé ou le pronom objet de 3 ^e personne
moi,toi,lui...	pronoms toniques autonomes (voir chapitre 1, A.2.b) par opposition à <i>je, tu, il...</i> , indices de personne amalgamés dans les marques de conjugaison
Narr.	Narratif
(Narr)	Narratif sous sa forme zéro (voir chapitre 7, A, 1)
nég.	suffixe négatif <i>-ul</i> (voir chapitre 10)
Nég.	paradigme Négatif
NégEmph.	paradigme Négatif Emphatique
Oblig.	Obligatif
occas.	Occasionnel paradigme formé de <i>di</i> + <i>Parfait</i> + <i>inaccompli</i> (voir chapitre 9.B.1.b.)
où	<i>fi, fa</i> : adverbess de lieu; <i>fu</i> pronom interrogatif ou relatif (voir ci-dessous)
partic.	particule assertive
passé	morphème de translation dans le passé (cf chapitre 9,

	C) <i>-oon, -aan, doon, daan</i>
Pft	Parfait
Prés...	Présentatif (morphème discontinu : <i>marques personnelles ng + indice de lieu : -i/-a/-u...</i> voir ci-dessous)
que	relatif (voir ci-dessous, également pour <i>qui</i>) ou marqueur <i>ne</i> ou <i>ni</i> introduisant une subordonnée complétive
S₀	sujet énonciateur : origine de la prise en charge de l'énoncé
S'₀	co-énonciateur
S₁	locuteur : instance physique de locution
S₂	sujet syntaxique
Sit₀	situation d'énonciation, avec ses deux composantes S ₀ et T ₀
Sit₁	situation repère de l'événement de locution
Sit₂	situation de référence
T₀	temps et lieu de l'énonciation : origine des déterminations spatio-temporelles
T₁	temps et lieu de l'événement de locution
T₂	temps et lieu du procès

Remarques structurelles

Le système de détermination est dominé par le triptyque des indices de détermination spatiale : *-i* proximité, *-a* éloignement, *-u* indétermination et leurs dérivés⁴.

Le déterminant du nom

défini	postposé au nom, il est constitué d'une consonne représentant le <i>Classificateur</i> à laquelle est suffixé un indice de détermination spatiale : <i>-i</i> ou <i>-a</i> : <i>xaj b-i</i> « le chien (proche) ».
indéfini	[<i>a + Classificateur</i>] antéposé : <i>ab xaj</i> « un chien précis mais non défini ».
zéro	indique le générique (<i>xaj</i> « un/le chien en général ») ou le partitif (<i>ceeb</i> « du riz »).
démonstratif	[<i>Classificateur + ii</i>] (proche) ou <i>ee</i> (éloigné) ou morphème complexe <i>-ile, -ale</i> : <i>xaj b-ii</i> « ce chien (proche) ».
anaphorique	[<i>Class. + oo + Class. + u / a / ule / ale</i>] : <i>xaj boobu</i> « le chien en question ».

4. Pour une présentation exhaustive, voir notamment S. Sauvageot, p. 72-87 sur la détermination nominale et p. 207-11 sur les subordonnées.

relatif	[<i>Classificateur</i> + u] :... <i>xaj bu</i> ... « ...chien qui / que... ». le relatif peut-être déictique :... <i>xaj bi</i> ... « ...chien, celui qui / que... ».
interrogatif	[<i>Classificateur</i> + u] (éventuellement contraction avec le Narratif qui suit) ou <i>Classificateur</i> + <i>an</i> (voir chap.7.C.4).

Subordonnées temporelles et hypothétiques

conjonctions *bi*, *ba*, *bu* ou *su* + Narratif + antériorité (voir chapitre 9.C.4)

B) ORGANISATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME

L'organisation du système que nous présentons ici reprend les différentes analyses qui en ont été faites. Que les auteurs pardonnent sa rapidité à un essai de synthèse : le détail de leurs positions sera repris au cours de chaque chapitre. Que ceux qui ne sont pas nommés ne se croient pas ignorés : comme le montrera la suite de notre travail, c'est de leurs travaux que nous avons tiré ce tableau d'ensemble. Car il s'agissait pour nous de montrer, à travers ce qui nous a semblé pouvoir se ramener à trois types de positions fondamentales, à la fois un aspect de l'organisation du système et les problèmes d'analyse qu'il soulève. Les trois modèles proposés sont en effet contradictoires, tout en répondant chacun à une question laissée sans réponse par l'autre.

1) L'organisation symétrique : la présentation classique

L'ensemble des formes présente une remarquable symétrie morphologique qui a permis de dégager l'organisation suivante : le système verbal est constitué de dix paradigmes assertifs (huit affirmatifs et deux négatifs⁵) qui sont appelés « modes » et se dédoublent à chaque fois en deux formes aspectuelles : un accompli qui est non marqué (suffixe zéro) et renvoie aux paradigmes donnés ci-dessus, et un inaccompli (suffixe -y ou sa variante *di*).

On obtient donc une répartition de fonction entre des **paradigmes modaux** et des **suffixes aspectuels**, selon la présentation classique du

5. Si l'on considère, comme nous proposons de le faire, que le paradigme dit inaccompli est un emphatique; voir chapitre 10, C.2.

système verbal qui est faite par les linguistes du CLAD et de l'IFAN à Dakar.

Or si cette organisation symétrique rend compte d'une réalité morphologique et du fait qu'en l'absence de suffixe les conjugaisons renvoient à des **accomplis**, elle suppose cependant des hypothèses sur la valeur des paradigmes que les analyses en question ne démontrent pas sinon par le simple étiquetage qu'elles proposent; ce qui amène à passer sous silence un certain nombre de dissymétries par rapport à ce modèle général.

De plus, d'un point de vue formel, on assimile comme marques d'inaccompli, le suffixe *-y* et le morphème *di* qui fonctionne pourtant de manière bien différente, apparemment comme centre prédicatif. En effet, si dans certains cas, il semble bien fonctionner comme une variante libre du suffixe, il ne lui est cependant pas toujours équivalent et, surtout, dans deux cas au moins, ces deux morphèmes ne constituent pas des variantes : l'aspect inaccompli du Négatif et de l'Énonciatif (notre Parfait) se présentent nécessairement sous la forme marginale de marques personnelles suffixées au morphème *di*, le tout étant antéposé au lexème verbal.

Mais les excentricités de ce paradigme dit « Énonciatif », sur le détail desquelles nous reviendrons plus loin, en font déjà un élément problématique sous sa forme d'accompli : en tant que mode, on voit mal quelle en est la valeur, car le terme d'« énonciatif » semble pouvoir s'appliquer à tous les paradigmes excepté le Narratif. Si la valeur du mode Énonciatif n'est jamais définie, c'est qu'elle semble fondamentalement... aspectuelle, ce qui est inexplicable dans un tel schéma d'organisation en paradigmes modaux et suffixes aspectuels.

Le Narratif, enfin, se présente à la fois formellement et fonctionnellement, lui aussi, comme un élément de dissymétrie car il apparaît comme une sorte de forme minimale qui, de surcroît, se substitue obligatoirement au nominal sujet et offre des valeurs aspecto-temporelles inhabituelles pour une forme accomplie.

Ainsi, la remarquable cohérence morphologique semble ne pouvoir être maintenue au niveau de l'organisation du système, qu'au prix d'une forme de contrebande sur les étiquettes attribuées aux modes.

2) Des aspects et des modes : la position de S. Sauvageot

Ce sont, au contraire, ces différences qui avaient déterminé l'organisation proposée par S. Sauvageot. Partant des valeurs d'emploi

beaucoup plus que des formes, il est amené faire de l'« Énonciatif »⁶ et du « Narratif » deux paradigmes de nature aspectuelle qu'il appelle respectivement, « Aspect accompli » et « Aspect zéro ». Son système se présente donc de manière au contraire dissymétrique, avec d'un côté des **paradigmes aspectuels**, de l'autre des **paradigmes modaux** (la modalité « État acquis » pour l'Emphatique du Verbe, la modalité « Emphatique » et la modalité « Présentatif »).

Or si cette organisation semble mieux rendre compte de la valeur de l'« Énonciatif » (l'« Aspect accompli ») et du « Narratif » (l'« Aspect zéro »), elle présente elle aussi un problème au niveau du système : comment expliquer, en effet, que les paradigmes à valeur modale aient tous valeur d'accompli ? D'où vient alors cette marque zéro et quelle est, en retour, la spécificité du paradigme de l'Aspect accompli ? N'y a-t-il pas, en effet, quelque contradiction à avoir une conjugaison particulière pour exprimer une valeur aspectuelle qui paraît amalgamée à toutes les autres conjugaisons ? Ce que la description gagne ici en précision, le système semble le perdre en homogénéité.

3) Une forme de base et ses emphatiques : la position de J.L. Diouf

Dans ses derniers travaux⁷, J.L. Diouf présente une organisation tout à fait originale car elle repose sur une forme de renversement : le paradigme classiquement désigné comme « Emphatique du Verbe » est au contraire considéré comme la forme de base du système verbal, un « mode d'énonciation neutre »⁸, d'où sont dérivées les autres conjugaisons, par transformation de « clivage » à valeur de mise en relief ; l'extraposition de l'objet permettra ainsi d'obtenir le « schème clivé 1 » (on retrouve l'Emphatique du Complément), celle du sujet, le « schème clivé 2 » (l'Emphatique du Sujet) qui peut également prendre la forme d'un « clivé 4 » (Présentatif), et surtout, l'extraposition du prédicat fera de l'ex-Énonciatif (ou Aspect accompli de S. Sauvageot), le schème clivé 3. On voit donc que l'Énonciatif habituellement en manque de spécificité est ici au contraire décrit comme un dérivé à valeur de mise en relief du prédicat.

6. Si l'on peut dire puisque ses travaux sont de vingt ans antérieurs à ceux évoqués ci-dessus.

7. J.L. Diouf 1985.

8. Ibid. p. 39 sqq.

Cette présentation paradoxale a l'avantage de rendre compte de plusieurs points occultés par la présentation classique. La description de l'« Énonciatif » comme une forme d'extraposition du prédicat, même si elle n'est pas justifiée par J.L. Diouf et mériterait des éclaircissements en regard de sa valeur d'emploi, permettrait cependant d'expliquer la marginalité morphologique de cette conjugaison dont les marques sont postposées au lexème verbal : le verbe est alors effectivement extraposé puisqu'il apparaît en premier, devant ses déterminations personnelles, et ce contrairement aux schémas habituels. Mais surtout, le grand intérêt de cette présentation du système réside dans le traitement de l'Emphatique du Verbe : sa désignation comme « mode d'énonciation neutre » permet de prendre en considération les cas, généralement passés sous silence, où cette conjugaison semble précisément n'avoir aucune valeur particulière, sinon celle d'indiquer une prédication.

On peut, cependant, émettre plusieurs critiques à l'égard d'une telle organisation du système verbal. Ponctuellement, tout d'abord ; si l'analyse de l'Énonciatif-clivé 3 comme extraposition du prédicat rend compte de la morphologie particulière de cette conjugaison, elle paraît, en revanche, peu appropriée à l'explication de ses emplois : d'une part, il n'est guère que quelques verbes d'état pour lesquels on pourrait décider d'une valeur de mise en relief du prédicat, qui d'ailleurs resterait à définir ; d'autre part, le sort réservé au Présentatif de n'être qu'une autre forme de l'Emphatique du Sujet nous paraît bien expéditif.

Enfin, cette présentation comporte un grand absent : le Narratif. Or cette lacune n'est pas un hasard : si l'on pose l'ex-Emphatique du Verbe comme mode d'énonciation neutre, servant de base à la constitution de formes dérivées par clivage, que va-t-on faire d'une conjugaison à qui tout le monde reconnaît une forme de minimalité ? De fait, J.L. Diouf signale un plus loin⁹ que le njambuur-njambuur emploie un *schème non marqué* (i.e. le Narratif) là où un autre emploierait le *schème marqué*... c'est-à-dire l'Emphatique du Verbe.

L'Emphatique du Verbe représenterait donc, d'un côté un schème marqué, et de l'autre la forme de base du système, correspondant au mode d'énonciation neutre ? Cette contradiction nous semble symptomatique d'un reproche d'ensemble que l'on peut faire à cette analyse pourtant intéressante, justement par son caractère iconoclaste : ce que désigne J.L. Diouf ce sont tantôt des formes, tantôt des valeurs (le terme de clivage est-il d'ailleurs bien approprié ?). D'une manière plus générale, il nous semble discutable dans le principe, de chercher à

9. p. 45.

l'intérieur du système une forme de base dont on dériverait les autres par transformation.

4) En guise de commencement

Ainsi, la présentation classique fait apparaître une symétrie formelle dans l'organisation aspectuelle. Elle masque cependant plusieurs dissymétries dans la valeur des conjugaisons, que révèle S. Sauvageot à propos de l'Enonciatif (notre Parfait) et du Narratif. Elle est enfin partiellement contredite par certains emplois de l'Emphatique du Verbe et de l'Enonciatif où les rôles semblent se renverser, comme le prouvent les exemples donnés par J.L. Diouf. Pourtant ni S. Sauvageot, ni J.L. Diouf ne présentent un système totalement cohérent. Il faudrait donc choisir entre la précision des descriptions et l'homogénéité de l'organisation ?

Le problème vient de ce que l'étude systématique des emplois en situation et des conditionnements par le contexte n'a pas pu être faite jusqu'ici. La solution de certaines contradictions se trouve manifestement du côté des types de procès dont la prise en compte systématique apparaît avec E. Church. Mais sa typologie porte seulement sur l'aspect et reste, de surcroît, plus classificatoire qu'explicative. S'il entreprend une revue des emplois beaucoup plus détaillée que les études précédentes, il ne définit pas les contextes dans lesquels se dessine la variété.

Nous proposons donc d'essayer de retrouver l'organisation générale dont toutes les analyses présentent un aperçu pourtant contradictoire, à partir de l'étude systématique des emplois et contextes d'emplois des conjugaisons, sans préjuger d'aucune catégorisation en aspect ou mode.

CHAPITRE 2

LE PARFAIT

le problème de l'aspect et des types de procès
(*verbes d'état : parfait et valeurs argumentatives*)

A) MORPHOLOGIE

1) Paradigme et place

Le paradigme se présente sous la forme de marques personnelles qui, contrairement à toutes les autres conjugaisons de l'affirmatif, sont **postposées** au lexème verbal; la marque de 3^e personne est maintenue en présence d'un lexème sujet¹.

1 sg	<i>dem naa</i>	1 pl	<i>dem nanu</i>
2	<i>dem nga</i>	2	<i>dem ngeen</i>
3	<i>dem na</i>	3	<i>dem nañu</i>

[*dem* : « aller »]

A. Dialo² signale que c'est sur la 3^esg de cette conjugaison qu'est formé « l'impersonnel », en suffixant la marque *-ees* au lexème verbal :

Mënees na ko

pouvoir + impers. il + Pft le

on le peut (= cela peut se faire)

Xamees na ni...

savoir + impers. il + Pft que...

on sait que...

Cette forme est très peu utilisée en wolof urbain et ne sera donc pas étudiée ici.

1. C'est pourquoi nous parlons de « conjugaison » et non de « pronoms »; sur ce point voir chapitre 1, A.1.b.

2. 1981, p. 19.

2) Variantes et analyse morphologique

En dehors de l'identification générale de la 1^e pl à la 3^e pl relevée à Dakar pour tout le système verbal (ici donc *nañu*), le Parfait semble présenter très peu de variantes. E. Church³ signale seulement une variante dans le Cayor pour la 1^e sg :

Man na maa bey

Moi je + Pft... cultiver

C'est moi qui ai cultivé

Cette forme présente un certain intérêt pour les discussions sur l'origine de cette conjugaison dans lesquelles nous ne rentrerons pas⁴. Nous signalerons seulement que si la plupart des auteurs isolent, comme il est tentant de le faire, d'un côté un morphème *na / n* et de l'autre des marques personnelles, il convient de préciser qu'il s'agit de reconstructions car le paradigme des marques ainsi isolées n'apparaît nulle part ailleurs tel quel; synchroniquement l'ensemble fonctionne comme une conjugaison qui ne peut être découpée.

B) ANALYSES ANTÉRIEURES ET PROBLÈMES

1) Aspect ou mode ?

Selon le schéma général d'organisation du système verbal qu'ils proposent⁵, les différents auteurs font de ce paradigme, soit un « aspect », soit un « mode ». Les tenants, majoritaires, d'une organisation symétrique du système en marqueurs modaux (les paradigmes) et marqueurs aspectuels (les suffixes -zéro / -y), sont amenés à le faire rentrer dans ce modèle général des conjugaisons : en l'absence du suffixe -y, le paradigme représente la forme aspectuelle « accomplie » ou « perfective » de ce qu'il convient alors de décrire comme un mode, en l'occurrence le « **mode énonciatif** »⁶. Mais on ne trouve aucune autre explication sur le fonctionnement du paradigme, ni sur la valeur

3. p. 68.

4. On pourra notamment se reporter à E. Church *ibid.* et aux travaux ultérieurs.

5. Les différentes positions sont résumées au Chapitre 1.

6. A. Dialo, 1981, p. 65 : « énonciatif perfectif » sans autre commentaire; O. Ka, 1982, p. 115 : « mode énonciatif » qu'il glose de la manière suivante : « *na* est la variante de *ma tegtal* - j'indique », précisant plus loin qu'on a un opérateur sous la forme zéro (comme ici) lorsque l'opérateur verbal est à l'aspect perfectif.

à attribuer à cette étiquette d'« énonciatif » utilisée la plupart du temps pour le décrire, si ce n'est, de manière assez vague, un certain mode de présence du sujet énonciateur⁷. Or le terme d'« énonciatif » nous semble mal choisi car il pourrait s'appliquer à tous les paradigmes, excepté le Narratif, dans la mesure où ils sont tous repérés par rapport à la situation d'énonciation Sit_0 et ses deux composantes : S_0 (sujet énonciateur) et T_0 (repère spatio-temporel du moment de l'énonciation); la description de cette conjugaison comme « mode énonciatif » n'est donc en rien caractéristique. L'imprécision du terme manifeste, selon nous, le sort réservé implicitement ou explicitement à ce paradigme, de n'être ici défini que négativement par rapport aux autres : « il s'oppose comme non emphatique aux modes emphatiques »⁸.

S. Sauvageot, au contraire, le décrit comme un marqueur « d'aspect accompli » et précise qu'il est utilisé « pour indiquer un procès achevé parvenu à son terme »⁹. La définition est cette fois plus précise mais c'est alors le reste du système qui fait problème. En effet, comme le fait remarquer E. Church, « au premier abord on serait enclin à adopter le point de vue de S. Sauvageot » mais « cette définition ne semble pas tenir suffisamment compte de la nature accomplie de tous les modes verbaux en l'absence de la marque d'inaccompli »¹⁰. La description semble donc pertinente mais elle passe sous silence le problème de la valeur aspectuelle d'accompli que prennent les autres conjugaisons : en effet, si ce paradigme se définit comme un aspect par opposition aux autres décrits comme des modes, comment expliquer alors que ces derniers prennent également une valeur aspectuelle apparemment proche de l'accompli.

En somme, il semble qu'il faille choisir entre une définition précise de ce paradigme comme aspect ou une organisation cohérente du reste du système verbal¹¹... L'appellation de « Parfait », que nous

7. Voir, note précédente, la glose de O. Ka.

8. E. Church, p. 145, qui explicite ici ce qui est implicite chez les autres; sa position est ambiguë car apparemment il aligne cette conjugaison sur le modèle des autres « modes » mais, en réalité, il développe... l'analyse de S. Sauvageot tout en disant que cette position est insoutenable, car il en a saisi à la fois la pertinence et l'aspect problématique.

9. p. 100 et 101; description que reprend C.M. Njie, p. 105.

10. p. 144.

11. La proposition de J.L. Diouf, 1985, p. 44, d'y voir un marqueur de « schème clivé » indiquant une « extraposition du prédicat » par opposition au schème énonciatif de base (= l'Emphatique du Verbe), contestable dans sa formulation, ne fait que renverser le problème : l'une des deux conjugaisons est toujours décrite au détriment de l'autre.

proposons, indique déjà notre prise de position en faveur d'une interprétation aspectuelle; nous tenterons ici de la justifier et proposerons, dans les chapitres suivants, une solution au problème général de l'accompli¹² qui permettra de maintenir (ou de retrouver) la cohérence du système.

2) Un élément de dissymétrie

Or ce paradigme présente un certain nombre de caractéristiques qui en font un élément de dissymétrie par rapport à l'ensemble du système; il faudra pouvoir en rendre compte. Parmi les paradigmes affirmatifs, il est le seul, avec le Narratif, à ne pas pouvoir servir de copule¹³; il est également le seul dont les marques soient postposées au lexème verbal. Il présente, enfin, un comportement particulier vis-à-vis de l'inaccompli; d'une part, ce dernier est nécessairement construit avec la variante « périphrastique » du morphème d'inaccompli *di*¹⁴ (*di-na dem*); d'autre part, il présente en plus une forme apparemment surcomposée cumulant les deux variantes du morphème d'inaccompli (*di-na-y dem*)¹⁵; enfin, l'adjonction de ce morphème n'y joue pas le même rôle qu'ailleurs : l'inaccompli renvoie alors à un futur ou à un habituel et ne peut pas servir, comme dans le cas des autres modes, à situer dans l'actuel un paradigme qui, pourvu de la marque zéro, renvoie à du révolu¹⁶.

3) Problèmes d'identité

Si la définition de ce paradigme pose des problèmes par rapport au reste du système verbal, elle n'en pose pas moins de manière interne. En effet, lorsqu'on lui attribue la valeur qui semble le mieux lui convenir, celle de procès parvenu à son terme, on se heurte alors à la question de savoir ce qu'une telle définition signifie pour les procès qui n'ont ni « déroulement » dans le temps, ni « terme », comme les verbes d'état qui, en wolof, peuvent bel et bien être employés au Parfait tout comme à l'inaccompli. Ce problème crucial

12. Voir notamment chapitre 3.

13. Voir les énoncés à prédicat non verbal, chapitre 5.

14. Nous reviendrons sur le problème des « variantes » de la marque d'inaccompli; voir chapitre 10.

15. Ibid.

16. Du moins pour les verbes d'action.

d'unité de la définition n'est explicité par aucun auteur. On peut cependant caractériser deux types d'attitude; E. Church, qui a le mieux établi l'opposition fondamentale en wolof entre « verbes d'état » et « verbes d'action », choisit la précision au détriment de l'unité et propose deux descriptions différentes selon le type de procès : avec les verbes d'action, l'énonciatif présente « le fait d'une activité passée produisant un résultat actuel »; avec les verbes d'état, il exprime « un résultat actuel basé ou non sur une activité passée »¹⁷; S. Sauvageot, si l'on examine la traduction de ses exemples¹⁸, semblerait au contraire privilégier la cohérence; mais il est alors implicitement obligé de ramener les verbes d'état à des verbes d'action (« l'eau est chaude » = « l'eau est devenue chaude »); ce qui nous semble contestable, comme nous essaierons de le montrer. La question est de taille et se pose de manière semblable dans bien d'autres langues¹⁹ : elle engage non seulement la description de cette conjugaison mais également le problème général de l'articulation entre marqueurs aspectuels et **types de procès** et, avec ce dernier, celui, plus général encore, de l'unité du signifié. Or ce problème d'unité se pose ici à double titre.

D'une part, comment rendre compte de la **valeur temporelle** variable de cette conjugaison qui renvoie tantôt à du **révolu**, tantôt à de l'**actuel** et ce parfois pour un même verbe :

[propos antérieurs rapportés dans une conversation]

Nee nañu Moodu Puy la tudd

Dire ils + Pft Moodu Puy il + EmphComp s'appeler

Ils ont dit qu'il s'appelait Moodu Puy

Tool yi rafet nañu

Champs les être-joli ils + Pft

les champs sont jolis

[à une personne qui est allée précédemment rendre visite à un ami commun et à qui son interlocuteur demande ce qui s'est passé]

Gis nga ko ?

Voir tu + Pft le ?

Tu l'as vu ?

à côté de :

Gis nga, nattu boo gis am na fu ko sunu boroom di yemale

17. Op. cit. p. 145-6; la définition unitaire qu'il commence par proposer, à savoir l'expression du « fait pur et simple », nous apparaît comme un artifice contredit par la suite de sa description; à peine l'a-t-il posée d'ailleurs qu'il parle de « difficultés ».

18. Ainsi que l'opposition qu'il marque avec l'Emphatique du verbe p. 108.

19. Voir chapitre 11, A.1.a.

Voir tu + Pft, épreuve que + tu + Narr. voir avoir il + Pft où la notre maître *di*²⁰
donner-une-dimension

Tu vois, toute épreuve que tu vois a une limite que lui impose
notre seigneur

La personne à qui s'adresse le locuteur se plaint de ne plus pouvoir supporter sa misère; *gis nga* annonce ce qui suit, une phrase à portée générale; il ne signifie pas que l'on a vu quelque chose précédemment et ne renvoie donc pas, comme dans l'exemple précédent, à du révolu.

Or cette possibilité de renvoyer à de l'actuel mérite d'autant plus d'explication que certains auteurs insistent, à juste titre mais avec une formulation pour le moins paradoxale, sur le fait que le moment de l'action peut être extrêmement reculé dans le temps tout en gardant une certaine actualité; ainsi E. Church indique que « le temps qui sépare l'action de la constatation de son résultat n'entre pas en ligne de compte [...]. Ce résultat tangible et actuel peut n'exister que dans la mémoire ou l'expérience de l'agent »²¹; C.M. Njie²² commente une série d'exemples au Parfait comportant successivement les termes « hier », « l'an dernier » et « aujourd'hui » en précisant : « Que la période où l'action a eu lieu soit écoulée complètement ou non, on a la même forme *na* » et ce après avoir spécifié que cette forme indiquait « une action achevée »... Le problème du temps semble se mélanger avec celui de l'aspect.

D'autre part, comment décrire les emplois du Parfait avec les verbes d'état ? Nous avons posé la question de l'unité de la définition, mais au préalable se pose tout simplement celle de la **caractérisation** des emplois. Or avec les **verbes d'état**, la valeur du Parfait paraît difficile à décrire, à la fois pour elle-même et dans son opposition avec l'Emphatique du Verbe, avec lequel les verbes d'état sont employés de manière privilégiée et quasi « banale ». Aucun auteur ne souligne ce fait :

Tool yi dañu rafet

Champ les ils + EmphVb être-joli

Les champs sont jolis

Tool yi rafet nañu

Champ les être-joli ils + Pft

Les champs sont jolis

Pour ces deux exemples n'apparaît, a priori, aucune différence de sens : les informateurs glosent en général les deux énoncés par « c'est

20. Sur *di* voir chapitre 9, B.3.

21. Ibid.

22. Op. cit. p.140.

la même chose » ! On remarque cependant, d'un point de vue statistique, que l'Emphatique du Verbe est utilisé plus souvent que le Parfait avec les verbes d'état. Il faudrait rendre compte à la fois de la différence et de la **similitude entre Parfait et Emphatique du Verbe pour les verbes d'état**, que l'on ne retrouve pas avec les verbes d'action.

C) LES EMPLOIS DES VERBES D'ACTION

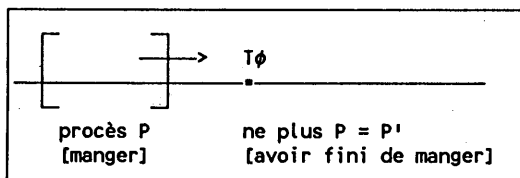
Toute une première série de valeurs répertoriées concerne des procès classés habituellement comme « verbes d'action ». Nous avons essayé d'en cerner toutes les différences, fussent-elles d'apparence secondaire pour une grammaire de la langue, car c'est paradoxalement ce foisonnement de nuances qui nous a permis d'en formuler l'unité.

1) Valeur « avoir fini »

- *Yaa ngiy lekk ?*
Tu + Prés.... + inacc. manger
- *Déedéet, lekk naa (ba noppi)*
Non, manger je + Pft (jusqu'à cesser)
- Tu es en train de manger ?
- Non, j'ai fini de manger.

La personne arrive au milieu d'un repas et a peur de déranger en interrompant le déjeuner. La question ne porte donc pas sur le fait même de manger (c'est évident de par la situation) mais sur le problème de savoir si l'on a « fini » ou « pas encore fini » de manger. Ce type d'énoncé où le Parfait prend la valeur « avoir fini de » est souvent, mais pas nécessairement, renforcé par une subordonnée (*ba noppi* = jusqu'à cesser) qui explicite la fin d'un processus (*noppi* = cesser) et la limite du déroulement comme borne (*ba* = jusqu'à).

Ainsi, la personne était en train de manger auparavant et, avec le Parfait, on valide le fait qu'en T_0 on a franchi une limite qui marque la clôture du procès. Cette limite est représentable par la borne droite de l'intervalle de déroulement du procès; au-delà de celle-ci il y a altération. L'intervalle est donc fermé et en T_0 on est à droite de cette borne.



Un tel schéma risque, cependant, d'être trompeur parce qu'il est incomplet : il présente un ordre linéaire qui ne l'est que partiellement. En effet, la valeur p' validée en T_0 résulte bien du franchissement **dans le temps** de la borne marquant la clôture du procès, la fin de son déroulement : pour avoir « fini de manger » il faut avoir été « en train de manger »; mais cela suppose du même coup une **représentation préalable** du procès par rapport à laquelle on puisse dire que le **terme** est atteint en T_0 : « avoir fini de manger » ce n'est pas seulement « cesser de manger ». Le Parfait marque donc ici deux faits qui ne sont pas sur le même plan et qui sont pourtant indissociables : d'une part, on valide p' en T_0 (ne plus manger), d'autre part, on **reconstruit** à la fois l'intervalle de déroulement du procès (avoir été en train de manger) et le terme par rapport auquel on peut dire que le procès est terminé (avoir fini de manger).

[dans une discussion]

Seet nga bubaax li ngay wax ?

Examiner tu + Pft bien ce-que tu + Narr. + inacc dire ?

As-tu bien examiné ce que tu dis ? [donc c'est fini, tu ne vas plus continuer à peser la situation ?]

Le locuteur estime que l'interlocuteur agit à la légère et que la décision exprimée précédemment est dangereuse : il faudrait en considérer toutes les conséquences. L'inquiétude porte sur le fait que l'interlocuteur a déjà pris sa décision et **ne veut plus** examiner le problème alors qu'il le devrait; il a mis fin à l'examen du problème parce qu'il en atteint le terme, qui ne correspond cependant pas à la représentation qu'en avait l'interlocuteur (voir « bien »).

D'une certaine manière, on peut parler d'« état résultant » dans la mesure où en T_0 , on est dans une situation où le procès a été stabilisé et où cet état représente les conséquences de la clôture du processus antérieur; cependant, même si la différence peut paraître ténue, il semble qu'il faille distinguer cette première valeur de la suivante, que nous appelons en un sens restreint « état résultant » : ici le franchissement de la borne oppose « ne plus p » à « p », alors que dans le cas suivant, la clôture du procès débouche sur un état nouveau « ne plus $p = q$ »; on a un rapport de consécution : l'opération est la même mais

la pondération est plus forte, dans un cas sur la fin du processus, dans l'autre sur le début d'une situation nouvelle.

2) Etat résultant

[à quelqu'un qui vient de s'enrichir]

Yaw Yàlla taccu na la !

Toi Dieu applaudir il + Pft te !

Toi dieu t'a applaudi = formule habituelle pour dire : « tu as de la chance ! »

Par cette formule, le locuteur commente la situation de son interlocuteur tout en en donnant l'explication : pour qu'il bénéficie d'une situation aussi favorable, il faut que dieu l'ait précédemment applaudi et que se soient manifestées toutes les **conséquences** de cette approbation divine : la chance et les richesses. Sa situation présente s'explique par ce fait antérieur et nécessaire; autrement dit, son état présent est le résultat de ce qui est ainsi reconstruit comme action précédente, comme procès révolu dont découle la situation actuelle.

[à quelqu'un avec qui il discute]

Yewwi naa la léegi

Détacher je + Pft te maintenant

Je t'ai détaché maintenant = formule habituelle pour congédier quelqu'un, l'autoriser à partir.

Là encore, il s'agit de marquer le rapport de **consécution** entre un procès révolu (« je t'ai détaché ») et ses conséquences actuelles (« donc maintenant tu peux partir »).

Jaar nga ci néegu góor

Passer tu + Pft dans chambre + de homme

Tu es passé par la chambre des hommes = tu es circoncis pour signifier : tu es (donc) ambitieux; argument que le locuteur utilise pour convaincre son interlocuteur de faire ce qu'il lui suggère.

[contexte : connaissez-vous la nouvelle ? Savez-vous ce qu'il a fait ?]

- *Woote na këram*

Convoquer il + Pft maison + son

- *Tey ci ban èer ?*

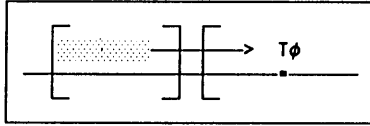
Aujourd'hui dans quel heure ?

- Il a lancé une invitation à venir chez lui

- Aujourd'hui pour quelle heure ?

La réponse, dans ce dernier exemple, montre que c'est la situation actuelle consécutive au procès qui importe (voir également dans les

exemples ci-dessus, *tey* « aujourd'hui », *leegi* « maintenant » et la valeur argumentative de *jaar nga ci néegu góor*). Mais il a fallu pour cela que le procès ait été accompli :



Nous indiquons deux intervalles : le premier, fermé, marque qu'il y a eu un dernier point et que le procès est accompli en T_0 , donc révolu; le second indique que cette clôture débouche sur un état nouveau résultant du franchissement de la borne fermée; de cet état, on ne peut déterminer ce dernier point : l'intervalle est donc ouvert. C'est en ce sens qu'il y a état résultant même si l'on n'a pas un produit référentiellement attestable²³. La flèche marque le rapport de consécution et le fait qu'en T_0 on est passé d'un intervalle à un autre. On peut rattacher à ces exemples la valeur « désormais » :

Bes bi tey Yàlla dikk na

Jour le aujourd'hui Dieu arriver il + Pft

Désormais, dieu est parmi nous (et non pas seulement « aujourd'hui dieu est arrivé », procès révolu).

Signalons enfin que l'atteinte d'un état nouveau par accomplissement du procès peut être explicité par une subordinnée en *ba q* = « *p* jusqu'à ce que *q*, tellement *p* que *q* »

Muñ naa ba dee

Patienter je + Pft jusqu'à mourir

J'ai patienté jusqu'à en mourir (j'ai assez patienté comme ça, ma patience a franchi ses limites).

Jooy nañu xiif ba nelaw

Pleurer ils + Pft avoir-faim jusqu'à s'endormir

Ils ont pleuré de faim jusqu'à en tomber de sommeil.

3) Visée atteinte

Cette troisième valeur se rapproche de la précédente par son caractère résultatif; cependant, il ne s'agit pas ici d'un état résultant de l'accomplissement effectif d'un procès antérieur, mais de la réalisation d'un procès que S_0 visait auparavant : on a atteint un résultat que l'on se représentait comme devant être atteint.

23. Cf. A. Culioli, 1985, p. 37-8.

[par exemple, d'un malade qui n'arrivait pas à se nourrir]

Demb ba tey mēnuma lekk, wande tey lekk naa

Hier jusqu'à aujourd'hui pouvoir + je + Nég., mais aujourd'hui manger je + Pft
Depuis hier je n'arrivais pas à manger mais aujourd'hui, (**enfin**)
j'ai (réussi à) manger.

*Gis nga ganaar, ak lii gemmiñ giy tuuti tuuti, samp naa ci juróom
ñaar fukki bēñ ak juróom ñaar*

Voir tu + Pft poule; avec cela bouche que + inacc être-petit être-petit, planter
je + Pft cinq deux (= 7) dix + de dents et cinq deux

Tu vois, la poule, ce tout petit bec, **j'ai (réussi à)** y planter
77 dents.

Ces exemples révèlent, d'une part la **représentation préalable d'un objectif à atteindre** (il « voulait » manger, il « voulait » planter des dents) et donc un *hiatus* entre un objectif et ce qu'on a dans le temps (conation); d'autre part, l'**obtention dans le temps du résultat visé** (enfin j'ai mangé; j'ai réussi à planter 77 dents). C'est pourquoi nous parlons de visée atteinte. On en trouve confirmation dans l'exemple suivant où l'on pourra opposer Emphatique du Verbe et Parfait :

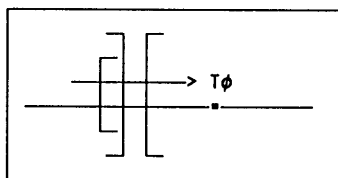
Wasin na / dafa wasin

Accoucher elle + Pft / elle + EmphVb accoucher

Elle a accouché

L'Emphatique du Verbe marquerait un simple fait, tandis qu'avec le Parfait, le locuteur indique l'aboutissement attendu; l'interlocuteur, s'il n'était pas au courant, lui répondra qu'il ne savait *même pas* qu'elle était enceinte.

En T_0 , le procès est accompli et, en ce sens, il y a bien eu franchissement d'une borne délimitant la clôture du procès. Quel que soit le caractère aspectuel du procès, son étendue ne semble pas devoir jouer de rôle :



Ce dernier fait est lié à la visée préalable marquée par le Parfait. Sur ce point, le schéma que nous proposons pour l'instant reste insatisfaisant : ici encore (comme pour l) la représentation linéaire est incomplète; elle marque bien qu'en T_0 le procès est accompli, mais n'exprime ni la visée, ni le fait que cette visée est reconstruite à partir de T_0 : le Parfait indique, ici, qu'en T_0 l'accomplissement de p est atteint et qu'il était l'objectif visé au préalable. Nous y reviendrons

plus loin, lorsque sera mise en place l'analyse synthétique du paradigme du Parfait.

4) « C'est déjà fait »

[de quelqu'un à qui l'on s'apprête à offrir une cigarette]

Tux na

Fumer il + Pft

Il a (déjà) fumé (et donc ce n'est pas la peine de lui offrir une nouvelle cigarette)

Il faut ici lever une ambiguïté qui tient au français. « Déjà » peut renvoyer à un passé d'expérience (« j'ai déjà mangé du saumon » = « je l'ai fait au moins une fois dans ma vie »). Cette valeur est marquée en wolof, à l'aide d'un verbe auxiliaire, *mas* :

Mas na tux

Faire-une-fois il + Pft fumer

Il a déjà fumé (dans sa vie et donc il sait ce que c'est, il en a l'expérience)

« Déjà » peut, par ailleurs, servir à signaler qu'un procès qui devait être exécuté a été fait et n'est donc désormais plus à faire (« j'ai déjà mangé le saumon (en question), je n'ai donc plus à le faire »). C'est cette seconde valeur que peut exprimer le Parfait en wolof.

Sarax bi àgg na

Aumône le arriver-à-destination il + Pft

L'aumône est (déjà) arrivée

Cette tournure est la formule habituellement utilisée lorsqu'un mendiant demande la charité et que l'on veut s'excuser de ne pas donner l'aumône. Elle signifie que l'on ne donne pas parce que l'on a *déjà* fait l'aumône précédemment (« elle est déjà arrivée ») : l'aumône qui *devait* être donnée a été donnée et n'est donc plus à donner. Il s'agit d'une occurrence qui **était à accomplir**, qui **a été accomplie** et **n'est donc plus à accomplir** désormais. Ce qui paraît important ici, c'est qu'en T₀ on a franchi une borne au-delà de laquelle le procès n'est plus à accomplir; en ce sens, on se rapproche de la valeur de « visée atteinte » précédemment étudiée; ici, cependant, la représentation par rapport à laquelle l'événement a eu lieu concerne une occurrence par rapport à d'autres occurrences possibles du procès.

De même que dans le cas de la valeur « avoir fini de », les énoncés sont fréquemment renforcés par la subordonnée *ba noppi* (« jusqu'à cesser »), de même pour cette valeur « déjà », le franchissement préalable d'une borne au-delà de laquelle il y a altération est

souvent explicité par une subordonnée : *ba paré* (« jusqu'à être prêt ») :

[un visiteur arrive, on s'apprête à lui servir à manger]

Lekk naa ba paré

Manger je + Pft jusqu'à être-prêt

J'ai déjà mangé (et donc je n'ai plus à le faire, ce n'est pas le peine de me servir un nouveau repas)

L'emploi du verbe « être prêt » montre que l'on a débouché sur un état nouveau qui était attendu.

La comparaison entre les deux énoncés souligne bien le franchissement d'une borne marquée par le Parfait : avec *mas*, la personne a eu l'expérience de fumer et elle peut fumer encore ; avec le Parfait seul, la personne ne fume plus, du moins pour ce qui « devait » être fumé.

5) L'aoriste du discours

Certains énoncés se distinguent de tous les précédents par le fait qu'ils semblent exprimer un procès **simplement révolu**²⁴ en T_0 : ni fin d'un processus, ni résultat ; ni non plus visée atteinte ou occurrence attendue qui a déjà eu lieu ; en fait, le Parfait semble fonctionner ici comme un « aoriste du discours », renvoyant à un simple fait passé au moment où l'on parle.

[conversation rapportée]

Nee nañu Moodu Puy la tudd

Dire ils + Pft Moodu Puy il + EmphComp s'appeler

Ils ont dit qu'il s'appelait Moodu Puy

[quelqu'un raconte à un tiers sa rencontre précédente avec une autre personne]

Bu yàggul rekk fekk na ma kër Degen

Qui durer-longtemps + il + Nég seulement trouver il + Pft me chez Degen

Il n'y a pas longtemps, il m'a trouvé chez Degen.

Le locuteur n'est plus chez Degen au moment où il parle : le procès *p* (trouver) est révolu ; T_2 , le moment du procès auquel il est fait référence est antérieur à T_0 . Cette valeur n'est pas contradictoire avec les autres : le Parfait marque qu'en T_0 , on est dans une zone temporelle consécutive à la réalisation du procès ; il y a eu franchissement d'une borne délimitant deux zones. La zone gauche, marquant le déroulement du procès, en elle-même n'a pas d'importance ; ce qui

24. C'est probablement ce type d'emploi qui a amené E.Church à poser que le Parfait indique « le fait pur et simple » ; cf op. cit. p. 145.

importe c'est qu'elle possède une borne et qu'en T_0 cette borne a été franchie : le procès est représenté, dans sa globalité, comme révolu.

On ne peut pas, en un sens strict, dire qu'il y a état résultant, cependant on peut déjà souligner qu'ici, comme dans tous les autres cas étudiés, la quantité de temps écoulée **entre** la réalisation de p en T_2 et T_0 n'entre pas en ligne de compte : il peut s'agir d'une seconde ou de cent ans... Ce qui importe c'est qu'il y a à la fois **clôture** du processus qui est accompli antérieurement à T_0 et **continuité** entre le moment de la clôture et T_0 ²⁵ : la zone située à droite de la borne marquant la clôture du procès est donc considérée comme **homogène**, au sens où désormais tout point est identifiable à tout autre point, d'où l'indifférence de la datation : on est de toute façon dans « l'après p » ; en ce sens, il s'agit d'un **état** qui se présente donc comme un ouvert.

Cette continuité est en effet confirmée, par différence, grâce à la comparaison avec le Narratif, qui fonctionne comme aoriste du récit en « rupture » par rapport à la situation d'énonciation, et le suffixe *-oon*, qui marque un hiatus²⁶. Ce fait est important car il explique pourquoi le Parfait peut prendre les valeurs apparemment discordantes d'état résultant et de révolu simple : le révolu reste valide dans l'ordre du temporel, même s'il ne débouche pas sur un état nouveau au sens qualitatif du terme ; il n'y a pas « rupture » entre T_2 et T_0 mais « **différenciation** », passage d'un fermé à un ouvert. Cette continuité temporelle explique également la valeur du Parfait dans une narration : il indique alors une **successivité**²⁷ ; les actions s'enchaînent dans le temps, les unes par rapport aux autres.

6) Le révolu anticipé

[de quelqu'un qui s'aperçoit que l'heure a tourné pendant qu'il discutait et qu'il est en retard]

hii ! « sept heures moins quart » daw naa

hii ! « sept heures moins quart » fuir je+ Pft

hii ! sept heures moins le quart, je me sauve !

25. Ce sont les deux problèmes que confondent E. Church et C.M. Njie dans leur formulation : du point de vue de l'aspect, l'action est bien achevée ; du point de vue du temps T_2 est antérieur à T_0 et la distance entre les deux est indifférente dès lors qu'on est dans « l'après T_2 » ; le procès peut référer à un événement ancien qui n'existe que lointainement dans sa mémoire par contre le résultat, c'est-à-dire le fait qu'il soit révolu, reste actuel.

26. Voir chapitre 9, C.

27. A la différence de l'Emphatique du verbe, voir chapitre 3, C.10 et 11.

Le verbe *daw* est, par ailleurs, attesté comme verbe d'action (cf critère du suffixe d'inaccompli pour situer dans l'actuel) et dans des emplois conformes aux valeurs étudiées précédemment qui toutes, à un titre ou à un autre, renvoient à du révolu; on voit donc mal comment il pourrait prendre un sens actuel avec le Parfait comme c'est le cas pour les verbes d'état. « *Daw naa* » signifie habituellement « je me suis sauvé »; la valeur « je me sauve » est rendue par un autre paradigme (*maa ngiy daw*). En réalité, dans l'exemple ci-dessus, le locuteur n'utilise pas le Parfait pour renvoyer à du révolu (il n'est pas encore parti); il s'aperçoit de l'heure tardive alors qu'il **devrait** être parti. Les faits sont comparables pour *gis* « voir », que l'on trouve également dans ce type d'emplois (exemples donnés dans B.3 : *gis nga* = « tu vois » et non « tu as vu »). Pour l'un comme pour l'autre, le Parfait marque habituellement le révolu. On a ici un jeu particulier qui consiste à présenter comme révolu, par anticipation, un événement qui n'a pas même débuté. On peut le comparer à certains emplois du passé composé en français :

[quelqu'un qui attend]

- Alors, tu viens ?

- Oui, oui, ça y est, je suis parti !

On remarque l'effet argumentatif que l'énonciateur cherche à produire; ainsi, dans les exemples cités en B.3, il fait comme si le procès était révolu et donc acquis (*gis nga* = « tu as vu, c'est un fait acquis, tu n'a plus à voir ») ainsi que tout ce qu'il introduit (« notre seigneur impose une limite à toute épreuve ») afin de persuader l'interlocuteur (« donc supporte la tienne »).

Du point de vue aspectuel, tout se passe « comme si » l'on était dans le cas du révolu et donc, pour l'instant, nous ramènerons ce type d'emploi au précédent. Nous verrons plus loin pourquoi ce « comme si » est possible.

7) Valeur de vérité générale ?

[En guise de réponse consolatrice à quelqu'un de désespéré parce qu'il passe ses journées à chercher en vain du travail]

Saa yu nu xëyee wër liggéey, bu nu ko amee ak bu nu ko amul, yépp sunu jaan wàcc na

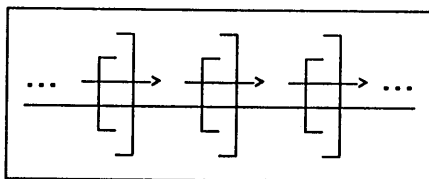
Chaque fois que l'on est sorti le matin pour passer la journée à chercher du travail, qu'on en ait trouvé ou non, tous, nous avons fait notre devoir.

yépp sunu jaan wàcc na

tous notre serpent descendre il + Pft

tous notre serpent est descendu (formule courante) = tous nous avons accompli notre devoir

L'énoncé a une valeur gnomique et les résonances d'un proverbe. Le Parfait n'est donc pas incompatible avec l'expression d'une vérité générale. Cependant, malgré sa portée, l'énoncé que nous avons ici n'est pas construit selon les structures et avec les modes que l'on trouve habituellement dans les proverbes. A y regarder de plus près, on s'aperçoit que le Parfait y fonctionne selon les mêmes modalités que dans les précédents emplois : il marque que le procès a été accompli antérieurement et que l'on a franchi la borne délimitant la clôture du procès; c'est la répétition marquée par la subordonnée (*saa yu nu* = littéralement : « les instants quels qu'ils soient (où) nous... ») qui confère à l'ensemble de l'énoncé une portée générale; cette valeur gnomique est donc **construite** par un parcours totalisant (« chaque fois que... ») marqué par un autre opérateur. La portée générale de l'énoncé provient donc d'une répétition de l'opération marquée par le Parfait, c'est-à-dire le franchissement de fermés :



Le Parfait est bien, ici encore, la marque d'une opération de passage au-delà de la borne délimitant l'accomplissement du procès; les autres effets sont dus à des déterminations construites par le contexte.

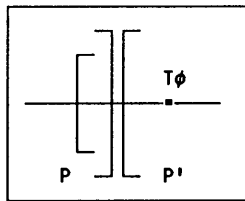
8) Bilan des emplois des verbes d'action

Si l'on élimine ce qui tient à la combinaison avec un autre marqueur, comme dans le cas de l'expression d'une vérité générale, il reste, en commun à toutes les valeurs du Parfait analysées ici, plusieurs caractéristiques liées les unes aux autres et définissant ce que nous appellerons l'**état résultant**; les différences relevées peuvent s'expliquer, rétrospectivement, par une **pondération** variable selon le contexte, sur les différents éléments en jeu :

- d'un point de vue aspectuel, on distingue **deux zones différenciées** dans le déroulement du procès : l'une à gauche d'une **borne** marquant l'achèvement du procès et renvoyant au procès *p* dans le

temps; son étendue n'a pas d'importance; l'autre à droite de cette borne de fermeture et qui correspond au complémentaire de p (« ne plus p »); cette zone droite a pour spécificité d'être homogène, c'est-à-dire de présenter une **stabilité** telle que tout point y est équivalent à tout autre et qu'on ne peut y distinguer de premier ni de dernier point; ceci correspond à la définition d'un **état**, représenté sur notre schéma par une borne ouverte; enfin, les deux zones entretiennent un rapport de **consécution** : l'état nouveau résulte de l'achèvement du procès c'est-à-dire du franchissement de la borne de clôture du procès (représenté par la flèche).

- du point de vue temporel, en T_0 , on se trouve dans la zone droite; ce qui, étant données les caractéristiques aspectuelles décrites plus haut, a deux conséquences importantes : d'une part le moment du procès, T_2 , est antérieur à T_0 et l'énoncé a valeur de **passé**; d'autre part, dans la mesure où cette zone droite correspond à un état, indifférentiable temporellement, la distance entre T_2 et T_0 peut très bien varier; ce qui est défini ici ce n'est pas une distance mais une **différenciation** dans le temps entre l'« avant » et l'« après » achèvement du procès à partir duquel il y a désormais continuité. Ces déterminations aspecto-temporelles expliquent la forme d'**actualité** que garde le procès passé : c'est **par rapport à T_0** qu'il est posé comme accompli; le Parfait n'est ni un pur aspect, ni un « temps relatif ».



- enfin, et c'est probablement l'aspect le plus novateur de ces investigations, l'achèvement de p en T_0 suppose une représentation préalable du terme à atteindre, de telle sorte que l'on peut effectivement dire qu'il est désormais atteint : pour qu'il y ait « résultat », il faut qu'il y ait un « but » par rapport auquel le résultat est défini comme tel; le Parfait indique donc à la fois une **visée** préalable (**préconstruite**) et son atteinte dans le temps (validée); autrement dit, l'opération aspectuelle définie par l'état résultant comporte nécessairement une dimension modale qui assure ce mode de présence particulier des deux zones aspectuelles du procès.

D) LE PROBLÈME DES VERBES D'ÉTAT

1) Le Parfait n'indique pas l'accomplissement d'un processus

a) Le problème du temps

La distinction entre verbes d'état et verbes d'action conditionne l'incidence du procès sur T_0 : à tous les paradigmes, les verbes d'action requièrent l'adjonction d'un suffixe *-y* pour être situés dans le présent, faute de quoi ils renverront à du passé, alors qu'avec les mêmes conjugaisons et sans suffixe, les verbes d'état renvoient à du présent.

Au Parfait, on observe également une divergence fondamentale des deux types de procès à l'égard de T_0 , mais selon des modalités différentes : à ce mode, les verbes d'état renvoient bien à du présent et les verbes d'action à du passé (avec les précisions que nous venons de mentionner), mais aucun suffixe ne permet de ramener en T_0 le procès exprimé par ces derniers. Compte-tenu de la description que nous avons proposée pour les verbes d'action au Parfait, on pourrait alors être tenté de rendre compte de la valeur aspecto-temporelle prise par les verbes d'état en disant que le Parfait sert ici à faire de l'état indiqué par le verbe, le résultat présent d'une action accomplie antérieurement.

Cette solution, commode, et plus ou moins sous-jacente à certaines analyses²⁸, ne nous semble cependant pas satisfaisante. En effet, d'une part, elle suppose de faire des verbes d'état... de simples verbes d'action toujours stabilisés; or, malgré l'ambiguïté ou parfois l'ambivalence de certains verbes, ce schéma n'est pas tenable en wolof pour tous les verbes d'état, même au Parfait, comme nous allons essayer de le montrer. D'autre part, on ne rendrait alors pas compte des nuances particulières relevées pour les verbes d'état au Parfait.

b) Arguments interprétatifs

De fait, certains verbes d'état peuvent bien, dans certaines situations, prendre une allure résultative :

Ndox mi tàng na

Eau la être-chaud elle + Pft

L'eau est chaude

28. Voir B 1.

La tournure pourra s'employer lorsqu'on surveille une casserole en train de chauffer et pour signifier que l'eau a atteint l'état attendu; on pourrait en ce cas penser que le Parfait désigne un processus parvenu à son terme. Mais on peut tout aussi bien l'utiliser pour mentionner, par exemple, le fait que l'eau de la mer est chaude, sans renvoyer à un processus d'échauffement préalable.

Le doublet *tuuti* / *mag*, « être petit » / « être grand »²⁹, illustre encore mieux le rôle de la situation dans l'ambiguïté de certains cas : si le verbe *mag* est utilisé au Parfait pour qualifier un enfant, on pourra, à la rigueur, forcer la traduction et dire que l'énoncé sous-entend que l'enfant est grand « parce qu'il a grandi »; cependant, avec *tuuti*, l'obstination n'arrivera pas à nous faire dire que l'enfant est petit...« parce qu'il a rapetissé » ! Comme pour la plupart des verbes d'état, une enquête auprès des informateurs montre que le Parfait avec *tuuti*, n'est pas défini comme l'aboutissement d'un processus même s'il désigne un état.

On pourra enfin prendre comme dernier argument du point de vue interprétatif, le mystérieux dialogue entre Emphatique du Verbe et Parfait, fréquent pour les verbes d'état et sur lequel nous allons revenir³⁰ : devant un boubou, par exemple, quelqu'un commente à l'Emphatique du verbe « il est joli ce boubou », son interlocuteur reprend alors exactement le même énoncé au Parfait et avec, apparemment, le même sens; or entre les deux énoncés le boubou n'a pas changé, il n'est pas « devenu » beau; il était *déjà* beau avec l'Emphatique du Verbe et le Parfait arrive... en reprise, ce qui serait plus qu'étrange si l'on persistait à vouloir attribuer ici au Parfait, l'expression d'un achèvement du processus dans le temps.

c) Arguments grammaticaux

Outre les arguments interprétatifs, on peut également opposer un argument grammatical à l'hypothèse d'un Parfait à valeur d'accomplissement pour les verbes d'état. Ces derniers n'indiquent pas le résultat d'un processus progressif dont le Parfait désignerait le point d'aboutissement, car l'expression de l'inchoation en wolof suppose la présence d'un suffixe *-si*, spécialisé à cet effet, et qui transforme alors le verbe d'état en verbe d'action :

<i>bon</i>	= « être méchant »	<i>bon-si</i>	= « devenir méchant »
<i>xam</i>	= « savoir »	<i>xam-si</i>	= « apprendre »

29. Il n'existe pas d'adjectifs en wolof : la prédication de qualité est assumée par ces verbes de qualité.

30. Voir D.2.c.

Par ailleurs, on trouve, pour certains verbes d'état, des doublets à valeur inchoative dont l'existence vient également infirmer l'interprétation résultative du Parfait; c'est le cas notamment de *mag* « être grand » qui possède son double en verbe d'action : *màgg* « grandir ».

Ces deux faits montrent que la langue tend, au contraire, à maintenir l'opposition entre ces deux catégories de verbes.

d) Bilan

Un examen de l'ensemble du système des verbes d'état amène donc à penser que l'on ne peut pas rendre compte de leur fonctionnement avec le Parfait, comme pour les verbes d'action, en termes d'achèvement. Des **facteurs situationnels ou notionnels** peuvent, cependant, donner à l'énoncé une allure résultative qui trouble la spécificité de ces verbes.

Ainsi, la situation peut construire une progression dans le temps dont le verbe d'état au Parfait apparaîtra comme l'aboutissement; c'est l'exemple de la casserole sur le feu : l'énoncé au Parfait, « l'eau est chaude », présuppose bien qu'elle est chaude parce qu'elle a atteint la bonne température, mais cette progression dans le temps est construite par la situation et nullement généralisable. Dans d'autres cas, ce sont des facteurs physico-culturels qui présupposent une transformation préalablement à l'état désigné par le verbe; c'est le cas de *feebar* « être malade », par exemple, fréquemment traduit au Parfait par « il est tombé malade », nous y reviendrons. Parfois les facteurs situationnels et physico-culturels se combinent pour présupposer une progression derrière l'énoncé au Parfait : un enfant ou un arbre, ça a besoin, de par les lois de la nature, de grandir avant d'être grand; le verbe *mag* appliqué à un être vivant présupposera bien un processus antérieur, mais celui-ci n'est pas marqué par la conjugaison, car le même énoncé appliqué à un caillou ne nous emmènera pas dans un univers hallucinatoire où les éléments se mettraient à changer de proportions. Enfin pour ajouter à notre confusion, certains verbes présentent une malléabilité particulière et peuvent, selon des contextes que nous essaierons de définir, fonctionner tantôt comme des verbes d'état, tantôt comme des verbes d'action³¹ : il faut donc en wolof poser un troisième type de procès, comme l'évoquent certains travaux³².

31. Voir plus loin E.l.c.

32. A. Dialo, 1981, p. 7, qui parle de verbes « ambivalents »; E. Church, p. 47-9, par contre, ramène les cas ambigus qu'il mentionne précisément, à une classe particulière de verbes d'action « dont l'action se concrétise dans un état ».

Or, la tentation d'abandonner les difficultés à ces interférences du contexte est d'autant plus grande, que la caractérisation des emplois du Parfait avec les verbes d'état ne se fait pas dans les grandes catégories où le linguiste est habitué à chercher, comme le temps ou l'aspect, mais relève bien plus de ce que l'on classe habituellement dans la pragmatique.

2) Emplois

Ce sont les gloses, le contexte d'emploi et la comparaison avec l'Emphatique du Verbe qui permettent de caractériser les emplois du Parfait avec les verbes d'état.

a) Une affirmation péremptoire

Dañu rafet

ils + EmphVb être-joli

Ils sont jolis

Rafet nañu

être-joli ils + Pft

Ils sont jolis

Les deux tournures paraissent interchangeable au premier abord; elles sont régulièrement traduites de la même manière et glosées par « c'est la même chose ». On note cependant que la première, avec l'Emphatique du Verbe, est plus fréquente pour les verbes d'état que la seconde; une discussion plus poussée avec l'informateur amène, pour l'énoncé au Parfait, la glose suivante : « on le dira si l'interlocuteur n'en est pas sûr ».

Dafa tàng / tàng na

il + EmphVb être-chaud / être chaud il + Pft

Il fait chaud (ou : il est chaud)

De la même manière, le Parfait est ici glosé : « plus fort que le précédent, c'est un fait acquis, **ça ne se discute plus** ». Ces gloses manifestent deux caractéristiques importantes : d'une part, elles supposent que le **procès était en question au préalable**, d'autre part, que le Parfait clôt la discussion, **élimine le doute** à ce sujet : en T_0 , c'est bel et bien *p*.

A ces exemples, on peut rattacher d'autres cas où le procès n'était pas à proprement parler en question auparavant, mais où l'utilisation du Parfait semble également donner à l'assertion un caractère

contrastif ou **polémique**. On opposera ainsi encore l'Emphatique du Verbe et le Parfait :

Tey dafa tàng

Aujourd'hui il + EmphVb être-chaud

Aujourd'hui il fait chaud (ne dit rien d'hier)

Tey tàng na

Aujourd'hui être-chaud il + Pft

Aujourd'hui il fait chaud (s'oppose à hier, par exemple)

Ou encore les exclamations où le Parfait est renforcé par des idéophones (*sekk*) ou des intensifs (*yaxeet*) :

Doy na sekk !

Suffire il + Pft idéophone de *doy* !

Ça suffit largement (vraiment) !

Yaxu nga yaxeet !

être-gâché tu + Pft bien-gâché

Tu es complètement fichu !

On remarque dans ce dernier exemple que l'intensif est formé sur le radical verbal. Tout comme l'idéophone, attaché uniquement au verbe en question dont il représente un image acoustique, il semble donc rappeler le **dédoublement** relevé plus haut entre le procès, posé au préalable, et asserté de manière définitive en T₀; ou encore la désignation d'hier par rapport à celle d'aujourd'hui, dans le commentaire sur le temps qu'il fait. Ce dédoublement évoque la présence des deux zones aspectuelles décrites précédemment pour les verbes d'action. On retrouve également avec les verbes d'état l'idée de conséquence relevée pour les verbes d'action, mais cette fois sous la forme polémique de menace ou de tentative de dissuasion :

[le locuteur cherche à dissuader son interlocuteur].

Antan na la topp

Être-capable-de il + Pft te suivre

(Attention) il est capable de te suivre

Sonn naa ci wax jii

Être-fatigué je + Pft dans parole ces

Je suis fatiguée de ces paroles

[elle menace de s'en aller]

b) Conformité par rapport à une attente

[quelqu'un à qui on a demandé de nettoyer sa chambre]

Néeg bi set na !

Chambre la être-propre il + Pft !

(Ça y est) la chambre est propre !

Buum bi gudd na

Corde la être-long il + Pft

(Ça va) la corde est (assez) longue

On comprend bien sur ces deux exemples le rôle du contexte : dans le premier cas la chambre a bien changé d'état, elle est devenue propre et le processus a vraisemblablement pris du temps ! Mais dans le second la corde ne s'est pas allongée : le locuteur avait des doutes et vient de vérifier que la corde correspond bien à ses besoins. Les deux exemples relèvent cependant de la même valeur : ils indiquent une conformité en T_0 par rapport à un but fixé au préalable; si la situation et le sémantisme du verbe s'y prêtent, le Parfait aura, du fait de cette conformité, tendance à être interprété comme le résultat d'un processus.

c) En reprise de l'Emphatique du verbe

Ces différents cas éclairent ceux où le Parfait semble au premier abord ne véhiculer aucune valeur particulière, notamment dans le dialogue courant entre Emphatique du Verbe et Parfait, dont le jeu reste, sinon, une incompréhensible discussion entre Dupont et Dupond :

[pas d'énoncé précédent; deux personnes regardent un boubou]

- *bubu bii, dafa rafet*

boubou ce, il + EmphVb être-joli

- *rafet na (de) !*

être-joli il + Pft (partic.)

- il est joli ce boubou

- (ah ça !) (pour être joli) il est joli !

Le premier locuteur emploie l'Emphatique du Verbe pour énoncer une qualité; le second reprend par le Parfait **pour confirmer cette qualité déjà connue** : la meilleure traduction est donc bien « pour être joli, il est joli »; de là le renforcement courant, mais non nécessaire, par une particule assertive (ici *de*). Ce qui est caractéristique du Parfait, c'est précisément qu'il apparaît ici en reprise de l'Emphatique du Verbe; il rejoint en cela les emplois polémiques décrits plus haut : il s'agit dans les deux cas de **donner un caractère définitif à l'assertion** d'une propriété posée en préalable et, par là, de clôturer une discussion entre deux interlocuteurs; simplement, dans le premier cas, il y avait doute (réel ou supposé) de l'interlocuteur, alors qu'ici il y a accord.

Dans la mesure où il n'y a pas de véritable polémique à propos de *p*, la reprise revient donc pour l'énonciateur, bien plus à marquer sa présence qu'à donner une information sur *p* : la ré-assertion fonctionne comme une reprise en charge de la proposition, de manière

à faire entendre sa voix. On en trouve confirmation dans certains courts dialogues³³ préalables au récit d'un conte : le récitant ouvre la séance avec l'Emphatique du Verbe (*dafa amoon...* « il était une fois ») et l'auditoire reprend avec le Parfait (*amoon na...* « il était une fois »); ce dernier sert manifestement ici à établir la communication, à assurer le récitant de la présence de l'auditoire, une fois que le contenu du récit a été posé : sa fonction est purement **phatique**. Avec les verbes d'état, l'équilibre entre le modal et le temporel se renverse manifestement, par rapport à ce que l'on avait relevé pour les verbes d'action : entre T_0 et S_0 , on bascule ici nettement du côté de l'énonciateur.

d) Caractérisation

Le Parfait avec les verbes d'état paraît donc réinvestir sur le plan modal ce qui était temporel dans le cas des verbes d'action. Ici, en effet, l'opération semble porter sur la modalité de l'assertion : elle confère à cette dernière un caractère définitif en éliminant le doute sur la prédication de la propriété; selon le contexte, c'est-à-dire la source du doute préalable (réel ou supposé), cette confirmation tendra à marquer une opposition polémique (l'interlocuteur est hostile), une satisfaction (le locuteur attendait lui-même ce résultat) ou une approbation amicale (l'interlocuteur est d'accord). Ce qui était conformité dans le temps pour les verbes d'action, devient confirmation de l'assertion pour les verbes d'état. Or cela suppose dans les deux cas, d'une part une sorte de « dédoublement » du procès, à la fois posé préalablement (ou reconstruit comme tel) et stabilisé en T_0 ; d'autre part, la représentation d'un terme définissant cette conformité, ce que nous avons appelé précédemment une « visée ». Autrement dit, il semble qu'on retrouve entre les deux types de procès un schéma aspectuel et modal commun : la délimitation de deux zones du procès et l'atteinte d'une visée préalable; ce qui changerait alors, de l'un à l'autre, c'est le **mode d'inscription du procès dans le temps**.

Or la caractérisation en « verbes d'état » et « verbes d'action » ne nous semble pas suffisamment explicative de ce point de vue. Ce qui paraît jouer ici c'est la « **compacité** »³⁴ des verbes d'état, le fait qu'ils ne puissent pas être découpés **dans** le temps; ils n'ont ni début, ni fin. Dès lors, toute délimitation dans le temps ne pourra être que

33. Ces brefs échanges peuvent prendre différentes formes.

34. La caractérisation en « discrets », « denses », « compacts » est due à A. Culioli (voir, entre autres, A. Culioli, 1978, p. 191); elle a été par la suite retravaillée par divers linguistes, notamment D. Paillard à propos de son application au procès (D. Paillard, 1988, p. 96 sqq.).

de l'ordre de la **localisation** : on ne peut « achever » un état, on ne peut qu'en changer³⁵ ou...en parachever l'affirmation. Ainsi, du fait de leur compacité, la délimitation de deux zones aspectuelles reviendrait selon nous, pour les verbes d'état, à la distinction de **deux moments d'assertion**; le premier, comportant l'instabilité de l'incertitude est, comme dans le cas des verbes d'action, pré-construit par le Parfait et peut donc correspondre explicitement à un énoncé précédent ou implicitement à la construction mentale de l'énonciateur d'un doute à lever³⁶; le second correspondant à l'atteinte d'un terme qualitatif au delà duquel il n'y a plus rien à... « ajouter ».

E) ANALYSE PROPOSÉE

1) Les types de procès

L'étude du Parfait amène donc à définir certains traits spécifiques des verbes afin de pouvoir rendre compte des valeurs différentes qu'il prennent avec cette conjugaison; cette caractérisation permet, de plus, d'affiner l'étude des cas en dégagant un troisième mode de fonctionnement occulté dans l'opposition en verbes d'action et verbes d'état. Le critère distinctif de classification est ici le suivant : seront classés comme compacts les verbes qui au Parfait renvoient à un présent sans reconstruire de processus antérieur, comme discrets, ceux qui indiquent nécessairement un procès passé en T_0 .

a) Verbes compacts

Nous retiendrons ici pour caractéristique des verbes d'état le fait qu'ils sont **compacts** c'est-à-dire « non découpables dans le temps »³⁷.

35. En termes plus topologiques, on pourra reprendre l'heureuse formule de R. Iljic disant que « ce qui distingue un processus d'un état c'est justement la possibilité de fermer le domaine notionnel qu'il représente de l'intérieur, alors qu'un état n'a pas de fin en soi. On ne peut le fermer, on ne peut qu'en changer »; R. Iljic, p. 565.

36. Dans ce cas, ou bien la situation est connue et construit la visée dont le Parfait marquera l'atteinte : soit parce qu'elle possède une certaine actualité (on voit la casserole sur le feu), soit parce qu'elle constitue l'orientation chronologique d'un récit (valeur d'aoriste de récit possible pour les verbes d'état comme pour les verbes d'action); ou bien l'assertion prend l'allure brutale d'une mise en garde, d'une affirmation péremptoire, alors que l'interlocuteur n'a rien dit.

37. Sur les arguments qui nous ont amenés à adopter ce type de description, voir plus haut D 2.

Leur mode d'inscription dans le temps est dès lors celui de la localisation : le sujet (syntaxique) localise ou ne localise pas la propriété à un moment donné (« le boubou est/n'est pas joli »); ces procès forment un bloc sur lequel le temps n'a pas de prise. On ne peut donc déterminer de « quantité » de procès apparaissant dans le temps, mais seulement des **modalités de localisation** : *degré qualitatif de la localisation* (« il est vraiment/très/pas très/etc... joli ») ou *mode d'inscription de la prise en charge* dans le temps (« je dis/dis encore/dis une dernière fois...qu'il est joli » ou « depuis des heures que je le regarde/à chaque fois que je le regarde/etc...j'estime qu'on peut dire qu'il est joli »).

b) Verbes discrets

À l'opposé, la plupart des procès classés comme verbes d'action ont pour spécificité d'être **discrets** c'est-à-dire « découposables dans le temps »; cette caractéristique provient du fait que ces verbes possèdent une « limite de tension » interne³⁸. Leur inscription dans le temps suppose donc au contraire toujours une quantification par rapport à cette limite interne : **quantité de temps et quantité de procès sont liées**; on n'est « [complètement] tombé » que si l'on « est tombé à moment donné »... ou à l'inverse, quand on « mange son repas à moment donné », il faut bien qu'on « commence/soit en train de/ait fini » de le manger...

Comme nous le verrons plus loin³⁹, il peut y avoir différents jeux sur le mode de détermination du procès par rapport à sa limite interne, elle n'en n'est pas moins toujours présente. C'est pourquoi, nous rangerons bien dans les procès discrets, une sous-catégorie de verbes que nous proposons d'appeler « **résultatifs** : il s'agit de procès comme *tëdd* « se coucher », *toog* « s'asseoir », *taxaw* « se lever », *miin* « s'habituer à »... dont l'action débouche toujours sur un état du sujet; tant qu'il n'y a pas interruption de l'état en question, on peut considérer que le fonctionnement du procès par rapport au temps est le même et que les fluctuations dans l'interprétation temporelles sont dues à une pondération, variable selon le contexte, sur l'action ou sur l'état (« il s'est couché » / « il est couché » etc...) : il y a bien toujours eu franchissement dans le temps de cette limite interne (« il s'est couché, c'est pourquoi il est actuellement couché »).

38. Le terme est emprunté à D. Paillard, op. cit. p.97, qui cite lui-même Guillaume.

39. Voir chapitres sur le Présentatif, le Narratif...

Ces verbes semblent, en effet, devoir être distingués des suivants qui présentent réellement deux types de fonctionnement possibles, en fonction de leur détermination. C'est l'un des intérêts de cette caractérisation que de faire apparaître cette troisième catégorie de verbes et de permettre d'analyser les liens entre types de procès et détermination nominale.

c) Les verbes denses et le rôle de la détermination

Une dernière catégorie de procès sera caractérisée comme **dense**; il s'agit de désigner par ce trait la « malléabilité de ces verbes du point de vue de la quantification » qui leur permet, en fonction des déterminations construites par le contexte, de fonctionner soit comme procès compacts, soit comme procès discrets. Les déterminations discrétisantes qui entrent en jeu semblent pouvoir être⁴⁰ :

- la transitivité par opposition à un fonctionnement intransitif
- la présence d'objet discret par opposition à un objet dense
- le caractère animé vs inanimé de l'objet
- une détermination temporelle discrétisante

On opposera ainsi les différents emplois au Parfait des verbes suivants :

tas = « éparpiller, disperser » ou « être éparpillé, dispersé ».

Tas naa

Eparpiller je + Pft

Je suis épuisé

Le verbe fonctionne comme un procès compact et renvoie à un présent.

Tas naa samay lett

Eparpiller je + Pft mes tresse

J'ai défait mes tresses

L'objet construit une limite interne au procès, ce dernier fonctionne alors comme un procès discret : l'énoncé renvoie à du passé. On notera le même effet sur le caractère aspectuel du procès d'un objet dense (une langue) par opposition à un objet discret (une personne) :

Dégg naa wolof

Entendre je + Pft wolof

Je comprends le wolof (en général)

40. Notre liste ne prétend évidemment pas être exhaustive mais seulement indicative.

Dégg naa Móodu

Entendre je + Pft Moodu

J'ai entendu Móodu (tout à l'heure)

De même selon que l'objet est animé ou inanimé avec *bañ* :*Bañ na ma*

Refuser il + Pft me

Il me déteste

Bañ na ko / dem foofu

Refuse il + Pft le / aller là-bas

Il l'a refusé (sa proposition) / a refusé d'y aller

Nekk « se trouver » renverra à du présent ou à du révolu, selon que le complément de temps fixe ou non une limite qui fonctionne comme une borne fermée et discrétise le procès en relayant la délimitation notionnelle sur le plan temporel :

[l'interlocuteur dit qu'il voudrait devenir député]

Nekk nga ko bu yâgg

Se-trouver tu + Pft lo qui + il/Narr. durer

(Député) tu l'es depuis longtemps (et tu l'es actuellement)

Nekk naa buur fukki at

Se-trouver je + Pft roi dix-de année

J'ai été roi pendant dix ans (et je ne le suis plus)

d) Cas limite : rôle des relations primitives

Certains verbes présentent une ambiguïté, voire une contradiction dans l'interprétation : *gumba*, si l'on s'en tient au critère de l'absence de suffixe (-y) pour être situé dans l'actuel aux autres modes, est un verbe d'état. Pourtant au Parfait *gumba na* est régulièrement traduit par « il est devenu aveugle ». Comme nous l'avons vu⁴¹, ceci s'explique probablement par des facteurs physico-culturels qui font que la cécité est nécessairement considérée comme le produit d'une transformation : on ne serait pas aveugle par nature mais toujours par accident, même si c'est de naissance⁴².

Le processus existe donc bel et bien, mais au niveau de ce que A. Culioli appelle « les relations primitives »⁴³, ces contraintes inter-

41. Pour une argumentation sur le rôle des facteurs situationnels ou notionnels dans l'interprétation des verbes d'état comme processus, on pourra se reporter à D 1.

42. L'Emphatique du Verbe ne signifie pas nécessairement que la personne est aveugle de naissance alors qu'avec le Parfait elle le serait par accident; sur le type de prédication marquée par l'Emphatique du verbe, on se reportera au chapitre suivant.

43. A. Culioli, 1985, p. 19.

venant dès le niveau lexical, liées au système de représentation que constitue la langue et qui vont faire que le terme va véhiculer avec lui tout un ensemble de présupposés culturels ou d'implications provenant des lois physiques. On retrouvera la même ambiguïté, par exemple, pour *feebar* « être / tomber malade », *mer* « être / se mettre en colère », *waar* « être étonné / s'étonner » etc..., états présupposant tous une transformation. Ce type de verbes constituent un cas limite où va s'épuiser la traduction. En wolof, ils fonctionnent cependant bien comme des verbes compacts et c'est seulement la valeur particulière du Parfait qui vient éventuellement **réactiver** le processus de transformation préalable présupposé par les propriétés physico-culturelles du terme, pour peu que le contexte d'emploi s'y prête.

2) Description du Parfait

Nous proposons une définition unitaire du Parfait; la diversité des valeurs d'emploi est alors expliquée par la combinaison de cette opération, unique, avec les différents types de procès et également par les différents filtrages opérés par le contexte qui aboutissent à une pondération variable sur les divers éléments en jeu.

a) Définition

Le Parfait

indique qu'en T_0 le procès p a atteint dans le temps un terme quantitatif, visé au préalable, et tel qu'il ne présente désormais plus de variation.

« L'état résultant » ainsi défini a donc plusieurs caractéristiques :

- il préconstruit un débat préalable portant sur p ; ce débat peut correspondre ou non à un contexte précédent; dans la négative, ce préconstruit véhiculé par le Parfait fonctionne comme un présupposé de l'énonciateur et explique alors certaines de ses valeurs argumentatives⁴⁴.
- il définit deux zones aspectuelles du procès dans le temps, délimitées par le terme visé et entretenant de ce fait un rapport

44. Voir ci-dessous (b).

de consécution : la première, reconstruite, présente une instabilité due au fait que le terme quantitatif n'a pas encore été atteint; le seconde, validée en T_0 , présente une stabilité qualitative due au fait que, le terme ayant été atteint, il n'y a plus rien à ajouter et tout point est équivalent à tout autre; ceci correspond à la définition d'un état.

- il indique une conformité dans le temps par rapport à une attente; ceci suppose, de la part de l'énonciateur, une représentation préalable (la « visée ») qui définit la quantification atteinte en T_0 comme un « terme » qualitatif et assure le mode de présence particulier des deux zones aspectuelles, ainsi que leur rapport de consécution; cette représentation constitue la dimension modale de l'état résultant.
- il indique que l'on a atteint quantitativement un terme qualitatif; il s'agit donc fondamentalement d'une opération aspectuelle qui a des incidences modales.
- comme le confirme par différence, la comparaison avec le Narratif⁴⁵ et avec le suffixe de translation *-oon*⁴⁶, il est défini depuis T_0 , ce qui entraîne des déterminations et des contraintes temporelles.

Ces caractéristiques expliquent les « excentricités » du Parfait par rapport au reste du système verbal relevées précédemment⁴⁷ : en tant que marqueur aspectuel, il fonctionne toujours en association avec un lexème verbal et ne peut donc pas servir de *copule*, contrairement aux autres paradigmes; en tant que marqueur aspectuel, il suppose que le verbe ait été posé au préalable, car on ne peut quantifier dans le vide, c'est pourquoi, tout comme le suffixe *-y* d'inaccompli, il est *postposé* au lexème verbal, contrairement aux autres paradigmes; en tant que marqueur aspectuel, enfin, il ne peut être combiné à un autre marqueur aspectuel comme le suffixe d'*inaccompli*. Sa détermination par rapport à T_0 entraîne des contraintes temporelles qui permettront d'expliquer sa combinaison avec la forme périphrastique particulière dite d'inaccompli, *di*.

b) Spécifications

Selon les types de procès et leur aptitude à la quantification dans le temps, le Parfait va prendre différentes valeurs.

45. Ce dernier fonctionne, en effet, comme aoriste de récit, en rupture par rapport à la situation d'énonciation; voir chapitre 7 sur le Narratif.

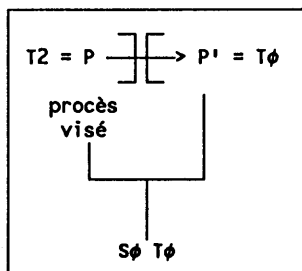
46. Ce suffixe marque un hiatus entre T_2 et T_0 ; voir chapitre 9.C.

47. Voir B 2.

Le caractère **discret** des verbes d'action permet à la quantification du procès, marquée par le Parfait, de s'inscrire dans le temps sous la forme de deux zones aspectuelles distinctes, de part et d'autre d'une borne marquant la clôture du du procès. Le terme atteint en T_0 résulte de l'**élimination de toute variation dans le temps** : la zone droite renvoie à un état obtenu par stabilisation. Le procès est donc révolu en T_0 mais il garde une forme d'actualité, car c'est l'état résultant de cet achèvement qui est validé en T_0 . Le contexte peut construire une pondération plus ou moins grande sur les différents éléments en jeu, qui explique les diverses valeurs répertoriées :

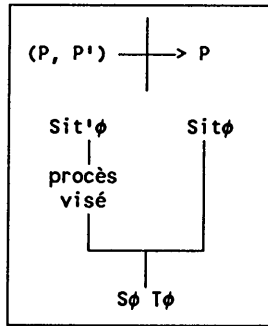
- la fin du déroulement du procès : valeur « avoir fini »
- le résultat : valeur « état résultant »
- la fin de l'incertitude concernant l'atteinte de la visée : valeur « visée atteinte » (*ça y est, enfin, j'ai réussi à...*)
- l'atteinte de la visée dans le temps : valeur « déjà » (« c'est déjà fait, ce n'est donc désormais plus à faire »)
- le caractère révolu du procès par rapport à T_0 : valeur d'aoriste du discours.

Pour le détail on pourra se reporter à l'examen des emplois de verbes d'action, décrit en C. On peut résumer l'ensemble par le schéma suivant :



Le caractère **compact** des verbes d'état empêche tout découpage quantitatif du procès dans le temps. Du point de vue de la quantification, le procès fonctionne en tout ou rien ; de ce fait, délimiter deux zones aspectuelles dans le temps revient à distinguer deux moments d'assertion. Le terme atteint en T_0 résulte de l'**élimination du doute** portant sur l'assertion de p . La variation temporelle se reporte donc sur le plan modal : T_0 est le moment de la confirmation de p , par rapport à un moment de doute sur p ; p a donc valeur de présent. Cette construction de p par **élimination du doute sur p** permet de distinguer le Parfait de l'Emphatique du Verbe : ce dernier, en effet, présente p

comme la simple mention d'une propriété. Le schéma du Parfait avec les verbes d'état prendra l'allure suivante :



Ce moment de doute sur p représente une autre situation d'énonciation, Sit'_0 , qui peut correspondre ou non à une assertion préalable; elle est cependant toujours reconstruite par le Parfait et ce sont ses spécifications qui vont donner aux verbes d'état les différentes valeurs qu'il prennent avec le Parfait et ses diverses nuances argumentatives.

Si elle ne s'oppose à Sit_0 que sur le plan temporel, l'énoncé prendra une valeur proche de celle relevée pour les verbes d'action : celle de conformité par rapport à une attente; dans le cas d'un récit, la conformité marquée par le Parfait donnera à l'enchaînement des événements cette nécessité particulière que véhiculent les chronologies reconstruites après coup; dans un dialogue, il indiquera un soulagement (« ça va ») ou une satisfaction (« ça y est »).

Mais Sit'_0 peut également comporter un autre énonciateur. Deux cas peuvent se présenter. Ou bien il est d'accord sur l'assertion de p et représente un point de vue que S_0 se contente de reprendre, comme par exemple dans le dialogue entre Emphatique du Verbe et Parfait; la fonction du Parfait est alors purement phatique et les deux locuteurs, tels Dupond et Dupont, se font écho : « c'est p ; je dirais même plus c'est $p...$ ». Ou bien, S'_0 représente un point de vue (réel ou supposé) opposé à celui de S_0 et constitue la source du doute sur p ; l'énoncé, prétendant mettre fin à ces doutes, prendra alors une allure polémique et péremptoire : « il n'y a plus rien à ajouter, la discussion est close ».

c) Conclusion

Si l'on définit l'**aspect** comme une quantification temporelle du procès, on peut bien dire que le Parfait constitue un aspect. Il est

cependant repéré par rapport à T_0 et, même mieux, construit depuis T_0 ; il ne constitue donc ni un « pur » aspect, ni non plus un temps relatif. Son étude révèle, de plus, les liens organiques entre aspect et modalité impliqués par la notion d'« état résultant »; cette opération particulière de quantification suppose une représentation qualitative du procès⁴⁸ préconstruit comme visée. Cette construction modale permet d'expliquer les valeurs argumentatives relevées pour cette conjugaison et le paradoxe apparent d'une opération qui fait du verbe à la fois le thème (p est en question) et le rhème (quantification de p). L'analyse montre également le rôle capital que jouent les types de procès dans la construction du sens; l'articulation de leurs traits spécifiques à l'opération marquée par la conjugaison permet en effet d'expliquer à la fois les différentes valeurs temporelles prises par les énoncés et leurs diverses « nuances ». La pragmatique peut alors s'articuler à la « grammaire » comme l'effet d'une combinaison de ces déterminations avec celles portées par le contexte.

48. Ce qui correspondrait, du point de vue de la représentation proposée par A. Culioli, à une détermination pondérée en : Quantification, (Qualification). Ces deux termes ont chez A. Culioli une valeur technique; il peuvent cependant être compris dans leur sens habituel, leur technicité résidant non pas dans leur contenu mais dans le système général de description de la détermination qu'il servent à construire : toute opération de détermination se ramène à une double opération de quantification et qualification, pouvant être pondérée de manière variable sur l'un, l'autre, aucun ou les deux termes.

Pour plus de détails, voir A. Culioli, 1986-87, notamment p. 8.

Tableau synthétique : le Parfait

Forme et place	Postposé au lexème verbal 3^e sg : <i>dem na</i>	
Opération	<p>Le Parfait indique l'état résultant : en T₀ le procès <i>p</i> a atteint dans le temps un terme quantitatif, visé au préalable, et tel qu'il ne présente désormais plus de variation.</p> <p>aspectuelle : Quantification, (Qualification)</p> <p><i>p</i> est à la fois thème et rhème : il est supposé connu et l'information porte sur l'atteinte de son terme.</p>	
Types de procès	Verbes d'action	verbes d'état
Traits pertinents	discrets	compacts
	élimination de toute variation dans le temps	élimination du doute sur l'assertion
Valeur aspecto-temporelle	passé en T ₀	présent en T ₀
Valeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>avoir fini de</i> ■ état résultant ■ visée atteinte : <i>ça y est enfin,</i> <i>il a réussi à...</i> ■ <i>c'est déjà fait</i> ■ aoriste du discours 	<ul style="list-style-type: none"> ■ conformité par rapport à une attente ■ affirmation péremptoire (la discussion est close) ■ accord/présence de S₀ (reprise de l'Emph. Vb.)
Valeur argumentative	<i>ça y est ! enfin !</i> <i>désolé, c'est déjà fait</i>	soulagement polémique, contrastif, péremptoire approbation
Valeur épistémique	certain, car constaté	
Valeur logique (inter-propositionnelle)	absence de lien entre les procès : simple successivité temporelle.	

CHAPITRE 3

L'EMPHATIQUE DU VERBE

Emphase, prédication, marque zéro et accompli

A) MORPHOLOGIE

1) Paradigme et place

Le paradigme se présente sous la forme de marques **antéposées** au lexème verbal : *dem* « aller »

1 sg	dama	<i>dem</i>	1 pl	danu	<i>dem</i>
2	danga	<i>dem</i>	2	dangeen	<i>dem</i>
3	dafa	<i>dem</i>	3	dañu	<i>dem</i>

Il est à noter que même en présence d'un syntagme nominal sujet, la marque de 3^e personne est maintenue dans son intégralité et ceci sans alternative possible :

Miir yi dañu am ay nopp

Murs les ils + EmphVb avoir des oreilles

Les murs ont des oreilles

2) Variantes

A côté de l'identification générale de la 1^e pl à la 3^e pl (ici, *dañu* dans les deux cas) en vigueur à Dakar, on relève les variantes suivantes :

- *da* à la 3^e sg
- des formes tronquées « en particulier lorsque le terme qui suit immédiatement a pour consonne initiale une occlusive¹ » (excepté à la 2^e personne) : *dam, dañ, daf, dan, dañ*

1. Voir S.Sauvageot p. 107.

- inversement, dans certaines régions, notamment dans le Cayor², on note la présence d'un élément *-a* à la finale, qui provoque les allongements ou contractions attendues : *damaa, dangaa, daa, danoo, dangeena, dañoo*; cet élément doit se trouver devant le lexème verbal; en présence d'un pronom objet antéposé, le *-a* se déplacera donc de la marque flexionnelle au pronom objet. Ce comportement³ nous amène à penser qu'il s'agit là du joncteur verbal *-a*, suffixé dans les mêmes conditions à tout verbe régissant un autre verbe dès lors que ce dernier n'a pas une valeur de but.
- dans certains parlars du Saloum⁴ :

<i>fama</i> ou <i>faa</i>	<i>fañu</i> ou <i>fan</i>
<i>fanga</i>	<i>fangeen(a)</i>
<i>fa</i>	<i>fañu</i> ou <i>fañ</i>

où l'on remarque, d'une part la généralisation de *fa* là où ailleurs on a *da-*, d'autre part, la forme nue sans variante possible à la 3^e sg, *fa*.

3) Analyse morphologique

Nous n'insisterons pas sur le détail des analyses morphologiques proposées pour la formation de ce paradigme, en particulier pour l'étrange 3^e personne⁵; sur ce sujet, on se reportera notamment aux discussions rapportées par E. Church⁶. Nous soulignerons cependant deux points intéressants notre propos moins morphologique que syntaxique.

2. E. Church p. 132 et 136.

3. Voir E. Church p. 54-7.

4. Donné par J.L. Diouf 1985 p.39 et E. Church p.135 avec quelques différences.

5. La marque *-fa* n'apparaît nulle part ailleurs; il est tentant d'imaginer une combinaison des deux variantes de 3^e personne *da* et *fa* par une sorte de surcomposition : on aurait eu au départ un monème autonome, puis une suffixation de marques personnelles avec une forme nue à la 3^e personne (non personne); enfin, avec la grammaticalisation du syntagme sous forme de paradigme flexionnel, le besoin se faisant sentir de marquer la 3^e personne de la même manière que les autres, la variante du monème aurait été suffixée à son allomorphe de telle sorte qu'elle puisse apparaître comme une marque de 3^e personne en ramenant celle-ci au schéma du reste du paradigme. Cette reconstruction militerait en faveur de notre hypothèse d'un système verbal évoluant vers la conjugaison. Quelle que soit d'ailleurs l'origine de la forme *dafa*, la simple existence parallèle d'une forme nue *da* à la 3^e personne, peut constituer un argument suffisant pour le même raisonnement.

6. p. 132-7.

Tout d'abord, la plupart des auteurs s'accorde à isoler par commutation un morphème *da*⁷ qu'ils baptisent « particule » ou « monème »; ils ne signalent pas cependant (ou quand ils le font, ils n'en tirent pas toujours toutes les conséquences), que les marques personnelles dégagées alors par cette analyse n'apparaissent nullement ailleurs sous la forme d'un paradigme semblable; ce qui veut dire que synchroniquement on ne peut sans un dangereux abus de langage isoler dans les formes attestées une « particule » et des « marques personnelles », puisque les unes et les autres n'ont pas d'existence hors de leur combinaison. Or, nous avons souligné par ailleurs le maintien obligatoire de ces marques en présence d'un syntagme nominal sujet. On peut donc déduire de ces remarques, tout d'abord que les analyses proposées sont en réalité des reconstructions **diachroniques** qui ne se signalent pas toujours comme telles; d'autre part que synchroniquement, tout comme le Parfait, ce paradigme fonctionne désormais comme une **conjugaison** et que si l'analyse est possible, elle ne peut se faire en termes de « pronoms ».

Par ailleurs, du point de vue de la reconstruction, il nous semble intéressant de rapprocher *da* du négatif inaccompli *du* et de la marque d'inaccompli *di*; outre leur similitude formelle, ces trois marqueurs, en effet, auraient, selon nous, pour point commun d'indiquer un noyau prédicatif⁸; or l'hypothèse que nous avons émise plus haut à propos de la variante longue de l'Emphatique du Verbe relevée dans le Cayor, permettrait d'attribuer à un morphème originel *da* cette même fonction. En effet, la présence, dans un parler considéré comme l'un des plus anciens, d'un élément que nous proposons d'analyser comme le joncteur verbal, postule selon nous en faveur d'une **origine périphrastique** de l'Emphatique du Verbe : l'élément *da* aurait été au départ un verbe ou du moins une marque de noyau prédicatif, susceptible donc à ce titre de porter les marques de personne et nécessitant la présence du joncteur verbal devant ce qui serait alors un deuxième verbe; cette hypothèse nous semble d'autant plus intéressante qu'elle vient confirmer l'analyse que nous proposons de l'Emphatique du Verbe à partir cette fois, non plus de la morphologie, mais des valeurs d'emploi : ces variantes du Cayor appuieraient donc notre interprétation de l'Emphatique du Verbe en terme de « relation prédicative »⁹ et constitueraient, synchroniquement, la précieuse attestation d'un état de langue antérieur, une sorte d'histoire au présent de ce système verbal en réfection.

7. Ou plus paradoxalement, J.L. Diouf pose que « la particule *fa* de l'indicateur de mode est un morphème latent qui n'apparaît qu'à la 3^e pers. du singulier »; voir 1985, p. 39.

8. Voir chapitre 9, B.3.

9. Voir E.

B) ANALYSES ANTÉRIEURES ET PROBLÈMES EN SUSPEND

1) Des positions contradictoires

Les analyses antérieures se ramènent à trois types dont deux au moins s'opposent de manière explicite.

La plus suivie actuellement est celle défendue par E. Church¹⁰ pour qui « ce mode sert à la mise en relief du verbe »¹¹. Il précise que « la valeur d'emphatique apparaît nettement lorsqu'un énoncé emphatique explique ou élargit un énoncé précédent », ce qui constitue une indication fort intéressante sur les conditions d'emploi; mais on peut se demander ce qu'il en est des autres cas, moins nets, qui ne sont ni caractérisés, ni évoqués autrement que par une série d'exemples divers d'où « ressortirait » la valeur de mise en relief.

Or c'est précisément cette notion de mise en relief que récuse J.L. Diouf pour qui ce paradigme représente le mode de l'énonciation neutre¹²; cet auteur considère, en effet, que « ici tous les constituants immédiats de l'énoncé sont à un même niveau » et que c'est précisément à partir de ce « schème énonciatif de base » que sont dérivés les autres modes par transformation de mise en relief¹³. Il précise que « l'indice d'énonciation *dafa* correspond approximativement à « le fait est que »; *dafa* n'est en rien un marque d'emphase ». Les positions respectives ne peuvent donc guère être plus opposées.

2) Un certain flou

Cependant ces deux auteurs, malgré leur divergence d'interprétation, s'accordent à mettre en avant certains types d'emplois où

10. Elle émane probablement de A. Dialo chez qui apparaît en premier, du moins à notre connaissance, le terme d'« emphatique du verbe » repris par la plupart des auteurs par la suite (voir A. Dialo 1981). Nous nous référons cependant à E. Church car il a développé l'analyse que A. Dialo avait semble-t-il seulement suggérée par le choix du terme.

11. E. Church p. 138 et 139.

12. J.L. Diouf 1985 p. 39-44.

13. Voir notre présentation du système proposé par J.L. Diouf chapitre 1, B.3.

l'Emphatique du Verbe prend une valeur explicative¹⁴; J.L. Diouf ébauche une théorie fort intéressante selon laquelle « la valeur d'emploi de l'indicatif réel est perçue comme un énoncé explicatif ou justificatif en réponse à un stimulus »¹⁵; ceci n'est pas sans rappeler l'évocation par E. Church des cas où l'Emphatique du Verbe « élargit » un énoncé; mais J.L. Diouf précise que le stimulus peut être « linguistiquement manifeste ou tenir de la situation qui fonctionne comme telle »; cette hypothèse permet déjà d'affiner la description, mais elle reste insuffisante : comment décrire en termes plus linguistiques un énoncé répondant au stimulus « besoin de communiquer » ? De même, que recouvrirait la notion de « mise en relief » que E. Church ne définit jamais vraiment ?

En somme, le problème fondamental c'est qu'à côté de ces emplois à valeur explicative, il en existe un certain nombre d'autres que l'on a du mal à caractériser; comme le confesse E. Church, « la valeur emphatique est souvent très faible »; selon lui, en ce cas, « ce mode pourrait donc facilement être remplacé par l'Énonciatif »¹⁶. Or ce sont apparemment ces autres emplois qui semblent avoir retenu l'attention de S. Sauvageot, représentant une troisième position, quand il définit ce paradigme comme modalité de l'état acquis « utilisée pour indiquer qu'une qualité, un état se réfère au sujet »¹⁷; quoique bien différente, cette description n'est d'ailleurs pas en contradiction avec la position de J.L. Diouf, car au fond elle renvoie à la notion première de prédication; à cette nuance près (et c'est ce qui en fait l'intérêt) qu'ici le prédicat est défini exclusivement comme un état. Cette définition nécessiterait de plus amples précisions, notamment sur la notion même d'état acquis, sur la façon dont cette modalité s'articule à un verbe d'action, sur le sort réservé aux emplois à valeur explicative qui ne sont pas mentionnés; mais elle présente déjà l'intérêt d'évoquer un type d'emplois souvent passés sous silence, où l'Emphatique du Verbe semble se rapprocher du Parfait, et de permettre de poser le problème de la valeur d'accompli.

3) Problèmes

En effet, cette conjugaison semble poser des problèmes à tous les niveaux pour les linguistes. Tout d'abord dans sa description; comme

14. C'est d'ailleurs la valeur retenue par C.M. Njie p. 126.

15. Op. cit. p. 40.

16. Op. cit. p. 141; rappelons que l'Énonciatif correspond à notre Parfait.

17. S. Sauvageot p. 107.

nous venons de le voir, certains de ses emplois sont difficiles à caractériser : comment décrire les emplois où l'Emphatique du Verbe n'a pas valeur explicative ? En quoi diffère-t-il alors du Parfait ? Ensuite dans son analyse, qui de toute façon ne saurait être parfaite dès lors que la description est insuffisante. Les différentes études, en effet, n'arrivent pas à rendre compte de tous les emplois, elles sont divergentes ou contradictoires : ainsi, pour certains l'Emphatique du Verbe indique une emphase, pour d'autres, au contraire, il constitue la forme neutre; pourtant ces positions doivent bien toutes renvoyer à une certaine réalité.

Enfin, dans l'explication de sa valeur aspectuelle. Or l'enjeu est de taille car il concerne l'organisation générale du système¹⁸, bien qu'aucun auteur ne l'explique. Ou bien, en effet, privilégiant les emplois à valeur explicative, on néglige ceux où l'Emphatique du Verbe se rapproche du Parfait, tout en se contentant d'enregistrer une valeur aspectuelle d'accompli dans les deux cas; l'opération se fait alors implicitement au détriment du Parfait dont la définition est seulement de n'avoir pas les caractéristiques de l'Emphatique du Verbe¹⁹; le problème aspectuel se dissout alors dans la notion de marque zéro et la description du Parfait devient des plus floues. Ou bien on privilégie les cas où l'Emphatique du Verbe semble se rapprocher du Parfait, mais l'opposition devient difficile à formuler, tout semblant alors au contraire trop aspectuel avec deux accomplis sur les bras.

Cette différence de point de vue explique la réponse de E. Church à S. Sauvageot. Ce dernier ayant posé, à juste titre selon nous²⁰, que le paradigme que nous avons appelé Parfait était un marqueur aspectuel d'accompli, il ne peut attribuer à un autre paradigme le même rôle. C'est pourquoi il précise à propos de l'Emphatique du Verbe que « ce type de modalité n'est pas à interpréter comme indiquant un procès accompli »²¹ et oppose alors un « état acquis » à un « accompli »²²; ce à quoi E. Church répond, à juste titre lui aussi, que pourtant avec l'Emphatique du Verbe « sans

18. Voir chapitre 1, B.

19. C'est ce qui se passe implicitement chez les tenants de la position défendue par E. Church et... chez nous, explicitement dans notre premier travail (*BSL* 1986) sur cette conjugaison; chez J.L. Diouf apparemment les choses s'inversent mais la mise en relief marquée par le Parfait n'est en réalité jamais vraiment décrite.

20. Voir chapitre 2.

21. Op.cit. p. 108.

22. Ce qui, dans les termes posés implique de ramener tout verbe d'état à un verbe d'action, ce que nous récusons pour le wolof; voir chapitre 2, D.

la marque d'inaccompli tout verbe d'action a valeur d'accompli »²³ ! On se retrouve devant une nouvelle contradiction où il semble qu'il faille choisir entre une explication de la valeur aspectuelle de l'Emphatique du Verbe et une définition précise du Parfait. En refusant de sacrifier l'une à l'autre, nous sommes amenés à prendre au sérieux le paradoxe suivant : **l'Emphatique du Verbe a bien une « valeur aspectuelle d'accompli »** (remarque de E. Church) **mais il ne marque pas un « accompli »** (position de S. Sauvageot) comme le Parfait; ceci, selon nous, n'est explicable qu'en adoptant une position radicale sur la notion de marque zéro et en renversant les questions.

C) EMPLOIS

En dehors des cas assez fréquents où il rentre dans une explication, les emplois de l'Emphatique du Verbe semblent, au premier abord, extrêmement difficiles à caractériser; la conjugaison apparaît comme une sorte de forme neutre, dont l'emploi est pourtant contraint. Pour pouvoir en cerner la valeur, nous nous sommes donc intéressés aux structures et aux contextes dans lesquels il apparaît. Cette étude a permis alors de dégager le rôle de l'Emphatique du Verbe par rapport à ce contexte tout en laissant apparaître une différence de fonctionnement entre certains types de procès. Dans ce premier temps, nous avons différencié au maximum les emplois afin de ne point plier les faits à une quelconque intuition, ni réduire l'analyse à un péremptoire constat d'évidence; mais on se rendra compte au fur et à mesure de la description que les différents cas présentent (heureusement) une parenté qui, grâce à ce détour par la différence, devient peu à peu formulable. On notera que l'on retrouve l'opposition relevée avec le Parfait, entre des verbes renvoyant systématiquement à du passé, d'autres à du présent, et une troisième catégorie enfin, tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

I. Emplois dans le dialogue

Nous posons une distinction qui peut paraître quelque peu arbitraire entre « dialogue » et « discours »; il s'agit, en fait, de distinguer les cas où l'énoncé à l'Emphatique du Verbe s'article

23. E. Church p. 140.

directement aux propos d'un interlocuteur (dialogue), de ceux où il s'articule à des propos relevant du même locuteur (discours). Cette distinction s'est avérée éclairante car, comme on va le voir, c'est précisément dans l'articulation au contexte qu'est apparue la valeur de l'Emphatique du Verbe; il fallait donc pouvoir en préciser la nature.

I-a Énoncés indépendants

1) Définition du sujet (déterminé)

Il s'agit de l'un des rares cas où l'Emphatique du Verbe apparaît non seulement de manière autonome mais sans même s'articuler à aucun énoncé préalable : il est à l'initiale absolue d'un dialogue; il sert alors à définir le sujet S_2 en lui attribuant une propriété, S_2 renvoyant à un substantif déterminé, défini situationnellement²⁴; l'énoncé à l'Emphatique du Verbe du verbe apparaît alors d'un emploi extrêmement banal; sa seule caractérisation semblant précisément résider dans son apparition à l'initiale absolue, afin de prédiquer une propriété. On pourra notamment renvoyer au dialogue entre « Dupond et Dupont », où le Parfait vient reprendre une première assertion à l'Emphatique du Verbe²⁵ :

[Deux personnes devant un boubou]

— *Bubu bii, dafa rafet*

Boubou ce, il + EmphVb être-joli

— *Rafet na de !*

Etre-joli il + Pft partic. !

— Il est joli ce boubou

— Ah ça (pour être joli) il est joli !

[Quelqu'un qui goûte des cacahuètes]

Gerte gi dafa pèpp

Cacahuète le il + EmphVb être-mou

Elles sont molles ces cacahuètes

On note que l'Emphatique du Verbe tend à présenter la qualité prédiquée comme une qualité permanente du sujet, une propriété

24. Par opposition au générique exprimé avec *dafay*.

25. Pour l'analyse du Parfait dans ce type d'emploi voir chapitre 2, D.2.c.

définitoire; on opposera ainsi les emplois de *ragal* = *avoir peur* avec le Parfait et l'Emphatique du Verbe :

Ragal na ko

Avoir-peur il + Pft le

Il a peur de lui [en la circonstance, il manifeste une telle qualité]

Dafa ragal

il + EmphVB avoir-peur

C'est un trouillard

ou encore avec le verbe *faral* qui signifie « être d'un bord »

[en parlant d'un arbitre de football]

Faral na J.A.

Etre-d'un-bord il + Pft J.A.

Il est pour la J.A.

Dafa faral

il + EmphVb être-d'un-bord

Il est partial

En fait, on ne trouve dans ce type d'emploi qu'une catégorie de verbes d'état : les **verbes de qualité**²⁶ dont l'Emphatique du Verbe constitue alors la conjugaison privilégiée, la forme sous laquelle il apparaissent le plus banalement; le rapprochement des deux faits est déjà suggestif : l'Emphatique du Verbe semble marquer une simple prédication mais il ne s'emploie dans cette fonction qu'avec des verbes prédisant une qualité. On pourrait donc continuer la liste de tous les verbes de qualité qui peuvent ainsi être utilisés avec l'Emphatique du Verbe apparemment sans nuance particulière, simplement pour ouvrir un dialogue, définir un sujet ou une situation :

Tey dafa sedd

Aujourd'hui il + EmphVb être-froid

Il fait froid aujourd'hui

Dama xiif

je + EmphVb avoir-faim

J'ai faim

2) « Vraiment »

Dans certains cas, le rapport entre Parfait et Emphatique du Verbe s'inverse et c'est l'Emphatique du Verbe qui prend une valeur

26. *Faral* est en effet employé ici avec un sens figuré où il prend une valeur de verbe de qualité; pour le détail sur les types de procès, voir le chapitre 11, A.1. On notera qu'il n'existe pas d'adjectifs en wolof.

intensive, là où le Parfait semble plus neutre. Ici encore, la nature du procès est déterminante puisque on peut catégoriser les verbes qui prennent cette valeur en même temps que l'on caractérise l'emploi de l'Emphatique du Verbe : il s'agit, en effet, des verbes d'état qui ne renvoient pas à une qualité et que nous décrirons comme **verbes de localisation** :

Parfait	Emphatique du verbe
<i>Bëgg naa dem</i>	<i>Dama bëgga dem</i>
Vouloir je + pft aller	je + EmphVb vouloir + joncteur aller
Je veux partir	J'ai la ferme intention de partir
<i>Xam na ko</i>	<i>Dafa ko xam</i>
Savoir il + Pft le	il + EmphVb le savoir
Il le sait	Il le sait pertinemment

Mais cette valeur « vraiment » est également possible pour les verbes de qualité, lorsqu'ils ne sont plus à l'initiale absolue d'un dialogue, mais rentrent dans une polémique :

Lii ma wax, dafa woor
 Cela je + Narr. dire, il + EmphVb sûr
 Ce que j'ai dit, c'est (vraiment) sûr
 [à quelqu'un qui doute de son travail]
Dafa baax
 il + EmphVb être-bon
 C'est (vraiment) bien, c'est parfait

On opposera cette valeur « vraiment » au type de confirmation marqué par le Parfait :

Baax na
 Etre-bon il + Pft
 c'est bien (par rapport à ce que j'attendais : le résultat escompté est atteint)

Avec l'Emphatique du Verbe, le « vraiment » renvoie non à l'atteinte d'un résultat, mais à la qualification du sujet : ce dernier correspond vraiment à la définition de ce qui a la qualité prédiquée.

3) « Trop »

[à un interlocuteur qui lui dit de demander pardon à Dieu]
Naan yeek julli yépp dafa yéex, dama ni jéf moo takku
 Suppliques les + avec prières toutes il + EmphVb être-lent, je + EmphVb dire
 acte il + EmphS. être-déterminant

Les suppliques et tout ce qui s'ensuit, toutes les prières, c'est (trop) lent à se réaliser ; je dis que l'action il n'y a que ça qui vaille

[à quelqu'un qui propose d'aller se promener]

Dafa guddee

il + EmphVb être-tard

Il est (trop) tard

Fait remarquable, le terme *lool* signifiant « très », prend couramment la valeur « trop » avec l'Emphatique du Verbe :

[en soulevant une valise]

Dafa diis lool

il + EmphVb être-lourd très

Elle est trop lourde

[en essayant des chaussures]

Dafa doy lool

il + EmphVb suffire très

Elles sont trop justes

On notera que l'énoncé à l'Emphatique du Verbe prend sa valeur « trop » (avec ou sans *lool*) en réponse à un énoncé ou une situation par rapport auxquels la qualité prédiquée forme contradiction : c'est parce qu'il s'agit de la soulever que la désignation de la valise en question comme correspondant à la définition d'une vraie valise lourde prend le sens de « trop » ; autrement dit, l'énoncé à l'Emphatique du Verbe qui indique que S_2 est vraiment *p*, s'articule à un contexte qui porte son propre critère ; c'est alors dans l'articulation des deux normes (celles de S_2 définie par l'Emphatique du Verbe et celle de la situation définie par le contexte) que se spécifie la relation : adéquation (vraiment) ou contradiction (trop).

4) Impossibilités

En énoncé indépendant, les emplois que nous venons d'indiquer sont impossibles pour les **verbes d'action** car, d'après les commentaires donnés par les informateurs, avec l'Emphatique du Verbe, à eux seuls, ils ne forment **pas un énoncé complet**. Ils ne peuvent apparaître à l'Emphatique du Verbe de manière isolée : il leur faut s'articuler à un énoncé précédent ou suivant.

I-b Emplois en articulation

Tous les types de procès sont possibles dans les emplois suivants.

5) En reprise

Sous différentes formes, on trouve l'Emphatique du Verbe employé pour reprendre une assertion précédente :

- pour **rectifier** un terme dans un balancement :

Waxuma la sax rekk lekk, dama ko wann

Dire+je+Nég te même seulement manger, je+EmphVb le dévorer

Je ne l'ai pas « mangé », je l'ai « dévoré »

[lit. : je ne te dis pas seulement « manger », je l'ai « dévoré »]

A - *Loo bëgg ?*

Que+tu+Narr. vouloir

B - *Dama la soxla, seriñ*

je+EmphVb te avoir-besoin, seriñ

A - *Han...danga ma soxla ?*

Han...tu+EmphVb me avoir-besoin

A - *Qu'est-ce que tu veux ?*

B - *J'ai besoin de toi, seri*

A - *Aaah, tu as besoin de moi ?*

...am danga ma bëgga tëkkale ak ñooñu ?

...ou-bien tu+EmphVb me vouloir+joncteur comparer avec ceux-là

ou bien est-ce donc que tu veux me comparer avec ces gens-là ?

Dans ce type d'emploi, l'Emphatique du Verbe est fréquemment renforcé par *xanaa* = *est-ce que effectivement ?* :

Ngeen dugg sama kër may waxati, ngeen may jaawale ak seriñ; xanaa dangeen dof ?

vous+Narr. entrer ma maison je+Narr+inacc parler+encore, vous+Narr. me+inacc confondre avec marabout ; est-ce-que-effectivement vous+EmphVb être-fou ?

Vous entrez chez moi alors que je suis encore en train de parler et me prenez pour un marabout; vous êtes fous ou quoi ?

[on lui annonce que son voisin est devenu millionnaire]

Laa ila ! Xanaa dafa for kalp jula ?

Laa ila ! Est-ce-effectivement il+EmphVb ramasser porte-monnaie dioula ?

Mon dieu ! C'est donc qu'il a ramassé le porte-monnaie d'un dioula²⁷ ?

Ces différents emplois ont tous en commun deux caractéristiques : l'Emphatique du Verbe y sert d'une part à **prédiquer sur du prédiqué** (reprise d'une assertion préalable), d'autre part à centrer sur du « **vraiment** » (confirmation, redéfinition).

27. Commerçant.

6) En réponse

■ à un **pourquoi** :

- *Lutax ngay ibbisi ?*
Pourquoi tu + Narr. + inacc rentrer-à-la-maison ?
- *damaa xiif.*
je + EmphVb avoir-faim
- Pourquoi est-ce que tu rentres ?
- (c'est que) j'ai faim.
- *Lutax mēnul génn ?*
Pourquoi pouvoir + elle + Nég sortir ?
- *Dafa ko tēj ba pare sanni caabi bi !*
il + EmphVb la enfermer jusqu'à être prêt jeter clef la !
- Pourquoi est-ce qu'elle ne peut pas sortir ?
- (parce que) il l'a enfermée et a jeté la clef !

■ à une demande de **définition** de la situation de référence Sit₂ :

- *Loo bëgg ?*
Que + tu + Narr. vouloir ?
- *Dama laa soxla*
je + EmphVb te + joncteur²⁸ avoir besoin
- Qu'est-ce que tu veux ?
- J'ai besoin de toi
- *Lu mu def ba gis ko ?*
que il + Narr. faire jusqu'à voir le ?
- *Dafa ko wut*
il + EmphVb. le chercher
- Qu'est-ce qu'il a fait pour arriver à le voir ?
- Il l'a cherché (=s'il l'a trouvé c'est parce qu'il l'a cherché)
- *Loo def ak mburu mi ?*
Que + tu + Narr. faire avec pain le ?
- *Dama ko lekk*
je + EmphVb le manger
- Qu'est-ce que tu as fait du pain ?
- Je l'ai mangé

28. Cette forme(longue du clitique objet (*laa / la*), que l'on rencontre parfois, s'explique par un déplacement du joncteur verbal *-a* sur ce pronom objet, comparable au déplacement observé pour le suffixe d'inaccompli *-y*; ce déplacement confirmerait l'analyse des variantes longues de l'Emphatique du Verbe, relevées dans le Cayor (voir A.2.), comme une suffixation par ce joncteur verbal, et l'origine périprastique de cette conjugaison (voir chapitre, B.3.).

On remarquera que la proposition à l'Emphatique du Verbe correspond grammaticalement à l'objet de la question.

7) En réplique

De manière extrêmement courante, l'Emphatique du Verbe apparaît dans les répliques d'un dialogue : il a alors une fonction soit de **justification**, soit de **contradiction** ; on rapprochera ce double aspect possible des emplois de l'Emphatique du Verbe dans les questions, où il peut exprimer aussi bien une demande de confirmation qu'un appel à la dénégation.

— *Néeg bii mu ngi sedd !*

Chambre cette elle + Prés... être-froide !

— *Paa bi dafa dindi palanteer bi*

Papa le il + EmphVb enlever volet le

— Il fait froid dans cette chambre !

— (c'est parce que) papa a enlevé les volets

— *Lekkuloo dara !*

Manger + tu + Nég. chose

— *dama réer ba pare*

je + EmphVb dîner jusqu'à être-prêt

— Tu n'as rien mangé !

— (c'est parce que) j'ai déjà dîné

— *Yaw nag jàppal li nga jàpp te bàyyi ma ak li ma gis*

Toi quant-à attraper + Impér. ce-que tu + Narr. attraper et laisse + Impér. me avec ce-que je + Narr. voir

— *damaa bañ nga toog ba jommi...*

je + EmphVb refuser tu + Narr. s'asseoir jusqu'à être-éberlué...

— Toi, crois ce que tu veux croire mais laisse-moi croire ce que j'ai vu

— (mais c'est que) je ne veux pas te laisser en arriver au point où tu ne comprendras plus ce qui t'arrive...

— *Gisuma la demb*

Voir + je + Nég. the hier

— *dama nēw !*

je + EmphVb venir !

— Je ne t'ai pas vu hier

— (mais) je suis venu (pourtant) !

[à quelqu'un qui ne veut pas admettre que le pont Faïdherbe de Saint-Louis existe encore]

dama dem Ndar démb !

je + EmphVb aller Saint-Louis hier !

(mais) je suis allé à Saint-Louis hier (sous-ent. : c'est pour ça que je peux te dire qu'il existe toujours)

(à quelqu'un qui est assis par terre)

— *Moo Samba, lu la jot ? Né! ñokket !*

Eh Samba, que + il + Narr. te atteindre ? auxil. + Impér. se-lever-brusquement (idéoph.) !

— *Dama xiif*

je + Emphvb avoir-faim

— Eh Samba ! Qu'est-ce qu'il t'arrive ? Allez debout !

— (mais) j'ai faim (sous-ent. : c'est pour ça que je ne peux pas me lever)

Cette valeur **causale** est bien souvent explicitée par une apodose en *moo tax* « c'est pourquoi » (lit. « c'est ce qui est cause de... » ; grammaticalement, on peut d'ailleurs considérer que la proposition à l'Emphatique du Verbe en est le sujet, puisque cette locution est formée du verbe « être la cause de » conjugué à l'Emphatique du Sujet :

Dafa wara liggéey, moo tax mu teela yéewu

il + emphVb devoir + joncteur travailler, il + EmphS être-cause il + Narr. faire-tôt + joncteur se réveiller

(C'est que) il doit travailler, c'est pour ça qu'il s'est réveillé tôt

Danga to kane, moo tax war ko dimbali

tu + EmphVb le aller-mieux, il + EmphS être-cause tu + Narr. devoir le aider

Tu est en meilleure posture que lui, c'est pour ça que tu dois l'aider

II. Emplois en discours

Ce type d'emploi correspond aux cas où, selon l'expression de E. Church²⁹, la valeur d'emphase paraît très faible et l'Emphatique du Verbe semble pouvoir être remplacé par le Parfait. On s'attachera à montrer qu'ils ne sont pas interchangeables.

29. Op. cit., p. 141.

II-a Emplois en indépendante

8) Début de récit

- au **commencement d'un conte**, avec le suffixe *-oon* marquant le hiatus avec la situation d'énonciation :

dafa amoon kenn nit ku...

il + EmphVb avoir + passé un homme qui...

il était une fois un homme qui... (suit un récit au Narratif)

- au **début d'un discours** :

Yaw ndeke danga maa bañ; jaaxle bi ma nekke ak say doom safu la...

Toi en-réalité tu + EmphVb me + joncteur refuser; situation-difficile que je + Narr. se-trouver + dans avec tes enfants avoir-une-saveur + il + Nég. te

En fait, tu ne m'aimes pas : la situation difficile dans laquelle je me trouve avec tes enfants, tu t'en fiches... (suit une série de reproches au Parfait)

Damaa nekk ak sama boroom kër ci lu tollu ak fukki at; teraanga ju nekk defal na ma ko...

je + EmphVb se-trouver avec mon maître maison dans ce-qui équivaloir avec dix années; marque-d'honneur qui se-trouver faire + bénéf. il + Pft me le...

Je suis avec mon mari depuis maintenant 10 ans; tous les honneurs possibles, il me les a rendus... (suit le récit de son infortune)

Qu'il s'agisse d'un conte ou d'un discours, l'Emphatique du Verbe semble ici apparaître en ouverture, comme **définition d'un point d'ancrage** à partir duquel va se développer le récit poursuivi ensuite au Narratif (conte) ou au Parfait (discours), tout comme il semblait ouvrir le dialogue (voir I-a.1).

9) Bilan

A l'inverse, l'Emphatique du Verbe peut apparaître à la fin d'un discours, comme un commentaire présentant le bilan de la situation décrite. Il s'agit en réalité d'une sorte de reprise : l'énonciateur **redéfinissant** la situation d'où a procédé le récit, on **remonte à la source** de ce qui vient d'être décrit; le mouvement logique est le même que dans l'ouverture décrite précédemment, même si l'enchaînement

discursif est inverse. On trouve tous les types de procès dans cet emploi.

[discours à la radio sur la visite d'une délégation gambienne]
Jogé nañu Ndakaaru tey ci suba. Dañu ñëwoon ci Senegaal ngir teewe ndaje mi...

Quitter ils + Pft dakar aujourd'hui dans matin. Ils + EmphVb venir + passé dans Sénégal pour être-présent-à réunion que...

Ils ont quitté Dakar ce matin. Ils étaient venus pour assister à la réunion que...

[au cours d'une dispute, l'un des protagonistes quitte les lieux]
 « Mais » *na dem waay; kii li mu jaay, dafa amul*

Mais il + Oblig. aller interj.; celui-là ce-que il + Narr. vendre, il + EmphVb avoir + il + Nég.

Mais qu'il s'en aille donc ! (De toute façon) ce n'est qu'un beau parleur (lit. ce qu'il vend, il ne l'a pas).

[en conclusion, pour envoyer promener un ami qui lui demande de l'aide]

Demal seeti waa Faaleen; xanaa xamuloo ne tey duma seet : dama am « réunion » ak jinne ji.

Aller + Impér. rendre-visite gens habitant-de-Fall; est-ce-effectivement savoir + tu + Nég. que aujourd'hui je + Nég.Emph. dire-l'avenir : je + Emphvb avoir réunion avec djinn les.

Vas voir les Fall; tu ne sais donc pas qu'aujourd'hui je ne dis pas l'avenir : j'ai une réunion avec les djinn.

Goom ? Narkat la, xam naa ko, ñoo màggandoo, daf ma masa bañ
 Cicatrice ? menteur il + EmphComp, savoir je + Pft le, nous + EmphS grandir + ensemble, il + EmphVb me faire-une-fois refuser

Une cicatrice ? C'est un menteur, je le connais, on a grandi ensemble : il m'a toujours détesté.

L'énoncé à l'Emphatique du Verbe qui **définit la situation à la source du discours** prend très naturellement une valeur causale :

Mu ngoog, Moodu Puy; moom la gaa ñi doon wax léegi, dafa soppiwon turam tudde boppam seriñ Mataar

il + Prés..., Moodu Puy : lui il + EmphComp gars les passé parler maintenant, il + Emphvb changer + passé nom + son se-faire-appeler seriñ Mataar

Le voilà, Moodu Puy; c'est lui dont les gars parlaient à l'instant : il avait changé de nom pour se faire appeler Seriñ Mataar.

Li nu la bëggal, kenn masu ko am ci ñoom; dañu la sopp

Ce-que ils + Narr. te vouloir-bénéf., quelqu'un faire-une-fois + il + Nég le avoir dans eux; ils + EmphVb te chérir

Ce qu'il veulent faire pour toi, personne ne l'a jamais obtenu d'eux; (c'est donc que) ils t'aiment beaucoup.

Sama jëkkër nekku fi, dafa dem àll ba

Mon mari se-trouver + il + Nég ici, il + EmphVb aller forêt la
 Mon mari n'est pas là, il est parti en brousse³⁰

Wàññileen seen baat ! Paa bi dafa noppaleku

Diminuer + vous + Impér. votre voix ! Papa le il + Emphvb se-reposer
 Parlez moins fort, papa se repose

Mais, comme le montrent les exemples précédents, on ne peut pas toujours ramener l'articulation entre le contexte antérieur et l'Emphatique du Verbe à une « explication » ; il s'agit, bien plus largement, de la définition d'une cause, prise dans le sens de « ce qui est à la source de la situation de référence (Sit₂) ». Comme nous l'avons vu précédemment pour les exemples de reprise, l'énoncé prend facilement une **valeur exclusive** « ne...que », « seulement » :

Moo, nijaay, loolu de gëmatuma ko, wande amiin, dama xam ne yendoo xiif, fanandoo xiif..., loolu de jigul yonint, waxuma la nit simpal.

Eh, oncle, cela partic. croire + ne-plus + je + Nég le, mais amen, je + EmphVb savoir que passer-la-journée + joncteur avoir-faim, passer-la-nuit + joncteur avoir-faim... cela partic. être-bénéfique-à + il + Nég prophète, dire + je + Nég te être-humain simple

Hélas, mon époux, ces discours je n'y crois plus, mais amen, (tout ce que) je sais c'est que passer la journée, passer la nuit à avoir faim, ça n'a pas réussi au prophète, ne parlons pas d'un simple être humain.

[en parlant de la résistance de Lat Dior à Derklé contre l'armée française]

Dafa xaru

Il + EmphVb se-suicider

Ce n'était qu'un suicide (lit. il s'est suicidé)

II-b Emplois en dépendance

Nous ne présentons certainement pas tous les cas possibles où l'Emphatique du Verbe apparaît dans des emplois en dépendance mais ceux que nous avons relevés ont le mérite d'avoir rarement été signalés. Ils forment, de plus, un échantillonnage qui laisse déjà entrevoir une certaine récurrence des phénomènes et nous semble suffisamment varié pour autoriser une caractérisation.

30. Cet énoncé, comme quelques autres, est emprunté à E. Church.

10) En protase

Il s'agit d'emplois où l'Emphatique du Verbe apparaît en protase et introduit une proposition principale qui dépend de sa subordonnée dans la mesure où, qu'il s'agisse de parataxe ou d'hypotaxe, sans elle, **il ne constitue pas un énoncé à soi seul**. On trouve différents types de relations, qui sont loin de pouvoir être réduits à une valeur explicative. On notera que dans les cas de parataxe, la proposition est au Narratif :

- Emphatique du Verbe *p*, Narratif *q* = *p* (point de départ) donc *q* (conséquence)

Dafa ko fetal, mu dee

il + EmphVb le tirer-sur, il + Narr. mourir

Il lui a tiré dessus (donc) il est mort

Dafa sàcc, ñu kaaf ko

il + EmphVb voler, ils + Narr. emprisonner le

Il a volé (donc) on l'a mis en prison

- Emphatique du Verbe *p*, Narratif *q* = « dès que *p* », *q*

Dafa toog ci siis bi, mu dàmm

il + EmphVb s'asseoir dans chaise la, il + Narr. casser

(Dès que) il s'est assis sur la chaise, elle s'est cassée

Ici encore, l'Emphatique du Verbe peut être renforcé par *rekk* = *seulement* :

- Emphatique du Verbe *p rekk*, Narratif *q* = « à peine *p* », que *q*

Man dama gis Góor gi rekk, sama rangoon̄ yiy tuuru

Moi je + EmphVb voir Góor gi seulement, mon larme les + inacc faire-des-libations

Moi, j'ai (à peine) vu L'Homme, (que) mes larmes se sont mises à couler comme des libations

Dama def rekk, ñu gis

je + Emphvb faire seulement, ils + Narr. voir

(il a suffi que) j'agisse (pour que) ils se rendent compte

D'une manière générale, dans ces emplois temporels, l'Emphatique du Verbe suppose un lien de **causalité** entre *p* et *q* et non pas une simple concomitance; c'est ce qui le différencie du Parfait dans les récits. Ce dernier indique, en effet, une pure successivité temporelle entre des actions indépendantes les unes des autres.

Yaw kay, dangaa dugg ci dëkk bi rekk, mu daldi yëngu

Toi vraiment, tu + EmphVb entrer dans ville la seulement, elle + Narr. se-mettre-aussitôt-à remuer

Toi, (depuis que) tu es arrivé, la ville est en émoi

On a l'Emphatique du Verbe parce que c'est précisément l'individu en question qui a déclenché le séisme.

On opposera ainsi le Parfait et l'Emphatique du Verbe dans les deux exemples suivants :

Agg na, taw bi door na...

Arriver il+Pft, pluie la commencer elle+Pft

Il est arrivé, (alors) il a commencé à pleuvoir (successivité)

Dafa àgg rekk, taw bi door

il+Emphvb arriver seulement, pluie la (elle+Narr.) commencer

(Dès que) il est arrivé il a commencé à pleuvoir (concomitance et causalité)

L'énoncé à l'Emphatique du Verbe n'est possible que s'il s'agit de quelqu'un, comme un marabout, qui a un pouvoir sur la pluie et dont l'arrivée est donc susceptible de « déclencher » la pluie.

- Emphatique du Verbe *p te q* = *p* alors que *q*
(littéralement « p et q »)

p donc *q*

Dafa ko tontu te waru koo tontu

il+EmphVb le répondre et devoir+il+Nég le+joncteur répondre

Il lui a répondu (alors que) il ne doit pas le faire

[pour justifier le fait qu'il ne prie plus]

Yalla dafa yéex te man dama yàkkamti

Dieu il+EmphVb être-lent et moi je+EmphVb être-pressé

Dieu est lent (alors que) moi je suis pressé

Damaa bëgg doon. « député » te yeen laa ci yaakaar

je+EmphVb vouloir doon député et vous je+EmphComp dans espérer

Je voudrais être député et c'est (donc) sur vous que je compte

On remarque qu'ici, comme dans l'emploi justificatif ou contradictoire en réplique, le lien causal introduit par l'Emphatique du Verbe peut-être aussi bien explicatif qu'oppositif.

- Emphatique du Verbe *p ba q* = tellement *p* que *q* (lit. « p jusqu'à q »)

Dafa fecc baal bi ba amatul i t ànk !

il+Emphvb danser bal le jusqu'à avoir+ne-plus+il+Nég des pieds

il a tellement dansé au bal qu'il n'a plus de pieds !

Tey dafa sedd ba kenn mēnul génn ci biti

Aujourd'hui il+EmphVb être-froid jusqu'à quelqu'un pouvoir+il+Nég sortir dans dehors

Aujourd'hui il fait tellement froid que personne ne peut mettre le nez dehors

Dans tous ces exemples, on relève les caractéristiques suivantes :

- du point de vue de la structure, L'Emphatique du Verbe constitue la **protase**, mais **dépend** de la subordonnée sans laquelle il ne constituerait pas un énoncé complet;
- le lien qui unit les deux propositions peut être de nature variable, mais il suppose toujours un lien de **causalité**, que cette dernière soit purement logique ou également temporelle, qu'elle soit explicative ou concessive; l'Emphatique du Verbe joue le rôle de déclencheur : la protase en *p* est le **point de départ** de la conséquence en *q*³¹; il semble de plus qu'entre *p* et *q* le lien soit à la fois **nécessaire** (cf. « *p* donc *q* ») et **suffisant** (cf « **dès que** *p*, *q* », « il suffit que *p* pour que *q* »).

11) En apodose

- *q*, Emphatique du Verbe *p* = *q* car *p*

Sama càmmiñ waxal mboog, man dama yàkkamti
 Mon frère-pour-la-sœur parler + Impér. donc, moi je + EmphVb être-pressé
 Allons mon ami, décide-toi (car) moi je suis pressée

Bul ma kar, dama yàkkamti
 défense + Impér. me bloquer, je + EmphVb être-pressé
 Ne m'arrête pas (car) je suis pressé

Moytul paaka bi, dafa ñaw de !
 Eviter + Impér. couteau le, il + EmphVb être-tranchant partic. !
 Fais attention au couteau (car) il est tranchant

Dangaa narulwoona jénd, dangeen defe ni jigéen ñépp a yem
 tu + EmphVb avoir-l'intention + nég. + passé + joncteur, vous + EmphVb penser
 que femme toutes emph. être-égal
 Tu n'avais pas l'intention d'acheter (car) vous pensez que les
 femmes sont toutes les mêmes
- *q*, *ndax* Emphatique du Verbe *p* = *q* car *p* (lit. : *q* parce que *p*)

Yaw kenn mënula duggal dara ci sa bopp ndax danga gumba, tēx...
 Toi quelqu'un pouvoir + il + Nég. + joncteur faire-entrer quelquechose dans ta
 tête parce-que tu + EmphVb être-aveugle, être-sourd
 Toi, personne ne peut rien te faire entrer dans la tête car tu es
 aveugle, sourd...

31. En effet, l'énoncé en *Emphatique du Verbe ba...*, par exemple, est tout à fait comparable à celui en *Emphatique du Verbe moo tax...* : dans les deux cas il s'agit d'une relation de cause à effet; la seule différence réside dans la notion de degré introduite par *jusqu'à*.

La proposition à l'Emphatique du Verbe arrive en apodose mais, ici encore elle exprime la cause de la protase.

- *q*, Emphatique du Verbe *p be!* = *q*, du coup il a tellement *p!*

Bi ñu ko ko mayee dafa fecc be!

Quand nous + Narr. le le donner + antériorité il + EmphVb danser tellement !

Quand on le lui a donné, il a tellement dansé !

On remarque qu'il s'agit d'une exclamation et que la phrase a une intonation suspendue.

D) CARACTÉRISATION

1) Bilan de l'étude des emplois

EMPLOIS INDÉPENDANTS

1 - Dans un dialogue

- « prédication première » : à l'initiale absolue d'un dialogue, l'Emphatique du Verbe définit S_2 (substantif déterminé situationnellement) en lui attribuant une qualité *p* (verbes de qualité uniquement)
- « vraiment » : l'Emphatique du Verbe pose que le sujet S_2 (déterminé situationnellement) correspond vraiment à la définition de ce qui a la propriété *p*
- « trop » : l'Emphatique du Verbe pose que le sujet S_2 (défini situationnellement) présente la qualité *p* en excès, par rapport à la norme requise par la situation Sit_0

Ces emplois présentent donc les caractéristiques suivantes : l'Emphatique du Verbe ne s'articule à aucun énoncé précédent ; il sert à indiquer que le sujet S_2 , déterminé situationnellement, correspond à la définition de ce qui possède la propriété *p* marquée par le verbe. Selon que la situation Sit_0 définit ou non sa propre norme, l'énoncé marquera une simple **mention** (« prédication première »), une **adéquation** (« vraiment ») ou une **contradiction** (« trop ») entre **la façon dont S_2 supporte la propriété *p*** et ce que requiert la situation. Dans tous les cas, on relève une articulation, plus ou moins complexe, entre du

notionnel (une propriété p) et du situationnel (Sit_0) par l'intermédiaire du sujet S_2 déterminé situationnellement.

2 - Dans un récit

- « début de récit » : l'Emphatique du Verbe apparaît en ouverture pour définir la situation Sit_2 comme un point d'ancrage à partir duquel va alors se développer le récit, qu'il s'agisse d'un conte (en présence du suffixe *-oon*) ou d'un discours
- « bilan-reprise » : l'Emphatique du Verbe sert à conclure un discours en remontant à ce qui fut la source de ce discours; d'un point de vue discursif, l'Emphatique du Verbe apparaît donc en final mais d'un point de vue logique, il s'agit en fait d'une reprise du point de départ

Dans ces deux derniers cas, l'Emphatique du Verbe pose une situation Sit_2 comme la **source**, c'est-à-dire la cause première, **du récit en Sit_0** ; ici encore, S_2 doit être défini situationnellement. Qu'il s'agisse d'un dialogue ou d'un récit, on remarquera donc d'une part le caractère définitoire et premier de l'énoncé à l'Emphatique du Verbe en emploi indépendant; d'autre part le **rôle du sujet S_2 par le biais duquel semble se faire le repérage situationnel**, en l'absence d'un repérage inter-énoncé.

EMPLOIS EN DÉPENDANCE

1 - En protase

<i>parataxe</i>	Emph. du Verbe p , Narratif q	= p donc q dès que p , q à peine p que q
<i>hypotaxe</i>	Emph. du Verbe p et q	= p alors que q p donc q
	Emph. du Verbe p jusqu'à q	= tellement p que q

Du point de vue de la structure, la proposition à l'Emphatique du Verbe représente la **protase** et la **principale**, mais elle **dépend de l'apodose** sans laquelle elle ne constituerait pas un énoncé complet.

2 - *En apodose*

<i>parataxe...</i>	... <i>q</i> , Emph. du Verbe <i>p</i>	= ... <i>q</i> car <i>p</i>
<i>hypotaxe</i>	... <i>q</i> ndax Emph. du Verbe <i>p</i>	= ... <i>q</i> car <i>p</i>
	... <i>q</i> , Emph. du Verbe <i>p</i> be ! (intonation suspendue)	= ... <i>q</i> , du coup il a tellement <i>p</i> !

Comme dans les emplois en protase, l'Emphatique du Verbe indique ici :

- un rapport de causalité entre deux propositions dans lequel celle à l'**Emphatique du Verbe est la source logique** de l'autre; la consécution peut-être temporalisée (« dès que »), elle est cependant toujours causale.
- un **lien nécessaire et suffisant** entre les deux termes (« il suffit de *p* pour que *q* »)
- si la deuxième proposition définit une **norme** qui est en contradiction avec *p*, le lien causal (« si bien que ») est alors spécifié comme oppositif (« alors que »); on retrouve donc le même type de spécification possible que dans le cas de la valeur « trop » par rapport à « vraiment ».

3 - *En réponse*

- à un demande de définition de la situation de référence Sit₂
- à un « pourquoi ? »

On notera que l'on retrouve ici les deux valeurs fondamentales relevées précédemment sous différentes formes : la définition de Sit₂ (ou S₂) et la causalité.

4 - *En reprise d'une assertion précédente*

- rectification d'un terme *p* dans un balancement : la rectification peut porter sur la valeur lexicale tout comme sur l'aspect de *p* en Sit₀
- répétition d'un énoncé précédent mal interprété
- demande de confirmation ou appel à la dénégation (questions orientées), suivant le rapport entre l'énoncé et la norme définie par la situation

L'ensemble de ces emplois présente deux caractéristiques remarquables : l'Emphatique du Verbe sert ici, d'une part à **prédiquer sur du prédiqué** (reprise d'une assertion préalable), d'autre part à **centrer sur du « vraiment »** (confirmation, redéfinition).

5 - *En réplique*

- justification d'un premier énoncé : si on a un tel état de fait en Sit_0 c'est parce que il y a une cause (S_2, p)
- contradiction avec un premier énoncé : valeur « pourtant », « mais c'est que »

On relève donc une valeur non seulement « explicative » mais « justificative » que l'on rapprochera de la causalité définie précédemment. Ici encore, le corollaire négatif de la valeur causale (**contradiction/ justification**) s'explique par le mode d'articulation de l'énoncé au contexte : comme le montrent les exemples en effet, l'énoncé sert à la fois de réponse négative et de justification à cette négation; il constitue donc la justification (Emphatique du Verbe) de la négation (non explicitée) du premier énoncé (il s'agit d'une réplique); l'articulation des deux énoncés dont le contenu est contradictoire suffit à lever l'ambiguïté et permet de sous-entendre l'assertion négative (« c'est pourquoi ne...pas »).

2) Gloses et comparaison avec les autres conjugaisons

Nous présentons ici un certain nombre de caractéristiques tirées des gloses³² que notre enquête nous a permis de faire apparaître, soit pour caractériser l'énoncé à l'Emphatique du Verbe, soit pour le différencier d'un énoncé semblable à une autre conjugaison, lorsque les deux solutions paraissaient possibles dans la même situation.

Qu'il s'agisse de verbes discrets ou compacts, renvoyant donc à du passé ou à du présent, à l'Emphatique du Verbe le lien avec la situation d'énonciation semble être plus logique que physique; en effet, alors qu'avec le Présentatif³³ le lieu du procès et le sujet S_2 doivent être présents en T_0 même si l'action est révolue, au contraire avec l'Emphatique du Verbe, non seulement on n'a plus toutes ces

32. Les guillemets signalent que la glose est citée telle qu'elle nous a été donnée.

33. Pour plus de détail sur les conjugaisons citées ici, on se reportera aux chapitres qui leur sont consacrés.

composantes sous les yeux, mais l'énonciateur n'a pas nécessairement assisté à ce qu'il décrit; c'est pourquoi, à la différence du Présentatif, l'Emphatique du Verbe « qualifie sans preuves » : le lieu peut être imprécis, la source de l'information, un tiers, le sujet S_2 absent en Sit_0 , même s'il est nécessairement déterminé situationnellement par opposition avec l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli (*dafay*).

C'est cette différence entre Sit_0 et Sit_2 qui confère à l'énoncé à l'Emphatique du Verbe un caractère plus impersonnel, à ce passé un aspect plus « ancien » que le Parfait : de ce point de vue, en réalité, entre ces deux conjugaisons ce n'est pas la distance temporelle qui varie (l'événement de référence peut avoir eu lieu à la même date), ce n'est pas l'articulation à T_0 (en l'absence du suffixe *-oon* il y a toujours continuité entre T_2 et T_0), ce n'est pas non plus la prise en charge par S_0 (seul le Narratif marque une rupture), c'est la façon dont est présentée la proposition en Sit_0 : avec l'Emphatique du Verbe, **pour l'énonciateur, il s'agit d'une proposition dont la vérité est déjà acquise au moment où il l'énonce.**

D'où ce commentaire paradoxal à propos de tous les procès à l'Emphatique du Verbe, y compris les verbes d'action : « il s'agit d'un état », ou encore, « ce n'est pas un verbe ». Nos exemples montrent suffisamment que les verbes discrets renvoient pourtant bien à des événements dans le temps³⁴, processus pour la plupart agentifs de surcroît. La caractéristique ainsi désignée concerne donc moins le rapport du procès au temps que le lien entre le sujet S_2 et le procès p , du point de vue de l'énonciateur : avec l'Emphatique du Verbe, le procès p est présenté comme une propriété de S_2 en T_0 , **qu'elle ait été acquise dans le temps (processus) ou déduite de la nature du sujet (état)**; de là toutes les remarques sur la « normalité », le caractère « naturel » de l'assertion : s'il s'agit de définir S_2 , l'Emphatique du Verbe servira à le décrire en signalant, d'une part que c'est son état habituel, d'autre part que cet état ou ce comportement est normal étant donnée la nature de S_2 ; en somme, S_2 a en T_0 toutes les qualités requises pour correspondre à la définition de ce qui supporte la propriété p , c'est-à-dire le « type ». On opposera ainsi les énoncés suivants dont la traduction française serait sinon identique :

pour « elle est jolie » :

- l'Emphatique du Verbe définit simplement S_2 en décrivant son état, normal étant donnée la nature de la personne en question
- le Présentatif suppose que l'on ait S_2 sous les yeux et laisse entendre qu'il faudrait faire quelque chose...

34. Cette vérité déjà acquise en T_0 n'est donc pas une vérité a priori.

- le Parfait indique lui une confirmation de ce qui a été dit (« ça oui, pour être jolie elle est jolie ») ou de ce que l'on attendait (ça y est enfin, elle est jolie !)

pour « il fait froid aujourd'hui » (lit. : « aujourd'hui est froid ») :

- avec l'Emphatique du Verbe, c'est normal, par exemple parce que l'on est en hiver
- avec le Présentatif, il fait étonnamment froid par rapport à ce que j'attendais
- avec le Parfait, pour faire froid, il fait froid, ce qui revient à dire qu'il fait particulièrement froid aujourd'hui

ou encore nous rappellerons l'exemple « il a peur » :

- avec l'Emphatique du Verbe, S_2 est qualifié de « trouillard », c'est-à-dire qu'il correspond au type même de la personne qui a pour propriété d'avoir peur : on lui attribue cette qualité de manière permanente
- avec le Parfait S_2 a seulement peur actuellement

De même pour l'exemple de l'arbitre : au Parfait il est (actuellement) pour telle équipe de football, alors qu'à l'Emphatique du Verbe il est partial : le « bord auquel il appartient » (verbe *faral*) fait alors partie de son caractère dont il constitue une propriété définitoire.

S'il s'agit d'une explication, l'Emphatique du Verbe présentera la relation prédicative comme une cause suffisante et les faits en question comme un effet normal : c'est donc cette fois entre les deux propositions que l'on retrouvera le rapport d'adéquation relevé plus haut entre le sujet en T_0 et ce qui présente habituellement la propriété p ; la proposition (S_2 , p) constituant une propriété, ses effets rentrent donc dans la logique banale de la sagesse des nations; mérite ou faute, la responsabilité du sujet paraîtra moindre; « c'est normal qu'il agisse ainsi car c'est un trouillard ». On opposera notamment l'explication de l'Emphatique du Verbe à celle donnée par l'Emphatique du Sujet :

Bu tekkee dara tey, dafa/moo sonnoon

Si réussir + antériorité quelquechose aujourd'hui, il + Emphvb/EmphS se-fatiguer + passé

S'il a réussi aujourd'hui, c'est parce qu'il fatigué à la tâche

- à l'Emphatique du Sujet, l'explication provient de la singularité du sujet : il s'agit probablement d'une exception, la personne avait peu de chance de réussir et il a fallu tout son effort, toute ses qualités personnelles pour qu'il réussisse
- avec l'Emphatique du Verbe, par contre, il a réussi « comme c'est naturel pour quelqu'un qui se donne du mal »; sa réussite rentre dans la logique générale, habituelle, normale, de l'effort

La vérité de la proposition étant préalablement acquise pour l'énonciateur, *p* constituant une propriété du sujet au moment où l'on parle, on peut considérer qu'avec l'Emphatique du Verbe la proposition est déjà versée au compte du patrimoine commun et fait partie du savoir intersubjectif : « c'est un fait connu de tous », « tout le monde est censé le savoir », « le débat est épuisé » ; du moins aux yeux de l'énonciateur ; d'où sa valeur argumentative face à un interlocuteur discutailleur : « tu devrais le savoir ! ». On peut donc dire que l'Emphatique du Verbe constitue un **rappel**.

D'où également ce caractère paradoxal : l'énoncé à l'Emphatique du Verbe en soi ne constitue pas une information. Qui plus est, les informateurs sont très clairs à se sujet : **avec les verbes d'action, la proposition à l'Emphatique du Verbe à elle seule ne peut pas constituer un énoncé complet** ; contrairement à ce qui se passe avec le Parfait, l'Emphatique du Verbe laisse attendre une suite, qu'elle soit explicitée ou non ; c'est d'ailleurs cette articulation couramment sous-entendue grâce à la clarté de la situation qui rend l'analyse difficile. L'Emphatique du Verbe cependant n'est pas pour autant un mode subordinatif ; d'une part, en effet, il peut constituer un énoncé complet avec les verbes d'état, d'autre part en parataxe, il constitue la principale et non la subordonnée. L'énoncé à l'Emphatique du Verbe a donc l'allure de l'énoncé complet, la structure de l'énoncé complet et pourtant il n'est pas un énoncé, du moins pas un énoncé autonome lorsqu'il s'agit d'un verbe d'action.

3) Problèmes

De l'examen des emplois ressortent plusieurs questions :

- avant tout, comment décrire l'Emphatique du Verbe de manière unitaire ? S'il s'agit en effet d'une emphase, comment rendre compte des cas où il n'a pas de valeur d'insistance ? Comment expliquer sa valeur causale par rapport à ses emplois défini-toires ?
- qu'est-ce qu'un énoncé complet non autonome ? Où est alors passée l'information ?
- pourquoi un tel énoncé est-il autonome avec les verbes d'état mais pas avec les verbes d'action ?
- pourquoi prend-il une valeur présente avec les premiers et une valeur passée avec les seconds ?
- si l'Emphatique du Verbe marque une opération modale,

comment expliquer sa valeur aspectuelle ? S'il désigne un accompli, comment le distinguer du Parfait ?

E) ANALYSE PROPOSÉE

1) Définition

L'Emphatique du Verbe

identifie la relation prédicative $R = (S_2, p)$ comme étant le repère³⁵ effectif d'une autre relation prédicative R' en T_0 : « par rapport à R' , c'est R en T_0 ».

Par « effectif », il faut entendre, d'une part que la relation prédicative est identifiée comme la bonne valeur, d'autre part, qu'il s'agit d'une propriété avérée et non a priori. Le « repère » représente donc la source de R' aussi bien dans l'ordre de la causalité, au sens large de causation, que du point de vue de la hiérarchie des propositions : il s'agit du repère constitutif.

L'ordre discursif dans lequel se présentent les propositions (« par rapport à R' , c'est R ») est cependant inversé par rapport à leur hiérarchie qualitative (« c'est R , c'est pourquoi R' ») du fait de ce caractère paradoxal de l'Emphatique du Verbe : il sert à désigner a posteriori un point de départ. D'où l'impression de « remontée » ; d'où aussi le caractère apparemment elliptique de l'énoncé à l'Emphatique du Verbe : les effets de cette cause peuvent ne pas être explicités en tant que tels (« c'est pour ça que... »), mais l'articulation entre le contexte et l'opération marquée par l'Emphatique du Verbe suffit à reconstruire le pont de la causalité³⁶. Un commentaire détaillé aboutit ainsi toujours à une glose selon laquelle l'énoncé pourrait être poursuivi par une deuxième proposition en *moo tax...* (= « c'est ce qui est cause de ce que... »).

35. Pour la définition du repère voir Introduction 3.b.

36. Pour plus de détails, voir E.4 : Effets argumentatifs et valeurs modales.

Corollaire 1

Il existe 3 types de spécifications possibles, d'où procèdent les 3 valeurs fondamentales de l'Emphatique du Verbe, selon que la relation prédicative par rapport à laquelle est posée R se trouve être différente (R'), identique (R) ou absente (\emptyset = initiale absolue); c'est le contexte précédent qui détermine ces 3 différents frayages :

R/R'	R/R	R/\emptyset
causalité	« vraiment »	définition

En effet, le 1^{er} cas construit une relation de repérage interpropositionnelle. D'après ce qu'a montré A. Culioli³⁷, les relations entre propositions se ramènent à 2 cas élémentaires, celle de circonstance et celle de causation (en plus de l'absence de relation, évidemment); or avec l'Emphatique du Verbe, l'identification porte sur le verbe qui, de par sa fonction centrale de noyau prédicatif entraîne toute la relation dans le repérage : l'Emphatique du Verbe établit donc un rapport entre des relations prédicatives dans leur globalité; le repérage, dès lors, n'est pas de nature circonstancielle mais causale.

La valeur d'emploi « vraiment » peut également se ramener à ce schéma de repérage, avec un simple jeu sur la relation prédicative dont R est le repère : ici, R est identifié comme le repère de... R; autrement dit, l'Emphatique du Verbe marque une identification entre 2 désignations de R, l'une situationnelle et pointée en T₀, l'autre envisagée préalablement et renvoyant à T₂ (d'où les valeurs de répétition, confirmation) ou au « type » (« cette valise est lourde par rapport à ce qu'on appelle une valise lourde »). Ce qui revient dans tous les cas à un auto-repérage qui engendre un centrage sur le « type » : « par rapport à R, c'est R » et donc « c'est vraiment R ».

L'enchaînement discursif peut permettre différents jeux d'articulation. Dans un balancement, par exemple, on a à la fois l'auto-repérage que nous venons de décrire et une opposition paradigmatique; c'est ce qui produit la valeur de « rectification »³⁸. Même s'il est plus complexe, il s'agit là encore d'un auto-repérage : à la différence

37. Voir notamment A. Culioli, 1986-86, p. 8.

38. Grâce au maintien du même sujet et à l'intonation qui fait de l'enchaînement des 2 relations prédicatives un seul énoncé, on a, au niveau syntagmatique, une opposition sur le paradigme du verbe; cette opposition peut porter sur le paradigme lexical (« je ne l'ai pas mangé, je l'ai dévoré », exemple sous C.5) ou sur le paradigme aspecto-modal (*nekkul ne dafa koy lekk, dafa ko lekk* « il n'est pas en train de la manger, il l'a mangé »); quoi qu'il en soit on relève le même effet de centrage (« c'est vraiment R »).

de ce que nous avons dans le cas de la valeur causale, en effet, les 2 relations prédicatives ont ici le même référent : la désignation d'un événement en Sit_2 et qui correspond à R. Nous n'épuiserons pas l'infinie variété des exemples mais nous pensons que l'analyse peut les ramener à ce schéma simple, dès lors que l'on arrive à faire le départ entre l'opération elle-même et les moyens de sa mise en oeuvre, c'est-à-dire l'articulation au contexte.

Le troisième cas, enfin, correspond à une absence de relation; or énoncer une relation prédicative à valeur d'identification hors de toute mise en relation avec de « l'autre », revient à donner une définition; d'où cette allure de simple « dénotation ». Mais, comme nous l'avons vu, l'Emphatique du Verbe ne renvoie pas à une propriété a priori : il marque une identification a posteriori; il faut donc bien que se constitue quelque part cette relation d'adéquation que suppose une propriété « avérée »; il faut donc toujours avec l'Emphatique du Verbe une mise en relation entre une situation de référence et la situation d'énonciation, entre Sit_2 et Sit_0 . C'est là le rôle de S_2 .

En dehors des cas, en effet, où il sert à ouvrir un conte (en présence du suffixe de translation), l'Emphatique du Verbe ne prend sa valeur de définition, du sujet ou de la situation, qu'avec un S_2 défini en Sit_0 ; il faut que ce dernier ait une certaine actualité, soit déjà « ancré »³⁹ en Sit_0 : il s'agit d'une personne dont on parle ou d'un boubou qu'on a sous les yeux⁴⁰... Le sujet syntaxique sert alors de **support** à l'identification marquée par l'Emphatique du Verbe : notre arbitre en question est le support situationnel de la propriété de partialité en général; ou encore : par rapport à la notion de partialité en général, en Sit_0 c'est S_2 qui la vérifie. L'identification consiste ici en une adéquation entre le sujet en situation et le support du procès en général, c'est-à-dire la propriété⁴¹.

On comprend mieux pourquoi il ne peut s'agir que de verbes de *qualité*; il faut un procès dont le sujet n'est jamais que le support de telle sorte que la situation de référence (Sit_2) puisse correspondre à une situation générale, absolue donc implicite : la définition d'une propriété. Ce que l'on peut également exprimer en disant que, si la proposition dont R est la source n'est pas mentionnée, cela revient à

39. A la différence de ce qui se passe avec l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli : voir chapitre 9, A.3.b.

40. C'est ainsi que Bally explique ce qu'il appelle les « monorèmes » : ce sont de cas où le thème est omis car il est « défini par la situation », il est « au centre d'intérêt »; Bally p. 54.

41. Dans les termes de A. Culioli, il s'agit d'un repérage entre une occurrence et le prédicat.

poser la relation entre S_2 et p par rapport à « toutes » ses conséquences possibles; or poser quelque chose par rapport à tous ses effets possibles aboutit une valeur définitoire; l'Emphatique du Verbe sert alors à résumer le sujet par sa propriété « ce qu'il est, c'est... ».

Corollaire 2

Avec l'Emphatique du Verbe, la relation prédicative est à la fois rhème (donc repéré) et repère.

En effet, R y est « identifié » : il fait donc partie de l'information, il est repéré par rapport à R' ; mais il est identifié... comme repère : l'information réside donc dans la mise en relation de 2 relations prédicatives et dans la nature du lien qui les unit, « R est repère de R' ». D'où ce paradoxe d'un énoncé qui *à lui seul n'est pas un énoncé* : pour pouvoir dire que R est bien le repère de R' , il faut qu'il ait été question au préalable du repère de quelque chose (le thème). Ce que l'on pourrait gloser de la manière suivante : « en Sit_0 on a quelque chose et étant donné ce que l'on a, ce quelque chose c'est R . »

Corollaire 3

L'Emphatique du Verbe indique que la relation entre le sujet (S_2) et le procès est de l'ordre de la propriété avérée.

Ce corollaire pourrait tout aussi bien constituer la définition de l'Emphatique du Verbe car il permet d'en retrouver les diverses spécifications; les différentes propriétés que nous relevons ici sont liées et proviennent seulement de différents angles de vue.

On retrouve aisément, en effet, la valeur définitoire de l'Emphatique du Verbe, lorsque l'on a le sujet sous les yeux (effectivement ou dans l'actualité du discours). Lorsque sa qualification a déjà été envisagée préalablement, lui attribuer p comme une propriété avérée revient bien à confirmer ou infirmer (s'il y a contradiction) ou encore rectifier une désignation préalable; ce que nous avons précédemment appelé valeur « vraiment » de l'Emphatique du Verbe.

Sa spécification en emploi interpropositionnel peut paraître au premier abord plus problématique; elle se déduit bien, cependant, de l'articulation entre le contexte et l'opération. En effet, énoncer, à partir d'un constat (par exemple « il a mal ») une relation prédicative (« il est tombé » ou « il est douillet ») en la présentant comme une propriété avérée, revient bien à en faire la source reconstruite du phénomène en question : articuler de l'avéré à du factuel amène à remonter à un préalable et à désigner l'événement situationnel comme le simple effet d'une propriété plus générale qui apparaît alors comme

la source causale⁴². Ce que l'on peut également exprimer en disant que l'on n'énonce pas ce qui est entré dans la normalité, sans raison, c'est-à-dire sans en faire la raison d'autre chose. En effet, si la propriété est « avérée » cela signifie qu'elle est considérée à la fois comme un événement préalablement constaté (par quelqu'un) et en même temps désormais rangée parmi les vérités connues; ce qui veut dire également que son énonciation constitue toujours un rappel, une reprise.

On remarquera enfin, que cette opération sert à déterminer la relation entre le sujet et le verbe et concerne donc la relation prédicative dans son ensemble; si le contexte construit un balancement entre deux relations prédicatives avec le même sujet, alors le verbe seul sera filtré comme l'élément de variation et donc de différenciation; de même s'il sert à qualifier un sujet que l'on a sous les yeux ou déjà mentionné; mais si l'énoncé à l'Emphatique du Verbe s'articule à une relation prédicative avec sujet et verbe différents, alors la relation prédicative sera prise en bloc; du point de vue de la pondération entre le verbe et la relation prédicative, tout dépend donc de l'articulation au contexte.

2) L'emphase : préconstruction et qualification

L'Emphatique du Verbe est-il un marqueur de ce que l'on appelle « emphase » ou « focalisation », suivant ce que l'on peut considérer parfois comme des raffinements théoriques⁴³ mais le plus souvent de simples fluctuations terminologiques ?

Ce qui importe avant tout, c'est de distinguer deux phénomènes radicalement différents et pourtant souvent confondus sous le terme vague de « mise en relief » : d'une part un phénomène d'extraposition du thème (thématisation ou topicalisation) jouant donc au niveau syntagmatique; d'autre part, un mode particulier de détermination du rhème, qui met en jeu à la fois les niveaux syntagmatiques et paradigmatiques; c'est ce qui nous intéresse ici. « Sélection du rhème

42. Ce dont on trouve confirmation dans l'expression du complément d'agent en zulu; dans cette langue, en effet, « il a été frappé par une pierre » se dira, littéralement, « il a été frappé, c'est une pierre » : *ushaywé : yitshe*; ainsi l'articulation d'une propriété avérée à un énoncé factuel lui confère la valeur causale par excellence : celle de complément d'agent. L'exemple est emprunté à A. Culioli, 1971, p. 8.

43. Voir notamment C. Hagège, 1982, p. 53, ou J.Perrot, 1974 et 1978, que nous avons repris dans notre article sur l'emphase en wolof (1986).

par opposition à d'autres éléments possibles du paradigme⁴⁴ » ou « prédication qui contraste avec une autre prédication », quelle que soit la formulation choisie, il semble que les définitions de l'emphase se rejoignent implicitement sur deux points : un caractère **qualitatif** (opposition ou contraste) et la **préconstruction** d'une relation prédicative (le paradigme du rhème ou « l'autre » relation prédicative); la première caractéristique étant liée à la seconde (on ne peut qualifier dans le vide⁴⁵) et l'ensemble montrant, on ne l'a peut-être pas assez souligné, que *l'énoncé emphatique n'est pas un énoncé autonome* car, à lui seul, il n'est pas un énoncé complet : il constitue une sorte de « principale » (il est rhématique) « dépendante » (le contraste faisant partie de l'information, il dépend de ce préconstruit avec lequel il contraste).

D'après la description que nous en avons donné, l'Emphatique du Verbe semble bien répondre à ces deux critères et mériterait bien son nom... à condition de préciser qu'il s'agit d'une **emphase** d'un genre bien particulier, celle **du verbe en fonction prédicative**, sa fonction centrale de noyau prédicatif entraînant alors *toute* la relation dans l'identification. En effet, que nous le décrivions comme « repère effectif » d'une autre relation prédicative ou comme « propriété avérée » du sujet, dans les deux cas :

- d'une part, il y a bien désignation d'une « bonne valeur »; le verbe est ramené à ses propriétés qualitatives de désignation, c'est-à-dire à son Centre Organisateur : l'occurrence situationnelle est identifiée au « type »; sa mention revêt alors toujours un caractère **différentiel**, même si l'élément avec lequel il contraste n'est pas toujours mentionné.
- d'autre part, l'Emphatique du Verbe suppose bien une préconstruction : en tant que « bon » repère ou propriété « avérée », il est posé comme vrai préalablement à son assertion en T₀.

Ce que l'on peut reformuler en disant que l'Emphatique du Verbe marque une **dissociation entre l'existence et la désignation**, entre le temporel et le notionnel : **le procès est préconstruit en tant qu'événement** (son existence va de soi et n'est pas l'objet de l'assertion), et **désigné qualitativement en T₀**.

L'Emphatique du Verbe est à la prédication ce que le démon-

44. Voir op.cit.

45. Il faut donc bien qu'il y ait pré-construction, c'est pourquoi le terme d'« afterthought » (Hyman et al., p. 209) pour désigner l'élément post-rhématique nous semble mal choisi : *qui est venu* dans *c'est Jean qui est venu* constitue une reprise, effective ou par reconstruction; sur ce point voir notamment le chapitre suivant.

tratif est à la détermination nominale : une opération de fléchage⁴⁶; la détermination par un démonstratif, en effet, présente elle aussi cette double caractéristique d'être une désignation à la fois anaphorique et contrastive⁴⁷. Tout comme pour la prédication à l'Emphatique du Verbe, dans certains cas, l'existence peut ne pas avoir été posée verbalement au préalable : c'est lorsque le référent est donné par la situation d'énonciation, soit parce qu'il s'agit d'un objet que l'on a sous les yeux, soit parce que son existence découle de la conversation; le démonstratif revêt alors un caractère déictique, en tant que marqueur il n'en préconstruit pas moins l'existence de ce qu'il désigne, mais l'immédiateté de cette existence fonctionne alors comme une aveuglante évidence. Il en est exactement de même pour les emplois situationnels de l'Emphatique du Verbe avec des verbes de qualité et un sujet défini en Sit₀ : on n'y voit plus ni la préconstruction de l'existence, ni le caractère contrastif de la désignation; tout simplement parce que ce qui est désigné existe encore sous les yeux du locuteur et que son mode de désignation (l'attribution d'une qualité *p*), est déjà contrastif en lui-même; la spécificité de cette conjugaison disparaît alors dans les conditions de son emploi... qui lui ressemblent trop ! Peut-on encore parler d'emphase, bien qu'il n'y ait plus de « mise en relief » ?

L'emphase, telle que nous la décrivons ici est **une opération de détermination et non pas un effet**. L'intérêt d'une analyse des conjugaisons en termes d'opérations et non plus de contenu, c'est précisément qu'elle permet de décrire des emplois aussi variés de manière unitaire, sans pour autant devoir rien postuler de sous-jacent, ni de sous-entendu : l'opération d'identification qualitative dissociée de l'assertion d'existence, décrit tout aussi bien les emplois à valeur définitoire que ceux où l'Emphatique du Verbe prend une valeur causale. Par contre, ce qui varie de l'un à l'autre, c'est le contexte auquel il s'articule; de ce mode d'articulation vont résulter les différentes valeurs (à verbe de qualité valeur de qualification, à repérage interpropositionnel, valeur de causation...) et notamment les effets argumentatifs, qui bien souvent proviennent d'un jeu sur le préconstruit⁴⁸.

46. Extraire un élément d'un ensemble d'éléments identifiables les uns par rapport aux autres pour l'individuer (opération de quantification); puis le distinguer comme spécifique (opération de qualification), ces deux opérations correspondent à ce que A.Culioli a appelé respectivement « extraction » et « fléchage ».

47. « Cet homme » pose en préalable qu'il y ait « un » homme (extraction d'une occurrence non différenciée) et le désigne en l'opposant à d'autres hommes (qualification de l'occurrence).

48. Voir E.4 et chapitre suivant sur l'Emphatique du Sujet.

Cette description pourrait peut-être amener à revoir la conception habituelle de l'emphase, d'une part en permettant de rapprocher l'opération que nous venons de décrire de phénomènes en apparence d'un autre ordre⁴⁹, d'autre part en montrant la grande variété des spécifications possibles pour ce marqueur d'emphase (ou de focalisation) que semblent posséder beaucoup de langues et dont on décrit pourtant rarement les différents emplois. Elle permet également d'expliquer les liens entre la détermination nominale et la prédication verbale.

3) Prédication et énonciation

Nous tenterons ici de reformuler de manière plus théorique l'**incomplétude** plus ou moins paradoxale de l'énoncé à l'Emphatique du Verbe. Une analyse poussée jusque dans ses derniers retranchements semble en effet permettre quelques conclusions intéressantes pour un modèle général de description de l'énoncé.

a) L'Emphatique du Verbe : rapprochement avec la phrase nominale

Énoncé incomplet, désignation qualitative du procès dissociée de son existence temporelle, l'Emphatique du Verbe semble bien tirer le verbe vers le nominal et il rappelle à la fois la description aristotélienne du prédicat (*courir = être courant*) et la distinction de la Grammaire Générative entre *P* et *l'inflexion* : ces dissociations correspondraient ici non pas au modèle général du prédicat mais à l'opération propre d'une conjugaison ?

De fait, ses emplois se rapprochent beaucoup de ceux de la phrase nominale⁵⁰ décrite par Benveniste⁵¹. Ce dernier souligne, en effet, que la « phrase nominale homérique apparaît fréquemment en relation *causale* »⁵², qu'elle a « valeur d'argument, de preuve, de référence » et qu'« on l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer ». L'opposition qu'il pose en indo-européen entre la phrase nominale et celle avec « être » ressemble fort à celle qui existe en wolof entre l'Emphatique du Verbe et le Parfait,

49. Comme l'imperfectif du russe ou le suffixe *de* du chinois. Voir chapitre 11, sur l'emphase.

50. Et de ceux du suffixe *de* du chinois tel qu'il a été décrit par R. Iljic; or ce suffixe sert à former le complément du nom; cf R. Iljic p. 494 sqq et notre chapitre 11.

51. « La phrase nominale », *PLG I* p. 151-67.

52. Op. cit. p. 164.

quand il dit que « la première est du discours; la seconde de la narration. L'une pose un absolu; l'autre décrit une situation »⁵³. On retrouve également la stabilité de la relation prédicative à l'Emphatique du Verbe, sa valeur de propriété, dans ce que Benveniste désigne comme la valeur propre de la phrase nominale, à savoir, « la *non-variabilité* du rapport impliqué entre l'énoncé linguistique et l'ordre des choses »⁵⁴. Ces caractéristiques sont liées au fait que, dépourvue de verbe, la phrase nominale est aussi dépourvue des modalités de ce dernier (temps, personne...); dès lors, « l'assertion aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur un terme réduit à son seul contenu sémantique [...] cette assertion nominale ne peut pas non plus participer à la propriété essentielle d'une assertion verbale, qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours sur l'événement »⁵⁵.

L'ensemble se reformule aisément dans les termes de l'énonciation culiolienne : d'une part le procès est ramené à son centre organisateur, d'autre part, il y a rupture entre Sit₂ et Sit₀. On reconnaîtra au passage bien des aspects de l'Emphatique du Verbe⁵⁶ : le renvoi à la notion dissociée de l'événement (« seul contenu sémantique »), son caractère impersonnel (l'Emphatique du Verbe « qualifie sans preuve », « il fait partie du patrimoine commun »), le hiatus entre T₂ et T₀ (« avec l'Emphatique du Verbe l'énonciateur n'a pas assisté à l'événement »)... L'absence de rapport entre Sit₂ et Sit₀ expliquerait alors le fait que la phrase nominale, tout comme l'Emphatique du Verbe, n'apparaît qu'en discours et, en général, en articulation : il lui faut un asserteur pour devenir un énoncé rattaché à Sit₀; ainsi s'expliquerait son « incomplétude ». L'Emphatique du Verbe, une conjugaison **nominalisante** ?

Oui mais... s'il présente la plupart des caractéristiques de la phrase nominale, en revanche, l'énoncé à l'Emphatique du Verbe lui, n'est pas intemporel : il porte des déterminations aspecto-temporelles, il indique bien un certain rapport entre T₂ et T₀, puisque les verbes d'action ont valeur de passé (T₂ antérieur à T₀) et les verbes d'état valeur de présent; il renvoie à une propriété avérée et non à une définition gnomique. Car **tout le système verbal du wolof est repéré par rapport à T₀**⁵⁷, on ne peut donc renvoyer directement à la notion

53. Op. cit. p. 165.

54. Op. cit. p. 166-7.

55. Op. cit. p. 159.

56. Se reporter notamment aux gloses données à l'Emphatique du Verbe, D.2.

57. L'exception du Narratif confirme la règle : la rupture par rapport à T₀ en fait précisément sa spécificité et lui sert de définition.

verbale hors du temps⁵⁸. Ainsi, la **non-variabilité** entre l'énoncé linguistique et l'ordre des choses dont parlait Benveniste est ici non pas posée par définition mais obtenue par **une articulation entre T₂ et T₀ qui entraîne une stabilisation** du procès. Mais, si elle ne provient pas de son absence de déterminations temporelles, quel statut donner alors à l'incomplétude particulière de l'assertion à l'Emphatique du Verbe, dans le cadre d'un modèle général de description de l'énoncé ?

b) Une relation prédicative désassertée

Dans la constitution d'un énoncé telle que la décrit A. Culioli, au niveau syntaxique on a une relation qui n'est ni vraie, ni fausse, ni affirmative, ni négative, ni assertée ni non-assertée car on n'a pas encore un énoncé : la relation prédicative constitue à la fois « un contenu propositionnel » et « une forme génératrice d'autres formes dérivées (famille de relations prédicatives) »⁵⁹ qui pourra devenir un syntagme (*le livre de Pierre*) aussi bien qu'une phrase (*Pierre a un livre*); pour devenir une assertion il manque à la **relation prédicative** les déterminations du niveau énonciatif. Une relation prédicative acquiert en effet le statut d'**énoncé**, lorsqu'elle est située (repérée donc déterminée) dans un espace énonciatif, constitué des deux coordonnées : S₀ le sujet énonciateur et T₀ le moment et lieu de l'énonciation.

Or la relation prédicative à l'Emphatique du Verbe a bien la structure d'un énoncé (relation prédicative munie des déterminations énonciatives), les propriétés d'un énoncé (détermination d'une valeur de vérité qui en fait une assertion) et pourtant... elle n'est pas un énoncé à elle seule. Comme nous l'avons vu, l'événement marqué par le procès est admis mais ne constitue pas l'objet de l'assertion à l'Emphatique du Verbe car il est préconstruit : son existence va de soi; autrement dit, l'effectivité de la relation prédicative dans le temps est posée comme un préalable **déjà** admis, déjà vrai... déjà **asserté au préalable par autrui**⁶⁰; effectivement ou non, ce qui importe c'est qu'il

58. Le gnominique est produit par une déconstruction du repérage de l'Emphatique du Verbe; voir chapitre 9, A.3.b., sur l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli.

59. A. Culioli, 1982, p. 10; en fait A. Culioli parle ici de la « lexis » mais le passage de la lexis à la « relation prédicative orientée » nous semble précisément relever du problème que nous soulevons plus loin.

60. Il conviendrait donc de réintroduire ici la distinction entre Sit₀, repère situationnel origine et Sit₁, repère de l'événement de locution, généralement superposés mais dissociés dans le cas du discours rapporté, des assertions fictives et des divers types d'énoncés où le locuteur se démarque de l'instance de prise en charge de son énoncé; cette distinction, posée par A. Culioli, a été retravaillée de manière variable quoique convergente par différents auteurs; on pourra se reporter à la remarquable mise au point de J. Bouscaren et J. Chuquet, p. 144-5 et p. 181.

est présenté comme tel. On part alors de cette sorte d'« assertion désassertée d'autrui »⁶¹ pour lui attribuer une détermination qualitative.

Cet effet de double ressort permet d'expliquer les caractéristiques paradoxales de l'Emphatique du Verbe; l'Emphatique du Verbe indique que la relation prédicative R est vraie (assertion), au préalable (désassertion), et que l'objet de l'assertion en T₀ est la mise en rapport de R avec une autre relation prédicative R'. On peut donc dire que **l'Emphatique du Verbe fait de l'ensemble de la relation prédicative (S₂, p) un prédicat** qui doit donc à son tour rentrer dans une prédication déterminée par rapport à la situation d'énonciation; d'où son incomplétude. L'énoncé à l'Emphatique du Verbe représente une reprise, il est donc bien à la fois repère, en tant que préconstruit comme assertion d'autrui, et rhème en tant qu'objet de l'assertion de S₀; **la pré-assertion portant sur l'existence dans le temps, l'assertion, sur la désignation qualitative.**

c) Hypothèse sur la structure de l'énoncé

La difficulté d'analyse de l'Emphatique du Verbe provient de ce que le verbe, quand il existe dans une langue, cumule plusieurs fonctions, qu'il aura fallu ici disjoindre : celle d'unité lexicale, celle d'opérateur prédicatif et celle de marqueur énonciatif. C'est ce qu'a mis en lumière A. Culioli en montrant que le sens d'un énoncé se constitue par une série de déterminations qui interviennent à ces 3 niveaux : notionnel, syntaxique et énonciatif. Ce faisant, il a clarifié la notion de « prédicat » (opérateur de mise en relation intervenant au niveau syntaxique), le statut de la « relation prédicative », en la situant à un niveau de détermination antérieur à celui de « l'énoncé » et enfin, la notion confuse de « phrase » dans laquelle se sont souvent confondues, d'une part la distinction entre la relation prédicative abstraite et son actualisation en discours sous forme d'énoncé, d'autre part l'opposition entre énoncé simple et énoncé complexe⁶², dans

61. L'expression est empruntée à A. Culioli, 1985, p. 72-3, qui explique de cette manière l'interrogation biaisée.

62. Il nous semble que même Benveniste, qui a su donner à la distinction entre « langue » et « parole » un fondement linguistique qui en permet l'étude, n'échappe pas à cette ambiguïté et qu'avec le terme de « proposition prédicative », il télescope ces deux problèmes cruciaux qu'il a paradoxalement le mérite de définir : celui de l'unité de la phrase et celui de son actualisation en discours; cf « Les niveaux de l'analyse linguistique », *PLG I* notamment p. 129.

laquelle A. Culioli distingue un caractère élémentaire ou intriqué de la relation prédicative⁶³.

Pourtant, l'incomplétude de l'énoncé à l'Emphatique du Verbe ne se ramène à aucun de ces cas : il ne s'agit pas seulement d'une relation intriquée, il ne s'agit pas non plus d'une relation prédicative en manque de déterminations énonciatives; autrement dit, quoique déjà éclairé par ces cadres théoriques, l'Emphatique du Verbe nous semble encore problématique par rapport au schéma général de l'énoncé dans la théorie de A. Culioli. La double assertion marquée par l'Emphatique du Verbe peut certes être décrite par la notion de « place vidée »⁶⁴ qui permet de rendre compte des phénomènes de reprise apparaissant dans les énoncés complexes, comme les interrogations biaisées, les relatives ou complétives par exemple : la relation prédicative est alors posée et en même temps l'opération de reprise la vide de tout l'appareil énonciatif; « c'est la reprise de quelque chose qui n'est plus une assertion mais qui a toutes les propriétés d'une assertion⁶⁵ ». Certes la relation à l'Emphatique du Verbe est désassertée, mais elle est en même temps réassertée : la place vidée et mise en suspens est également re-remplie (« instanciée ») par... la même relation prédicative; la relation prédicative à l'Emphatique du Verbe n'est donc pas une proposition subordonnée même si elle n'est pas autonome.

Ce qui nous manque ici, pour décrire l'incomplétude particulière de l'énoncé, ce serait, en plus des notions de « relation prédicative » et de « repérage énonciatif », celle de **relation fondatrice d'assertion**, de **nœud assertif** : ce qui permettrait alors d'opposer de manière plus décisive *le livre de mon frère* et *mon frère a un livre*, relations prédicatives munies pourtant toutes deux de certains repérages énonciatifs; ou encore de mieux opposer la désassertion marquée par une proposition subordonnée (ou nominalisée) d'avec celle de l'Emphatique du Verbe. Ce qui distingue les premiers cas des seconds ce n'est pas une simple question d'absence de déterminations énonciatives, c'est un également un **caractère nodal**, nucléaire, par rapport à l'ensemble de l'énoncé et qui va en faire une « assertion finie »⁶⁶. Il

63. Les termes intervenant dans la série de mises en relation par laquelle se consitue le sens de l'énoncé peuvent être, en effet, aussi bien des unités lexicales que des points d'ancrage énonciatifs ou des relations prédicatives; le caractère binaire des relations à tous les niveaux est un axiome que A. Culioli pose de manière explicite; les prédicats à plus de deux arguments ou les phrases complexes sont analysés comme des « intrications » de relations à chaque fois binaires; cf A. Culioli, 1982, p. 8.

64. Notamment A. Culioli, 1985, p. 72 et 74.

65. *Ibid.*

66. L'expression est empruntée à Benveniste, « La phrase nominale », *PLGI*, p. 154.

nous semble qu'il faut réintroduire ici le problème de la prédication au sens d'établissement, non pas d'une « relation prédicative » telle que nous l'avons définie⁶⁷, mais d'une relation fondatrice d'assertion qui, de ce point de vue, domine **hiérarchiquement** toutes les autres relations.

Autrement dit, il faudrait réinvestir dans l'appareil complexe de l'énoncé culiolien, la notion de rhème qui, dans une simple opposition thème / rhème est trop pauvre, mais pourrait prendre toute sa force à l'intérieur d'une théorie qui parvient à articuler syntaxe et énonciation. Cette notion n'est d'ailleurs pas absente de la théorie de A. Culioli, mais elle nous semble glissée trop discrètement et avec une trop grande linéarisation, dans l'opération d'« instanciation » et plus généralement dans la notion de « repère constitutif » : « construire le repère constitutif c'est construire le domaine organisateur de l'énoncé » dit A. Culioli⁶⁸; on retrouve bien ici la constitution de cette relation nodale que nous cherchons à définir mais curieusement A. Culioli ne parle que du repère (qu'il identifie au thème) et point du « repéré constitutivement »⁶⁹ ni de la relation entre les deux⁷⁰; sur les points évoqués on pourra se référer à A. Culioli 1982.

Nous dirons donc que l'**Emphatique du Verbe** marque une **distorsion entre les 2 centres de gravité de l'énoncé : le centre syntaxique et le nœud de l'assertion**⁷¹; il dissocie les différentes fonctions du verbe de la manière suivante :

67. La confusion qui règne à ce sujet s'explique par les développements historiques de la linguistique et la complexification progressive et non stabilisée qui accompagne son affinement : ainsi chez les différents linguistes, le terme de « prédicat » renvoie, tantôt au pendant du « sujet » lorsqu'on s'occupe de « relation prédicative », tantôt au rhème lorsqu'on donne au terme de « prédication » le sens que nous reprenons ici, tantôt, par un glissement de sens, (comme le fait Benveniste, PLGI, p. 128-9) à la phrase pour ce qu'elle possède la caractéristique qui lui permet d'être un énoncé à part entière, c'est-à-dire une « prédication ».

68. 1982, p. 16.

69. C'est nous qui dérivons l'expression.

70. Le statut du repère constitutif constitue l'un des points cruciaux de la théorie qui reste le moins explicité et a suscité le plus de fluctuations. A. Culioli le distingue du premier argument (qui détermine l'orientation de la relation prédicative), mais aussi du repère prédicatif (terme de départ) qu'il désigne également comme « terme distingué »; or il indique ensuite que le repère constitutif renvoie au « thème » ou « topic ». Si le terme distingué ne constitue pas le thème, nous ne voyons plus bien à quoi il renvoie; de plus, A. Culioli situe la détermination du repère constitutif en-deçà du repérage énonciatif; ces deux faits nous semblent à la fois problématiques et décisifs; c'est probablement à ce niveau que doivent intervenir les aspects particuliers de l'Emphatique du Verbe comme le problème du « nœud de l'assertion » et le rôle de Sit, que nous avons mentionné plus haut (cf note sous E.3.b).

71. Ce qui ferait pencher en faveur d'une origine périphrastique de l'Emphatique du Verbe; cf ci-dessus, A.3 et chapitre 9, B.3.

- le verbe garde ses propriétés lexicales
- il garde sa valeur de marqueur énonciatif
- il garde également sa fonction d'opérateur de prédication qui lui permet d'être le centre syntaxique de l'énoncé et le centre de la relation prédicative désassertée

mais, et c'est là la spécificité de cette conjugaison,

- il perd sa fonction de nœud assertif au profit de l'ensemble de la relation prédicative (S_2, p) qui devient le noyau de l'assertion en Sit_0 .

On peut ainsi réexpliquer les différentes déterminations énonciatives : la relation prédicative entre S_2 et p est désassertée mais en wolof tout verbe en fonction prédicative est déterminé par rapport à T_0 (il garde sa valeur de marqueur énonciatif); la désassertion portera donc sur **le sujet** qui a pris en charge la relation prédicative et non sur **le moment** de cette assertion; d'où ce caractère particulier de propriété avérée : elle est posée comme un événement dans le temps (T_2) mais cette vérité n'a plus d'asserteur particulier (désassertion⁷²), elle devient donc une vérité générale, anonyme. Par contre, en Sit_0 , l'énonciateur opère une identification à l'aide de l'ensemble de la relation prédicative qui fait donc l'objet d'une assertion au plein sens du terme; les déterminations énonciatives jouent alors sur les deux coordonnées : prise en charge par S_0 et détermination par rapport à T_0 ; or le centre syntaxique de l'énoncé est déjà porteur de déterminations temporelles dues à la désassertion : il y a donc différenciation entre T_2 et T_0 .

4) Valeurs modales et effets argumentatifs

De l'opération que nous avons décrite découle un certain nombre de caractéristiques modales ou argumentatives; les nuances relevées peuvent, en effet, être alors analysées comme des effets précis de l'opération d'emphase.

a) Valeurs modales

■ *la modalité de l'unique*

L'emphase sélectionne un terme comme la « bonne valeur » par rapport à d'autres. Ce caractère différentiel constitue une modalité assertive particulière qui consiste à construire l'unicité du terme en même temps que sa désignation : ce qui est « bien » p est à la fois

72. On pourrait poser Sx avec x représentant à la fois tout le monde et donc personne en particulier.

« simplement » *p* mais aussi « pas autre chose » que *p*. Le contexte peut frayer une plus ou moins grande pondération sur cet élément de contraste présent en arrière-plan, l'autre que *p* : selon que son élimination est marquée positivement ou non, *p* sera désigné comme « faiblement » ou « fortement unique »⁷³ et l'on relèvera alors des nuances du type soit « *p* en tous cas », soit « seulement *p* », « ne que *p* »⁷⁴. L'autre peut ainsi être positivement éliminé, par exemple par un marqueur comme *rekk* « seulement », mais aussi par une question précédente, par un balancement, par une subordonnée, toute sortes d'articulations contextuelles qui filtrent une désignation exclusive de *p* et donnent à l'Emphatique du Verbe un caractère « nécessaire et suffisant » (*p* donc *q*, dès que *p*, *q* etc...).

■ valeur épistémique

La préconstruction de l'événement, la pré-assertion de la relation prédicative expliquent la valeur épistémique de l'énoncé à l'Emphatique du Verbe : il est certain parce que sa vérité est préalablement acquise; il s'agit d'une propriété posée comme avérée et donc censée être connue de tous, faisant partie d'un savoir inter-subjectif, une assurance trans-individuelle qui ne dépend pas de l'expérience ou de la prise en charge de l'énonciateur et se présente donc comme objective. S. Sauvageot avait raison de parler d'état « acquis » mais il faut préciser qu'il s'agit d'une propriété **acquise...pour** S_0 et non par S_2 .

b) Valeurs argumentatives

De la même manière, on peut expliquer la valeur argumentative de l'énoncé à l'Emphatique du Verbe par la préconstruction et le contraste marqués par l'opération d'emphase; les diverses nuances relevées constituent alors des spécifications particulières, provenant de l'articulation de cette opération au contexte.

La préconstruction de l'événement, présenté ici comme une simple reprise, confère à l'énoncé la valeur épistémique que nous venons de décrire; dès lors en tant que savoir inter-subjectif, la propriété est **supposée connue** de tous; ce présupposé d'évidence prend alors la forme d'un reproche lorsque l'interlocuteur manifeste ignorance ou polémique : « tu devrais le savoir ! ». Ce préconstruit permet également à l'énonciateur d'utiliser l'énoncé comme un moyen de

73. Ces termes sont empruntés à A. Culioli, 1985, p. 43; sur cette altérité en arrière-plan de l'emphase, on pourra également se reporter au chapitre suivant sur l'Emphatique du Sujet, D.1 et E.3.

74. Voir C. Emplois.

justification et la désignation qualitative de *p* comme la bonne valeur, lui donne une valeur intensive « vraiment ».

Selon que l'Emphatique du Verbe s'articule à un contexte avec lequel il est dans une relation d'**adéquation** ou d'**opposition**, cette valeur argumentative fonctionnera :

- comme justification ou contradiction
- avec la valeur « vraiment » ou « trop »

Toutes les nuances constatives, conclusives, justificatives, péremptoires, étonnement..., constituent de simples spécifications contextuelles du repère et du mode d'articulation entre ce dernier et l'Emphatique du Verbe; cette articulation se ramène toujours, selon nous, à ces deux schémas possibles : adéquation ou opposition. Ainsi les chaussures sont « trop grandes » parce qu'elles sont à la fois « vraiment grandes » (Emphatique du Verbe) et que cette norme de Sit₂ est en contradiction avec celle de Sit₀ (la taille des pieds en question...); de même, la dénégation véhiculée par un énoncé à l'Emphatique du Verbe

A : « je ne t'ai pas vu hier »

B : « [mais] je suis venu [pourtant] »

provient de la contradiction entre ce qui est ainsi désigné comme la bonne valeur et ce qui lui sert de repère : « par rapport à 'tu ne m'a pas vu hier', je suis *effectivement* venu, donc... ». L'opération de désignation d'un repère effectif marquée par l'Emphatique du Verbe l'amène de cette manière à jouer le rôle de **connecteur discursif**; ce que l'articulation perd en explicitation, l'énoncé le gagne en argumentation.

F) ASPECT

1) Le problème de l'accompli et de la marque zéro

Ainsi que nous l'avons signalé⁷⁵, la valeur aspecto-temporelle de l'Emphatique du Verbe pose un problème d'organisation générale du système, par rapport au Parfait. En effet, si comme nous l'avons fait, on attribue à cette conjugaison une valeur fondamentalement aspectuelle, comment alors expliquer sans incohérence que les autres conjugaisons, dont l'Emphatique du Verbe, prennent également une valeur aspectuelle d'accompli ?

⁷⁵. Voir B.3. « Problèmes » et, dans le chapitre précédent sur le Parfait, B.1 « Aspect ou mode ? ».

L'analyse habituelle établit que ces conjugaisons présentent un morphème aspectuel d'accompli, sous la forme d'une marque zéro suffixée à ce qui ne serait que des marques modales (les conjugaisons). Or cette explication ne nous suffit pas, pour une première raison de cohérence du système : le Parfait ne rentre pas dans ce schéma et la symétrie ne pourrait être maintenue qu'en sacrifiant la définition précise de ce dernier; ce que l'on fait, d'ailleurs, en général. Mais il y a plus : indépendamment du problème du Parfait, on peut également se demander comment il se fait qu'une conjugaison marquant l'emphase puisse se contenter d'une marque zéro pour renvoyer à de l'accompli. Car enfin, un suffixe zéro n'est pas un morphème comme les autres. Comme le signale E. Church⁷⁶ sans pourtant s'interroger sur la portée de sa remarque, dans l'opposition accompli/inaccompli qui semble traverser tout le système, « l'accompli n'est pas marqué ». Ce qui veut dire à la fois que sa marque formelle est zéro et qu'il constitue organiquement la forme **non marquée** du système. Or selon nous, la première caractéristique découle de la seconde.

En d'autres termes, pour sortir de la contradiction et rendre compte de ce paradoxe selon lequel l'Emphatique du Verbe a bien une valeur aspectuelle d'accompli mais ne marque pas un accompli comme le Parfait, nous sommes amenés à renverser les questions et la perspective de description : prenant la notion de marque zéro en un sens radical, nous devons alors considérer que la valeur aspectuelle **d'accompli est entraînée secondairement par l'opération d'emphase**. Ainsi, dans le cadre du système d'opposition accompli/inaccompli, on a bien un suffixe zéro *par opposition* au suffixe -y d'inaccompli, mais si le morphème peut prendre cette forme particulière c'est parce qu'il n'a pas besoin d'être marqué, l'emphase construisant déjà les caractéristiques qui vont permettre d'opposer cette forme simple à la forme suffixée inaccomplie. Du point de vue interne de la conjugaison, ayant une seule marque on doit donc avoir une seule opération; ce qui permet d'ailleurs d'expliquer que l'inaccompli soit construit par suffixation de la forme qui fonctionne comme accompli.

La question n'est plus alors de tenter de différencier deux accomplis et de donner une définition propre au Parfait, mais d'expliquer comment l'opération modale que constitue l'emphase entraîne une construction aspectuelle qui donne au verbe valeur d'accompli : pourquoi cette opération qualitative entraîne-t-elle une quantification du procès ? Si l'on arrive à répondre à cette question, on pourra alors expliquer la dissymétrie du système que certains accentuent, en séparant conjugaisons modales et conjugaisons aspec-

76. p. 183.

tuelles, et que d'autres masquent, en alignant toutes les conjugaisons sur un même schéma, glissant en contrebande le Parfait sous la forme d'un « énonciatif » que personne ne définit.

2) Les liens entre temps, aspect et emphase

Il convient tout d'abord de faire une première mise au point : la dite valeur d'accompli de l'Emphatique du Verbe est en réalité une valeur aspecto-temporelle. Elle n'est pas simplement temporelle car il y a divergence selon les types de procès : on retrouve, comme pour toutes les conjugaisons emphatisantes, les oppositions relevées pour le Parfait entre verbes discrets et verbes compacts; ce sont donc les mêmes caractères aspectuels qui jouent ici. Mais il ne s'agit pas non plus de déterminations purement aspectuelles, comme on le dit habituellement, car la valeur du verbe est toujours déterminée par rapport à T_0 : les verbes d'état ont valeur de **présent** et les verbes d'action, valeur de **passé**. Tout le système verbal du wolof est repéré par rapport au moment de l'énonciation.

Or la description de l'Emphatique du Verbe en termes de dissociation entre existence et désignation permet bien d'expliquer ces spécifications aspecto-temporelles. D'une part, le procès est **pré-construit comme événement** : p est déjà vrai préalablement à sa désignation qualitative en T_0 . Nous avons posé, en effet, que l'emphase en wolof se caractérisait par cette double construction⁷⁷ de l'assertion : la relation prédicative entre S_2 et p est posée et désassertée; mais en wolof **tout verbe en fonction prédicative est déterminé par rapport à T_0** (T_2 le moment du procès est situé par rapport au moment de l'énonciation); la désassertion portera donc sur le sujet qui a pris en charge la relation prédicative et non sur le moment de cette assertion : en T'_0 , p est déjà vérifié. Grâce à ce préconstruit, en Sit_0 l'énonciateur opère une identification qualitative, à l'aide de l'ensemble de la relation prédicative ainsi ré-assertée par rapport à une deuxième relation prédicative. Les déterminations énonciatives jouent alors sur les deux coordonnées : prise en charge par S_0 et détermination par rapport à T_0 . Or le procès est déjà porteur de déterminations temporelles dues à la désassertion : il y a donc **distinction entre T'_0 validant T_2 , et T_0** .

On voit donc que l'emphase construit ici des déterminations qui sont d'abord temporelles; ce qui est cohérent avec son caractère déictique : l'opération dissocie le rôle des deux instances de la situation d'énonciation, S_0 et T_0 . Mais, d'autre part, ces déterminations

77. Voir E.2 et surtout E.3.

temporelles sont construites depuis T_0 et engagent donc le mode d'inscription du procès dans le temps, c'est-à-dire son **caractère aspectuel** : il ne s'agit pas seulement de poser que p était vrai en un moment antérieur à T_0 , mais qu'il est vrai en T_0 parce qu'il était déjà vrai préalablement.

Or nous avons vu que les verbes d'état étaient compacts⁷⁸; dès lors, poser que le procès est déjà localisé dans le temps, préalablement à T_0 , revient à distinguer deux moments d'assertion où p est vrai, qui n'entraînent pas de découpage temporel du procès : dire que « le boubou est joli en T_0 , parce qu'il l'était préalablement à cette assertion », revient seulement à distinguer des instances de prise en charge mais pas de discontinuité temporelle : le procès, posé depuis T_0 , a donc valeur de présent. Par contre, pour les verbes d'action, temporalité et quantification sont liées : du fait de leur caractère discret, la distinction entre des moments du procès pose nécessairement le problème de leur déroulement. Or le procès ne peut être préconstruit comme événement antérieur à T_0 que s'il a totalement eu lieu : T_2 est passé en T_0 . Autrement dit, pour qu'un verbe discret puisse être ramené à ses propriétés qualitatives de désignation (son Centre Organisateur), il faut qu'il soit temporellement stabilisé, c'est-à-dire accompli, ce qui lui donne une valeur de passé lorsque la détermination est construite par rapport à T_0 .

On voit donc que la valeur aspecto-temporelle de cette conjugaison découle, d'une part de la préconstruction temporelle de p comme événement propre à l'emphase, d'autre part du fait que cette pré-assertion est construite depuis T_0 , moment où a lieu la désignation qualitative du procès. Il faut dès lors, à la fois une distinction entre ces moments d'assertion et une continuité par rapport à T_0 ; cette stabilité est donné d'emblée pour les verbes d'état mais elle passe par une **stabilisation** pour les verbes d'action. D'où cette valeur d'accompli, bien différente de celle du Parfait; non seulement la quantification est ici simplement pré-construite par l'opération de qualification, mais elle renvoie également à une saisie **en bloc** du procès comme événement déjà vrai : il n'y a ni déroulement, ni atteinte dans le temps d'une visée préalable. La valeur aspecto-temporelle de l'Emphatique du Verbe provient du fait qu'en wolof, le dédoublement assertif de l'emphase est marqué par une conjugaison⁷⁹ : le procès devra donc porter cette double référence situationnelle, ce qui entraîne la construction de l'accompli en T_0 .

78. Voir chapitre précédent sur le Parfait, notamment E.1.A et E.2.B.

79. Et non de manière périphrastique comme en français où l'opération est dissociée en deux morphèmes « c'est...que... ».

Tableau synthétique : l'Emphatique du Verbe

Forme et place	Antéposé au lexème verbal 3^e sg : dafa dem	
Opération	<p>L'EV marque une dissociation entre existence et désignation : le procès <i>p</i> est <i>préconstruit</i> comme événement et <i>désigné</i> qualitativement en T_0; la relation prédicative entre S_2 et <i>p</i> (R) est dés-assertée et l'assertion en Sit_0 porte sur la désignation qualitative de <i>p</i> qui, comme noyau prédicatif, entraîne l'ensemble de la relation dans l'identification. Celle-ci a donc valeur différentielle :</p> <p>L'Emphatique du Verbe identifie la relation prédicative R comme le repère effectif de R' en T_0 : « <i>par rapport à R', c'est R</i> ». Selon les spécifications possibles de R' :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ R / R' : valeur causale ■ R / R : valeur « <i>vraiment</i> » (R' = R) ■ R / \emptyset : valeur de définition (R' = \emptyset) <p>La relation entre S_2 et <i>p</i> : propriété avérée R est à la fois rhème et repère en Sit_0. Marqueur modal : Qualification, (Quantification)</p>	
Types de procès	verbes d'action	verbes d'état
traits pertinents	discrets : <i>p</i> passé	compacts : <i>p</i> présent
Emplois indépendants	impossibles	définition de S_2 déterminé en Sit_0 : <ul style="list-style-type: none"> ■ en ouverture dialogique (v. <i>qualité</i>) ■ « <i>vraiment</i> » / « <i>trop</i> » définition de Sit_2 comme source d'un récit : <ul style="list-style-type: none"> ■ début de récit / ■ bilan-reprise
en dépendance	<i>possible pour tous les verbes</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ■ en <i>réponse</i> ■ en <i>reprise</i> ■ en <i>réplique</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ à une demande de définition de Sit_2 ■ à un pourquoi ■ rectification de <i>p</i> ■ répétition d'un énoncé ■ demande de confirmation/dénégation ■ justification/contradiction d'un premier énoncé 	
inter-proposition.	R source de R' : cause nécessaire et suffisante	
<ul style="list-style-type: none"> ■ en <i>protase</i> ■ en <i>apodose</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ EV <i>p</i>, Narratif <i>q</i> : R donc R' ■ EV <i>p</i>, Narratif <i>q</i> : dès que R, R' ■ EV <i>p</i> seulement, Narratif <i>q</i> : à peine R que R' ■ EV <i>p</i> et <i>q</i> : R alors que R' / R c'est pourquoi R' ■ EV <i>p</i> jusqu'à <i>q</i> : tellement R que R' ■ ...<i>q</i>, EV <i>p</i> : R' car R ■ ...<i>q</i>, parce que <i>p</i> : R' car R ■ ...<i>q</i>, <i>p</i> tant que ça : R' du coup tellement R 	
Valeur argumentative	justification ou contradiction de S_0 : « <i>c'est un fait bien connu, tu devrais le savoir</i> » rôle de connecteur discursif	
Val. épistémique	avéré : savoir inter-subjectif, indépendant de S_0	

CHAPITRE 4

L'EMPHATIQUE DU SUJET

Les conditionnements multiples de l'opération
(contexte repère, types de procès, détermination)

A) MORPHOLOGIE

1) Paradigme et place

Le paradigme baptisé « Emphatique du Sujet » se présente sous la forme de marques personnelles **antéposées** au lexème verbal :

1	sg	maa <i>dem</i>	1	pl	noo <i>dem</i>
2		yaa <i>dem</i>	2		yeena <i>dem</i>
3		moo <i>dem</i>	3		ñoo <i>dem</i>

[dem = « aller »]

2) Variantes et analyse morphologique

On retrouve tout d'abord les deux variantes habituelles à Dakar : identification de la 1^{re} pl à la 3^e pl, *ñoo* à la place de *noo*, et voyelle fermée pour pour la 2^e pl : *yéena* à côté de *yeena*. A. Dialo signale de plus¹ une forme de 2^e pl en *yaaleen* probablement refaite sur la 2^e sg.

Par ailleurs, l'emphase du sujet peut-être marquée par la **suffixation** d'une marque -a² au lexème ou au pronom autonome sujet

1. 1981, p. 20.

2. Susceptible de recevoir la marque d'inaccompli -y : *Momar-a-y dem* « c'est Momar qui s'en va ».

(3^e sg : *moom*). On pourra ainsi avoir les possibilités suivantes :

	« C'est Momar qui est parti »		« C'est lui qui est parti »
a	<i>Momar moo dem</i> Momar il + EmphS aller	a'	<i>moo dem</i> il + EmphS aller
b	<i>Momara dem</i> Momar + a aller	b'	<i>mooma dem</i> lui + a aller
		c'	<i>moom, moo dem</i> lui, il + EmphS aller
		d'	* <i>a dem</i>

D'où l'idée de poser comme marque spécifique de l'Emphatique du Sujet, non plus une conjugaison mais un suffixe *-a* qui, combiné à de véritables pronoms personnels, donnerait le paradigme que nous avons mentionné; ceci, toujours dans le but de distinguer des marqueurs modaux (*-a*), aspectuels (*-ø*) et personnels (pronoms).

Cette analyse, tout à fait tentante, pose cependant plusieurs problèmes. On ne parvient pas à découper d'une manière régulière et conforme aux lois phonétiques, d'un côté le suffixe et de l'autre une série de pronoms personnels qui, en tant que tels, devraient fonctionner dans d'autres emplois pronominaux. Les solutions proposées divergent à ce sujet et présentent chacune avantages et inconvénients.

E. Churc³ analyse le paradigme en une combinaison de *-a* avec une série qu'il appelle « pronominaux de base » :

1 sg	<i>ma</i>	<i>maa</i>	pl	<i>nu</i>	<i>noo</i>
2	<i>ya + a ></i>	<i>yaa</i>		<i>yeen + a ></i>	<i>yeena</i>
3	<i>mu</i>	<i>moo</i>		<i>ñu</i>	<i>ño</i>

Cette analyse s'accorde parfaitement avec les règles phonétiques observées pour d'autres contractions; mais le problème tient à ce que l'on ne retrouve cette série de « pronominaux de base », telle quelle, dans aucun autre paradigme personnel, sinon à la rigueur pour le Présentatif en faisant abstraction du problème de la 3^esg.

J.L. Diouf⁴ par contre suggère de poser à la base de l'Emphatique du Sujet, une combinaison des pronoms autonomes (existant par ailleurs) avec le suffixe *-a*, entraînant des contractions qui cependant n'ont été relevées nulle par ailleurs pour l'instant :

moom + a > moo

On pourrait tout aussi bien poser une série de pronoms auxquels auraient été suffixés, d'un côté la marque *-a* pour former l'Emphatique du Sujet, de l'autre des suffixes spécifiques pour former les

3. p. 108.

4. 1985, p. 15 sqq.

pronoms autonomes. Mais si l'on admet que de tels pronoms sont à la base de cette conjugaison, ils ne peuvent de toute façon expliquer la forme des autres paradigmes.

La solution fort intéressante de A. Dialo⁵ semble postuler, à l'origine, une forme périphrastique : *moom (a) mu(a) bey* « c'est lui celui qui a cultivé ». Outre son intérêt phonétique et sémantique, cette explication présente également l'avantage d'abandonner l'idée d'analyser ce paradigme en termes de « pronoms », ce qui n'est pas tenable jusqu'au bout selon nous; d'abord parce qu'il n'y a pas toujours commutation en présence d'un sujet lexical; ensuite parce que l'on ne pourrait pas expliquer le rôle de ce paradigme dans les phrases à prédicat non verbal. Nous ne rentrerons pas dans le détail de ces discussions morphologiques très poussées et auxquelles nous nous contentons de renvoyer. Mais nous signalerons, en plus du problème de la généralisation, le caractère *facultatif* de la construction en - *a*; à la 3^e personne, il y a en effet, en général, maintien de la marque personnelle *moo* / *ño*, même en présence d'un sujet lexical; on pourra se reporter à l'exemple « *a* » cité plus haut, ou à ceux que nous donnons par la suite. (Enfin, en l'absence de sujet lexical, cette marque personnelle est bien souvent renforcée par le pronom autonome (voir plus haut c'); s'il fallait analyser l'Emphatique du Sujet comme une contraction du pronom autonome et du morphème - *a*, ces tournures fort courantes constitueraient un curieux redoublement du pronom autonome :)

moom moo dem < **moom moom-a dem*

Aussi, sans proposer de solution morphologique, dirons-nous simplement que l'emphase du sujet était vraisemblablement marquée à l'origine par un morphème spécifique « - *a* » qui venait s'adjoindre, tantôt au lexème sujet, tantôt à de véritables pronoms. Synchroniquement, cependant, on ne peut plus désormais les isoler les uns des autres et l'Emphatique du sujet tend à fonctionner comme une conjugaison⁶. La coexistence à côté du paradigme flexionnel, de la variante *suffixale* possible en présence d'un sujet lexical⁷ ou pronomi-

5. p. 46 sqq.

6. Il semble que ce soit le également le cas dans beaucoup d'autres langues africaines où l'on parle, à tort nous semble-t-il ou du moins par abus de langage, de pronoms spécifiques pour exprimer l'emphase ou la négation.

7. Signalons que l'on retrouve une situation comparable pour ce que nous avons appelé la valeur intensive de l'Emphatique du Sujet : à côté de la forme flexionnelle simple, on trouve une particule *aka* qui peut soit venir en renforcement, soit suffire à l'expression de l'intensif à la 3^esg (*aay*= « être fort ») : *moo aay* / *aka moo aay* / *aka aay* ! = « qu'est-ce qu'il est fort ! »; la 3^e forme est donc probablement la plus ancienne.

nal, attesterait donc à la fois l'origine et l'évolution d'un système non encore stabilisé, passant d'une expression analytique de l'emphase du sujet à une expression synthétique.

B) ANALYSES ANTÉRIEURES ET PROBLÈMES

1) L'évidence de l'emphase

L'ensemble des auteurs s'attarde très peu sur la valeur à attribuer à cette conjugaison, probablement parce qu'elle semble ne pas poser de problème : la plupart⁸ s'accordent à la baptiser « emphatique du sujet », à dire qu'elle sert à la « mise en relief du sujet » dans l'énoncé et à donner un exemple, traduit par la forme « c'est X qui... » :

yeena sonn

vous + EmphS être-fatigué

c'est vous qui êtes fatigués

J.L. Diouf⁹ présente en outre ce qu'il appelle le « schème clivé 2 », comme une transformation du « schème énonciatif de base », qui correspond à l'Emphatique du Verbe. E. Church, enfin, signale¹⁰ que l'on peut « mettre le sujet en relief avec une nuance explicative au moyen de la copule *di* suivie d'un complément ». Rien de plus.

Or, si tout le monde semble relever le caractère évident de l'emphase du sujet, personne ne précise cependant, ni en quoi elle consiste, ni ses conditions d'emploi, ni non plus ses effets de sens. Ceci tient probablement à deux facteurs. Le premier concerne l'ensemble du système verbal du wolof : aucune étude systématique des emplois n'ayant été faite, il est normal que la complexité des valeurs en contexte n'ait pas été relevée. Ceci d'autant plus que, comme le fait très justement remarquer S. Sauvageot¹¹, l'Emphatique du Sujet « correspond approximativement quant à son emploi au français *c'est moi qui..., c'est toi qui...* ». Autrement dit, et c'est là le deuxième facteur, l'existence dans la plupart des langues d'une forme approximativement équivalente, semble couper les jambes à l'analyse, la traduction représentant, pour une fois, un raccourci réellement évocateur.

8. S. Sauvageot, p. 108; A. Dialo, 1981, p. 20; O. Ka, 1982, p. 206; C.M. Njie, 1982, p. 144; voir également les références citées dans les deux notes suivantes.

9. J.L. Diouf, 1985, p. 42-3.

10. E. Church, p. 111-2.

11. p. 108.

2) Les métamorphoses du sujet

On peut déjà tenter une caractérisation en opposant, d'un côté la thématization, de l'autre la focalisation ou l'emphase¹² du sujet. De fait, il convient de souligner qu'en wolof, la *thématisation* du sujet n'est pas exprimée par cette conjugaison¹³; elle se fait au moyen d'une intonation spécifique¹⁴ et d'une pause entre le lexème ou le pronom autonome sujet, et le syntagme verbal; ce dernier portera les marques de la conjugaison appropriée à l'énoncé, qui peut évidemment varier. On opposera ainsi un premier exemple de thématization du sujet, avec pronom autonome et Emphatique du Verbe, et un second exemple où la *rhématisation* du sujet entraîne l'apparition de l'Emphatique du sujet :

- *Ana Momar ? Gisuma ko.*
Où Momar ? Voir + je + Nég. le
- *Moom, dafa dem.*
Lui, il + EmphVb aller
- *Où est Momar ? Je ne le vois pas.*
- *Lui ? Il est parti.*
- *Ku dem jëndi mburu ?*
Qui aller acheter + exitif pain ?
- *Momar, moo dem, man, maa ngi togg*
Momar, il + EmphS aller, moi, je + Prés...cuisiner
- *Qui est-ce qui est allé acheter du pain ?*
- *C'est Momar qui y est allé, moi je suis en train de faire la cuisine.*

Mais pour l'Emphatique du Sujet du wolof, comme pour les morphèmes équivalents dans d'autres langues¹⁵, la caractérisation en termes de rhématisation du sujet, implicitement posée par les différen-

12. Sur ces points, on pourra se reporter au chapitre 3 sur l'Emphatique du Verbe, E.2.

13. A la différence, par exemple, de ce qui se passe en *muuré* d'après R. Kaboré (p. 501 sqq), où le relateur « *n* » semble utilisé pour la mise en valeur du terme de départ, aussi bien dans des cas de thématization (« il y a ton père qui t'appelle ») que dans des cas de rhématisation (« c'est lui qui a déchiré ton manteau »).

14. Le pronom personnel reçoit, en wolof comme en français, une intonation montante, appelée « continuatif appellatif » (CA) par M. Rossi, et qu'il convient d'opposer à l'intonation descendante (« intonatif conclusif » CC) du pronom français lorsqu'il indique une emphase, et non plus une focalisation. On opposera ainsi : « moi (CA), je viens », thématization, et « moi (CC), je viens », emphase; sur l'intonation, on pourra se reporter au précieux ouvrage de M. Rossi, 1981.

15. Voir chapitre 11, « Synthèse et perspectives ».

tes descriptions, ne nous semble pas encore suffisante. En effet, les cas où ce mode exprime une désignation du sujet par opposition aux autres sujets (« c'est X et pas Y qui... »), quoique pouvant paraître typiques, s'avèrent, après examen de l'ensemble des emplois, relativement minoritaires. Nous tenterons donc de montrer que cette conjugaison peut prendre toute une palette de valeurs dont il faudra rendre compte : comment expliquer que la structure indiquant une emphase du sujet puisse notamment servir d'**intensif du verbe** ? Quel est le dénominateur commun entre les diverses valeurs ? Inversement, quels sont les facteurs qui filtrent l'une ou l'autre des interprétations ? Comment analyser les différences de comportement entre les verbes ? Cette étude du wolof s'attachera donc à montrer d'abord la *polysémie*, pour ensuite retrouver l'unité du signifié sous la forme d'une **opération unique** et de **conditionnements multiples**.

C) EMPLOIS

On retrouve, pour tous les emplois de l'Emphatique du Sujet, la même opposition aspecto-temporelle que pour le Parfait et l'Emphatique du Verbe entre des verbes qui renvoient à du présent et des verbes qui renvoient à du passé.

1) Désignation du sujet

a) Identification de S₂

Le locuteur sait que deux personnes nommées Móodu et Abdu se trouvent dans l'assemblée mais il ne les connaît pas ; il demande :

- *Kan moo ciy Móodu ?*
Qui il + EmphVb dans + inacc Moodu ?
- *Móodu, moo taxaw, Abdu moo toog*
Moodu, il + EmphS être-debout, Abdou il + EmphS être-assis
- *Lequel est Moodu ?*
- *Moodu, c'est celui qui est debout, Abdou, c'est celui qui est assis.*

On s'apprête à servir des verres de tisane, chaude ou froide, et on demande à la personne invitée comment elle la souhaite :

- *Duté ju sedd laa bëgg*
Tisane qui être-froid je + EmphComp vouloir
- *Bii moo sedd*
Celui-ci il + EmphS être-froid

- je prendrai ma tisane froide
- **c'est** ce verre **qui est froid** (sous-ent. : les autres sont chauds)

On sait que tout le monde n'est pas venu à la réunion; une personne s'enquiert :

- *Kan moo nēwul ?*
Qui il + EmphS venir + nég.
- *Musaa, moo wuute ndaje bi.*
Moussa, il + EmphS manquer réunion la
- Qui est-ce qui n'est pas venu ?
- **C'est** Moussa **qui a manqué** la réunion.
- *Ku la bind bataaxal bii ?*
Qui il + Narr te écrire lettre cette ?
- *Daba moo ma ko bind.*
Daba elle + EmphS me la écrire
- Qui est-ce qui t'a écrit cette lettre ?
- C'est Daba (littéralement : **c'est** Daba **qui me l'a écrite**).

Dans tous ces emplois l'Emphatique du Sujet est utilisé pour identifier la bonne personne parmi les sujets possibles; la désignation se fait par exclusion des autres sujets. On remarque, de plus, que le contexte préalable construit un problème d'identité que l'énoncé à l'Emphatique du Sujet vient ensuite résoudre.

b) Conjugaison des verbes comparatifs

On trouve également l'Emphatique du Sujet comme conjugaison normale pour un certain nombre de verbes qui, de par leur sémantisme même, impliquent toujours une comparaison et une sélection parmi des sujets possibles. C'est le cas notamment pour¹⁶ :

<i>dàq</i>	« être plus beau »	/ « l'emporter sur quelqu'un en... » ¹⁷
<i>gën</i>	« être meilleur »	/ « être plus... »
<i>jëkk</i>	« arriver avant » / « devancer en... »	
<i>jiitu</i>	« marcher devant »	/ « précéder en... »
<i>raw</i>	« dépasser »	/ « dépasser en... »

16. Ces verbes ont en général deux types d'emplois; ils peuvent ainsi être employés soit de manière absolue, soit comme verbes opérateurs, introduisant un 2^e verbe qu'ils servent à déterminer; c'est ce que nous essayons de rendre dans la 2^e traduction, nécessairement maladroite car le français procède de manière inverse en maintenant le verbe déterminé en fonction centrale et en indiquant les déterminations grâce à un adverbe comme « plus » ou « mieux ».

17. Le premier sens de *dàq*, « être beau », n'apparaît qu'à l'Emphatique du Sujet; avec les autres conjugaisons, il ne peut être employé que comme verbe opérateur avec la valeur indiquée ici.

moo ko dàq liggéey

il + EmphS le dépasser-en travailler

il travaille mieux que lui

Le wolof est ici plus contraignant que le français : dès qu'il y a **comparaison** entre des sujets, il requiert l'emploi de l'Emphatique du Sujet. La traduction française par « c'est lui qui... » n'est certes pas fautive, mais dans bien des contextes, elle paraît nettement forcée par rapport à la banalité de la tournure en wolof; l'écart entre les deux langues provient déjà de ce que le wolof emploie un verbe, qui entraîne donc le choix d'une conjugaison, là où le français utilise en général un adverbe. Il en va de même pour un certain nombre d'expressions dont l'Emphatique du Sujet constitue la forme banale car elles impliquent un choix et une sélection entre des sujets possibles; c'est le cas notamment de *moo tax* (lit. « c'est ce qui est cause de... ») qui fonctionne pratiquement comme une locution figée avec la valeur « c'est pourquoi », ou encore de la très banale question :

Ban waxtu moo jot ?

Quelle heure il + EmphS obtenir

Quelle heure est-il ?

c) « S₂ en tous cas »

Lorsque le contexte ou le verbe ne posent de pas de choix sélectif, l'Emphatique du Sujet peut servir à désigner le sujet en évoquant d'autres sujets possibles mais sans les éliminer : il prend alors la valeur « en tout cas ». On pourra ainsi opposer son emploi à celui du Parfait, dans une discussion :

maa yaakaar ni...

je + EmphS penser que...

(pour ma part, en tout cas) je pense que...(et ça n'engage que moi)

yaakaar naa ni...

penser je + Pft que...

je pense que...

Lors d'une dispute qu'un groupe de personnes essaie d'apaiser, on regrette que X n'intervienne pas :

kii moo bàyyi, yoonam nekkatu ci.

Celui-ci, il + EmphS laisser, chemin + son se-trouver + ne-plus + il + Nég. dans lui, il a abandonné, ce n'est plus son affaire.

L'énoncé n'implique pas que la personne est la seule à avoir abandonné, mais signale que lui en tous cas a abandonné; d'où les effets de menace (moi aussi je pourrais le faire) ou de reproche (il n'aurait pas dû).

Cette présence d'autres sujets possibles en arrière-plan permet de ramener ces derniers exemples aux cas précédents, en disant que l'Emphatique du Sujet sert à désigner le sujet par comparaison avec d'autres sujets possibles et que la sélection n'est exclusive que si une question préalable, explicite ou implicite, portant sur l'identification, la pose comme telle. Ils s'en distinguent cependant dans la mesure où l'enjeu ne réside pas uniquement dans la désignation du sujet; l'Emphatique du Sujet apporte ici une double information : *qui* par rapport à d'autres personnes possibles *a fait quoi*. La valeur de l'énoncé est alors très proche de ce que nous décrivons ensuite : celle d'une explication.

2) Explication

a) par la spécificité du responsable

Un nouvel ouvrier arrive; le chef de chantier s'étonne et lui demande :

- *Lutax ngay liggéysi fi ?*
Pourquoi tu + Narr. + inacc travailler + allatif ici ?
- *Patron bi moo ma taamu.*
Patron le il + EmphS me choisir
- Pourquoi viens-tu travailler ici ?
- C'est le patron qui m'a désigné (sous-ent. : voilà qui te clôt le bec).

La question ne porte pas sur l'identification du sujet mais plus largement sur la *justification* de sa venue.

Une mère rentre et s'aperçoit, horrifiée, que son fils est trempé; elle s'enquiert de la raison de cette situation et on lui répond :

- moo daanu ca teen ba*
il + EmphS tomber dans puits le
(c'est qu') il est tombé dans le puits (sous-ent. : c'est de sa faute, il l'a fait exprès).

Dans une discussion où le locuteur déplore l'exode rural et veut montrer l'opportunité du retour au village :

- Musaa, moo dellu ca dëkk ba, mootax moo am fa suuf*
Moussa, il + EmphS revenir dans village le, c'est-pourquoi il + EmphS avoir là-bas terre
(Regardez) Moussa, il est revenu au village, c'est pour ça qu'il a obtenu une terre là-bas (sous-ent. : il a accepté de le faire).

Dans tous ces exemples, le contexte montre que l'Emphatique du Sujet n'est plus employé pour répondre à un besoin d'identification, encore moins pour marquer une sélection exclusive du sujet. Il sert, sur un mode particulier, à expliquer la situation présente en réponse à un interlocuteur plus ou moins hostile; on relève, en effet, divers effets **argumentatifs** : le locuteur clôt le bec à l'agressivité du chef de chantier, il se disculpe face à la colère de la mère, il prend l'auditoire sceptique à témoin des bienfaits d'un retour exemplaire; tout ceci, au fond, parce qu'il souligne la responsabilité particulière du sujet. Cette valeur d'emploi peut donc être décrite comme une explication de la situation par la spécificité de celui qui en est responsable; l'emphase du sujet semble se répercuter ici dans les effets argumentatifs de l'énoncé.

b) par la propriété du sujet

Cet emploi explicatif ne se retrouve pas tel quel pour les verbes d'état; on peut cependant y rattacher les cas où l'Emphatique du Sujet prend la valeur d'une explication, cette fois, par une propriété particulière du sujet :

Paakaa bii moo n̄aw, mootax moom laay dagge

Couteau celui-ci il + EmphS être-tranchant, c'est-pourquoi lui je + EmphComp + inacc couper + instr.

Il est (bien) tranchant ce couteau, c'est pour ça que je l'utilise.

On distinguera cet emploi explicatif de ceux où la désignation a valeur sélective : « c'est ce couteau qui est tranchant (et pas celui là) ».

Ceeb bii moo neex, mootax ci laay lekk

Riz celui-ci il + EmphS être-agréable, c'est-pourquoi dans je + EmphComp + inacc manger

Il est (sacrément) bon ce riz, c'est pour ça que j'en mange.

On parle du milliardaire Kébé connu pour sa générosité; quelqu'un souligne qu'il est toujours très entouré, on lui rétorque :

Kebe moo am alal, mootax nit n̄i di ko topp

Kébé il + EmphS avoir richesse, c'est-pourquoi humains les *di* le suivre Kébé, (c'est parce qu') il a de l'argent que les gens viennent le voir (lit. : c'est lui qui a des richesses, c'est pour ça que les gens le suivent).

On remarque que dans ces emplois à valeur explicative, l'Emphatique du Sujet n'oppose pas S_2 à d'autres sujets possibles; en revanche, il insiste sur le fait que le sujet possède la propriété à un **degré** particulier : le couteau est « bien » tranchant, le riz est « sacrément » bon et Kébé a « beaucoup » d'argent; c'est cette spécificité qui explique la situation.

3) Définition de la situation

[Quelqu'un arrive et entend des cris; il demande :]

- *Lu xeew fi ?*

Quoi (il + Narr.) advenir ici

- *Musaa, moo dóor Ndey !*

Moussa, il + EmphS frapper Ndey

- Qu'est-ce qui se passe ?

- C'est Moussa qui a frappé Ndey !

[A quelqu'un qui s'étonne d'entendre des clameurs :]

Matchu Goré ak J.A. moo kumâásé !

Match-de Goré avec J.A. il + EmphS commencer !

C'est le match de l'US Gorée contre la J.A. qui a commencé !

Le sujet est ici connu au préalable (Moussa ou le match); sa désignation en Sit₀ sert alors à identifier, par l'intermédiaire de son auteur, une situation que l'interlocuteur ne comprend pas. De fait, on ne trouve pas de verbes d'état dans de tels emplois. On note une intonation exclamative.

4) Exclamation intensive

a) Exclamation

Il n'y a apparemment plus aucune mise en relief du sujet ici : c'est le verbe qui prend une valeur intensive.

[Quelqu'un vient de se faire raccrocher au nez par son correspondant et s'exclame :]

Kii moo ma bañ !

Celui-ci il + EmphS me haïr !

Qu'est-ce qu'il me hait, celui-là !

Ceeb bii moo neex !

Riz celui-ci il + EmphS être-agréable !

Ce qu'il est bon ce riz !

Mbuum bii moo gudd !

Corde celle-ci elle + EmphS être-longue

Qu'est-ce qu'elle est grande cette corde !

On notera plusieurs caractéristiques de ce type d'énoncé. Du point de vue de la situation, il n'y a pas d'autre corde en présence et le sujet est déterminé situationnellement, comme le manifeste l'emploi fréquent de démonstratifs (*kii, bii*); d'autre part, l'énoncé se

présente, tout comme précédemment, sous la forme d'une exclamation, ce que nous nous contenterons pour l'instant de rapprocher des effets argumentatifs relevés en valeur explicative. Enfin, du point de vue des types de procès, cet emploi de l'Emphatique du Sujet dans des énoncés à valeur intensive représente apparemment, avec la valeur explicative, l'emploi le plus courant pour les verbes d'état; pour quelques-uns d'entre eux, cependant, cette intensification semble impossible; à l'inverse, dans la majorité des cas, elle est impossible pour les verbes d'action, et n'est que parfois possible sous réserve de certaines contraintes¹⁸ :

moo xaar

il + EmphS attendre

- *qu'est-ce qu'il a attendu !
- c'est lui qui a attendu.
- c'est qu'il a attendu.

moo xaar lu yàgg !

il + EmphS attendre ce-qui durer !

qu'est-ce qu'il a attendu longtemps !

b) **Tellement que...**

Ndaw sii, moo set ba du dox ci suuf !

Jeune-femme celle-ci, elle + EmphS être-propre jusqu'à elle + NégEmph. marcher dans sable

Cette jeune femme, elle est tellement propre qu'elle ne veut pas marcher dans le sable !

[On s'étonne qu'un enfant prétende avoir faim car il vient de manger; pour montrer que ses réclamations sont invraisemblables quelqu'un précise :]

Kii warul xiif, léegi la lekk; moo añ ba kenn suurul !

Celui-ci devoir-il + Nég avoir-faim, maintenant il + EmphComp manger; il + EmphS manger jusqu'à quelqu'un (il + Narr.) être-rassasié + nég.

Il ne peut pas avoir faim, il vient juste de manger; il a (même) tellement mangé que personne n'a pu se rassasier !

Ce type d'emploi se rapproche du précédent, dans la mesure où l'Emphatique du Sujet ne sert pas à désigner le sujet mais confère au verbe une valeur intensive. Il s'en distingue, cependant, par la présence d'une subordonnée en *ba* (« jusqu'à ce que »); celle-ci détermine le degré auquel le sujet a porté le procès et la conséquence qui en a résulté; c'est donc dans l'articulation de l'Emphatique du Sujet à la

18. Pour une explication de ces restrictions d'emploi on pourra se reporter à D 3)c) et d.

subordonnée que se construit la valeur de l'énoncé : « tellement que.. ». On remarque, enfin, que la prédication est connue au préalable; c'est son degré et ses conséquences que l'on veut préciser avec l'Emphatique du Sujet.

D) ANALYSE PROPOSÉE

1) L'emphase du sujet : définition

L'Emphatique du sujet

indique un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet de la relation prédicative en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles pour sa propriété d'être effectivement la bonne valeur sujet.

Cette définition appelle plusieurs remarques importantes pour la suite de l'analyse :

- S_2 constitue l'élément rhématique, mais sa désignation comme « bonne valeur » présuppose l'effectivité du procès; autrement dit, l'emphase du sujet, comme celle du verbe¹⁹ réunit deux opérations : S_0 reconstruit la validation de la relation prédicative préalablement à T_0 , sans qu'on ait pu assigner de valeur au sujet²⁰; et **asserte** que parmi les sujets possibles, c'est S_2 la bonne valeur. Ici encore il y a dissociation entre existence (préconstruite) et désignation (asser-tée). L'assertion porte donc sur le **choix** de désignation. Ce que l'on peut symboliser de la manière suivante :

S_2/S_x est repéré par rapport à $\langle [], p \rangle$ repéré en Sit_0

assertion

préconstruit

- L'ensemble des sujets possibles dont S_2 se distingue est posé comme un ensemble indéfini, en arrière plan : une « altérité faible », ²¹ non structurée et non centrale.

19. Voir chapitre 3.E.2 et F.

20. Voir les *questions* auxquelles répond l'Emphatique du Sujet; l'énoncé emphatique suppose un *débat* préalable implicite ou explicite, auquel il s'articule, faute de quoi il prend une valeur intensive sur laquelle nous reviendrons.

21. Voir S. De Vogüé et D. Paillard, p. 30-31.

- Ce choix parmi des possibles, implique à la fois que S_2 est comparable aux autres sujets (il rentre dans un ensemble) et qu'il s'en distingue²², puisqu'il est choisi comme la bonne valeur. Quelle est la qualité particulière que S_0 attribue à S_2 pour le distinguer; à quel titre le sujet est-il distingué des autres sujets possibles ? Ceci peut varier selon les contextes et c'est ce qui va déterminer la valeur de l'énoncé. Les éléments qui déterminent la spécificité pour laquelle est choisi S_2 sont : d'une part, la nature du procès en jeu et les liens que ce sémantisme tisse entre sujet et verbe; d'autre part, le contexte par rapport auquel on distingue le sujet et qui va donc fonctionner comme repère.
- Du jeu de ces deux facteurs découlent les diverses valeurs prises par l'énoncé à l'Emphatique du Sujet; ils permettent d'expliquer comment, en wolof, toute comparaison entre des sujets requiert l'emploi de l'Emphatique du Sujet, mais à l'inverse, tout énoncé à l'Emphatique du Sujet ne se réduit pas à une identification sélective du sujet.

2) Le sujet et le conditionnement par le sémantisme du verbe

Les exemples d'emploi que nous avons donnés semblent, de prime abord, présenter une fluctuation peu satisfaisante : on a l'impression qu'il s'agit d'identifier, tantôt un simple sujet (voir C.1), tantôt un agent du procès (voir C.2.a et 3) comme le confirment certaines gloses : « c'est sa responsabilité », « ça n'engage que lui... ». La conjugaison sert-elle donc à sélectionner un sujet ou un agent ?

Or cette question nous a amenés à prendre conscience d'un fait remarquable, quoique peu remarqué car il s'agit d'une absence : **il n'existe pas de passif en wolof**. Dès lors, contrairement à ce qui se passe dans d'autres langues, en wolof tout sujet sera interprété comme agent du procès, à cette importante restriction près : si tant est que le verbe soit agentif. Les fluctuations signalées rentrent alors dans une logique rigoureuse de conditionnement par le sémantisme du verbe : l'Emphatique du Sujet sert bien à sélectionner un sujet mais, si le verbe est agentif, singulariser le sujet permet de singulariser l'agent, autre-

22. Il s'agit d'une opération de fléchage. Comme nous l'avons signalé (voir chapitre 3 sur l'Emphatique du Verbe E.2), l'opération de fléchage sert également à décrire la fonction du démonstratif. Cette similitude permet de mieux comprendre, d'une part la construction du français (c'est X qui...), d'autre part le fréquent renforcement de l'Emphatique du Sujet par un démonstratif en wolof : *moom mii moo...* Il ne serait donc pas étonnant de trouver d'autres langues dans lesquelles la marque d'emphase du sujet serait apparenté au démonstratif.

ment dit l'agentivité du sujet par rapport au procès; si le verbe n'est pas agentif, distinguer le sujet revient à singulariser le support de la propriété exprimée par le verbe. A partir de là se définit un ensemble de possibilités que vient filtrer le repérage situationnel.

3) Le problème du repère et l'explication des « transferts d'emphase »

Le sujet donc est sélectionné à tel ou tel titre selon la nature des liens qu'il entretient avec le verbe et selon le contexte qui lui sert de repère. On aura ainsi les possibilités suivantes :

a) Le sujet est distingué comme simple sujet

C'est le cas le plus connu et aussi le plus simple car l'opération d'emphase y joue de manière « directe » : tout est déployé, explicité. Le préconstruit correspond à un contexte précédent qui pose à la fois l'effectivité de la relation sujet-verbe et le problème d'identification du sujet par rapport à un ensemble de sujets possibles; le repère est alors le paradigme du sujet syntaxique, ce qui est possible pour tout les types de procès :

- *Ku jël sama tééré ?*
Qui (il + Narr.) prendre mon livre ?
- *Móodu moo ko jël.*
Moodu il + EmphS le prendre
- Qui a pris mon livre ?
- *Ku jël sama tééré ?*
Qui (il + Narr.) prendre mon livre ?
- *Móodu moo ko jël.*
Moodu il + EmphS le prendre
- Qui a pris mon livre ?
- C'est Moodu qui l'a pris.

On pourra également se reporter aux exemples citées dans B.1. Par contre, les cas suivants manifestent une sorte de « transfert d'emphase », permise par le préconstruit de l'Emphatique du Sujet, provoquée par l'articulation au contexte et conditionnée par la nature du verbe.

b) Le sujet est distingué comme agent du procès

La propriété qui singularise le sujet est d'être effectivement le responsable de la situation en tant qu'auteur de l'action exprimée par

le verbe; ceci ne concerne évidemment que les verbes agentifs. Le repère, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs possibles parmi lesquelles on cherchait à distinguer la bonne valeur, peut varier :

- **le repère est constitué par l'ensemble des auteurs** possibles de la situation; le sujet est sélectionné parce qu'il est l'agent effectif du procès et donc la cause de la situation. L'énoncé prend alors une **valeur explicative** par un *raccourci* d'articulation entre le contexte construisant le repère et l'énoncé à l'Emphatique du Sujet, qui consiste à sauter le préconstruit. On pourra se reporter aux exemples de C.2.

Pour reprendre l'exemple du contre-maître qui demande à l'ouvrier pourquoi il vient travailler, la question appelle comme réponse une relation prédicative; on peut l'expliciter de la manière suivante : « quelle est parmi les relations possibles <Sujet-x, Prédicat-x>, celle qui est la cause de ta venue ? »; les deux termes, sujet et verbe, sont inconnus. La réponse à l'Emphatique du Sujet procède par un raccourci en ce sens qu'elle désigne directement à la fois la singularité de l'agent (S_2 / S_x : « c'est le patron et pas un autre ») et le procès (« quelqu'un m'a désigné ») qui est alors présenté comme un simple rappel, car il a le statut de préconstruit dans l'énoncé à l'Emphatique du Sujet. La question précédente permet de sauter le maillon d'explicitation préalable du préconstruit (< S_x , m'a choisi>)²³ **Le sujet sélectionné ainsi pour son agentivité devient alors le responsable de l'ensemble de la situation.**

Notons enfin que, dans ce type d'articulation directe à une autre relation prédicative, la désignation du sujet pour son agentivité entraîne également une mise en relief de ce que S_2 a fait par rapport à ce qu'il pouvait choisir de faire :

Bu tekkee dara tey, moo sonnoon

Si (il + Narr.) réussir + antériorité chose aujourd'hui, il + EmphS se-fatiguer + passé

S'il a réussi aujourd'hui, c'est parce qu'il s'est fatigué

[lit. : c'est lui qui s'est fatigué]

L'énoncé reconstruit deux comparaisons en arrière-plan : lui, contrairement à la plupart des gens (S_2 / S_x), il s'est fatigué au lieu de paresser (p / p_x). D'où les valeurs argumentatives et la glose relevée pour ce type d'énoncé : « il a choisi de le faire »; c'est là son propre mérite ou sa propre faute.

- **le repère est constitué par un ensemble de situations**; ce sont les exemples cités en C.3. Sous une forme ou une autre, on a une

23. C'est <le patron et non un autre, m'a choisi> (= Emph.suj) / <qqn, m'a choisi> (= préconstruit) / < S_x , P_x > (= question).

question du type « qu'est-ce qu'il se passe ? »; grâce à ce filtrage opéré par le contexte, l'Emphatique du Sujet prend valeur de **définition de la situation** : il sert alors à identifier la situation au travers de son agent, par le même type de jeu sur le préconstruit que celui décrit précédemment. Du fait de l'articulation du préconstruit à la question du contexte, il n'y a pas de comparaison directe entre des sujets mais entre des situations définies par leurs auteurs : « par rapport à l'ensemble des (situations avec leurs) agents, c'est (la situation qui a pour agent) S_2 qui définit Sit_0 ».

Nous rajouterons un exemple pour montrer que, si notre étude ne peut évidemment passer en revue l'infinie variété des contextes, les mécanismes d'articulation qu'on peut y relever semblent bien jouer à chaque fois de manière comparable :

Moo kumâasé liggéey bi, nga soga nēw

il + EmphS commencer travail le, tu + Narr. venir-de + joncteur venir

Ce n'est que lorsque qu'il avait déjà commencé le travail que tu es venu

[lit. c'est lui qui a commencé le travail, que tu es seulement venu]

Du fait du sémantisme des verbes (*kumâasé* « commencer », *sog* « venir juste de faire »), l'ensemble des situations possibles est ici envisagé non plus qualitativement (quelle en est la nature ?) mais temporellement (à quel moment ?); c'est donc bien encore un conditionnement par le sémantisme du verbe et un filtrage par le contexte qui spécifie la valeur de l'énoncé à l'Emphatique du Sujet et l'incidence de la comparaison marquée par cette opération.

c) Le sujet est distingué comme support de la propriété

Dans le cas d'un verbe non agentif, le sujet est interprété comme le support de la propriété exprimée par le verbe. Si le contexte préalable pré-sélectionne une bonne valeur sujet à désigner, on est ramené au cas d'identification décrit en a). Si, par contre, le procès *p* n'a pas été posé préalablement, l'énoncé à l'Emphatique du Sujet va prendre différentes valeurs selon les repérages construits par l'articulation au contexte :

■ **le repère est constitué par un ensemble de situations définies par leur propriété**; ce sont les exemples cités en 2.b : suivant un mécanisme comparable à celui que nous venons de voir, la relation prédicative est articulée en bloc au contexte. Or il s'agit ici d'un verbe non-agentif qui exprime une propriété; dès lors, l'articulation de cette propriété effective à du factuel, lui donne valeur **explicative**²⁴. L'Emphatique du

24. Sur ce point on pourra se reporter au chapitre 3 sur l'Emphatique du Verbe, E.1.

Sujet sert à expliquer la situation par la spécificité du sujet, non pas en tant que responsable, mais comme support particulier de la propriété exprimée par le verbe : le sujet présente la propriété à un degré spécifique qui explique la situation en question. On voit que cette valeur explicative est toujours plus ou moins intensive.

■ **L'Emphatique du Sujet ne s'articule à aucun énoncé précédent** : l'absence de repère contextuel va entraîner un auto-repérage²⁵ qui explique la valeur d'intensif du verbe prise par l'énoncé à l'Emphatique du Sujet. En effet, l'opération d'emphase du sujet pose toujours bien, à la fois l'effectivité de la relation prédicative et la désignation du sujet comme la bonne valeur par rapport à d'autres possibles. Mais ici, le contexte ne présente pas « d'autres » sujets éliminables : S_2 est donc pointé comme la bonne valeur en comparaison d'autres valeurs possibles mais indéfinies : en Sit_0 c'est $\langle S_2, p \rangle$ qui est désigné par rapport à $\langle S_x, p \rangle$. Or le verbe étant non agentif, son sujet représente le support de la propriété qu'il exprime. Dès lors, par le parcours de ses sujets possibles (emphase du sujet), le verbe est entraîné dans un parcours de ses différentes valeurs, c'est-à-dire de ses différents degrés ; comme le contexte ne pose aucun repère, cet auto-repérage constitue un parcours circulaire impossible à arrêter, qui engendre la désignation du « haut-degré » : S_2 est identifié comme in(dé)finiment la bonne valeur par rapport aux autres valeurs possibles ; il présente la propriété p à un degré impossible à déterminer autrement que comme le bon degré par rapport aux degrés possibles.

Pour reprendre l'exemple de la corde, en l'absence d'éléments contextuels de comparaison, dire que « cette corde est longue » avec l'Emphatique du Sujet revient à dire que « par rapport à l'ensemble des cordes susceptibles d'être longues, celle-ci se distingue comme...étant longue ». Autrement dit, quelle que soit la corde longue que l'on prenne, cette corde-ci sera meilleure du point de vue de la longueur : elle est « incomparablement » la bonne valeur. D'où la valeur finale de l'énoncé : « qu'est-ce qu'elle est grande cette corde ! » ou « elle est sacrément grande cette corde ! ».

On a à la fois un intensif et une **exclamation** car l'évaluation est pointée mais indéfinissable : la grandeur de la corde n'est pas désignée par rapport à un étalon objectif ou absolu (« elle est très grande ») mais posée comme singulière par rapport à toutes les grandes cordes qu'a pu envisager l'énonciateur, sans réussir à s'arrêter à une seule. Ce type d'emploi explicite le rôle particulier de l'énonciateur dans l'emphase : c'est lui qui détermine le choix d'une bonne valeur

25. Le terme, ainsi que le mécanisme du « haut-degré », sont empruntés à A. Culioli, 1974, p. 8.

L'énoncé emphatique comporte donc toujours une **valuation**, plus ou moins apparente selon les contextes; elle se présente ici comme un jugement de valeur affirmé mais impossible à définir, d'où sa forme exclamative.

Ce « **transfert d'emphase** » du sujet sur le verbe est conditionné par la caractère non agentif du procès qui fait de son sujet un simple support de la propriété exprimée. Mais la construction du « haut-degré » suppose, de surcroît, que le verbe soit également graduable, afin que l'on puisse en distinguer différents degrés. L'Emphatique du Sujet prendra donc cette valeur d'intensif principalement avec les verbes d'état (non agentifs), dont elle constitue l'emploi le plus courant et, parmi les verbes d'état, exclusivement avec ceux qui expriment une qualité : les autres, en effet, expriment selon nous une « localisation »²⁶ et ne peuvent donc être l'objet d'une graduation. Quant aux verbes d'action, les déterminations contextuelles peuvent construire une valeur intensive par un jeu de quantification de l'objet²⁷, mais cette valeur reste très contrainte et donc très rare pour les verbes d'action²⁸.

D'où les cas limites d'emploi de verbes non graduables avec une valeur apparemment intensive :

Yaa ko tey !

tu + emphS le faire-exprès !

Tu le fais (vraiment) exprès !

Kii moo defe ni du dee !

celui-ci il + EmphS croire que il + NégEmph mourir !

Il se croit (vraiment) immortel !

Comme le montre le reste de leurs emplois, *tey* « faire exprès » et *defe* « croire » fonctionnent en wolof en tout ou rien et ne sont pas susceptibles de graduation. L'intensification due à l'auto-repérage se reporte ici, non pas du choix du sujet sur le choix d'une valeur de la propriété, mais sur le choix tout court de l'énonciateur, c'est-à-dire sur l'assertion : « c'est bien vrai, il se croit immortel ! », « c'est bien vrai, tu le fais exprès ».

■ enfin, cette intensification contruite par l'auto-repérage peut avoir

26. Voir chapitre 11, A.1.c.

27. Voir F.2.b.

28. En français, on retrouve apparemment le même type de conditionnement de la valeur de l'énoncé emphatique par le sémantisme du verbe : avec un verbe d'action une emphase du sujet tendra à servir d'identification ou d'explication : *c'est Pierre qui est venu* (« et pas Paul ») ou « c'est pour ça que la maison est sens dessus-dessous »; alors qu'avec un verbe d'état, l'énoncé sera a priori interprété comme un intensif : *c'est Pierre qui va être content !* = « qu'est-ce qu'il va être content ! ».

pour repère un degré particulier qui n'est désigné que par ses conséquences : c'est le cas de la valeur « tellement que... » (voir 4.b), construite par la combinaison de la valeur intensive de l'Emphatique du Sujet et de la subordonnée en *ba* (« jusqu'à ce que »).

d) Bilan et tableau des valeurs en fonction des repérages et des types de procès

Avec l'Emphatique du Sujet, l'énonciateur désigne un sujet comme validant une relation prédicative donnée, en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles pour une propriété particulière. Cette propriété peut être celle d'être sujet du verbe ou agent du procès ou encore support de la propriété exprimée; ceci dépend de la nature du verbe. A l'intérieur de ces possibilités, le contexte va filtrer l'ensemble des valeurs possibles dont le sujet se distingue, déterminant ainsi le repère par rapport auquel il est sélectionné. Les différentes valeurs relevées pour les énoncés à l'Emphatique du Sujet peuvent ainsi être expliquées par :

- un conditionnement par le sémantisme du verbe, selon son caractère :

AGENTIF		NON AGENTIF	
graduable	non graduable	graduable	non graduable
		qualité	localisation
VERBES D'ACTION		VERBES D'ÉTAT	

- une détermination contextuelle du repère par rapport auquel est posé l'énoncé à l'Emphatique du Sujet; on distingue ainsi les repérages suivants :

■ identification	S_2 / S_x repéré par rapport à $\langle ()_x, p \rangle$
■ explication	$\langle S_2 / S_x, p \rangle$ repéré par rapport à $\langle S'_2, q \rangle$
■ définition	$\langle S_2 / S_x, p \rangle$ repéré par rapport à $\langle ()_x, ()_x \rangle$ en Sit_0
■ excl. intensive	$\langle S_2 / S_x, p \rangle$ repéré par rapport à $\langle S_2, p \rangle$

<i>type de procès :</i>	<i>le sujet a la propriété d'être :</i>	<i>par rapport à un ensemble de :</i>	<i>l'énoncé prend la valeur de :</i>
tout verbe	le sujet	sujets possibles du verbe donné	identification du sujet

verbes agentifs (V.action)	l'agent responsable d'une situation	responsables possibles de [une situation qui est] la sit. en question	explication de la situation par la spécificité de son responsable
verbes non - agentifs (V.d'état)	celui qui possède la propriété à un degré particulier	supports possibles de [une propriété de] la situation, en question	explication de la situation par la propriété du sujet
verbes agentifs (V.Action)	l'agent responsable d'une situation	situations possibles [avec leurs responsables respectifs]	définition de la situation par celui qui en est responsable
verbes graduables non - agentifs (V.qualité)	le support de la propriété exprimée par le verbe	toutes les valeurs possibles de la propriété quels qu'en soient les supports possibles (haut-degré par auto-repérage)	exclamation intensive

E) CONTRAINTES ET RÔLE DE LA DÉTERMINATION

Nous présentons ici tout d'abord un tableau d'ensemble des contraintes qui se nouent entre Emphatique du Sujet et types de procès, reprenant pour partie des remarques précédentes; dans un deuxième temps, nous tentons de montrer le rôle que peut jouer la détermination pour résoudre ces contraintes et, enfin, le jeu de renforcement des particules.

1) Contraintes sur les types de procès

a) L'Emphatique du Sujet est impossible

Pour des raisons évidentes mais qui ne sont pas sans intérêt, l'Emphatique du Sujet ne peut être employé avec les verbes **impersonnels** : ceux-ci n'ont, en effet, pas de sujet référentiel pouvant faire l'objet d'un choix. Ainsi, par exemple, le verbe *fekk* présente à côté

de ses emplois personnels transitifs (« trouver »), toute une série d'emplois impersonnels possibles avec les différentes conjugaisons :

dafa fekk booba ñëwagul, mootax gisuloo ko

il + EmphVb se-trouver à-ce-moment-là venir + encore + nég., c'est-pourquoi voir + tu + Nég. le

il se trouve qu'à ce moment-là il n'était pas encore venu, c'est pour ça que tu ne l'a pas vu.

Or, même avec un contexte qui pourrait construire une valeur explicative, *fekk* est impossible en emploi impersonnel avec l'Emphatique du Sujet; ceci montre que c'est bien toujours la même opération de sélection comparative *du sujet* qui est à reconstruire derrière les différentes spécifications contextuelles et que la valeur explicative construite par l'Emphatique du Sujet (ici impossible) n'est nullement identique à celle de l'Emphatique du Verbe (ici possible). De même, on pourrait imaginer un emploi intensif du verbe *taw* « pleuvoir » avec l'Emphatique du Sujet; il reste cependant, lui aussi, impossible car la marque de sujet syntaxique ne renvoie pas au support d'une propriété.

b) L'Emphatique du Sujet est la conjugaison normale

A l'inverse, comme nous l'avons signalé plus haut, l'Emphatique du Sujet constitue la conjugaison privilégiée des verbes comparatifs, comme *dàq, gën, jëkk...* On pourra se reporter aux exemples donnés en C.1.b.

c) L'Emphatique du Sujet nécessite l'auxiliaire *gën*

Avec les verbes **graduables**, si le contexte oppose deux éléments susceptibles de présenter la propriété, l'énoncé à l'Emphatique du Sujet servant à désigner la bonne valeur aura tendance à se présenter avec l'auxiliaire *gën* « être plus... » :

Bii buum moo gën gudd.

Celle-ci corde elle + EmphS être-plus être-longue

C'est cette corde-ci qui est [plus] longue (et non celle-là).

Précisons que l'on emploiera *gën* même si l'autre corde est toute petite; dans la mesure où les deux éléments sont comparés, cette petitesse est considérée comme un degré de longueur. Autrement dit, dans un contexte où la propriété présente plusieurs supports possibles, l'identification du sujet d'un verbe graduable passe par l'établissement d'un degré comparatif : cette corde est celle qui est (vraiment) longue, parce qu'elle est plus longue que l'autre. Il en sera de même avec *ñaw* « être

tranchant », *sedd* « être froid »... Le phénomène est beaucoup plus contraint qu'en français, probablement parce que l'identification sélective est exprimée en wolof par une conjugaison qui s'articule donc directement aux déterminations propres du verbe; à cette grammaticalisation s'ajoute également l'expression verbale de la comparaison, sous la forme d'un auxiliaire.

d) La valeur intensive de l'Emphatique du Sujet est impossible

La valeur d'identification du sujet est possible pour tous les procès; celle d'explication l'est également, seules ses modalités varient : avec les verbes agentifs, l'explication provient de la spécificité du responsable de la situation; avec les verbes non-agentifs, elle est due à la qualité particulière que présente le sujet.

Par contre, la valeur de définition de la situation n'est apparemment pas possible pour les verbes d'état, non-agentifs : il semble qu'il faille un agent pour définir Sit_0 . Mais c'est l'emploi en valeur intensive qui présente le plus de contraintes : les verbes se divisent assez nettement en deux catégories. Prennent une valeur intensive avec l'Emphatique du Sujet en auto-repérage, les procès à la fois graduables et non-agentifs : on trouve là les **verbes de qualité** qui constituent une partie des verbes d'état. Seront impossibles en valeur intensive, sauf par report sur l'assertion ou jeu de la détermination, les procès qui ne réunissent pas les deux caractéristiques nécessaires à la construction de cette valeur : il s'agit, d'une part des **verbes d'action** parce qu'ils sont agentifs, même s'ils peuvent être graduables; d'autre part, de ce qui nous est apparu comme la deuxième catégorie de verbes d'état, les **verbes de localisation**, parce qu'ils sont bien non agentifs mais sont également non-graduables²⁹.

On voit donc qu'ici les caractéristiques déterminantes des types de procès ne sont pas les mêmes que celles qui jouent dans la construction de valeur aspecto-temporelle des conjugaisons et que, de plus, les séries ainsi constituées ne se recouvrent pas tout-à-fait. Au clivage, verbes d'action/-verbes d'état dû au caractère discret/compact de ces procès, se substitue ici l'opposition suivante :

verbes d'action	verbes de localisation	verbes de qualité
(non)-graduables agentifs	non-graduables non-agentifs	graduables non-agentifs

29. Voir chapitre 11, A.1.c.

Le jeu de la détermination va cependant permettre à certains de ces verbes de prendre une valeur intensive avec l'Emphatique du Sujet, dans des conditions particulières.

2) Le jeu des compléments

a) Les verbes d'action et la quantification de l'objet

Bien que le Narratif paraisse toujours préférable dans de tels emplois, certains verbes d'action peuvent prendre une valeur d'exclamation intensive avec l'Emphatique du Sujet si l'évaluation peut porter sur un objet présentant les caractéristiques nécessaires au pointage du **haut-degré** : quantification et indétermination. Des relatives indéfinies en *lu...*³⁰, par exemple sous la forme *lu bari* « (quelque chose d'indéfini) qui est en grande quantité » ou *lu yàgg* « (quelque chose d'indéfini) qui dure », vont ainsi permettre un emploi intensif de l'Emphatique du Sujet, avec des verbes pour lesquels il serait, par ailleurs, impossible :

Kii moo gis lu bari !

Celui-ci il + EmphS voir ce-qui être-abondant !

Qu'est-ce qu'il a vu (dans sa vie) cet homme !

Kii moo dégg lu bari !

Celui-ci elle + EmphS entendre ce-qui être-abondant !

Qu'est-ce qu'elle (n') a (pas) entendu, cette femme !

Kii moo sàcc lu bari !

Celui-ci il + EmphS voler ce-qui être-abondant !

Qu'est-ce qu'il a (pu) voler, celui-là !

Kii moo dund lu yàgg !

Celui-ci il + EmphS vivre ce-qui durer !

Qu'est-ce qu'il a vécu longtemps cet homme !

Kii moo xaar lu yàgg !

Celui-ci il + EmphS attendre ce-que durer !

Qu'est-ce qu'il a attendu !

Ces relatives indéfinies représentent une sorte d'objet générique, « avoir vu le visible », « avoir vécu le vivable »..., une simple quantification du procès, qui reste donc central par rapport à l'objet et apparaît comme une qualité du sujet. Elles permettent alors la désignation d'un degré du procès à la fois certain et indéfinissable.

30. On opposera en effet le relatif indéfini *lu*, avec indice d'indétermination spatiale marqué par *-u*, au relatif *li*, avec indice de proximité par rapport à l'énonciateur marqué par *-i*, que l'on trouve dans les tournures intensives du Narratif qui sont, elles, toujours possibles; voir chapitre 7, C.2.a.

b) Les verbes d'action et la qualification de l'objet

Selon un mécanisme comparable, on trouve également des verbes d'action intensifiés grâce au même type de relatives objets en *lu...*, exprimant cette fois une qualité de l'objet :

Kii moo sol lu rafet !

Celui-ci il + EmphS porter-un-vêtement ce-qui être-beau

Qu'est-ce que c'est beau ce qu'il porte !

[lit. : c'est lui qui porte quelque chose qui est joli]

Kii moo yenu lu diis !

Celui-ci il + EmphS porter-sur-la-tête ce-qui être-lourd

Qu'est-ce que c'est lourd ce qu'il a chargé sur sa tête !

Par différence avec le cas précédent, l'objet a ici une valeur référentielle déterminée, mais il reste indéfini et n'est désigné que de manière qualitative : la relative constitue alors une sorte de détermination adverbiale du procès; si l'expression n'avait pas pris un autre sens en français, la meilleure traduction de l'énoncé serait : « qu'est-ce qu'il porte-(du)-beau ! ». C'est cette qualification du procès au travers de son objet qui permet le transfert d'emphase et l'intensification; le verbe fonctionne alors comme un verbe de qualité : « par rapport aux gens (qui-portent-de-belles-choses), c'est (lui qui) porte quelque-chose-de-beau »; l'énoncé signifie : « qu'est-ce qu'il est élégant avec ce qu'il porte-là ! ».

c) Les verbes d'action et la qualification du sujet

On rencontre également des verbes d'action intensifiés à l'Emphatique du Sujet, cette fois sans objet, mais par une subordonnée en *ba sonn* « jusqu'à être fatigué » :

Kii moo fecc ba sonn !

Celui-ci il + EmphS danser juqu'à être-fatigué

Lui, qu'est-ce qu'il a dansé !

De même avec, par exemple, *jooy* « pleurer », *dox* « marcher », *taccu* « applaudir »... La subordonnée permet à la fois de quantifier l'activité indiquée par le verbe, de laisser cette quantification dans une certaine indéfinition et de ne désigner ce haut-degré que par l'état qui en a résulté pour le sujet...ce qui revient à le qualifier.

d) Les verbes d'action, verbes de localisation et la qualité associée

On peut enfin rattacher à ces jeux sur la détermination, le cas de quelques verbes non graduables qui peuvent être intensifiés par

l'Emphatique du Sujet grâce à des propriétés particulières : l'intensification ne passe pas ici les compléments mais par la qualité culturelle associée au procès. Ainsi, par exemple, dans le cadre des parentés à plaisanterie, on dit que tous les dénommés Diop (Joob) sont gourmands; dans un contexte où l'Emphatique du Sujet ne sert pas à identifier le sujet qui est déjà connu, le verbe de localisation *tudd* « s'appeler » pourra donc fonctionner comme un verbe de qualité et marquer un intensif :

Kii moo tudd Joob !

Celui-ci il+ EmphS s'appeler Diop

C'est lui qui s'appelle Diop !

*Qu'est-ce qu'il s'appelle Diop !

Qu'est-ce qu'il est gourmand celui là !

Voici quelques exemples de verbes d'action ou de localisation, originellement non graduables et présentant ce double fonctionnement, grâce à l'existence d'un sens figuré renvoyant à une qualité associée :

sens premier		qualité associée
<i>agg</i>	arriver jusqu'à	être audacieux (= être allé loin)
<i>and</i>	aller ensemble	être amis
<i>jiitu</i>	être devant	surpasser
<i>sant</i>	remercier	être heureux (= remercier Dieu)
<i>taxaw</i>	être debout	être prêt à agir
<i>xew</i>	être un événement	être à la mode

On notera la valuation attachée à la qualité associée au procès.

3) Particules assertives

Diverses particules assertives peuvent venir renforcer les énoncés à l'Emphatique du Sujet, en soulignant la présence de l'énonciateur qui manifeste son choix d'une bonne valeur. L'échantillonnage que nous donnons n'a rien d'exhaustif : il correspond aux cas rencontrés le plus fréquemment lors de nos investigations.

a) rekk

La sélection d'un sujet parmi d'autres possibles n'entraîne pas nécessairement l'élimination positive des autres valeurs; quand on cite Moussa en exemple pour son retour au village, cela n'implique pas qu'aucun autre jeune n'est revenu : l'Emphatique du Sujet, en lui même, indique seulement que S_2 « en tous cas » est désigné comme

la bonne valeur en Sit₀ en comparaison des autres et par rapport au propos de l'énonciateur. Nous avons vu que le contexte précédent pouvait cependant, par frayage, donner à la sélection une valeur exclusive : c'est le cas notamment des emplois de l'Emphatique du Sujet en réponse à une question d'identification. Mais la désignation de S₂ comme la seule et unique bonne valeur par élimination des autres peut également être marquée par une particule et non plus par un frayage contextuel : c'est la rôle de *rekk* « seulement » qui vient fréquemment renforcer l'Emphatique du Sujet :

Moom rekk moo dugg taksi

Lui seulement il + EmphS entrer taxi

Il est le seul à avoir pris le taxi

Mais les emplois de *rekk* ne se limitent pas à une désignation exclusive; la langue inclut cette particule dans la logique du transfert d'emphase. En auto-repérage, l'Emphatique du Sujet pourra ainsi être renforcé par *rekk* pour désigner non plus S₂ comme l'unique sujet, mais la propriété qu'il présente comme le seul bon degré : il prend alors le sens de « vraiment » et se place à la fin de l'énoncé.

Kii daal moo aay rekk !

Celui-ci certes il + EmphS être-égoïste seulement

Eh bien lui, il est vraiment égoïste !

b) **daal**

Daal « certes, vraiment » vient souvent renforcer la détermination du bon choix par S₀, c'est-à-dire l'assertion posée par l'Emphatique du Sujet. Comme nous l'avons signalé, en dehors des emplois en auto-repérage, l'Emphatique du Sujet intervient toujours pour mettre fin à un débat. Souligner la validité de l'assertion avec *daal* peut revenir à souligner la fin du débat, c'est-à-dire l'élimination de tout ce qu'on a opposé au bon choix. La traduction spontanée de l'exemple suivant montre bien la reconstruction de cet arrière-plan, l'élimination de « l'autre » discours :

Moom daal, moo ko moom.

Lui certes, il + EmphS la posséder

(Quoiqu'on en dise,) la maison lui appartient

c) **tey**

Ce terme n'est donné dans le lexique³¹ que pour son sens le plus courant : « aujourd'hui ». Or les énoncés où l'Emphatique du Sujet

31. Lexique wolof-français du CLAD-IFAN

prend une valeur d'exclamation intensive sont fréquemment accompagnés d'une même forme *tey* qui n'est pas traduite par « aujourd'hui » et semble avoir pour seule fonction de renforcer l'intensification du procès. Nous pensons qu'il s'agit pourtant du même morphème, dans un type de fonctionnement particulier, mais cohérent avec l'analyse que nous proposons pour les emplois intensifs de l'Emphatique du Sujet :

Maa ko bëgg tey !

je + EmphS le aimer aujourd'hui

Qu'est-ce que je l'aime !

On remarque qu'il s'agit d'emplois concernant les verbes de qualité : par différence avec les verbes d'action qui prennent une valeur de passé avec l'Emphatique du Sujet, l'énoncé a donc ici valeur de présent³² : il n'y a, de toute façon, pas de contradiction avec le sens « aujourd'hui ». De plus, le terme est situé à la fin de l'énoncé. Or, la place est ici décisive : en début de phrase, *tey* serait suivi d'une pause et servirait alors de repère à l'énoncé qui prendrait nécessairement valeur d'identification du sujet : « aujourd'hui, c'est moi qui l'aime », sous-entendu chacun son tour, hier c'était une autre.

Nous proposons de voir dans ce rejet du terme en fin d'énoncé sans pause, un indice du fait que *tey* est ici pris dans l'auto-repérage caractéristique des emplois intensifs de l'Emphatique du Sujet : « aujourd'hui, le sujet aime par opposition à tous les moments où quelqu'un aime ». *Tey* ne sert plus alors à identifier T_2 et T_0 mais à poser le moment de la prise en charge du procès par rapport à tous les moments possibles où le procès peut être validé : dès lors, « **aujourd'hui** » veut dire...« **vraiment** » ! Ce report de la temporalité (T_0) sur l'assertion (S_0) est permis d'une part parce que *tey* est déictique et qu'il renvoie ainsi toujours à Sit_0 ; d'autre part, parce que qu'il s'agit de verbes d'état, non-agentifs : *tey* ne désigne donc pas le moment de « déroulement » du procès qui ne se « déroule » jamais, mais son moment de « localisation » par un support³³, le sujet S_2 ; c'est pourquoi, l'énoncé a valeur de présent. On retrouve donc ici la récupération sur le plan modal des déterminations temporelles relevées, pour les verbes d'état, à propos du Parfait.

d) keroog

L'analyse de *tey* nous a alors amenés à revoir sous un angle nouveau un fait d'abord enregistré comme une « simple » bizarrerie :

32. Sur les problèmes aspecto-temporels, voir F.

33. Voir chapitre 2 E.1.a

pour certains verbes d'action, la valeur intensive de l'Emphatique du Sujet paraît difficile, mais l'énoncé est rendu plus acceptable avec *kerooq* qui signifie...« l'autre jour » :

Kii moo tiit keroog !

Celui-ci il + EmphS s'effrayer l'autre-jour

Qu'est-ce qu'il a eu peur (l'autre jour) !

Kii moo tàccu keroog (ba sonn) !³⁴

Celui-ci il + EmphS applaudir l'autre-jour (jusqu') être-fatigué)

Qu'est-ce qu'il a applaudi (l'autre jour) !

Cet étonnant parallélisme entre *tey* et *kerooq* révèle la solidarité des problèmes d'altérité dans les domaines de l'aspect, du temps, de la modalité et des types de procès. En effet, l'emphase indique la sélection d'une valeur par rapport à un ensemble d'autres possibles; or cet ensemble n'est posé qu'en arrière-plan, de manière indéterminée : ce que nous avons appelé une altérité faible. Le pôle de définition reste en effet du côté de la valeur sélectionnée³⁵; les autres, qui servent à la construire comme singulière, ont pour simple détermination cette altérité faible qui les rend comparables à la bonne valeur mais les englobe de manière indistincte. On comprend alors pourquoi « hier » ne saurait être le « vraiment » du passé : « hier » se construit bien par rapport à « aujourd'hui », mais il désigne un moment défini qui, en tant que tel, fonctionne donc comme un pôle de détermination incompatible avec la circularité indéfinie de l'auto-repérage. Pour qu'un énoncé à valeur passée puisse garder une forme exclamative manifestant la toute-puissance de T_0 , il faut que le moment auquel il réfère soit défini entièrement par rapport au moment de l'énonciation; en d'autres termes, il faut que T_0 demeure central et que le passé reste indéterminé, défini comme une simple altérité par rapport au pôle de « maintenant » où je m'exclame.

C'est précisément la fonction de *kerooq* que d'indiquer un jour indistingué dans le passé, ayant pour simple détermination d'être autre qu'« aujourd'hui ». Ce terme construit donc l'altérité non centrale, nécessaire à l'auto-repérage de l'emphase et rendue difficile par la nature du verbe : « applaudir » est agentif et donc en distinguer un sujet tend à opposer des agents du procès; il est également transitif,

34. On remarque que l'emploi intensif reste un peu forcé et que l'informateur a tendance à recourir à tous les mécanismes décrits : démonstratif, subordonnée en *ba*, en plus de *kerooq*.

35. Le contexte peut, bien-sûr, apporter une définition à cette autre valeur; dans un balancement par exemple : « c'est lui qui... et non Untel »; mais cette détermination de l'altérité est construite par le contexte, quoique compatible avec l'opération d'emphase, elle ne lui est pas inhérente. L'auto-repérage n'est alors évidemment plus possible et l'on a une valeur d'identification.

la quantification du procès tend à se reporter sur l'objet³⁶. *Keroog* aurait donc pour fonction de neutraliser ces déterminations trop positives, en construisant une altérité dans laquelle le procès reste central et peut marquer le haut-degré. La valeur temporelle reste cependant plus forte qu'avec *tey*, ceci en raison des propriétés spécifiques de T_0 : « maintenant » constitue, en effet, à la fois un moment possible du procès et le moment cardinal de l'énonciation. Le moment de la prise en charge peut alors absorber le moment du procès; mais, dès que la temporalité du procès est disjointe du moment de l'assertion, il restera toujours de l'altérité temporelle : même dans un passé non défini, le procès est révolu.

F) ASPECT

A l'Emphatique du sujet, on retrouve les mêmes conditionnements des types de procès sur la valeur aspecto-temporelle de la conjugaison, qu'avec le Parfait et l'Emphatique du Verbe : les verbes discrets renvoient à du passé en T_0 , les verbes compacts, à du présent et certains verbes, denses, présentent un double fonctionnement³⁷. Or, étant donnée notre position à propos de la marque zéro d'accompli et de la cohérence aspecto-temporelle de l'ensemble du système³⁸, il nous faut expliquer cette valeur aspecto-temporelle par l'opération d'emphase elle-même. Autrement dit, comment se fait-il qu'une opération portant sur l'identification et donc la qualification du sujet entraîne une quantification du procès ?

Cet apparent paradoxe, nous l'expliquerons par la dissociation propre à l'emphase. En effet, nous avons vu que la désignation du sujet comme la « bonne » valeur présupposait l'effectivité du procès³⁹. C'est donc la préconstruction de la relation prédicative $\langle(), p\rangle$ **par rapport à T_0** qui entraîne la valeur d'accompli. Ainsi, qu'il s'agisse du sujet ou du procès, l'opération d'emphase en wolof étant construite depuis T_0 , la préconstruction du procès comme événement préalable à la désignation qualitative engendre une valeur d'accompli en T_0 ; celle-ci sera alors spécifiée en fonction du caractère aspectuel des procès. Pour le détail on pourra se reporter au chapitre sur l'Emphatique du Verbe⁴⁰ : l'affirmation de l'existence du procès préalablement

36. Sur la quantification de l'objet voir supra et chapitre 7, C.2.a.

37. Sur les types de procès, voir chapitre 2 sur le Parfait E.

38. Voir chapitre précédent F.1.

39. Voir D.1.

40. Notamment F.2.

à T_0 constitue le préconstruit commun à toute opération d'emphase même si, dans le cas de l'Emphatique du Sujet, la relation prédicative préconstruite se présente avec un sujet non instancié. La différence réside seulement dans la désignation qualitative qui porte ici sur le sujet et là sur le procès, mais le mécanisme de préconstruction reste le même.

Tableau synthétique : l'Emphatique du sujet

Forme et place	Antéposé au lexème verbal 3^e sg : <i>moo dem</i>	
Opération	L'Emphatique du sujet indique un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet de la relation prédicative en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles comme ayant la propriété d'être effectivement la bonne valeur sujet. S ₂ est le rhème ; la relation prédicative <(), p> est pré-construite comme validée au préalable. La qualification du sujet entraîne donc une quantification du procès Marqueur modal : Qualification, (Quantification)	
Types de procès	verbes d'action	verbes d'état
traits pertinents	discrets : <i>p</i> passé agentifs	compacts : <i>p</i> présent non-agentifs graduables/non grad. v. qualité /localisation
Valeurs d'emploi	identification du sujet (« c'est lui qui... ») (tous verbes)	
	explication de Sit ₀ par la spécificité de son responsable « c'est que c'est S ₂ qui a <i>p</i> »	explication de Sit ₀ par la propriété particulière du sujet « c'est que S ₂ est bien <i>p</i> »
	définition de Sit ₀ par son responsable « c'est qu'il a <i>p</i> »	exclamation intensive « qu'est-ce qu'il est <i>p</i> ! » (verbes qualité)
	emploi impossible pour les v. impersonnels	
	conjugaison normale des verbes comparatifs	
Valeur argumentative	c'est le mérite / c'est la faute de S ₂ justification, disculpation de S ₀	
Valeur épistémique	avéré (lié à la préconstruction de l'emphase)	
Valeur logique (inter-propositionnelle)	de l'avéré articulé à du factuel : valeur causale <i>moo...</i> , <i>Narratif...</i> « ..., c'est pour ça que... » <i>moo...</i> , <i>moo tax...</i> <i>moo...</i> , <i>ba...</i> : « tellement...que... »	

CHAPITRE 5

L'EMPHATIQUE DU COMPLÉMENT

Les énoncés à prédicat non verbal

A) MORPHOLOGIE ET ANALYSES ANTÉRIEURES

1) Morphologie

Le paradigme de l'« Emphatique du Complément » se présente sous la forme de marques personnelles **antéposées** au syntagme verbal et accordées avec le sujet :

1 sg	<i>foofu laa dem</i>	1 pl	<i>foofu lanu dem</i>
2	<i>foofu nga dem</i>	2	<i>foofu ngeen dem</i>
3	<i>foofu la dem</i>	3	<i>foofu lañu dem</i>
Impersonnel <i>foofu lees dem</i>			

foofu « là », *dem* « aller »; 3^e sg : « c'est là qu'il est parti »

Comme pour les autres paradigmes, malgré une certaine évidence sur le plan morphologique, on ne peut isoler d'un côté un morphème spécifique * *la* et de l'autre une série de pronoms personnels; d'une part, parce que ces marques personnelles ne se retrouvent pas ailleurs telles quelles, d'autre part parce que les 2^e personnes ne présentent pas le morphème en question. Il est probable que la structure originelle soit bien celle-ci, mais elle a manifestement subi des réfections et, du fait de la généralité du phénomène dans le système verbal, nous la présentons synchroniquement comme un paradigme de marques indécomposables.

Les cas, relevés parfois à la 3^e personne, de non accord entre le sujet lexical et le morphème d'Emphatique du Complément consti-

tuent probablement une trace de ce fonctionnement initial comme particule :

Tool bi la beykat yi bey

Champ le il+EmphComp cultivateur les cultiver

C'est le champ que cultivent les paysans

Tool bi la beykat bi bey

Champ le il+EmphComp cultivateur le cultiver

C'est le champ que cultive le paysan

Tool yi la beykat yi bey

Champs les il+EmphComp cultivateur les cultiver

Ce sont les champs que cultivent les paysans

En regard de la forme avec accord :

Tool bi la u beykat yi bey

Champ le ils+EmphComp cultivateurs les cultiver

C'est le champ que cultivent les paysans

Nous n'avons relevé aucune variante, sinon l'identification habituelle de la 1^e pl à la 3^e pl (*lañu* pour *lanu*).

2) Morphosyntaxe

Contrairement aux autres conjugaisons, l'Emphatique du Complément n'est pas simplement antéposé au verbe avec possibilité d'insertion d'un pronom objet. En effet, ce paradigme sert en réalité à « sortir » de la relation prédicative, pour le placer **en tête d'énoncé**, l'un des constituants. On aura donc diverses possibilités selon la nature du complément ainsi extraposé et selon la structure plus ou moins complexe de la relation prédicative. Mais, dans tous les cas, on retrouvera cette structure, intraduisible mot-à-mot, où l'Emphatique du Complément apparaît après le complément et indique les marques de personne (accord avec le sujet), d'aspect et de modalité qui portent sur le verbe se trouvant dans la suite de l'énoncé :

complément / Emph. du Complément / relation prédicative

La **nature** de l'élément ainsi extraposé est variable et l'on peut avoir un nom ou un syntagme nominal, un pronom, un adverbe, une proposition subordonnée ou même un verbe. En revanche, ce qui est déterminant, c'est sa **fonction** à l'intérieur de la relation prédicative : il s'agit d'un complément, entendu au sens le plus large du terme, c'est-à-dire d'un constituant qui n'est **ni le sujet, ni le prédicat**. C'est pourquoi on peut dire que l'Emphatique du Complément complète le triptyque des emphatiques qui forment donc système en wolof :

Emphatique du Sujet, du Verbe (en fonction prédicative) et du Complément.

* *Dem la*

Partir il + EmphComp

* *Musaa la dem*

Moussa il + EmphComp aller

Démb la Musaa dem

Hier il + EmphComp aller

C'est hier que Moussa est parti

Lekkuma mburu mi, ceeb bi laa lekk

Manger + je + Nég. pain le, riz le je + EmphComp manger

Je n'ai pas mangé le pain, c'est le riz que j'ai mangé

Foofu lañu dem

Là-bas ils + EmphComp aller

C'est là-bas qu'ils sont partis

*Bi ma nekkee xale te ma bey sama toolu baay laa gis gaynde*¹

Quand je + Narr. se-trouver + antériorité enfant et je + Narr. cultiver mon champ + de père je + EmphComp voir lion

C'est quand j'étais jeune et que je cultivais le champ de mon père que j'ai vu le lion

Lekk laa def

Manger je + EmphComp faire

C'est manger que j'ai fait

Lan la doktor bi wax ?

Que il + EmphComp docteur le dire ?

Qu'a dit le docteur ?

A ces types d'énoncés, il convient d'ajouter ceux où le prédicat est **non verbal**; conformément à la structure décrite, l'Emphatique du Complément apparaît alors à la fin de l'énoncé puisqu'il n'y a pas de syntagme verbal auquel il puisse être antéposé :

Mburu la

Pain il + EmphComp

C'est du pain

Fas wu weex te am i tiptip yu ñuul la

Cheval qui (Narr.) être-blanc et avoir des taches qui (Narr) être-noires il + EmphComp

C'est un cheval blanc avec des taches noires

1. Cet exemple ainsi que quelques autres sont empruntés à E.Church.

3) Analyses antérieures et problèmes

Les diverses analyses sont aussi succinctes que convergentes : dans l'ensemble, les auteurs s'accordent à poser que cette conjugaison sert à indiquer une « emphase du complément » et à former des énoncés à « prédicat non verbal »².

Elles passent cependant sous silence deux problèmes fondamentaux : d'une part, comme les autres emphatiques, l'Emphatique du Complément présente des **emplois où il n'a pas valeur d'emphase** et dont il faut alors rendre compte; d'autre part, il conviendrait d'expliquer le lien entre **les emplois non verbaux** et les emplois emphatiques. Or l'explication qui consiste à poser que le verbe peut s'effacer³ nous semble tout-à-fait contestable car elle revient à supposer l'effacement d'un verbe copule du type « être » qui n'existe pas en wolof. De plus, l'utilisation d'une série de morphèmes verbaux dans des énoncés à prédicat non verbal se rencontre également pour d'autres paradigmes (Emphatique du Sujet, du Verbe, Présentatif, Négatif inaccompli), ce qui tend à prouver qu'il s'agit d'un mécanisme beaucoup plus général. Il faudra alors tenter de montrer la spécificité de chacun de ces types d'énoncés à prédicat non verbal.

B) EMPLOIS

1) Énoncé à prédicat non verbal

Nous reviendrons plus loin sur le détail de ce type d'emploi en opposant l'Emphatique du Complément aux autres paradigmes pouvant être employés dans des phrases nominales (voir D); on notera qu'on le trouve aussi bien dans des questions, qu'en indépendante ou en subordonnée :

Lii sax, gerte daaw la walla gerte ren ?

Cela même, cacahuète l'an-dernier il+EmphComp ou cacahuète année-en-cours ?

Ces cacahuètes, elles sont de l'année dernière ou de cette année ?

Nijaay dama sonn, nit rekk laa

Oncle je+EmphVb être-fatigué, humain seulement je+EmphComp

2. S. Sauvageot, p. 181, A. Dialo, p. 20, O. Ka, p. 206, J.L. Diouf p. 43, C.M. Njie, p. 144.

3. A. Dialo, p. 20.

Mon époux, je suis fatiguée, je ne suis qu'un être humain

- *Kooku kan la ?*

Celui-là qui il + EmphComp ?

- *Man la, seriñ, man la, Astu.*

Moi il + EmphComp, seriñ, moi il + EmphComp, Astou

- *Qui est-ce ?*

- *C'est moi, seriñ, c'est moi, Astou.*

Xamuma lii ñakk jom la, xamuma yaafus la

Savoir + je + Nég. cela manquer honneur il + EmphComp, savoir + je + Nég. paresse il + EmphComp

Je ne sais pas si c'est un manque de vergogne ou si c'est de la paresse.

2) Désignation contrastive du complément

a) Identification

L'Emphatique du Complément doit son appellation aux cas où il est utilisé pour désigner un élément qui a fonction de complément dans l'énoncé, c'est-à-dire un élément autre que le sujet ou le verbe en fonction prédicative. Il peut s'agir de l'objet, d'un complément de nom ou d'un circonstant. Le complément ainsi extraposé par l'Emphatique du Complément a valeur de rhème : il constitue l'information.

Démb laa ko lekk

Hier je + EmphComp le manger

C'est hier que je l'ai mangé

...li ñu bëgg yëpp dara manqewu ci; man nag sama bakken jàmm la bëgg

...ce-que ils + Narr. tous vouloir chose manquer + il + Nég. dans; moi quant-à mon nez paix il + EmphComp vouloir

...(eux) de tout ce qu'ils veulent, rien ne leur manque; quant à moi, ce que je veux c'est (seulement) la paix

[lit. : mon nez, c'est la paix qu'il veut]

Yaw moomu la fas dee ca àll ba

Toi lui + de il + EmphComp cheval mourir dans forêt la

C'est toi dont le cheval est mort en brousse

Ñetti fan a ngi nii, maa ngi lay jeema gis; xam naa ni daal, tey la ko dogal

Trois jour Prés... ici, je + Prés... te + inacc essayer + joncteur voir; savoir je + Pft que certes, aujourd'hui il + EmphComp le décider

Ça fait 3 jours que j'essaie de te voir, mais, je le sais, c'est aujourd'hui que dieu a décidé (que je te verrais)

Dans ce type d'emploi, l'Emphatique du Complément a valeur exclusive (« c'est X et pas autre chose »), ce qui peut également s'exprimer sous forme de restriction (« c'est seulement X »); il correspond donc aux cas habituellement entendus sous le terme d'emphase et se présente comme le pendant de l'Emphatique du Sujet. C'est ainsi que la désignation exclusive sera souvent soulignée par *rekk* ou *doñ* « seulement » :

Eey bu ma bandbaraje, man gerte rekk laa xam

Eh déf. je + Narr. entourlouter, moi cacahuète seulement je + EmphComp savoir

Eh, n'essaie pas de me raconter des histoires, les cacahuètes, je ne connais que ça.

Ma ne jëf rekka takku. Loolu rekk laa gëm léegi

je + Narr. dire acte seul + emph. être-déterminant. Cela seulement je + EmphComp croire maintenant

Je dis qu'il n'y a que l'action qui compte; désormais, c'est la seule chose en laquelle je croie

Man kañ dégg doñ laa ci xam

Moi quant-à entendre seulement je + EmphComp dans savoir

Quant à moi, tout ce que j'en sais c'est par ouïe dire [lit. c'est entendre seulement que j'en sais]

b) En reprise ou balancement

Comme l'Emphatique du Verbe, l'Emphatique du Complément peut être employé en reprise, pour répéter ou rectifier un énoncé précédent; l'emphase prend alors valeur d'insistance, de centrage sur la bonne valeur (« vraiment », « bien ça et pas autre chose ») :

Waxuma dara, dara laa waxul

Dire + je + Nég chose, chose je.EmphComp dire + nég.

Je n'ai rien dit, je n'ai (absolument) rien dit

Gennal ci biti (...) Gennal ci biti laa wax

Sortir dans extérieur (...) Sortir + Impér. dans extérieur je + EmphComp dire

Sors ! (...) Je t'ai dit de sortir !

On trouvera l'Emphatique du Complément également dans des balancements à valeur de rectification ou d'opposition :

Waxuma la, jinne yi laa waxal

Dire + je + Nég. te, djinn les je + EmphComp dire + Impér.

Je ne t'ai pas parlé, c'est aux djinns que j'ai parlé

Lekkuma mburu mi, ceeb bi laa lekk

Manger + je + Nég. pain le, riz le je + EmphComp manger

Je n'ai pas mangé le pain, c'est le riz que j'ai mangé

Ou encore sous forme de reprise d'un antécédent :

Fa ñu jaar ba am ko, foofa laa bëgg tegu

Où ils + Narr. passer jusqu'à avoir le, là je + EmphComp vouloir se-poser

Là où ils sont passés pour y arriver, c'est là que je veux me mettre

Lii du lekk, wann laay def

Cela il + NégEmph manger, dévorer je + EmphComp + y faire

Manger comme je le fais, ce n'est pas manger, c'est dévorer

On remarque qu'ici l'élément emphatisé est un verbe (wann « dévorer »), mais il est en fonction d'objet (« c'est manger que je fais ») et donc utilisé pour sa valeur lexicale et non comme opérateur de prédication.

3) Emplois à valeur non emphatique

Comme les autres emphatiques, l'Emphatique du Complément présente des emplois, rarement soulignés, où la valeur d'emphase semble disparaître et pour lesquels une traduction en « c'est X que... » semblerait nettement forcée. L'examen des contextes montre que s'il n'a pas véritablement valeur de désignation exclusive, l'Emphatique du Complément apparaît alors dans des cas où **la relation prédicative a été posée au préalable** et où le complément est identifié parmi un choix d'autres possibles, même si ceux-ci restent indéfinis.

a) Précision du complément

- *Lekk nga ?*

Manger tu + Pft ?

- *Lekk naa, ceebu jën laa lekk*

Manger je + Pft, riz + de poisson je + EmphComp manger

- Tu as mangé ?

- (Oui) j'ai mangé, j'ai mangé du riz au poisson

b) En réponse

De la même manière, l'Emphatique du Complément constitue la forme normale, non marquée, employée dans les réponses à des questions ouvertes portant sur un complément; la question, en effet, a préconstruit la relation prédicative ainsi que la désignation d'une valeur parmi d'autres possibles et donc d'un choix :

- *Yaw noo tudd sax ?*

Toi comment + tu + Narr. s'appeler même ?

- *Kumba laa tudd*
Coumba je + EmphComp s'appeler
- Au fait, comment t'appelles-tu
- Je m'appelle Coumba

Le wolof est ici plus contraignant que le français car la réponse à l'Emphatique du Complément se fait généralement avec une reprise de l'ensemble de la relation prédicative, là où le français se contente le plus souvent d'une réponse elliptique avec simplement le complément. Cette différence tient probablement au fait que l'Emphatique du Complément est une conjugaison : il indique en même temps la structure de l'énoncé (l'élément qui le précède est désigné comme rhème et comme complément) et l'ensemble des déterminations portant sur le verbe, dont il est donc solidaire⁴.

- *Loo lekk ?*
Que + tu + Narr. manger ?
- **Ceeb la*
riz il + EmphComp
- *Ceeb laa lekk*
Riz je + EmphComp manger
- Qu'est-ce que tu as mangé ?
- C'est du riz que j'ai mangé
- *Fan nga jogé ?*
Où tu + Narr. venir-de ?
- *Ndar laa jogé*
Saint-Louis je + EmphComp venir-de
- D'où es-tu ?
- De Saint-Louis

c) Dans les questions

L'Emphatique du Complément constitue la conjugaison normale employée dans les questions ouvertes avec les morphèmes interrogatifs en *-an*⁵. Le complément est alors bien en tête d'énoncé, sorti de la relation prédicative, et l'énoncé constitue un appel (interrogation) à la désignation parmi un ensemble de valeurs possibles (emphase) :

4. C'est par cette même raison que nous avons expliqué les cas de contrainte d'utilisation de l'auxiliaire *gën* « être plus » avec l'Emphatique du Sujet; voir chapitre 4, E.c.

5. Il existe, en effet, deux séries parallèles de morphèmes interrogatifs en *-an* et en *-u*, qui commandent deux conjugaisons différentes, respectivement l'Emphatique du Complément et le Narratif, et cela apparemment sans différence de sens; voir chapitre 7, C.4.

Lan la doktor bi wax ?

Quoi il + EmphComp docteur le dire ?

Qu'a dit le docteur ?

Kañ nga ñów Ndakaaru ?

Quand tu + EmphComp venir Dakar .

Depuis quand es-tu arrivé à Dakar ?

Kan ngeen gis ?

Qui vous + EmphComp voir ?

Qui avez-vous vu ?

On le trouve également dans des questions sans morphème interrogatif; l'énoncé renvoie alors à une demande de confirmation :

Jàmm nga yendu ?

Paix tu + EmphComp passer-la-journée ?

As-tu (bien) passé la journée dans la paix (comme je l'espère) ?

C) ANALYSE

1) Définition

L'Emphatique du Complément

indique une dissociation entre l'événement désigné par la relation prédicative, qui est préconstruit, et la désignation qualitative de l'un de ses compléments, qui est asser-tée par l'énoncé à l'Emphatique du Complément.

Le complément est défini comme pouvant être tout constituant autre que le sujet ou le verbe en fonction prédicative.

Ce paradigme présente donc les caractéristiques que nous avons définies précédemment comme celles de l'emphase et sur lesquelles nous passerons donc rapidement⁶. Comme les autres emphatiques, d'après notre hypothèse sur la structure de l'énoncé (chapitre 3, E.c), il marque une distorsion entre les deux centres de gravité de l'énoncé, le centre syntaxique (relation sujet-verbe) et le nœud de l'assertion

6. On pourra se reporter pour l'Emphatique du Verbe ainsi que pour une définition de l'emphase, au chapitre 3, E.1 et 2; pour l'Emphatique du Sujet, au chapitre 4, D.

(relation thème-rhème). Mais il se distingue des deux autres conjugaisons emphatiques, en ce qu'il emphatise un complément, c'est-à-dire un constituant qui n'est **pas au même niveau hiérarchique** dans l'énoncé, ce qui va avoir des conséquences sur ses valeurs et contraintes d'emploi.

2) Spécifications

L'Emphatique du Complément délimite la fin de l'élément rhématique de l'énoncé; il indique de plus les déterminations portant sur la relation prédicative qui suit et qui constitue une reprise. Il marque un choix de l'énonciateur qui identifie un complément de la relation prédicative en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles, pour sa propriété d'être la bonne valeur. Selon l'articulation de l'énoncé au contexte précédent qui lui sert de **repère** et selon le statut syntaxique du rhème par rapport à la relation prédicative, l'énoncé présentera différentes particularités :

L'Emphatique du Complément prend généralement une valeur de désignation exclusive du complément, mais si le repère est un énoncé correspondant à la relation prédicative non saturée (question ou énoncé sans complément), l'Emphatique du Complément a pour fonction d'instancier la place vide d'un complément; il n'a pas alors de valeur particulière de mise en relief.

Lorsqu'un complément apparaît en tête d'énoncé, l'Emphatique du Complément est obligatoire s'il s'agit d'un complément de rang 1, c'est-à-dire l'**objet** d'un verbe transitif, car l'énoncé correspond toujours à une extraposition (OSV) par rapport à l'ordre canonique de la relation prédicative SVO. Par contre, s'il s'agit d'un **circonstant** autonome par rapport à la relation prédicative (adverbe de temps, lieu), il n'y a pas à proprement parler d'extraposition et l'Emphatique du Complément n'est obligatoire que lorsque le circonstant a valeur rhématique et que la relation prédicative est préconstruite.

Les verbes ne régissant pas de complément présentent peu de latitude d'emploi avec l'Emphatique du Complément : il est alors uniquement employé avec des circonstants autonomes (temps et lieu).

Apparemment, le statut second du complément par rapport au lien central entre le sujet et le verbe, empêche l'Emphatique du Complément de prendre valeur d'explication ou de définition de la situation, comme c'était le cas pour les autres conjugaisons emphatiques; sauf dans les cas où l'énoncé ne présente pas de dissociation entre noyau assertif (thème-rhème) et centre syntaxique (sujet-verbe), c'est-à-dire quand on a à faire à un énoncé non verbal.

S'il s'agit d'un énoncé à prédicat verbal, l'Emphatique du Complément apparaît après le complément emphatisé et devant la relation prédicative. Par contre, si l'énoncé ne comporte pas de prédicat verbal, l'Emphatique du Complément apparaît en fin de phrase, l'ensemble de l'énoncé constitue le rhème et il a valeur de définition.

3) Valeur aspecto-temporelle

L'Emphatique du Complément a valeur d'accompli. Du point de vue des types de procès, on retrouve les mêmes clivages que pour le Parfait, l'Emphatique du Verbe et l'Emphatique du Sujet : les verbes d'action, en tant que procès discrets renvoient à du passé et les verbes d'état, en tant que procès compacts, renvoient à du présent⁷.

Cette valeur aspectuelle d'accompli et ses spécifications temporelles s'expliquent, selon nous, par la préconstruction de la relation prédicative en tant qu'événement, propre à l'emphase, et son expression sous forme de conjugaison en wolof; pour plus de détails, on pourra se reporter au chapitre 3, F.

Sur les valeurs modales des emphatiques, voir également au chapitre 3, E.4.

D) LES ÉNONCÉS A PRÉDICAT NON VERBAL

Contrairement à ce que laissent supposer la plupart des descriptions, l'Emphatique du Complément n'a pas le monopole des énoncés à prédicat non verbal en wolof. On relève, en effet, cinq conjugaisons possibles dans ce type d'emploi, dont il conviendra alors de définir la spécificité :

- le Présentatif
- l'Emphatique du Complément
- l'Emphatique du Sujet avec suffixe d'inaccompli
- l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli
- le Négatif inaccompli

Cet emploi, paradoxal au premier abord, de morphèmes verbaux dans des énoncés sans verbe, atteste encore une fois l'origine de ce système en évolution : d'un système de particules vers en ensemble de

7. Sur les types de procès, voir chapitre 2, E.1.

conjugaisons. C'est pourquoi nous pensons qu'il n'y a ni à sous entendre de verbe dans ce type d'énoncé, ni à chercher de verbe « être » qui ne présente pas d'équivalent en wolof, puisque ces énoncés non verbaux assument certaines fonctions du verbe « être ». On retrouve dans ces emplois en phrases nominales les caractéristiques propres à chacune des séries relevées dans les emplois verbaux.

Le Présentatif sert à localiser X en un lieu Y

Nu nga fa

ils + Prés...là-bas

Ils sont là-bas

Mi ngi ci bunt bi

elle + Prés... dans porte la

Elle est à la porte

Par défaut, le lieu est identifié à T_0 , comme dans l'exemple avec la forme du Présentatif bâtie avec l'indice anaphorique :

Mu ngoog !

il + Prés... !

Le voilà (celui dont je vous parlais) !

**L'Emphatique du Complément sert à définir X
comme étant un Y**

- *Fan mooy Tugël ?⁸*

Où il + EmphS + inacc France ?

- *Tugël dëkku tubaab yi la*

France pays-de homme-blanc il + EmphComp

- C'est où la France ?

- La France, c'est le pays où habitent les blancs

- *Xam nga Dudu ?*

Connaître tu + Pft Doudou ?

- *Waaw, xam naa ko, taaw suma xarit la*

Oui, connaître je + Pft, cadet mon ami il + EmphComp

- Tu connais Doudou ?

- Oui je le connais, son frère aîné est (un) ami à moi (parmi d'autres)

Man, nit laa

Moi, humain je + EmphComp

Moi, je suis un être humain =

- je ne suis pas un chien, je suis (au moins) un humain

8. Le mot provient d'une déformation de Portugal.

- je ne suis pas un surhomme, je ne suis qu'un humain et je ne peux aller au-delà des limites humaines

**L'Emphatique du Sujet sert à identifier X avec Y
parmi un ensemble de possibles**

L'énoncé précédent à l'Emphatique du Complément n'est pas possible avec l'Emphatique du Sujet : l'identification paraîtrait absurde parce que trop évidente; elle ne peut servir à singulariser X comme étant Y parmi la classe des humains :

- * *Man maay nit*
Moi je + EmphS humain
- *Tugël mooy lan ?*
France il + EmphS + inacc quoi ?
- *Tugël mooy France*
France il + EmphS + inacc « France »
- Qu'est-ce que c'est « Tugël » ?
- « Tugël » c'est la France

On opposera ainsi :

Ndar ak Saint-Louis benn la

Saint-Louis avec « Saint-Louis » un il + EmphComp

Ndar et Saint-Louis c'est la même chose (définition)

[lit. Ndar et Saint-Louis c'est un]

* *Ndar ak Saint-Louis mooy benn*

Saint-Louis avec « Saint-Louis » il + EmphS + inacc un

Il n'y a pas identité entre « un » et « Ndar et Saint-Louis »

Ñaar ak ñaar ñooy ñent

Deux avec deux ils + EmphS quatre

Deux et deux ça fait quatre (il y a identité entre l'addition et le total)

Pour l'Emphatique du Sujet, on retrouve en phrase nominale, les mêmes possibilités de jeu selon les repérages qu'en emploi verbal⁹. Ainsi, lorsque Y est déterminé situationnellement (présence du déterminant défini), l'énoncé fonctionne de manière équative comme une identification à valeur exclusive; la détermination de Y présuppose en effet que une connaissance de l'existence de celui-ci qui fonctionne comme préconstruit :

Kii mooy sama xarit bi

Celle-ci elle + EmphS ma amie la

C'est elle mon amie (celle dont je t'avais parlé ou, c'est elle à l'exclusion des autres personnes présentes)

9. Voir chapitre 4, D.3.c.

Mais lorsque le l'énoncé ne s'articule pas à une demande d'identification et notamment lorsque Y est indéfini (existence non préconstruite), la sélection comparative de X va fonctionner en auto-repérage et construire une valeur intensive :

Kii mooy suma xarit

Celle-ci elle + EmphS ma amie

Elle, c'est (vraiment) mon amie (intime)

Par rapport à l'ensemble indéfini des amis, c'est elle mon amie = c'est la seule dans ce degré d'amitié, c'est mon amie par excellence.

Kii mooy naankatu sangara !

Celui-ci il + EmphS + inacc buveur-de alcool

Quel (grand) buveur cet homme-là !

**L'Emphatique du Verbe prédique sur X la qualité d'être Y
comme explication d'une situation**

Damay naar rekk, mootax mu suufeel ma

je + EmphVb + inacc seulement, c'est-pourquoi il + Narr. mépriser me

C'est parce que je suis maure qu'il me méprise

Kii dafay sama xarit, mootax ma woo ko

Celui-ci il + EmphVb mon ami, c'est-pourquoi je + Narr. appelé le

Si je l'ai appelé c'est parce que c'est mon ami

[lit. : c'est mon ami, c'est pour ça que je l'ai invité]

Sans cette articulation, explicite ou implicite, à valeur explicative, l'Emphatique du Verbe ne serait pas possible seul en énoncé non verbal. Il semble de plus qu'il soit ressenti comme une forme peu élégante quoique correcte, et qu'on lui préfère une tournure verbale avec relatif déictique :

Kii, li mu nekk sama xarit, mootax ma woo ko

Celui-ci, ce-que il + Narr se-trouver mon ami, c'est-pourquoi je + Narr. appeler le

littéralement : lui, ce qu'il est mon ami, c'est ce qui est cause que je l'ai invité

Cette réticence à employer l'Emphatique du Verbe en énoncé non verbal tient probablement à sa particularité, parmi les emphatiques, de porter sur le verbe en fonction prédicative.

Le Négatif inaccompli sert à nier l'identification entre X et Y

Kii du sama xarit

Celui-ci il + NégEmph mon ami

Lui, ce n'est pas mon ami

Mis à part le cas des deux derniers paradigmes, on retrouverait ici les différentes fonctions des prédicats non verbaux définies par Lyons¹⁰ : la fonction identificatrice serait assumée par l'Emphatique du Sujet, la fonction attributive à valeur générique par l'Emphatique du Complément, la fonction locative par le Présentatif. La présence du suffixe d'inaccompli -y dans les énoncés à valeur d'identification (Emphatique du Sujet), par différence avec les deux autres types d'énoncés à prédicat non verbal, confirmerait l'affirmation de Lyons¹¹ selon laquelle les phrases attributives et locatives ont une valeur aspectuelle statique (forme accomplie de l'Emphatique du Complément et du Présentatif). Dans le cas du wolof, il est probable que l'opération particulière marquée par l'Emphatique du Sujet joue également un rôle dans la nécessité d'employer la forme inaccomplie pour former le prédicat non verbal.

10. J. Lyons, 1970, p. 298.

11. p. 304.

Tableau synthétique : l'Emphatique du Complément

Forme et place	Postposé au complément à valeur rhématique Antéposé à la relation prédicative 3 ^e sg : <i>foofu la dem</i>
Opération	L'Emphatique du Verbe indique une dissociation entre l'événement désigné par la relation prédicative, qui est préconstruit, et la désignation qualitative de l'un de ses compléments, assertée par l'énoncé. Complément = constituant autre que le sujet ou le verbe en fonction prédicative. Marqueur modal : Qualification, (Quantification)
Val.aspectuelle	Accompli
Types de procès	Verbes d'action : discrets, valeur passée Verbes d'état : compacts, valeur présent
Valeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ■ prédicat non verbal à valeur de définition ■ désignation contrastive du complément : <ul style="list-style-type: none"> ■ identification ■ en reprise ou balancement ■ emplois à valeur non emphatique : <ul style="list-style-type: none"> ■ précision du complément ■ complément en réponse ■ questions sur un complément
Val. épistémique	avéré (lié à la préconstruction de l'emphase)

Les énoncés à prédicat non verbal

le Présentatif	localise X en un lieu Y
l'Emph. du Complément	définit X comme étant un Y
l'Emph. du Sujet + -y	identifie X avec Y parmi un ensemble de possibles : <ul style="list-style-type: none"> ■ identité ■ singularité (intensif)
l'Emph. du Verbe + -y	prédique sur X la qualité d'être Y comme l'explication d'une situation
le Négatif inaccompli	nie l'identification entre X et Y

CHAPITRE 6

LE PRÉSENTATIF

La notion de présent d'actualité
Sujet constructeur et sujet localisateur
Liens entre temps et modalité

A) PRÉSENTATION FORMELLE

1) Structure et formes

a) Structure

Le Présentatif est un paradigme complexe formé d'une flexion de marques personnelles et de deux morphèmes combinés, dont l'un comporte lui aussi une flexion. Il offre donc tout un ensemble de formes qui ne sont pas des variantes.

Le paradigme est constitué de marques **antéposées** au lexème verbal et qui présentent la structure suivante :

marque sujet **ng** + suffixe de **détermination spatiale** verbe

b) Les marques personnelles

Comme pour les autres paradigmes, on a une flexion des indices de personne et ces marques ne se retrouvent telles quelles nulle part ailleurs, malgré leur ressemblance évidente avec d'autres conjugaisons. Nous donnons ici le paradigme des marques personnelles avec l'indice de détermination spatiale le plus courant *-i* :

1 sg	maa	ngi <i>dem</i>	1 pl	nu	ngi <i>dem</i>
2	yaa	ngi <i>dem</i>	2	yeena	ngi <i>dem</i>
3	mu	ngi <i>dem</i>	3	ñu	ngi <i>dem</i>

dem = « aller »; *-i* = indice de proximité

La réalisation nasalisée de la voyelle finale des marques personnelles devant le groupe nasale + occlusive, conformément aux règles phonétiques du wolof, atteste l'étroitesse des liens entre les deux morphèmes. S. Sauvageot¹ propose néanmoins une graphie séparée, étant données les possibilités de commutation de la marque de 3^e personne avec un nominal sujet.

A la troisième personne en effet, on retrouve une situation comparable à celle observée pour l'Emphatique du Sujet : la marque personnelle peut commuter avec un lexème sujet et fonctionner de manière véritablement pronominale ; par contre, en présence d'un sujet lexical on a deux possibilités : ou bien elle est maintenue avec le nominal ou bien, en son absence, apparaît une marque *-a* suffixée au syntagme sujet avec d'éventuelles contractions. On a donc l'alternative suivante, qui semble ne recouvrir aucune nuance particulière :

(nominal)	mu	ngi...
nominal- a		ngi...

Au Présentatif, le sujet est nécessairement déterminé ; les marques de détermination nominale étant pour la plupart postposées en wolof, le morphème *-a* sera donc le plus souvent suffixé au déterminant. Il semble qu'avec un déterminant à finale *-i* on ait de préférence la tournure avec marque personnelle, et avec un déterminant à finale *-a*, la forme suffixale qui se contracte alors en voyelle longue. Le procédé est clair d'un point de vue morphosyntaxique, même s'il soulève certains problèmes phonétiques².

xaj bi mu ngi lekk yàpp

chien le il + Prés...prox. manger viande

le chien (à proximité) est en train de manger de la viande
[*b-* : classificateur, *-i* indice de proximité]

xaj baa ngi lekk yàpp

chien le Prés...prox.

le chien (là-bas) est en train de manger de la viande
[*b-* : classificateur, *-a* indice d'éloignement]

* *xaj mu ngi lekk yàpp*

chien + il.Prés...prox manger viande

(déterminant zéro : partitif ou générique)

* *xaj ba ngi lekk yàpp*

chien le Prés...prox. manger viande

1. p. 110.

2. Voir E. Church p. 116-7.

mu ngi lekk yàpp

il + Prés...prox. manger viande

il est en train de manger de la viande

ñetti fana ngi nii, maa ngi la jëma gis

trois jour + Prés...prox. ici, je + Prés...te essayer + joncteur voir

ça fait trois jours que j'essaie de te voir

c) Les marques de détermination spatiale

Il s'agit de suffixes spatio-temporels que l'on trouve dans la série des adverbes de lieu (*fî* « ici », *fa* « là-bas », *fale*, *foofu* etc...), dans des morphèmes subordonnants (*bi* / *ba* / *bu* « quand, si »), dans les pronoms relatifs, et qui constituent surtout la charpente du système de détermination nominale, en se combinant au classificateur postposé au nom³. Ces indices de détermination spatiale par rapport au locuteur se retrouvent donc dans le système verbal avec le Présentatif; ils semblent ainsi constituer l'un des principes organisateurs de la langue qui manifeste par là une grande cohérence entre système nominal et système verbal.

Au niveau du Présentatif, on ne retrouve cependant pas tout l'éventail de ces morphèmes. La liste donnée varie selon les auteurs, ce qui reflète probablement une évolution vers la simplification et, encore une fois, vers la grammaticalisation des formes verbales en une conjugaison. Les deux formes de base que nous avons rencontrées, et que nous étudierons en détail, sont les suivantes :

-i proximité

-a éloignement

Il faut certainement y ajouter la forme d'insistance sur la proximité *-ii* (« ici même, bel et bien ici ») mais notre informateur dakarois, tout en l'acceptant, semble lui préférer une tournure périphrastique avec l'adverbe de lieu indiquant proximité et visibilité *nii* (*mu ngi nii...*). La forme théorique d'insistance sur l'éloignement (* *mu ngaa*) est rejetée car il est difficile d'insister en pointant la distance puisqu'il s'agit précisément de quelque chose que l'on ne voit pas. La troisième forme du tryptique fondamental *-i/-a/-u*, *-u* indiquant une localisation imprécise ou une non détermination du point de vue spatio-temporel, est perçue comme désuète par un locuteur dakarois qui lui préférera... l'Emphatique du Verbe « pour indiquer une

3. Voir ci-dessus : *xaj bi* / *b-a*; plus généralement S. Sauvageot p. 72-87 pour la détermination nominale et p. 207-11 pour les morphèmes subordonnants.

certaine incertitude »; cette forme est citée par E. Church⁴ avec des gloses fort intéressantes du point de vue des liens entre détermination et modalité :

mu ngu fu

il + Prés...indét. quelquepart

il est là quelque part (et ça ne m'intéresse pas)

Il faut enfin, mentionner le morphème anaphorique **-oog**; mais dans les exemples que nous avons rencontrés comme dans ceux cités par la plupart des linguistes, il n'apparaît que dans des emplois non verbaux du Présentatif; il ne s'agit probablement pas d'une exclusive, mais là encore d'une tendance d'évolution du système :

maa ngoog

je + Prés...anaph.

me voilà (maintenant vous savez qui je suis)

[On recherche un certain Moodu Puy; la personne qui est censé l'identifier l'aperçoit :]

« *voilà Monsieur l'agent* »⁵, *mu ngoog*, *Móodu Puy* !

« voilà Monsieur l'agent », il + Prés...anaph., Moodu Puy !

voilà Monsieur l'agent, le voilà, c'est lui Móodu Puy !

On pourra se reporter à E. Church⁶ pour les autres formes complexes existantes; elles ne sont pas courantes à Dakar et, bien que nous n'ayons pas fait les investigations, nous pensons qu'elles aussi ont probablement tendance à n'apparaître qu'en emploi non verbal. Il est manifeste, en tous cas, que le Présentatif, quoique formé à partir de celui-ci, ne reflète pas (ou plus) l'extrême richesse du système de détermination bâti sur les indices spatio-temporels.

d) Les variantes

D'après les différentes études, il semble que ce paradigme présente peu de variantes à proprement parler.

La principale est le morphème **-a** déjà mentionné. Il constitue une variante courante de la marque personnelle de 3^e personne avec laquelle il peut commuter. C'est probablement ce même morphème que l'on retrouve dans des formes longues attestées dans le wolof du Cayor à la 1^{re} et 3^e personnes du pluriel, cette fois donc suffixé aux marques personnelles :

1 pl *noo ngi dem*

3 pl *ñoo ngi dem*

4. p. 118.

5. En français dans le texte.

6. p. 119.

On obtient alors un paradigme pratiquement homogène dont les marques personnelles sont les mêmes que pour l'Emphatique du Sujet; cependant, la 3^e sg théoriquement attendue **moo ngi* n'est donnée par aucun auteur.

Toujours à la 3^e personne, le timbre de la voyelle de la marque personnelle présente des variantes elles aussi extrêmement courantes à Dakar :

mi ngi à côté de *mu ngi*
ma nga à côté de *mu nga*

Ces variantes peuvent être régionales et liées au phonétisme de certains parlers (Lébou et Sine Saloum selon un informateur); elles peuvent également être dues à des phénomènes d'harmonie vocalique. Les deux explications ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

2) Analyse morphologique

Le paradigme pose des problèmes internes d'homogénéité en raison de ce morphème *-a*. Certains auteurs⁷ posent d'ailleurs *-ang + indice spatial* comme forme de base du Présentatif. La solution est tentante car ce *-a* est présent à la plupart des personnes dans les marques personnelles et apparaît à la 3^e personne dans la variante suffixale. Mais c'est faire abstraction des marques personnelles de 3^e personne du singulier et 1^e et 3^e personnes du pluriel qui ne présentent **pas de -a**. Pour une fois, les formes du Cayor nous semblent devoir être des réfections récentes dans un souci d'homogénéisation; en effet, comment expliquerait-on sinon les formes courantes ? Une évolution des formes du Cayor vers une dissymétrie paraît bien peu probable : elle ne répondrait à aucun nouveau principe organisateur; l'évolution inverse est donc plus vraisemblable. Le problème de la 3^esg reste de toute façon entier : pourquoi cette forme *mu*, qui est celle du Narratif, à côté des autres personnes en *-a*, qui sont les formes de l'Emphatique du Sujet ?

Cette double ressemblance n'a pas été soulignée, la dissymétrie interne étant en général aplanie. E. Church, en effet, rapproche le Présentatif de l'Emphatique du Sujet⁸; la majorité des auteurs posent dans l'analyse du paradigme la **marque d'emphase -a**, passant sous silence le problème de la 3^e personne. La parenté avec les formes

7. A. Dialo, 1981, p. 20, O. Ka p. 207 et J.L. Diouf p. 43 qui ne mentionne même que cette marque *-a*.

8. p. 71 et p. 116 où il discute cependant longuement des problèmes phonétiques.

emphatiques est manifeste mais nous avons plusieurs raisons pour également poser des liens entre Présentatif et Narratif. D'une part, d'un point de vue morphologique, le Présentatif est le seul paradigme à présenter une structure aussi complexe, ce qui laisse penser que ses marques personnelles sont composées à partir d'un paradigme simple. D'autre part, comme nous essaierons de le montrer⁹, l'analyse tirée des emplois respectifs de ces deux paradigmes fait apparaître le Présentatif, pour parler un peut rapidement, comme un Narratif muni de déterminations énonciatives, ce qui le fait quasiment fonctionner en distribution complémentaire¹⁰. Ce sont enfin les deux seuls paradigmes avec lesquels les verbes d'action peuvent, à l'« accompli », avoir valeur de présent, voire de futur. Ces arguments sémantico-syntaxiques viennent donc corroborer la parenté morphologique entre les 3^e personnes : le Présentatif y apparaît comme un Narratif plus un morphème spécifique de détermination spatiale par rapport Sit₀.

A ces problèmes, nous n'avons pas de solution finie à fournir. Nous suggérons cependant de voir dans les dissymétries relevées : d'une part le fait d'une évolution non encore stabilisée, d'un système de véritables pronoms personnels et de morphèmes autonomes vers une conjugaison, conformément à ce qui a été relevé pour les autres paradigmes; d'autre part, une **dissymétrie entre les personnes** qui pourrait s'expliquer par la rapport particulier qu'entretient le Présentatif avec la situation d'énonciation, d'après l'analyse que nous proposons plus loin; or Sit₀ englobe le « je » et le « tu » mais la 3^e personne, on le sait, n'y a pas le même statut. Cette différenciation originelle entre les personnes rentre dans la logique d'évolution que nous proposons, puisqu'au départ il ne s'agirait pas d'une flexion mais de morphèmes indépendants.

B) ANALYSES ANTÉRIEURES ET PROBLÈMES

1) Un emphatique du sujet ?

La plupart des auteurs décrivent ce paradigme comme un emphatique servant à mettre en relief le sujet et à le situer dans l'espace¹¹, puis donnent un exemple avec une traduction en « (le)

9. Voir chapitre 11, C.2.

10. Situation que l'on retrouve semble-t-il dans d'autres langues, comme le peul; voir chapitre 11, A.2.

11. S. Sauvageot p. 110, E. Church p. 124, O. Ka p. 207; la description de C.M. Njie, p. 143, est plus large mais du même coup plus vague : « il met l'accent soit sur une action..., soit sur quelqu'un ou quelque chose présent au lieu où l'on parle ».

voilà ». Or une telle définition est à double titre problématique. D'une part, par rapport au reste du système : si le Présentatif fait partie des conjugaisons emphatisantes, on ne voit pas bien sa spécificité; il ne serait qu'un Emphatique du Sujet avec une détermination spatiale supplémentaire ? Ce schéma n'est guère satisfaisant.

Or cette définition ne convient pas non plus d'un point de vue interne : le Présentatif n'a pas les emplois de l'Emphatique du Sujet. Si donc il semble effectivement par moment présenter le sujet avec un relief particulier, ce n'est pas selon la même modalité que l'Emphatique du Sujet; une fois encore, le problème vient de ce que cette notion de « mise en relief » n'est pas définie : E.Church, après avoir dit qu'il servait à mettre en relief le sujet, indique que dans le cas d'un verbe d'état, le Présentatif fait « ressortir l'état de façon vivante »¹², ce qui correspond effectivement à une impression juste mais mérite de plus amples explications. La description généralement donnée n'est donc pas fautive à proprement parler, elle est à la fois trop restrictive (il n'y a pas toujours mise en relief du sujet) et trop floue (de quelle mise en relief s'agit-il ?). De plus, une traduction en « voilà » serait bien souvent forcée et constitue un artifice simplement évocateur.

2) Passé, présent, futur ?

A ce problème de définition s'ajoute celui de la valeur aspecto-temporelle de la conjugaison. Suivant le modèle général¹³, en l'absence de suffixe -y, le paradigme constitue un accompli. Or, de ce point de vue, le Présentatif se comporte d'une manière particulièrement bizarre : il correspond le plus souvent à un présent, avec de surcroît la valeur « être en train de » (voir les exemples donnés plus haut), ce qui l'apparenterait bien plus... à un inaccompli¹⁴. Il est de plus le seul paradigme avec lequel les verbes d'action puissent prendre une valeur d'actuel en l'absence du suffixe d'inaccompli. Ces caractéristiques en font un élément déviant par rapport à l'organisation symétrique du système en marqueurs modaux et suffixes aspectuels (zéro/-y). Mais la contradiction ne s'arrête pas là : avec le Présentatif, un même verbe peut prendre tantôt une valeur de passé, tantôt une valeur de présent, tantôt une valeur de futur ! Sous certaines conditions, bien-sûr, qu'il conviendra de définir et d'expliquer. On com-

12. p. 124.

13. Voir la présentation générale du système, chapitre 1.

14. Tel était d'ailleurs notre premier sentiment; dans notre article sur l'emphase nous l'avions en effet classé comme le symétrique inaccompli du Parfait, tous deux constituant les conjugaisons non emphatisantes.

parera ainsi les deux formes accomplies, celle de l'Emphatique du Verbe et celle du Présentatif :

dafa daanu...

il + EmphVb tomber

il est tombé (c'est pourquoi...)

mu ngi daanu !

il + Prés...prox. tomber !

il va tomber !

Or ces bizarreries ne proviennent pas d'une simple confusion qu'il importe cependant de signaler. Avec les verbes d'action, il semble qu'il y ait parfois une confusion entre les deux formes, celle avec et celle sans suffixe d'inaccompli, lorsque le Présentatif comporte l'indice de proximité *-i* (3^e sg : *mu ngi* à la place de *mu ngiy*). Il pourrait s'agir de raisons phonétiques, comme le pense E. Church¹⁵ : avec la forme d'inaccompli, le morphème *-y* est alors suffixé au *-i* du locatif et il y aurait amuissement de la semi-voyelle; mais nous n'avons pas rencontré d'autre exemple d'un tel phénomène phonétique. Le suffixe *-y* réapparaît cependant en présence d'un pronom objet, sur lequel il se déplace toujours prioritairement; de plus, une simple question amène toujours une rectification de la part de l'informateur. Cette curieuse confusion entre les deux formes est à la fois circonscrite (omis ou amui ce *-y* ne disparaît éventuellement, semble-t-il, qu'avec les verbes duratifs et le Présentatif) et maîtrisée par les locuteurs. Si l'on rapproche ce phénomène de la forme de fréquentatif apparemment surcomposée *dinay*¹⁶, on peut se demander s'il ne manifeste pas une évolution en cours concernant le statut du suffixe d'inaccompli.

Quoiqu'il en soit, ceci ne remet par en question le problème de la valeur aspecto-temporelle du Présentatif, car les exemples que nous donnons ont été vérifiés : il s'agit bien de la forme dite accomplie. Il faut donc expliquer comment elle peut prendre, d'une part valeur de présent avec les verbes d'action, contrairement à tous les autres paradigmes simples, d'autre part à la fois valeur de passé, présent ou futur avec certains verbes. La valeur de la marque zéro est donc ici très différente de celle observée pour les Emphatiques¹⁷. Ceci tient nécessairement à la nature de la conjugaison mais les descriptions antérieures ne permettent pas d'en rendre compte.

15. p. 120.

16. Voir chapitre 9, B.1.b.

17. Sur la marque zéro et les conjugaisons emphatiques, voir chapitre 3, F.1.

C) EMPLOIS

Dans tous les cas S_2 est présent en Sit_0 et le procès a lieu en T_0 ¹⁸. Mais les raisons pour lesquelles on emploie le Présentatif, et donc sa valeur, peuvent varier.

1) Localisation de S_2 dans Sit_0

[on est dans la maison]

— *Ana paa bi ?*

Où papa le ?

— *Mi ngi tēdd ci néeg bi*

il + Prés...prox. être-couché dans chambre la

— *Où est papa ?*

— il est couché dans la chambre

— *Ana Musaa ?*

Où Moussa ?

— *Mu ngi dellu dēkk bi*

il + Prés...prox. revenir village le

— *Où est Moussa ?*

— Le voilà (justement) qui revient au village

(on le voit arriver)

— *Gisuloo Abdu ?*

Voir + tu + Nég. Abdou ?

— *Mu ngi jēm ca dēkk ba, léegi laa tase ak moom*

il + Prés...prox. être-en-direction dans le village, maintenant je + Emph-Comp rencontrer avec lui

— *Tu n'as pas vu Abdou ?*

— Il est en route vers le village, (je viens juste de le) rencontrer

Abdu ? Mu ngi mujj ci gannaaw !

Abdou ? il + Prés...prox. être-le-dernier dans derrière

Abdou ? (Mais au moment où je te parle) il est là tout au bout de la queue !

Dans ce type d'emploi localisant, on trouve donc aussi bien des verbes d'état (*jēm* « être en direction de », *mujj* « être le dernier ») que des

18. Les apparents contre exemples sont étudiés en D.

verbes d'action (*dellu* « rentrer » ou le résultatif *tëdd* « se coucher ») mais on rencontre aussi fréquemment le Présentatif en **emploi non verbal**¹⁹, avec pour prédicat un complément de lieu :

— *Ana Daba ?*

Où Daba ?

— *Mi ngi ci bunt bi*

Elle + Prés...prox. dans porte la

— *Où est Daba ?*

— Elle est sur le pas de la porte

Man kay maa ngi ci say loxo; sarax ma rekk séri !

Moi vraiment je + Prés...prox. dans tes mains; faire-l'aumône me seulement sériñ !

En ce qui me concerne, mon sort est entre tes mains; aies pitié de moi, je t'en prie, sériñ !

C'est d'ailleurs ainsi qu'est construite la formule habituellement utilisée pour demander des nouvelles de quelqu'un :

— *Ana sa waa kër ?*

Où ta gens maison ?

— *Ñëpp ñu ngi fi*

Tous Prés...prox. ici

— Comment va ta famille ? (lit. : où est ta maisonnée ?)

— Tout le monde va bien. (lit. : tous (sont) ici.)

Cette réponse n'est possible que si la famille habite suffisamment près pour que l'on puisse considérer qu'il s'agit du même lieu. Les limites spatiales de Sit_0 sont évidemment variables et subjectives (par exemple de la maison à la ville selon les cas) mais elles ne sont pas indéfiniment extensibles : si S_2 et S_0 se trouvent dans 2 villes ou 2 pays différents, l'énoncé ci-dessus est impossible, on aura nécessairement la forme avec indice d'éloignement du Présentatif (*ñu nga fa* « ils sont là-bas »). Le critère décisif pour l'appartenance du lieu T_2 à l'espace de Sit_0 est le caractère immédiatement *vérifiable* de l'information.

Cette remarque vaut pour l'ensemble des emplois décrits ci-dessus : le Présentatif n'est donc pas seulement utilisé pour situer S_2 , mais pour le localiser dans l'espace défini par la situation d'énonciation : il indique une **coïncidence entre le lieu du procès T_2 et le lieu de l'énonciation T_0** . Or, comme nous l'avons vu, T_0 représente la composante à la fois spatiale et temporelle de Sit_0 . On trouvera donc tout naturellement le Présentatif dans des emplois où il sert à situer S_2 en T_0 , ce qui revient à décrire ce qu'il est en train de faire au moment où l'on parle.

19. Sur les énoncés à prédicat non verbal voir chapitre 5.

2) Description de Sit₀

a) Définition de Sit₀

- *Faatu, lu muy def ?*
Fatou, quoi elle + Narr. + inacc faire ?
- *Mu ngi raxas waañ wi*
elle + Prés...prox. laver cuisine la
- Que fait Fatou ?
- Elle est en train de laver la cuisine

On remarquera que le Présentatif (« accompli ») est utilisé pour répondre à une question comportant le suffixe d'inaccompli (*mu-y* 3^e sg Narratif inaccompli).

- *Dama bēgga wax ak Musaa*
je + EmphVb vouloir + joncteur parler avec Moussa
- *Mu ngi añ léegi, xaaral ba mu pare*
il + Prés...prox. manger maintenant, attendre + Impér. jusqu'à il + Narr. être-prêt
- je voudrais parler à Moussa
- Pour l'instant, il est en train de déjeuner, attends qu'il ait fini

Le sujet S₂ doit être, sinon sous les yeux du locuteur, du moins à proximité, spatiale ou temporelle (on vient juste de le voir, il n'est donc pas loin) ; il est donc défini et fait nécessairement partie de Sit₀, à la différence par exemple de l'Emphatique du Verbe.

Dans les exemples ci-dessus, le Présentatif est utilisé pour localiser S₂ préalablement posé, en décrivant ce qu'il fait (ou est) en T₀; mais il sert plus largement à définir la situation d'énonciation. Il s'agit d'apporter une information que l'interlocuteur est censé ignorer (à l'inverse de l'Emphatique du Verbe), malgré sa présence en temps et lieu du procès qui se déroule effectivement au moment où le locuteur le décrit à son interlocuteur. Ces caractéristiques paradoxales vont donner des valeurs particulières à ces emplois où le Présentatif sert à décrire ce qui se passe en T₀.

b) Indications scéniques

On le trouve notamment dans les indications scéniques d'une pièce de théâtre²⁰; le Présentatif sert à camper le décor et décrire la

20. En concurrence avec le Narratif, cf chapitre 7, C.1.c.

situation de la scène qui se joue :

[au début d'une scène]

Móodu mi ngi wéet ci « cellule » bi

Moodu il + Prés...prox. être-seul dans « cellule » la

Moodu est seul dans sa cellule

[suit le monologue du personnage]

Ñaari Talli, kër Móodu Puy; mu ngi toog ci kanapé

Ñaari Talli, chez Moodu Puy; il + Prés...prox. être-assis dans canapé

Ñaari Talli, chez Moodu Puy; celui-ci est assis sur le canapé

c) Reportage

On le trouve également utilisé à la radio qui représente, par excellence, cette situation particulière où il peut y avoir transmission d'information malgré la co-présence des sujets, qui ne sont pas sur le même lieu :

Mbokk yi, nu fàttali leen ba tey ne yeena ngi déglu ORTS

Parents les, nous + Narr. rappeler vous jusqu'à maintenant que vous + Prés...prox. écouter ORTS

Chers auditeurs, nous vous rappelons que vous êtes à l'écoute de l'ORTS

Maa ngi fii ci « Radio éducative rurale », maa ngi leen di nuyu bubaax..

je + Prés...prox. ici dans « Radio éducative rurale », je + Prés...prox. di saluer bien...

Je me trouve ici à la « radio éducative rurale », je vous salue bien...

Ou encore dans toute description de type « reportage » où il y a **coïncidence entre le déroulement du procès et sa description** :

Mu ngi wàcc ci otóom, jubal ci kër gi..

il + Prés...prox. descendre dans voiture + sa, se diriger dans maison

Il descend de sa voiture, se dirige vers la maison...

[les actions se déroulent au moment où S₀ les décrit]

(On appelle quelqu'un, il répond en venant :)

Maa ngi ñëw !

je + Prés...prox. venir !

Je viens !

d) Témoignage

On y rattachera les valeurs de témoignage; cet emploi est cependant relativement contraint car il faut que l'action vienne de se

produire à l'instant de telle sorte que, bien que T_2 soit différent de T_0 , il lui est assimilé parce que S_2 doit encore être à proximité :

[on est sur les talons d'un voleur; S_0 s'exclame en pointant un endroit]

Mu ngi jaar fii !

il + Prés...prox. passer ici !

il vient de passer par ici (je l'ai vu à l'instant)

e) Constatif

On le trouvera plus simplement dans des emplois à valeur constative :

[en voyant une personne faire de grands gestes]

Mu ngi nuróo ak dof !

il + Prés...prox. ressembler avec fou !

Il a l'air d'un fou !

[en présentant un ami]

Mu ngi sant Njaay

il + Prés...prox. se-nommer Ndiaye

Il s'appelle Ndiaye

[en voyant la jeune fille]

Mu ngi tollu ci ñeennteelu weeram

elle + Prés...prox. atteindre-en-mesure dans quatrième + de mois + son elle en est à son quatrième mois de grossesse

Mu ngi bax, seppil jën yi

il + Prés...prox. bouillir, retirer-d'un liquide poissons les

Ça bout, retire les poissons

Etant donné que l'interlocuteur a le sujet sous les yeux, il a toutes les chances de savoir lui-même ce qui se passe; l'information portera donc bien souvent sur une modalité du procès :

[en voyant un petit enfant marcher]

mu ngi dox

il + Prés...prox. marcher

il marche (correctement)

[en voyant quelqu'un danser]

mu ngi fecc baal

il + Prés...prox. danser danse-étrangère

il danse à l'européenne

[en voyant la personne sortir son portefeuille]

mu ngi fey boram ci waxtu

il + Prés...prox. payer dette + sa dans heure

il paie sa dette à temps

En réalité, ces emplois « simplement » constatifs, sont plus rares qu'il n'y paraît, particulièrement pour les verbes d'état. En effet, en dehors des cas où il s'agit de localiser S_2 par rapport à une question de l'interlocuteur ou encore dans des situations particulières comme le reportage ou les indications scéniques, pour que le locuteur éprouve le besoin de décrire à l'interlocuteur ce qui se passe en sa présence, il faut qu'il y ait une raison : soit le fait est nouveau (S_0 souligne la discontinuité temporelle), soit il en est étonné, soit enfin il estime que son interlocuteur ne se rend pas compte de la situation. Les emplois constatifs du Présentatif présentent donc bien souvent des nuances modales. On leur rattachera ainsi les valeurs suivantes, singularisation de T_0 , exclamation de S_0 et appel à S'_0 , qui constituent différentes variations sur un même mode de définition de Sit_0 .

3) Singularité de T_0

Si S_0 prend la peine de décrire ce que lui et son interlocuteur ont sous les yeux, ce peut être pour souligner la singularité de T_0 . On trouvera ainsi le Présentatif fréquemment renforcé par des indices temporels, qui tous renvoient à T_0 , pourtant déjà désigné par la conjugaison elle-même : *léegi* « maintenant » ou *tey* « aujourd'hui » ; ils soulignent alors une valeur spatio-temporelle **contrastive**. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des verbes d'état dont les emplois indépendants semblent sinon parfois présenter des difficultés :

Nég bi mu ngi set !

Chambre la elle + Prés...prox. être-propre !

(Regarde) la chambre est propre (aujourd'hui) !

[glosé : c'est inhabituel]

[pour souligner la nouveauté de l'étendue du phénomène]

Xeesal mu ngi xew léegi fu nekk ci Afrique

Xeesal il + Prés...prox. advenir maintenant la-où se-trouver dans Afrique

Maintenant le « xeesal »²¹ est à la mode partout en Afrique

Léegi mu ngi làkk wolof ni ñépp

Maintenant il + Prés...prox. parler-une-langue-étrangère wolof comme tous

Maintenant il parle wolof comme tout le monde

[glosé : avant ce n'était pas le cas]

Faj nañu ko ba léegi mu ngi dégg

Soigner ils + Pft le jusqu'à maintenant il + Prés...prox. entendre

On l'a soigné et maintenant il entend

21. *xeesal* « rendre clair » : habitude de s'éclaircir le teint à l'aide de produits chimiques.

Tey mu ngi sedd

Aujourd'hui il + Prés...prox. être-froid

Aujourd'hui il fait (particulièrement) froid

[s'oppose à hier, par exemple]

On remarque que la discontinuité temporelle s'accompagne facilement de valeurs modales. Souligner de manière contrastive la singularité de T_0 revient bien souvent à donner au procès une valeur **intensive**²² : s'il fait froid aujourd'hui par opposition à la façon dont il faisait froid hier, c'est donc qu'il fait « particulièrement », « vraiment » froid aujourd'hui. De même dans les exemples suivants :

Samba, sa yaram wi mu ngi tane léegi ?

Samba, ton corps le il + Prés...prox. aller-mieux maintenant

Samba, tu te sens (vraiment) mieux maintenant ?

Mu ngi soxla léegi xalis

il + Prés...prox. avoir-besoin maintenant argent

Il a besoin d'argent maintenant = il a (vraiment) besoin d'argent, il a un besoin urgent d'argent.

[en parlant d'une femme qui était connue pour être jolie]

Mu ngi aaw ba dee !

elle + Prés...prox. être-laid jusqu'à mourir !

(Mais regarde-la maintenant) elle est laide à en crever !

[en regardant la personne agir]

Mu ngi dund « vrai de » dund

il + Prés...prox. vivre « vrai de » vivre

Il est en train de mener vraiment la belle vie

On retrouve ici un phénomène déjà relevé pour les emplois intensifs de l'Emphatique du Sujet²³ : lorsque T_2 n'est pas différencié, « maintenant » prend une valeur intensive « vraiment ». Ces exemples se rapprochent par là des emplois en exclamation décrits plus loin.

Signalons enfin le cas des verbes d'état employés avec *ba tey* « jusqu'à aujourd'hui » ou *ba léegi* « jusqu'à maintenant ». Dans ce type d'emploi du Présentatif, la forme accomplie semble se rapprocher de l'inaccompli, car *ba tey* ou *ba léegi* reconstruisent une durée. Cependant la forme en -y indique une répétition, un découpage des moments, une sérialisation (« à chaque fois ») que l'on n'a pas avec l'accompli; inversement, celui-ci indique très nettement un étonnement de la part de S_0 absent de la forme inaccomplie, et signifie que

22. Voir la valeur intensive de l'Emphatique du Sujet, qui elle aussi procède d'une désignation contrastive.

23. Voir chapitre 4, E.3.c

« malgré ce qu'on attendait, S₂ est toujours... en T₀ » :

Mu ngi bon ba tey, soppekuwul

il + Prés...prox. être-méchant jusqu'à aujourd'hui, changer + il + Nég.

Il est toujours méchant, il n'a pas changé

[En parlant de quelqu'un qui vient de divorcer]

Mu ngi nob jabaaram ba léegi

il + Prés...prox. aimer femme + sa jusqu'à maintenant

(il a divorcé mais) il aime toujours sa femme

Ana Dudu ? Mu ngi réy ba léegi ?

Où Doudou ? Il + Prés...prox. être-gros jusqu'à maintenant ?

Comment va Doudou ? Il est toujours (aussi) gros ?

4) Exclamation

Cet étonnement, on le retrouve dans les emplois exclamatifs : S₀ utilise le Présentatif pour exprimer sa **surprise** devant ce qu'il a sous les yeux et qui lui paraît donc anormal ou inattendu. Il s'agit le plus souvent de verbes de qualité. Le procès prend alors fréquemment une valeur **intensive**, qui peut être explicitée par la particule exclamative intensive *be*²⁴.) ou par un intensif (idéophone, reduplication du verbe) :

Asamaan si mu ngi uul be !

Ciel le il + Prés...prox. être-noir tellement !

(Mon dieu) le ciel est si noir !

[en regardant un nouveau né]

Xale bi mu ngi tuuti be !

Enfant le il + Prés...prox. être-petit !

(Mais) il est (vraiment) petit cet enfant (et c'est anormal) !

Li mu rëdd, mu ngi jub xocc !

Ce-que il + Narr. tracer, il + Prés...prox. être-droit idéoph. !

Ce qu'il a tracé c'est vraiment droit !

[on voit la personne]

Mu ngi dagg ci loxo dagg-dagg bu mett !

il + Prés...prox. se-couper dans main coupure qui (Narr) être-douloureux !

il s'est bien grièvement blessé à la main !

Mu ngi damm siis bi de !

il + Prés...prox. casser chaise la partic. !

(Mais) il est en train de casser la chaise !

24. Peut être à rapprocher de *ba* « jusqu'à » ; *be* désignerait alors un point limite indéfinissable et présenterait donc les caractéristiques du haut-degré : pointage, quantification et indétermination ; voir chapitre 4, D.3.c

5) Appel à S'₀

S₀ peut enfin décrire ce qui se passe en T₀ parce qu'il estime que son interlocuteur ne se rend pas bien compte de la singularité de la situation. Le Présentatif prend alors valeur de *prise à témoin* (souvent renforcé par *gis nga* « tu vois », *xoolal* « regarde ») ou d'*appel à S'₀* pour intervenir, généralement (mais pas nécessairement) dans une situation perçue comme détrimentale; l'énoncé comporte alors fréquemment un impératif qui explicite l'appel à S'₀.

Gis nga, mu ngi faral magam !

Voir tu + Pft, il + Prés...prox. être-d'un-côté aîné + son

Tu vois, il prend parti pour son frère !

Mu ngi xam warugaram te du ko def !

il + Prés...prox. connaître devoir + son et il + NégEmph le faire !

(tu es témoin) il connaît ses obligations mais il ne les remplit pas !

Mu ngi jël yëfi jaambuur !

il + Prés...prox. prendre chose + de homme-libre !

(tu as vu) il vient de prendre un objet qui ne lui appartient pas !

Mi ngi rafet tey !

elle + Prés...prox. être-joli aujourd'hui !

Elle est (bien) jolie aujourd'hui !

[glosé : tu n'as pas l'air de t'en rendre compte, tu devrais faire quelque chose]

Mu ngi jeex de, gaawal !

il + Prés...prox. être-fini partic., se-dépêcher + Impér. !

Ça va être fini, dépêche-toi !

Jappal xale bi, yow, mu ngi daanu !

Attraper + Impér. enfant le, toi, il + Prés...prox. tomber !

(Mais) retiens donc l'enfant, il va tomber !

Téyyéel kii, mu ngi gaañ xale bi !

Retenir + Impér. celui-ci, il + Prés...prox. blesser enfant le !

Retiens-le, (sinon) il va blesser le gamin !

Mu ngi damm, moytul !

il + Prés...prox. se-casser, éviter + Impér. !

(Eh) ça se casse, fais attention !

Ces exemples manifestent une **discordance** entre la situation enregistrée en T₀ et une représentation de ce que S₀ considère comme bon. Cette discordance se trouve explicitée dans les rapports interpositionnels ou encore dans la traduction de l'exemple suivant, où S₀

explique à son interlocuteur le décalage entre ce qu'il voit et ce qu'il sait être la bonne valeur, c'est-à-dire ici la vérité :

Mu ngi foog ne papaam du ñëw

elle + Prés...prox. croire que père + son il + NégEmph venir

(Regarde) elle (fait semblant de) croire que son père ne va pas rentrer.

Le verbe *foog* qui signifie « penser, croire » prend ici avec le Présentatif le sens « faire semblant de croire ».

6) En protase

a) *p* pourtant *q*

Les verbes d'état semblent être rarement employés seuls avec le Présentatif. En revanche, on les rencontre fréquemment en protase d'une structure binaire, comportant en apodose un verbe d'action exprimant une *contradiction* inattendue; l'énoncé a alors la valeur : « il est... et pourtant... ». On rapprochera ce type d'emploi du précédent, où s'exprimait également une discordance qui justifiait l'appel à l'interlocuteur; on relève ici aussi en général une désapprobation de l'énonciateur. On trouve également des verbes d'action dans ces structures. Les morphèmes utilisés sont variables (*waaye* « mais », *te* « et », *di* auxiliaire de prédication²⁵), mais on rencontre aussi de nombreux cas de parataxe (Présentatif..., Narratif...) qui prouvent que la valeur de discordance est bien construite par l'articulation du Présentatif à la situation et ne provient pas d'autres morphèmes, même si ceux-ci peuvent éventuellement la souligner.

Sama xalis mu ngi réer ba paré, ñu may réetal !

Mon argent il + Prés...prox. se-perdre jusqu'à être-prêt, ils + Narr. me + inacc se-moquer-de

Je viens déjà de perdre mon argent et (malgré tout) ils se foutent de moi !

Mu ngi fekk may nelaw, mu dóor ma !

il + Prés...prox. trouver me + inacc dormir, il + Narr. frapper me !

Il me trouve en train de dormir et il me frappe !

Paaka bi mu ngi aw be, nga koy foye !

Couteau le il + Prés...prox. être-tranchant tellemnt, tu + Narr. le + inacc jouer + instr.

Le couteau est si tranchant et (pourtant) tu joues avec !

25. Voir chapitre 9, B.3.

Mu ngi ko ëpp ba pare, nga koy yokk

il + Prés...prox. le être-en-excès jusqu'à être-prêt, tu + Narr. le + inacc augmenter
C'est déjà trop grand pour lui et tu l'augmentes (pourtant encore) !

Mu ngi teel te terewul mu jog di wax

il + Prés...prox. être-trop-tôt et empêcher + il + Nég. il + Narr. se-lever di parler
Il fait à peine jour et (pourtant) ça ne l'empêche pas de faire des histoires au saut du lit

Mu ngi nekk ministre te fàttewul xaritam

il + Prés...prox. se-trouver ministre et oublier + il + Nég. ami + son
(Regarde) il est ministre et pourtant il n'a pas oublié son ami.

Mu ngi ko mën te du ko def!

il + p le pouvoir et il + NégEmph le faire !

Il en a les moyens et (pourtant) il ne le fait pas !

On notera que le coordonnant *te* « et » prend une valeur d'opposition « pourtant », « mais ».

Mu ngi sibiru di toog ci naj wi!

il + Prés...prox. avoir-le-paludisme di s'asseoir dans soleil le !
(eh parle-lui) il a une crise de paludisme et (pourtant) il se met au soleil !

Mu ngi ci bokk ba pare di ko weddi

il + Prés...prox. dans partager jusqu'à être-prêt di le nier
Il en fait (bien) partie (même s') il le nie.

b) à peine p que q

Le Présentatif est également employé en articulation avec la valeur « à peine...que... » : la nuance est très proche de la précédente. Ici aussi il y a surprise devant l'enchaînement inattendu des événements, l'insistance est seulement plus grande sur leur coïncidence temporelle. La proposition au Présentatif est souvent renforcée par *rekk* « seulement » :

Seen baay mu ngi dee ci suba rekk, ñuy rëccoo alalam!

Leur père il + Prés...prox. mourir dans matin seulement, ils + Narr. + inacc se-soutirer fortune-sa

Leur père vient à peine de mourir qu'ils commencent à se disputer ses biens !

Mu ngi tēj buntam rekk, xale yi tijjiwaat!

il + Prés...prox. fermer porte + sa seulement, (Narr.) enfants les rouvrir

Il vient à peine de fermer sa porte que les enfants la rouvrent !

Mu ngi takk jabaram ba paré, bàyyi ko fi!

il + Prés...prox. épouser femme + sa jusqu'à être-prêt, (Narr.) laisser la ici !

Il vient à peine d'épouser une femme qu'il l'abandonne !

Mu ngi tane rekk, bëgg genn !

il + Prés...prox. aller-mieux seulement, (Narr.) vouloir sortir !

Il va à peine mieux qu'il veut sortir !

Les emplois en articulation du Présentatif indiquent donc une **coïncidence temporelle** entre deux procès perçus comme **discordants** par l'énonciateur; ce dernier prend alors son interlocuteur à témoin des faits qui soulèvent sa réprobation.

c) **Tellement p que q**

Il semble que l'on retrouve ces mêmes caractéristiques dans un dernier type d'emploi en protase : lorsque le Présentatif est suivi d'une proposition en *ba...* et prend la valeur « tellement... que... ». S'il ne s'agit pas vraiment de discordance entre les deux procès, le Présentatif semble cependant indiquer un fait inhabituel ou inattendu par son intensité :

Mu ngi ree ba daanu ci suuf !

il + Prés...prox. rire jusqu'à tomber dans terre !

(Regarde) il rit tellement qu'il roule par terre !

Mu ngi bare fii ba kenn xamul lu ñu koy def !

il + Prés...prox. être-abondant ici jusqu'à quelqu'un (Narr.) savoir + nég. quoi nous le + inacc faire !

Il y en a tellement ici que personne ne sait quoi en faire !

Mu ngi tàng ba kenn mënul genn !

il + Prés...prox. être-chaud jusqu'à quelqu'un (Narr.) pouvoir + nég sortir

Il fait tellement chaud (aujourd'hui) que personne ne peut mettre le nez dehors !

7) Emplois non déictiques

L'ensemble des emplois que nous venons de citer supposaient que le locuteur soit sur les lieux du procès et que celui-ci se passe (où vient à l'instant de se passer) sous ses yeux. Cette composante déictique paraît donc caractéristique du Présentatif. Il convient cependant de signaler certains emplois non déictiques. Il s'agit souvent de cas où le Présentatif apparaît en apodose d'une proposition en *bu* « quand, si » :

Bu ñuy baax, mu ngi baax, bu ñuy bon, mu ngi baax

quand ils + Narr. + inacc être-bon, il + Prés...prox. être-bon, quand

ils + Narr. + inacc être-méchant, il + Prés...prox. être-bon

Il est bon envers et contre tout

[lit. : quand on est bon, il est bon, quand on est méchant, il est bon]

Boo ko gisee léegi, mu ngi réy be !

Si + tu + Narr. le voir + antériorité maintenant, il + Prés...prox. être-gros tellement !

Si tu le voyais maintenant, il est si gros !

Ou encore en protase :

Mu ngi juddu benn wer rekk, nga tegu ci...

il + Prés...prox. être-né un mois seulement, tu + Narr. se-poser dans...

Il (était) à peine né depuis un mois que tu est venu juste après..

Le caractère marginal de ces emplois non déictiques, comme les gloses obtenues semblent nous autoriser à considérer ce type d'emploi comme effet de style par lequel le locuteur cherche à « ré-actualiser » le procès auquel il a, de toute façon, assisté.

8) Impossibilités

Le Présentatif ne peut être employé comme prédicat d'un sujet indéterminé, même dans le cas d'un partitif (avec un nom dense) :

* *ceeb mu ngi bare*

riz il + Prés...prox. être-abondant

ceeb bi mu ngi bare

riz le il + Prés...prox. être-abondant

Le riz est abondant (ici)

Il est également impossible d'avoir le Présentatif après le verbe *defe* « penser, croire », et ce, d'après les informateurs, parce que ce paradigme indique une certitude incompatible avec ce verbe :

* *defe naa mu ngi sangu*

penser je + Pft il + Prés...prox. se-laver

Il ne peut pas non plus être employé en discours rapporté après le verbe *ne* « dire » :

* *Ne na mu ngi dem*

Dire il + Pft il + Prés...prox. aller

Mu ngi dem !

il + Prés...prox. aller !

(Mais) il part !

D) LES TYPES DE PROCÈS ET LE PROBLÈME DU TEMPS

La valeur aspecto-temporelle du Présentatif est à la fois paradoxale et problématique. C'est le seul paradigme qui puisse donner aux verbes d'action une valeur de présent « être en train de »... à l'accompli; ce qui est confirmé par ses emplois en réponse à une question à l'inaccompli (cf C.2.a). Il convient alors de différencier ce présent de celui marqué par l'inaccompli. Il faudrait également rendre compte de cette valeur aspecto-temporelle inattendue; et pour cela, expliquer dans quelles conditions et pourquoi les verbes d'action au Présentatif peuvent renvoyer tantôt à un présent, tantôt à un passé, tantôt même à un futur.

1) Les verbes instantanés et la valeur de « futur »

Les cas où le Présentatif prend valeur de futur sont tout à fait particuliers. Ils semblent, en effet, ne concerner qu'une seule catégorie de verbes, sous-classe des verbes d'action : les procès instantanés pour lesquels il est difficile de décrire le procès au moment même où il se produit, comme le suppose le Présentatif. Nous avons ainsi rencontré avec une valeur future :

<i>daanu</i>	« tomber »	<i>taal</i>	« allumer, enflammer »
<i>gaañ</i>	« blesser »	<i>tëb</i>	« sauter »
<i>laal</i>	« toucher »		

Il s'agit, de plus, d'un futur non seulement « immédiat », mais même « imminent », bien différent du véritable futur de translation, marquée par *di+*marques de Parfait²⁶. En effet, dans le cas du Présentatif, l'énonciateur a le sujet S₂ sous les yeux et le procès *p* est sur le point de se produire : la personne s'est penchée et risque de tomber, l'enfant tend la main et va se brûler, il est sur le mur et prend son élan pour sauter... Enfin, la plupart du temps, le procès est détrimental (en lui-même ou en la circonstance) et perçu par S₀ comme une menace. D'où généralement une valeur exclamative (prise de conscience d'un danger imminent) et un appel à S₀, souvent explicité

26. Sur l'expression du futur, voir chapitre 9, B.1.

sous la forme d'un impératif avec la valeur « attention, arrête-le » (voir les exemples donnés en C.5). Si les conditions²⁷ s'y prêtent, il semble que l'on puisse trouver des emplois équivalents pour les verbes d'état :

Kaay naan dute ji, mu ngi sedd !

Viens boire tisane la, elle + Prés...prox. être-froide !

Viens boire ta tisane, (sinon) elle va être froide !

La valeur d'imminence est confirmée par l'impossibilité de combiner cette valeur « future » avec un déterminant temporel indiquant une différenciation par rapport à T_0 (*déwén* « l'année prochaine », *ngoon* « cet après-midi » par exemple)²⁸.

En somme, on peut poser que le Présentatif sert bien ici à décrire ce qui se passe en T_0 sous les yeux du locuteur, mais du fait du caractère instantané du procès, l'actualité prend cette nuance particulière d'imminence.

2) La valeur passée du Présentatif

Bien que nous n'ayons pas poussé l'enquête, de manière systématique, sur l'ensemble des valeurs pour chaque type de procès, on peut déjà entrevoir certaines conditions d'apparition de cette valeur passée du Présentatif.

Tout d'abord, elle ne semble pas possible pour tous les verbes : *dellu* « revenir » et *dimbali* « aider », par exemple, sont donnés comme ne pouvant jamais avoir de valeur passée avec le Présentatif accompli. À l'inverse elle semble obligatoire pour certains verbes comme *bàyyi* « laisser » qui apparaissent en général en protase d'un énoncé complexe, prenant alors valeur de passé; la forme isolée du Présentatif est, en effet, perçue comme un énoncé incomplet et requiert le suffixe d'inaccompli pour fonctionner de manière autonome avec valeur de description de Sit_0 .

On retrouve ici les procès instantanés relevés en valeur future, mais il semble que l'éventail des types de procès susceptibles de

27. Facteurs situationnels et physico-culturels qui peuvent rapprocher les verbes d'état des verbes d'action, voir chapitre 2, D.l.d; dans l'exemple suivant, la tisane, comme tout liquide chaud, a pour propriété physique de refroidir.

28. Comme en français, il peut évidemment y avoir un « jeu » sur la façon de présenter l'événement : « je reviens dîner ce soir » en réponse à quelqu'un qui pense ne pas me revoir dans l'immédiat, peut servir à insister sur l'imminence du retour et à présenter T_2 comme identifiable à T_0 , le Présentatif est alors possible; si au contraire « ce soir » est utilisé pour différencier le moment du procès du moment où l'on parle (« excusez-moi, je suis obligé de partir, je reviendrai ce soir »), on emploiera alors le futur en *dinaa*.

prendre une valeur passée soit plus large. Nous avons en effet notamment rencontré :

<i>baal</i>	pardonner	<i>bàyyi</i>	laisser	<i>fàtte</i>	oublier
<i>fal</i>	élire	<i>fetal</i>	tirer (fusil)	<i>gis</i>	voir
<i>ne</i>	dire	<i>nèbb</i>	se priver	<i>takk</i>	attacher
<i>togg</i>	cuisiner	<i>watu</i>	se raser....		

Si nous ne sommes pas en mesure de spécifier les procès pouvant, ne pouvant pas prendre, ou prenant nécessairement une valeur passée avec le Présentatif, en revanche, on peut signaler que les énoncés rencontrés avec une telle valeur se ramenaient tous à deux types : ou bien, cas le plus fréquent, il s'agissait d'un verbe d'action en *protase* d'une deuxième proposition (voir les exemples donnés en C.6.a et b.); ou bien, cas plus rare et plus contraint, il s'agissait d'un énoncé comportant un *déterminant passé* :

Weer wi mu ngi feeñ biik, mootax ñu wor tey.

Lune la elle + Prés...prox. apparaître hier-soir, c'est-pourquoi nous + Narr. jeûner aujourd'hui

La lune est apparue hier soir, c'est pour cela qu'on jeûne aujourd'hui.

Dans la plupart des cas, cependant, ce passé est immédiat (« il vient de ») comme le confirment, d'une part toutes les nuances de pointage (regarde !...), d'autre part l'articulation à un 2^e procès qui est lui-même toujours actuel en T₀ (« à peine *p* que maintenant *q* »); il est de toute façon récent : « l'année dernière » serait impossible, on aurait alors l'Emphatique du Verbe. De plus il garde une **incidence sur T₀** : on est sur les *lieux* du procès, S₀ y a assisté (ce qui n'est pas nécessairement le cas avec le Parfait ou l'Emphatique du Verbe), S₂ est présent en T₀; ou encore le procès garde une actualité au travers de l'apodose, sous la forme d'un effet qui perdure en T₀ (ici l'apparition récente de la lune se manifeste dans le jeûne d'aujourd'hui). Cette quasi-coïncidence avec T₀ est telle que, en dehors des cas assez rares où l'on a un déterminant passé, il peut y avoir réversibilité du procès. On opposera ainsi Parfait et Présentatif :

Quelqu'un a organisé une fête et l'on signale qu'il a oublié d'inviter son père :

Fàtte na papaam

Oublier il + Pft père + son

Il a oublié son père

[la fête est passée et c'est trop tard]

mu ngi fàtte papaam !

il + Prés...prox. oublier père + son !

Il a oublié son père !

[la fête bat son plein et il est encore temps de réparer l'oubli]

Cet ensemble de facteurs contribue à donner à ce « passé », là encore, une valeur d'actualité qui semble donc caractéristique de tous les emplois du Présentatif et qu'il convient d'essayer de définir plus précisément.

3) Le présent : comparaison avec l'inaccompli

Le problème de la différenciation entre accompli et inaccompli, qui n'apparaît en général que pour les verbes d'état, se pose pour tous les procès au Présentatif : à l'accompli, en effet, les verbes d'état ont toujours et les verbes d'action ont généralement, valeur de présent; de telle sorte que le suffixe d'inaccompli ne semble pas jouer son rôle habituel qui consiste, en autres, pour les verbes d'action à ramener dans l'actuel un procès qui, sinon, renvoie à du révolu.

Lorsque les deux formes prennent une valeur de présent²⁹, elles s'opposent :

■ du point de vue de l'énonciateur : l'accompli indique une *certitude*, alors que l'inaccompli indique seulement une probabilité et comporte un doute. Cette caractéristique est liée aux suivantes.

[on examine un accidenté]

Mu ngi dund

il + Prés...prox. être-vivant

Il est vivant

[on constate, il n'y a pas de doute]

Mu ngiy dund

il + Prés...prox. + inacc être-vivant

Il vit (encore)

[apparemment, pour l'instant, mais on n'est pas sûr que ça dure]

■ pour ce qui est de la **quantification** du procès : l'inaccompli indique une quantification incomplète sous forme de progression (« il commence à », « peu à peu il... ») ou de découpage des moments (« à chaque fois jusqu'à maintenant... »); en T_0 le procès a commencé, continue et n'est pas encore achevé; par différence, l'accompli désigne un procès comme étant en T_0 « vraiment » c'est-à-dire « *totale*ment » p.

De ce fait, l'inaccompli requiert le plus souvent l'adjonction du **suffixe inchoatif** *-si* pour les verbes de qualité (*neex* « être agréable » *neex-si*

29. Ce qui est le plus souvent le cas, mais pas nécessairement : l'inaccompli peut prendre valeur de futur; sur l'inaccompli, voir chapitre 9, A.

« commencer à être agréable », *doof* « être fou », *doof-si* « devenir fou »). Sur ce point on relève une relative fluctuation : la forme inaccomplie est souvent donnée comme impossible en l'absence du suffixe inchoatif; pour certains informateurs, elle serait à la rigueur possible, mais le suffixe serait toujours présent « en arrière pensée » avec l'inaccompli. La forme accomplie paraît souvent difficile en emploi indépendant³⁰ sauf valeur exclamative. Les verbes de localisation qui ne sont pas susceptibles de quantification, en revanche, prennent une valeur future avec l'inaccompli et semblent poser moins de problèmes.

■ du point de vue du **temps** : l'inaccompli prend du temps, suppose un effort vers un terme non atteint en T_0 , alors que l'accompli n'est ni achevé, ni non achevé : *il coïncide avec T_0* , se déroule totalement sous les yeux de S_0 et n'indique pas de durée. C'est pourquoi dès que le verbe comporte un objet pluriel qui implique à la fois une durée et une progression, il aura tendance à se présenter à l'inaccompli. De là également, la plus forte agentivité de l'inaccompli.

— *Faatu, lu muy def ?*

Fatou, quoi elle + Narr. + inacc faire ?

A *Mu ngi sang xale bi*

elle + Prés...prox. laver enfant le

B *Mu ngiy sang xale yi*

elle + Prés...prox. + inacc laver enfant les

Que fait Fatou ?

A Elle est en train de laver l'enfant (accompli)

B Elle est en train de laver les enfants (inaccompli)

Il convient de préciser que la forme « accomplie » à valeur de présent est loin d'être incompatible avec des procès qui supposent une certaine durée : nous l'avons rencontrée, par exemple, avec *lekk* « manger », *bind* « écrire », *jàng* « étudier » etc... Le critère décisif est alors que ces verbes ne soient pas employés pour désigner une progression vers un terme³¹; il faut que l'activité désignée puisse être saisie **globalement, notionnellement**, pour définir T_0 : « que fait X en T_0 ? il mange ». En ce cas, il n'y a *pas de différenciation entre des moments* du procès, contrairement à ce qui se passe avec l'inaccompli ou avec un objet pluriel qui quantifie automatiquement le procès et détermine une progression empêchant de faire coïncider *p* (pris en bloc) avec T_0 .

30. Ainsi par exemple avec *bon* « être méchant » et *sonn* « être fatigué » : * *Mu ngi bon / mu ngi bonsi*, il devient méchant, il tourne mal »; * *maa ngi sonn / maa ngi bègg sonn* « je suis sur le point d'être fatigué » (*bègg* « aimer, vouloir »).

31. Même s'ils peuvent l'être dans certains cas. Cette malléabilité correspond peut-être à la définition des procès « denses ».

En somme, la forme simple du Présentatif ne semble être vraiment ni accomplie, ni inaccomplie. Elle suppose bien plutôt une saisie globale du procès *hors de tout déroulement*, comme un point rentrant dans les limites de Sit_0 qu'il sert alors à définir. Ce caractère aspectuel l'apparente à la configuration que A. Culioli a désigné sous le nom d'« **aoristique** »³². Mais le Présentatif comporte de surcroît une détermination temporelle particulière puisqu'il coïncide avec T_0 .

E) ANALYSE PROPOSÉE

1) Repérages : sujet localisateur et sujet constructeur

Avec le Présentatif, le procès est localisé dans l'espace-temps défini par T_0 . Or T_0 correspond à l'espace de l'énonciateur; on peut donc dire que S_0 fonctionne comme sujet localisateur du procès. Différentes contraintes manifestent ce statut de repère localisateur : le procès se déroule sous les yeux de S_0 ou à proximité, de telle sorte qu'il est immédiatement vérifiable; le temps et le lieu sont ceux de l'énonciation; le Présentatif ne peut fonctionner en discours rapporté, car cela supposerait une différenciation entre la situation de référence et Sit_0 . C'est cette délimitation du procès par l'espace de l'énonciateur qui donne au Présentatif son caractère « plus vivant ».

Mais à cette première caractérisation s'en ajoute une seconde, moins évidente parce que négative. Si le Présentatif définit p en le localisant par rapport à S_0 , cela veut dire également que le procès n'est pas déterminé autrement que par cet ancrage spatio-temporel. De fait, les exemples ont montré que l'énonciateur se contentait d'enregistrer et de localiser les événements se produisant sous ses yeux; tel un reporter, il témoigne de ce qu'il découvre au fur et à mesure de l'actualité. Autrement dit, du point de vue du sujet énonciateur, le procès est localisé sans qu'il y ait de construction préalable : avec le Présentatif, il n'y a ni atteinte (Parfait), ni non-atteinte (suffixe d'inaccompli -y), ni pré-construction (emphatiques) du procès, car il n'y a *pas de dissociation entre existence et désignation*. C'est un type de repérage particulier que nous formulerons en disant que *le sujet n'est pas constructeur*, car il repère le procès (c'est-à-dire lui donne un point d'ancrage permettant de construire la détermination) sans représentation préalable : le procès est construit temporellement sans que l'énonciateur l'ait envisagé au préalable; les événements parlent

32. Voir A.Culioli, 1980 et chapitre 7, D.1 et E.1.c.

d'eux-mêmes et arrivent de manière brute à l'énonciateur qui se contente de les situer; d'où l'éventuelle discordance entre ce qui lui arrive et ce qu'il croit bon; d'où aussi l'impossibilité d'employer le Présentatif après « je pense que... ».

On peut donc dire que l'énonciateur est ici relégué au rang de *locuteur*, c'est-à-dire de simple instance physique³³. Cette « objectivation » de l'énonciateur se manifeste d'un côté par la valeur de témoignage du Présentatif, de l'autre par une certaine impuissance du locuteur : les événements lui tombent dessus et sa surprise s'accompagne bien souvent d'un appel à l'interlocuteur (« tu devrais faire quelque chose »). Cette surprise exprime une discordance entre les deux constructions qui sont ici dissociées : d'un côté les croyances, valeurs, attentes de l'énonciateur, et de l'autre les événements produits par la situation et que le locuteur se contente d'enregistrer³⁴.

Pour ce qui est du repérage par rapport à la situation d'énonciation, nous décrivons le Présentatif en disant qu'il indique une *identification par rapport à T_0* (S_0 localisateur) mais une *rupture*³⁵ *par rapport à S_0* (S_0 n'est pas constructeur).

2) Définition

Le Présentatif

indique une coïncidence entre Sit_2 et Sit_0 qui définit la notion d'actualité : la relation (S_2, p) est localisée en T_0 et sert de définition à Sit_0 .

La co-incidence entre Sit_2 et Sit_0 correspond à plusieurs spécifications :

— du point de vue des **Sujets** :

S_2 est physiquement présent en Sit_0 , sous les yeux de S_0 ou à proximité; à la rigueur, par figure, il peut n'être présent que comme sujet de la conversation, mais il est alors évoqué dans une situation à laquelle S_0 a assisté récemment et qui est ré-actualisée en T_0 . D'un point de vue linguistique, S_2 est donc toujours défini.

33. Ce qui est confirmé par le fait qu'il n'y a pas de choix par S_0 d'un repère constitutif (domaine organisateur de l'énoncé) : Sit_0 repère en bloc le procès et il n'y a pas de centrage; sur le problème du repère constitutif voir chapitre 3, E.3.c.

34. Pour plus de détails voir 2 et 3.

35. C'est-à-dire un mode de détermination défini comme absence de détermination : dans la théorie des repérages de A. Culioli, il existe en effet 3 types de repérages : « identification », « différenciation » et « rupture ».

S_0 décrit les événements qui arrivent sous ses yeux, sans qu'il les ait envisagés au préalable. Le Présentatif manifeste alors fréquemment une surprise de la part de l'énonciateur.

S'_0 assiste lui aussi au procès : il est alors souvent pris à témoin (« regarde ») ou appelé à intervenir (« tu devrais faire quelque chose »)

— du point de vue des **T** :

$T_2 = T_0$; le procès se déroule en temps et lieu de l'énonciation.

Selon le caractère aspectuel du procès, l'adéquation entre les limites temporelles de T_2 et celles de T_0 est plus ou moins stricte, ce qui donnera des valeurs de présent *actuel*, *passé immédiat* ou *futur imminent*; mais dans tous les cas, il s'agit d'« actualité » définie par rapport à T_0 .

S'il n'y a pas stricte coïncidence des composantes **temporelles**, il y a nécessairement coïncidence des composantes **spatiales** de T (le procès vient de / va se produire sur les lieux, sous les yeux de S_0).

Les *limites* de T_0 sont définies par la possibilité de vérification immédiate.

— du point de vue du **procès** :

il correspond à l'**information** en Sit_0 .

il est saisi de manière **globale**, hors de tout déroulement temporel et de toute visée préalable; il correspond, d'un point de vue aspectuel, à un aoristique³⁶.

— du point de vue du **repérage** :

S_0 est **localisateur** mais **non constructeur** de p (co-incidence) : du point de vue de Sit_0 , p est donc repéré comme identique à T_0 et en rupture par rapport à S_0 .

Le repérage en bloc du procès correspond à une opération à la fois de **qualification** et de **quantification**, puisque c'est p qui définit Sit_0 .

Le Présentatif définit Sit_0 , il est donc censé constituer une information brute que S_0 se contente d'enregistrer. En dehors des cas où il répond à une demande d'information, pour que l'énonciateur éprouve le besoin de décrire ce que son interlocuteur a lui aussi sous les yeux, il faut que ce soit : pour souligner la discontinuité temporelle

36. Pour une définition de l'aoristique et une hypothèse sur les liens entre Présentatif et Narratif, voir chapitre suivant, D.1 et E.1.c.

(singularisation de T_0), pour exprimer sa surprise (exclamation de S_0), ou enfin parce qu'il estime que son interlocuteur ne se rend pas bien compte de la situation et qu'il devrait intervenir (appel à S'_0). Le Présentatif s'accompagne donc bien souvent de valeurs modales³⁷.

3) Liens entre temps et modalité

a) Temps et modalité épistémique

Le Présentatif révèle les liens qui peuvent exister entre la catégorie du temps et celle de la modalité. En effet, comme nous l'avons vu, la valeur épistémique de cette conjugaison (certitude) s'explique par les déterminations temporelles qu'elle comporte (coïncidence du procès avec T_0); la valeur modale est donc directement produite par l'opération marquée par la conjugaison : le procès est certain car il se déroule sous les yeux de l'énonciateur³⁸.

Mais il y a plus. L'étude du Présentatif nous a également permis de donner une définition nouvelle du « moment de l'énonciation », or celle-ci est modale : les limites spatio-temporelles de T_0 sont définies par la possibilité de vérification immédiate. Autrement dit, **un procès est situé dans T_0 si son assertion est immédiatement vérifiable**. De ce point de vue, le temps apparaît comme une détermination secondaire de l'espace : le procès peut être légèrement passé, il restera cependant situé dans T_0 s'il s'est produit sur les lieux de Sit_0 , car alors son agent est nécessairement à proximité et l'assertion reste donc vérifiable.

Or ces liens entre espace et modalité sont aisément formulés dans les termes de l'énonciation : en tant que catégorie déictique le temps relève, comme la modalité épistémique, de la situation d'énonciation; il s'agit des deux composantes de Sit_0 : T_0 (espace-temps) et S_0 (sujet énonciateur, source modale).

b) Temps et modalité appréciative

En dehors des réponses à une demande d'information ou des situations particulières de type « reportage », nous avons vu que le

37. Il semble que l'on trouve, sous une forme ou sous une autre, un marqueur comparable dans beaucoup d'autres langues; voir chapitre 11, A.3.

38. Nous rappellerons le commentaire fort intéressant de notre informateur à propos de la forme en *mu ngu* indiquant une indétermination spatiale (indice spatio-temporel *-u*) : elle lui semble désuète et il emploiera *dafa* pour indiquer l'incertitude de *mu ngu*.

Présentatif s'accompagnait bien souvent de valeur modales (intensif, surprise et / ou appel à S'_0) qui toutes relèvent de la modalité appréciative. Or cette conjugaison renvoie à une construction purement temporelle du procès, hors de toute visée de l'énonciateur. Ses connotations modales constituent donc un paradoxe apparent qui mérite d'être souligné.

Ces phénomènes montrent tout d'abord un lien entre discontinuité temporelle et valeur détrimentale : ce qui se produit dans le temps hors de toute construction préalable est in-attendu donc surprenant, et constitue un changement brusque d'état qui tend à être perçu comme détrimental³⁹; il y alors discordance entre le procès qu'enregistre S_0 et ce qu'il croit bon. Cette discordance se manifeste ici soit par une valeur interpropositionnelle oppositive « pourtant », soit par une valeur inter-subjective de l'énoncé (« fais quelque chose pour l'empêcher ! »); S_0 reste en effet un énonciateur avec son système de valeurs, mais il est impuissant face aux événements dont il n'est que localisateur (ils lui « tombent » dessus).

Lorsque le procès ne renvoie pas à un changement brusque d'état, la singularisation de T_0 s'accompagne alors d'une intensification du procès. Autrement dit, on retrouve ici les liens relevés pour l'Emphatique du Sujet et pour le Parfait, entre découpage temporel et modalisation : lorsqu'il n'y a pas de véritable découpage dans le temps, la délimitation temporelle se reporte alors sur l'assertion sous forme de contrastivité.

La modalité appréciative, comme la modalité épistémique, constituent un jugement de la part de l'énonciateur; elles relèvent donc de la composante S_0 de Sit_0 . Les liens manifestés ici entre temps et modalité montrent l'importance de la structure énonciative dans l'analyse linguistique.

4) Mu nga / Mu ngi

a) Emplois

La forme du Présentatif suffixée avec indice d'éloignement par rapport au locuteur *-a*, semble beaucoup moins fréquente que celle en *-i*.

39. Sur ce point on pourra se reporter à l'article de JJ. Franckel, ERA 642, 1989.

Elle est employée pour **localiser** le sujet dans un lieu différent de celui de l'énonciateur :

Mu nga Dakar

il + Prés...éloigné Dakar

Il est à Dakar (on est dans une autre ville)

Hors de ce type d'emploi, l'énoncé en *mu nga* ne peut être employé seul : il paraît **incomplet** et laisse attendre une suite :

* *Mu nga liggéey*

il + Prés...éloigné travailler

Il faut alors qu'il constitue une **exclamation intensive** :

Mu nga sonn be !

il + Prés...éloigné être-fatigué tellement !

(Lui qui est là-bas), il est (était) tellement fatigué !

Ou encore qu'il s'insère dans un récit :

Musaa mu nga kumânsé liggéeyam, dem seet yaayam,...

Moussa il + Prés...éloigné commencer travail + son, (Narr) aller voir mère + son,...

Moussa a commencé son travail, (puis) il est allé voir sa mère...

Le Présentatif se différencie alors du Narratif par le fait que S_0 a assisté aux procès dont il fait le récit.

b) Caractérisation

Ces plus grandes contraintes d'emplois s'expliquent par la détermination spécifique de cette forme en *-a* : elle indique que le procès est localisé dans un lieu éloigné de T_0 . Que lui reste-t-il alors des caractéristiques du Présentatif, décrit comme marquant une coïncidence entre Sit_0 et Sit_2 ?

- T_2 est repéré comme **différent de T_0**
- S_0 a assisté au procès dont il parle

Du point de vue du temps : comme on ne peut assister à un procès qui se produit ailleurs qu'à l'endroit où l'on est, le procès est nécessairement passé si le verbe est discret; il est présent ou passé si le verbe est compact; poser que Musaa était fatigué à un moment antérieur à T_0 , ne préjuge, en effet, en rien de son état actuel.

Du point de vue du lieu : il s'agit également d'un lieu différent de l'espace de T_0 , ce qui, étant donnée la définition donnée plus haut, suppose un éloignement.

On voit donc que ce mode de repérage se fait, là encore, *à partir de T_0* , même si c'est sous forme de différenciation et non plus

d'identification. Il présente donc les mêmes caractéristiques épistémiques (certitude), les mêmes valeurs inter-propositionnelles (« p pourtant q ») mais il ne peut servir à décrire Sit_0 puisqu'il indique une différenciation⁴⁰

40. Avec la forme inaccomplie il peut y avoir un jeu de dissociation sur les composantes spatiales et temporelles de T_0 : *man maa ngay nelawi* « moi, je vais dormir »; l'éloignement marqué par *-a* est récupéré dans le déplacement indiqué par le verbe et l'énoncé peut servir à décrire ce que fait S_0 en T_0 , mais il faut pour cela la différenciation temporelle propre à l'inaccompli; cf chapitre 9, A.

Tableau synthétique : le Présentatif

Forme et place	[marque sujet] <i>ng</i> + <i>-i</i> / <i>-a</i> [verbe] 3 ^e sg mu ngi <i>dem</i>		
Opération	<p>Le Présentatif indique une coïncidence entre Sit₂ et Sit₀ qui définit la notion d'actualité : la relation (S₂, <i>p</i>) est localisée en T₀ et sert de définition à Sit₀.</p> <p><i>p</i> a lieu sous les yeux de S₀ au moment même où il le décrit en T₀, sans représentation préalable; s'il n'y pas stricte coïncidence temporelle il y a nécessairement coïncidence spatiale; les limites de T₀ sont définies par la possibilité de vérification immédiate.</p> <p>S₀ est localisateur mais non constructeur de <i>p</i>. (S₂, <i>p</i>) est le rhème Marqueur global : Qualification, Quantification</p>		
Val.aspecto-temp.	Aoristique repéré par rapport à T ₀ : identité		
Types de procès	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">compacts présent d'actualité</td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">discrets futur imminent (procès instantanés) présent d'actualité ou passé immédiat</td> </tr> </table>	compacts présent d'actualité	discrets futur imminent (procès instantanés) présent d'actualité ou passé immédiat
compacts présent d'actualité	discrets futur imminent (procès instantanés) présent d'actualité ou passé immédiat		
Valeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ■ localisation de S₂ dans Sit₀ (prédicat verbal ou non verbal) ■ description de Sit₀ : <ul style="list-style-type: none"> ■ définition de Sit₀ ■ indications scéniques ■ reportage ■ témoignage ■ constatif (modalité) ■ singularité de T₀ <ul style="list-style-type: none"> ■ contrastif (T₀/T_x) ■ intensif ■ VE <i>ba léegi</i> ■ Surprise de S₀ (exclamation, souvent <i>intensif</i>) ■ Appel à S'₀ (prise à témoin ou recours) ■ en protase : <ul style="list-style-type: none"> ■ à peine <i>p</i> que <i>q</i> ■ <i>p</i> pourtant <i>q</i> ■ tellement <i>p</i> que <i>q</i> (<i>ba</i>) 		
Valeur argument.	surprise de S ₀ (réprobation), appel à S' ₀ : <i>tu te rends compte, tu devrais faire quelque chose</i>		
Val. épistémique	certain car immédiatement vérifiable		
Valeur logique	coïncidence temporelle et discordance entre <i>p</i> et <i>q</i>		

CHAPITRE 7

LE NARRATIF

Hypothèse sur l'aoristique

A) MORPHOLOGIE ET MORPHOSYNTAXE

1) Paradigme et place

Le paradigme se présente sous la forme de marques **antéposées** au lexème verbal :

1	sg	ma	<i>dem</i>	1	pl	nu	<i>dem</i>
2		nga	<i>dem</i>	2		ngeen	<i>dem</i>
3		mu	<i>dem</i>	3		ñu	<i>dem</i>

[*dem* : « aller »]

Le Narratif a pour particularité d'être le seul paradigme à fonctionner de manière véritablement pronominale à la 3^e personne : il se **substitue** obligatoirement à un syntagme sujet et ne peut cumuler sujet lexématique et marque pronominale. Ce qui veut dire, inversement, qu'en présence d'un syntagme sujet (lexème, proposition, pronom interrogatif etc...) la marque du Narratif est alors **zéro** :

Genn góor juux fa, ne ko :

Un homme (zéro) passer là, (zéro) dire le

- « *Moo ! looy tēdd fi ?* »

Eh ! quoi + tu + Narr. + inacc être-couché ici ?

- « *Man déy seriñ bi, ag lēg laa lekk !* »

Moi à-vrai-dire seriñ le, un lièvre je + EmphComp manger

Mu ne ko :...

il + Narr. dire le

Un homme vint à passer et lui dit :

- « *Mais qu'est-ce que tu fais couché là ?* »

- « *Sérigne, j'ai mangé de la viande de lièvre !* »

Il lui dit :...

Certains auteurs¹ posent un « mode subordinatif », différent du Narratif, apparaissant dans les subordinées temporelles (en *bi/ba*) et hypothétiques (en *bu/su*). Même si ces subordinées posent quelques problèmes, une telle distinction ne nous semble pas justifiée. En effet, les temporelles en question présentent un paradigme strictement identique au Narratif, dont on ne conteste pas l'identité par ailleurs dans d'autres subordinées. Il n'en va pas tout-à-fait de même pour les hypothétiques et nous pensons que c'est l'apparement morphologique entre les deux types de morphèmes subordinants (*bi/ba/bu*) qui a pu amener à les regrouper dans ce classement spécifique, qui ne se justifie cependant pas du point de vue du verbe.

Il resterait certes à expliquer pourquoi contrairement aux temporelles, les hypothétiques présentent nécessairement une marque zéro à la 3^e personne²; mais, bien que nous ne puissions pas répondre pour l'instant, il nous semble plus rationnel de chercher une explication de ce phénomène ponctuel du côté de la nature de la subordinée, plutôt que de poser un mode de conjugaison spécifique. Sur ce point, J.L. Diouf propose³ une règle distributionnelle des formes zéro et *mu*, beaucoup plus générale, dans laquelle se trouve probablement la solution de l'énigme : selon lui, *mu* est la forme employée avec « l'interrogatif faible⁴, les circonstants définis⁵ et l'indicatif-optatif négatif⁶. Zéro est la forme employée partout ailleurs ».

Le seul réel problème morphologique pour le mode des hypothétiques, par ailleurs identique au Narratif, réside dans la question de la 2^e sg qui présente manifestement une contraction : *soo* / *boo*. Plutôt que de poser une curieuse marque *-a* (**su+a* > *soo*), ne pourrait-on (comme le font les informateurs que nous avons interrogés) poser qu'il s'agit là d'une contraction de *su-nga* et *bu-nga*, ce qui ramènerait alors l'ensemble du paradigme au modèle du Narratif ?

1. A. Dialo, 1981, p. 19 et 27.

2. Dans les temporelles on a toujours *mu* ce qui paraît conforme au mode de fonctionnement du Narratif, car si la proposition présente un sujet lexématique, on a une prolepse : la marque pronominale fonctionne donc bien en reprise et l'on n'a pas de cumul de marques sujet.

3. 1985, p. 19.

4. En wolof, l'interrogation ouverte présente deux formes possibles, fonctionnant apparemment comme des variantes, et requérant des morphèmes et des modes différents; exemple pour « qui... ? » : *kan* + Emphatique du Complément ou *ku* + Narratif.

5. Il donne des exemples de relatives et d'énoncés commençant par un adverbe de temps.

6. J.L. Diouf désigne ainsi la tournure utilisée à l'expression de la défense, voir chapitre 10, A.1.

Pour étayer l'hypothèse d'une telle règle phonétique, on peut invoquer le cas des formes interrogatives *loo*, *foo* etc..., qui normalement représentent une contraction des morphèmes interrogatifs en *-u* relevés aux autres personnes et de la marque de Narratif 2^e sg : * *lu+nga* et * *fu+nga*; et surtout le cas d'une conjugaison autre que le Narratif, le négatif 2^e sg *doo* qui représenterait * *du-nga*.

2) Spécificités et marginalité

A cette remarquable spécificité de fonctionnement comme *substitut* du groupe nominal à la 3^e personne, avec marque *zéro* en présence d'un syntagme sujet, le Narratif en ajoute plusieurs autres. Il ne comporte apparemment *aucune variante*. Contrairement aux autres paradigmes également, il paraît *inalysable*⁷, car il se présente comme une sorte de paradigme minimum. Cette série, que E. Church baptise avec pertinence « le minimal », constitue « la plus simple des séries complètes de verbatifs »⁸.

La marque *zéro* à la 3^e personne tendrait à montrer que les morphèmes sont ici des marques purement personnelles. Cependant il nous semble trompeur de dire que ce paradigme ne comporte « aucune marque distinctive » et qu'« il n'a pas d'expression propre »⁹. D'une part, en effet, le Narratif se distingue de tous les autres paradigmes par les spécificités relevées à la 3^e personne (marque et substitution); d'autre part, malgré les évidentes ressemblances morphologiques, encore une fois, on ne peut pas dire que l'on retrouve ailleurs l'ensemble des marques personnelles. Enfin, si minimales soient-elles, ces marques suffisent à donner une valeur particulière au Narratif manifestée par des emplois à valeur modale et aspectuelle tout-à-fait spécifiques. Ainsi, malgré le statut marginal de la 3^e personne, pour toutes ces raisons, on ne peut pas considérer cette série

7. D'une manière tout-à-fait hypothétique, nous nous ne demandons si cette fameuse 3^e sg *mu* ne serait pas à rapprocher des pronoms relatifs : d'une part à cause du morphème locatif *-u* vraisemblablement à la base des relatifs de type *bu* à valeur anaphorique (*bu mu wax* « lequel a dit » / *bi mu wax* « celui qui a dit ») et dont l'indétermination s'accorderait bien avec le Narratif; d'autre part parce que les relatifs reprenant des personnels présentent une forme en *m-*: *man mi...* « moi qui... ». *Mu*, un *relatif personnel marquant une indétermination* par rapport à l'espace du locuteur, à valeur anaphorique ?

8. E. Church, p. 67.

9. Ibid. et p. 156.

comme un paradigme de marques purement personnelles, autrement dit de pronoms.

Comme l'ont déjà montré plusieurs indices, le problème vient, selon nous, du fait que le wolof présente actuellement une évolution non encore stabilisée, d'un système de pronoms et marques autonomes, vers une flexion de marques verbales comparable à ce que l'on observe dans les langues tchadiques : une forme un peu particulière de conjugaison où le lexème verbal est dissocié de l'élément fléchi, porteur de toutes les déterminations verbales (personne, mode, aspect), qu'à ce titre on ne peut appeler pronom. Aucune catégorisation, en effet, ne permet de décrire le système du wolof de manière homogène car il présente trois types de cas : de véritables flexions (type Emphatique du Verbe ou Parfait) qui ne fonctionnent jamais comme substituts du nom et sont maintenues dans leur intégralité en présence d'un lexème sujet; des séries à fonctionnement hybride comme le Présentatif ou l'Emphatique du Sujet qui constituent des paradigmes complets, en partie inanalysables, mais présentent un double fonctionnement à la 3^e personne où en présence d'un lexème sujet, à la place de la forme pleine du paradigme, on peut éventuellement avoir une sorte de variante minimale qui semble dépourvue de la marque de personne; enfin, le cas limite du Narratif qui tend vers un fonctionnement réellement pronominal (substitution obligatoire à la 3^e personne et marque zéro). Nous pensons qu'il s'agit là de 3 stades différents d'une évolution dont la disparité s'explique par les spécificités de chacun des paradigmes.

Le Narratif s'inscrit dans l'organisation générale de ce système en paradigmes flexionnels; malgré la déviance qu'il présente à la 3^e personne, il doit donc être considéré comme une « conjugaison » à part entière, au même titre que les flexions auxquelles il s'oppose. Il restera cependant à expliquer pourquoi il peut prendre l'aspect particulier d'une marque zéro¹⁰; à la 3^e personne seulement, puisque l'évolution du système est telle que les autres marques personnelles désormais n'apparaissent telles quelles nulle part ailleurs, même si diachroniquement elles sont probablement à l'origine de la formation d'autres paradigmes.

10. Sur le problème général de la marque zéro, voir chapitre 3.F.1.

B) ANALYSES ANTÉRIEURES ET PROBLÈMES

1) Un problème d'indéfinition

De ce mode, ce qui est le plus souvent retenu, c'est son emploi en *récit*, d'où lui vient son nom¹¹. Mais cette caractéristique, probablement mise en avant par l'étude première de la langue des contes, est loin d'être représentative de l'ensemble de ses valeurs possibles.

E. Church en dresse effectivement un tableau d'emploi extrêmement riche où l'on trouve, à côté des récits et proverbes, des emplois en énoncés simples, en fonction injonctive, interrogative et surtout en subordonné¹². Pour rendre compte de cette variété d'emplois, il décrit alors le Narratif comme un mode non-emphatique à « valeur neutre, dépendante et irréalité¹³ ». Il explique, en effet, la diversité des emplois par des spécifications contextuelles de ce mode neutre.

Or une telle description, bien qu'évocatrice, ne nous paraît pas suffisante. Tout d'abord, la triple caractérisation proposée mérite explication : les liens entre les trois caractéristiques ne sont pas évidents; de plus, elle n'explique pas ce qui différencie le Narratif d'autres conjugaisons dans le même type d'emploi et ce parce que les exemples donnés ne sont pas contextualisés : en effet, le wolof possède par ailleurs déjà deux injonctifs¹⁴, quelle est alors la spécificité du Narratif en valeur injonctive ? En récit, en quoi s'oppose-t-il au Parfait ? Mais surtout, cette explication de la diversité par une forme d'indétermination, même si elle désigne certainement une spécificité, n'est pas suffisamment précise : *de quel point de vue le Narratif est-il neutre ?* Car ses contextes d'emplois ne sont pas quelconques; il présente donc certaines contraintes qu'il convient d'explicitier.

Enfin, il serait faux de croire à une totale indétermination que viendrait spécifier n'importe quel type de morphème : d'une part, le Narratif n'est pas compatible avec n'importe quel contexte ou morphème; d'autre part, en l'absence de tout morphème particulier il prend des valeurs spécifiques que la notion de « neutralité » à elle

11. A. Dialo, 1981, p. 19; O. Ka, 1982, p. 205, le décrit comme variante de *ma nettali* : « je rapporte ».

12. E. Church, p. 150-55.

13. p. 155.

14. Voir chapitre 8.

seule ne permet pas d'expliquer : comment se fait-il que le Narratif prenne en emploi isolé une valeur injonctive et en parataxe une valeur subordonnée; d'où lui vient alors sa valeur de futur inéluctable ? Ceci suppose bien un type de détermination et il est abusif de dire que « ce mode n'a pas d'expression propre, c'est le contexte qui lui confère sa coloration »¹⁵.

Le Narratif s'oppose manifestement à toutes les autres conjuguaisons affirmatives et l'on devine intuitivement les liens entre ses différents emplois, mais ils ne sont pas formulés de manière positive. Si le Narratif se caractérise par une forme d'indétermination, il convient alors de la définir.

2) Quel aspect ?

S. Sauvageot, qui est le seul avec E. Church à proposer une définition de ce paradigme, le classe comme aspect et, plus précisément, comme « **aspect zéro** »¹⁶, ce qui n'est pas sans rappeler¹⁷ la minimalité de E. Church. Cependant, un tel classement pose déjà un problème d'homogénéité du système : comment peut-on avoir, d'un côté des paradigmes modaux et de l'autre des paradigmes aspectuels ? Mais surtout, on aura beau jeu de répondre, comme le fait E. Church¹⁸, que le Narratif présente, lui aussi, l'opposition habituelle entre forme simple et forme avec suffixe d'inaccompli -y :

Lutax mu dem ?

Pourquoi il + Narr. aller ?

Pourquoi est-il parti ?

Lutax muy dem ?

Pourquoi il + Narr. + inacc aller ?

Pourquoi part-il / partira-t-il ?

On retrouverait donc ici dans les suffixes l'opposition générale entre accompli et inaccompli, ce qui serait contradictoire avec l'analyse du Narratif en aspect zéro ? La question n'est pas si simple. D'une part, si le paradigme n'est pas en lui même un marqueur aspectuel, il faut alors, selon notre position sur la marque zéro¹⁹, expliquer

15. E. Church, p. 156.

16. p. 102.

17. Si l'on peut dire puisque le travail de S. Sauvageot précède celui de E. Church de presque 20 ans.

18. p. 159

19. Voir chapitre 3.F.1.

comment il peut prendre une valeur aspectuelle d'accompli. De plus, quelle qu'en soit l'origine, l'opposition aspectuelle ne fonctionne pas ici de la même manière que pour les autres conjugaisons. Nous avons montré, en effet, que les fameuses formes accomplies (c'est-à-dire les formes simples) avaient en réalité une valeur aspecto-temporelle puisque toutes étaient repérées par rapport à T_0 ; or cela ne semble pas être le cas pour le Narratif dont l'accompli est compatible avec différentes spécifications temporelles (« hier » comme « demain »). Ce qu'oublie de signaler E. Church, c'est que dans tous les exemples donnés, **on n'est pas sur le plan de l'assertion**, mais sur celui de la question, de l'injonction ou de l'hypothèse.

Enfin, comme le montre E. Church²⁰ lui-même sans pour autant aller jusqu'au bout de sa logique, avec le Narratif, l'opposition semble se faire entre action envisagée dans sa totalité (forme simple) et action envisagée dans son déroulement (suffixe d'inaccompli). Or on rejoint là la définition de S. Sauvageot, bien plus précise que la neutralité aspectuelle qu'y a lu E. Church, et qui évoque l'aoriste des langues classiques : « l'aspect zéro indique le procès, *le fait pur et simple*, dans sa *totalité* »²¹. En somme, la définition de S. Sauvageot semble bien mieux rendre compte de la valeur aspectuelle du Narratif que celle de E. Church, mais elle passe sous silence la coexistence problématique d'emplois injonctifs et subordonnés à côté des emplois narratifs.

C) EMPLOIS

Toute une première catégorie de valeurs concerne des emplois du Narratif dans des **énoncés simples**, par opposition à ses nombreux emplois en énoncés complexes.

1) Aoriste de récit

a) Contes et récits historiques

Le Narratif apparaît comme le mode privilégié des récits de la **littérature orale**. Il foisonne dans les contes, dont nous donnons ici deux extraits :

Ca jamano yu yàgg, dafa amoon benn ilimaanu jàkk. Mu woote ca jàkk ja. Waa dëkk ba yépp wuyuji. Mu né leen ...

20. p. 158-9.

21. S. Sauvageot, p. 102.

Dans époque qui durer, il+EmphVb avoir+passé un imam-de mosquée. Il+Narr. convoquer dans mosquée la. Gens village le tous (Narr²²) répondre-à-un-appel+exitif. Il+Narr. dire les :...

Il était une fois, en des temps lointains, un imam de mosquée. Il convoqua un palabre à la mosquée. Tous les villageois s'y rendirent. Il leur dit :...

As soxna dafa amoon doom ju jigéen. Bi doom ji matee sëy mu maye ko. Yàlla def xale ba ëmb. Bi mu demee ba ci juróom ñeenti weeram, am bes, mu nekk ak yaayam; ba u a ee ba sottal, yaay ji woo nag ñetti moroomam. Mu daldi né moroom yi : « Dama bëggoon... »

Une femme-âgée elle+EmphVb avoir+passé enfant qui femme. Quand enfant le (Narr) arriver-à-maturité+antériorité se-marier elle+Narr. offrir la./ Dieu (Narratif) faire enfant le être-enceinte./ Quand elle+Narr. aller jusqu'à dans cinq quatre (=9) mois+son, un jour, elle+Narr. se-trouver avec mère+sa /; quand elles+Narr. déjeûner+antériorité jusqu'à achever, mère la appeler alors trois camarade+son. Elle+Narr. faire-aussitôt dire camarade les : « je+EmphVb vouloir+passé... »

Il était une fois une vieille femme qui avait une fille. Lorsque cette fille fut nubile, elle la donna en mariage. Dieu fit que l'enfant tomba enceinte. Alors qu'elle en était arrivée à son neuvième mois, elle se trouva un jour en compagnie de sa mère; lorsqu'elles eurent fini de déjeûner, la mère appela trois de ses amies. Elle leur dit : « je voudrais que... »

Dans l'exemple ci-dessus toutes les subordonnées sont également au Narratif (avec suffixe d'antériorité, dans le cas des temporelles); mais comme il ne s'agit pas là d'emplois propres au récit, nous en réservons l'étude au cas des énoncés complexes et ne traitons ici que des emplois du Narratif en principale ou indépendante, qui eux sont spécifiques des récits.

Ce type d'emploi, tout-à-fait caractéristique, appelle plusieurs commentaires qui valent pour l'ensemble des récits où apparaît le Narratif. On notera d'abord que les deux contes s'ouvrent sur un suffixe de translation *-oon*²³ : l'ensemble du récit est donc situé d'emblée dans le **passé** et ce, en préalable à l'emploi du Narratif. Celui-ci, en effet, n'apparaît qu'après la phrase d'ouverture du conte qui est à l'Emphatique du Verbe²⁴; de plus, dans les deux cas, on note la présence (non obligatoire grammaticalement) d'un **complément** en

22. Désormais nous indiquons par (Narr), la forme zéro du Narratif qui peut apparaître à la 3^e personne en présence d'un sujet lexical.

23. Cf chapitre 9, C.

24. Voir chapitre 3.C.II.a.

tête du récit : sujet (*as soxna*) ou complément de temps (*ca jamano yu yâgg*), suivie de la même tournure verbale (*dafa amoon* « il y avait »).

Ces remarques montrent que si le Narratif constitue le mode du récit par excellence (conte ou récit historique), il n'apparaît qu'une fois que l'un des éléments du décor (sujet, moment) a été mis en place²⁵, et que le récit a été ouvert par l'Emphatique du Verbe et situé dans le passé. Autrement dit, le Narratif **développe** une narration à partir d'un point d'**ancrage préalable** dans le passé.

b) Comparaison avec le Parfait

Cette première caractéristique est confirmée par la comparaison avec les emplois du Parfait en récit. Comme nous l'avons vu, ce dernier est utilisé en narration²⁶ pour indiquer, lui aussi, la succession temporelle d'événements passés. Cependant, le Parfait ne dépend pas comme le Narratif d'un point d'ancrage préalable. Il apparaît, de plus, dans un type de récit bien différent du conte, où l'ensemble des composantes sont déterminées par rapport à Sit₀ : contrairement au Narratif, le récit au Parfait peut se présenter à la 1^{re} personne, il désigne un moment différent de T₀ mais par rapport auquel il y a continuité ; il est bien souvent utilisé pour raconter une expérience du locuteur.

A cette distinction de genre, nous ajouterons les différences manifestées par l'alternance des deux conjugaisons à l'intérieur d'un même récit. L'examen minutieux d'un récit historique et généalogique²⁷ a montré que le récit au Narratif passait au Parfait lorsque :

- le locuteur marque la conclusion d'une liste, pour faire un bilan
- il répond à une question de son interlocuteur
- il reprend le récit après une interruption
- il introduit une explication ou un commentaire qui déborde le cadre du récit
- il reprend à son compte ce qui a été dit de l'histoire (« maintenant on sait que... », « c'est ainsi qu'il a fait »...)

Ces circonstances, comme les caractéristiques relevées précédemment, montrent que l'opposition Narratif / Parfait dans les récits correspond

25. Ce qui confirmerait notre hypothèse d'analyse de la 3^e personne comme un relatif anaphorique.

26. Voir chapitre 2, C.5.

27. Texte A du *Wolof fondamental*.

à celle décrite par Benveniste entre *histoire* et *discours*²⁸ : le récit au Parfait est relié à la situation d'énonciation (moment et énonciateur) alors que celui au Narratif présente une succession d'événements à un certain moment du temps (qui n'est pas « maintenant »), sans aucune intervention de l'énonciateur dans le récit.

L'aspect « historique » du Narratif en récit est également corroboré par les contraintes qui pèsent sur les *verbes de qualité* dans ce type d'emploi : comme dans le cas du Présentatif, ils ne peuvent guère être employés en énoncés indépendants avec le Narratif. C'est que l'histoire est faite d'événements, elle constitue donc un découpage du temps incompatible avec le caractère aspectuel des verbes de qualité ; la qualification n'apparaîtra que dans les circonstants.

c) **Indications scéniques et proverbes** (comparaison avec le Présentatif)

Le Narratif est également employé, en concurrence avec le Présentatif²⁹, dans des **indications scéniques** :

[...]

[*Nu dégg kuy fëgg*]

Nous + Narr. entendre qui + inacc frapper

Móodu : « *Yegsil !* »

arriver + Impér.

[*Nu gis Góor gi mu duggsī*]

Nous + Narr. voir Homme le il + Narr. entrer

[on entend quelqu'un frapper]

Móodu : « Entrez ! »

[On voit entrer l'Homme]

Musaa : « *Tegal ëmb bi !* »

Poser + Impér. paquet le !

[*Kumba teg ëmb bī*]

Coumba (Narr) poser paquet le

Moussa : « Pose ton paquet »

[Koumba pose son paquet]

Or on s'aperçoit que dans cette même fonction d'indication scénique, les emplois du Présentatif et ceux du Narratif se répartissent très nettement en distribution complémentaire, de la manière suivante : le Présentatif apparaît en début de scène pour camper les protagonistes dans le nouveau décor ; le Narratif, en revanche, est

28. *PLG I*, p. 237 sqq.

29. Cf chapitre 6.C.2.b

utilisé en cours de dialogue pour indiquer des mouvements des personnages et n'apparaît jamais en début de scène³⁰ quand il y a changement de lieu.

Le Narratif présente donc ici les mêmes caractéristiques que dans ses emplois en récit : il décrit des événements survenant dans un **cadre situationnel pré-défini**; la seule différence est qu'ici il ne s'agit pas du récit d'événements passés, mais de la description d'événements servant de trame à un dialogue théâtral : ils n'ont donc par eux-mêmes ni lieu ni temps, et *attendent* de trouver dans leur représentation un ancrage situationnel indéfiniment *reproductible*.

Cette spécificité rapproche les indications scéniques de l'emploi du Narratif dans les **proverbes** :

Ndànk-ndànk jàpp golo ci ñaay

Lentement-lentement (Narr) attraper singe dans savane

Petit-à-petit (on) attrape le singe dans la savane

[Petit à petit l'oiseau fait son nid]

Ku muñ, muuñ

Qui (Narr) patienter, (Narr) sourire

Celui qui (sait) patienter sourira

[Tout arrive à qui sait attendre]

Lu waay góob, gar ko

Ce-que homme (Narr) récolter, (Narr) piler le

Ce qu'un homme récolte, il le pilera³¹

Cette première catégorie d'emplois que nous avons réunis sous le terme d'aoriste de récit, constitue les **seuls emplois assertifs indépendants** du Narratif, avec ceux que nous étudions maintenant, en exclamation.

2) Exclamation

Le Narratif apparaît dans deux types d'énoncés assez différents, mais qui se présentent l'un et l'autre sous forme d'exclamation et manifestent donc un même rapport à l'énonciateur qui les distingue nettement de l'effacement caractéristique des précédents.

a) **Exclamation intensive** (comparaison avec l'Emphatique du Sujet)

30. Sauf éventuellement pour développer une indication au Présentatif.

31. Cet exemple comme quelques autres est emprunté à E. Church.

Le Narratif prend valeur intensive généralement dans une tournure avec un pronom relatif objet. Ces énoncés se rapprochent, au premier abord, de certaines tournures intensives à l'Emphatique du Sujet³². On remarque cependant que le Narratif n'est possible en valeur intensive qu'avec des *verbes d'action*, alors que les emplois intensifs de l'Emphatique du Sujet constituent le domaine privilégié des verbes de qualité³³; de plus, lorsque l'Emphatique du Sujet est possible avec des verbes d'action concurremment au Narratif, les deux conjugaisons se distinguent par les contraintes qu'elles présentent sur la *détermination de l'objet* :

Kii moo jàng !

Celui-ci il + EmphS étudier !

Qu'est-ce qu'il a étudié ! (= qu'est-ce qu'il est savant !)

Kii, li mu jàng !

Celui-ci, cela-que il + Narr. étudier !

Qu'est-ce qu'il a étudié (le Coran) !

Avec l'Emphatique du Sujet, l'objet est non spécifié et prend valeur d'*objet générique* : il a étudié de « l'étudiable »; le procès tend alors vers une fonction de qualification du sujet. Avec le Narratif, en revanche, même s'il n'est pas explicité, il s'agit d'un objet déterminé dont la quantité est désignée à l'aide du relatif déictique *li* (« cela que »), dans lequel on retrouve l'indice spatial de proximité par rapport au locuteur utilisé notamment pour le Présentatif³⁴. On remarquera, ici encore, le jeu de détermination permis par les indices spatiaux, *-i* « proximité » / *-a* « éloignement » / *-u* « indétermination », et l'on opposera ainsi les relatives objet en *lu* qui apparaissent avec l'Emphatique du Sujet à valeur intensive, à celles en *li* du Narratif :

Kii moo gis lu bari !

Celui-ci il + EmphS voir ce-que être-abondant !

Qu'est-ce qu'il a vu dans sa vie cet homme !

[lit. : celui-ci c'est lui qui a vu ce qui (indéterminé) est en grand nombre]

Ainsi, dans leurs emplois intensifs, l'Emphatique du Sujet et le Narratif se distinguent en ce que le premier présente nécessairement un objet indéterminé et le second, au contraire, un objet déterminé³⁵.

32. Voir chapitre 4, E.2.a.

33. Ibid., D.3.c.

34. Voir chapitre 6 A.1.c.

35. Ce qui influence la valeur aspecto-temporelle du verbe et même son sémantisme; voir les exemples ci-dessous.

Bien plus, comme le montrent les exemples suivants avec le même verbe *ñakk* « être privé de », dans le cas du Narratif il s'agit toujours de *circonstances déterminées* :

Kii moo ñakk !

Celui-ci il + EmphS être-privé

Qu'est-ce qu'il est pauvre ! (de manière générale)

Kii li mu ñakk ci làkk googu !

Celui-ci cela-que il + Narr. être-privé dans incendie celui-là

Qu'est-ce qu'il a perdu dans cet incendie !

Même non spécifié, l'objet est donc déterminé situationnellement; en revanche ce qui reste indéterminé, c'est la quantité ou la qualité de la perte : elle est d'un degré certain que le locuteur pointe (-i) sans réussir à le déterminer (-l). Or si l'on reprend la description que nous avons proposée pour le mécanisme de l'intensification avec l'Emphatique du Sujet, on s'aperçoit que l'on retrouve ici les composantes nécessaires à l'**auto-repérage**³⁶ : il y a bien pointage par le locuteur, quantification et indétermination. Mais là où l'Emphatique du Sujet, déjà déterminé situationnellement, avait besoin d'une neutralisation de l'objet pour permettre au sujet de fonctionner comme support d'une qualité en général, au contraire le Narratif semble avoir besoin du **support d'un objet déterminé situationnellement** pour construire une intensification sous forme de quantification.

Ces deux modes d'expression de l'intensification d'un procès transitif révèlent donc deux types de rapports entre le procès et l'**objet** : avec le Narratif et un objet déterminé, l'objet est porteur d'une véritable quantification; avec l'Emphatique du Sujet et un objet indéterminé, l'objet a pour fonction de permettre une quantification du procès³⁷.

b) En réponse

Dans le dialogue, le Narratif peut être employé en énoncé indépendant, mais de manière très contrainte : en réponse et avec des nuances modales tout-à-fait particulières.

- *Ndax Musaa ngi Ndar ?*

Est-ce-que Moussa + Prés...Saint-Louis ?

36. Sur l'auto-repérage, voir chapitre 4 D.3.c. et E.2.a.

37. Ces faits mériteraient de plus amples investigations car ils semblent relever d'un mécanisme généralisable; on comparera ainsi le français *il a lu les livres* (« lire » exprime une spécification des « livres ») et *il a lu des livres* (« livres » apparaît comme une spécification de « lire »).

- *Mu àgg !*

il + Narr. arriver !

- Est-ce que Moussa est à Saint-Louis ?

- Il est (bien) arrivé (qu'est-ce que tu crois) !

Une comparaison avec une réponse au Parfait amène le commentaire suivant : dans les deux cas, on donne une information, mais avec le Narratif le locuteur « prend en compte le doute qui existe dans la question et le retourne ». Ce que l'on peut reformuler de la manière suivante : comme on l'a vu, le Parfait indique l'atteinte de *p* visé préalablement; par différence, le Narratif désignera donc ici *p* par rapport à (*p, p'*), le doute auquel il est fait allusion, et en **éliminant** *p'* (d'où la valeur « bien » *p*). Cette exclusion de « non *p* » est confirmée par la glose de l'exemple suivant :

A une maîtresse de maison qui s'inquiète de voir partir quelqu'un sans être sûre qu'il ait mangé :

(A) *Añ na*

Déjeûner il + Pft

(si,) il a mangé (réponse plus naturelle) [Parfait]

(B) *Mu añ !*

il + Narr. déjeûner !

il a mangé (ne t'inquiète pas) ! [Narratif]

- *Fooy dem ?*

Où + tu + Narr. + inacc aller ?

- *Maa ngi ñëw.*

je + Prés... venir

- *Ma ñëw !*

je + Narr. venir !

- Où vas-tu ?

- Je (re)viens (tout de suite). [Présentatif]

- Je (re)viens (tout de suite, ne t'inquiète pas). [Narratif]

Mu añ ba paré, lu muy xaar ?

il + Narr. déjeûner jusqu'à être-prêt, quoi il + Narr. + inacc attendre ?

Qu'est-ce qu'il attend, est-ce qu'il n'a pas déjà mangé ?

Dans tous ces exemples, on remarque donc que le Narratif sert de *confirmation* à propos d'une situation évoquée en Sit₀ et qu'il prend une valeur d'*évidence*.

3) Injonctif

Le Narratif est utilisé dans les recettes et plus généralement dans les **instructions**, par exemple sur pour la culture du mil ou l'agriculture

en général :

Bu saxee, nga bey ko baxaw ba mu set, nga beyaat ko...

Quand (Narratif) germer+antériorité, tu+Narr. cultiver le sarcler jusqu'à
il+Narr. être-propre, tu+Narr. cultiver+à-nouveau le

Lorsqu'il pousse, tu sarcles jusqu'à ce qu'il soit propre, tu sarcles
encore...

nga takk ko, rabb sàq, nga dëgg ko ci ba mu mukk...

tu+Narr. attacher le, tisser grenier, tu+Narr. marcher-sur le dans juqu'à
il+Narr. être-écrasé

tu le lies, tu tisses un grenier, tu l'y piétines jusqu'à ce qu'il soit
réduit en poudre...

Ou encore dans des **ordres** :

[quelqu'un est à la porte]

mu duggsi !

il+Narr. entrer !

(qu') il entre !

[à une personne qui regarde fiévreusement un nouveau livre]

ma xol tééré bi !

je+Narr. regarder livre le !

(Fais)-moi voir le livre !

On s'aperçoit cependant que dans ce type d'emploi, le Narratif **dépend** encore une fois d'un autre énoncé. Même en fonction d'injonctif, il n'apparaît pas seul, ex abrupto : il n'est possible qu'articulé à un débat, une question, un **obstacle préalable**, implicite ou explicite. C'est ce que confirme la comparaison avec les deux paradigmes injonctifs du wolof, Impératif et Obligatif, à laquelle on pourra se reporter pour le détail³⁸. Elle révèle les particularités suivantes pour les emplois du Narratif à valeur injonctive :

le contexte préalable construit une visée et un obstacle à cette visée (positif ou sous forme d'incertitude, de débat) : *q* est visé et *q'* validé en Sit_0 ; avec le Narratif, l'énonciateur affirme le lien de dépendance entre *q* et *p* et l'énoncé peut être glosé de la manière suivante : « puisque S_2 vise *q* par rapport à *q'* en T_0 , qu'il exécute *p* (par rapport à *p'*) ».

L'énoncé au Narratif prend alors facilement la valeur « *il suffit que* » :

[Une mère à qui on dit d'arrêter de battre son fils]

mu nekk nit rekk !

il+Narr. se-trouver humain seulement !

il n'a qu'à se comporter normalement !

38. Voir chapitre 8 et plus particulièrement pour le Narratif, B.c.

On voit donc que la valeur injonctive provient de **l’assertion d’un lien de dépendance avec un procès qui est lui-même visé au préalable** et présente un obstacle ou une incertitude en T_0 . Selon nous, l’élément de référence auquel s’articule le Narratif est toujours présent en arrière-plan, même s’il est souvent omis parce que le contexte situationnel le rend évident; c’est ce qu’illustre bien la formule utilisée couramment dans le bus :

ma wàcc fi !

je + Narr. descendre ici !

(cédez-moi le passage que) je descende ici !

On ne le dira pas si le passage est libre; il faut qu’il y ait une foule qui fasse obstacle ou que le chauffeur ait redémarré trop vite. Nous pensons que les rares exemples où le Narratif semble fonctionner en énoncé indépendant sont en réalité à rattacher à ce type d’emploi. C’est le cas notamment de l’expression extrêmement courante :

ma né

je + Narr. dire

je dis

La tournure est employée pour attirer l’attention, en préalable à une instruction; elle a, en fait, la fonction du français « écoute ! » et s’articule à un contexte où l’interlocuteur justement n’écoute pas; selon nous, il s’agit là encore de la valeur injonctive spécifique du Narratif.

Nous voyons une confirmation de ce lien de dépendance du Narratif par rapport à un contexte préalable, dans la compatibilité de ses emplois injonctifs avec des situations futures ou éventuelles :

Suppal ganaar. Boo toggee ba suuf sedd, nga jox sa jëkkër mu reer ci ba suur

Faire-une-soupe + Impér. poulet. Quand + tu + Narr. cuisiner jusqu’à sable (Narr) être-froid, tu + Narr. prendre ton mari il + Narr. dîner dans jusqu’à être-repu

Prépare une soupe de poulet (Impératif). Lorsque tu auras cuisiné jusqu’au moment où le sable est froid, prends (Narratif) ton mari pour qu’il en dîne jusqu’à satiété.

Ceci montre que *le repère du Narratif est défini par le contexte* et qu’il est en général omis quand il s’agit d’un élément de Sit_0 .

4) Interrogation

Le Narratif est couramment utilisé dans les questions :

Loolu lu mu tekki, han Musa ?

Cela quoi il + Narr. signifier, hein Moussa ?
 Qu'est-ce que ça signifie ça, Moussa ?

Wóy, man fu ma jëm ?

Hé, moi où je + Narr. se-diriger ?

Mon dieu, mais qu'est-ce qui m'arrive ?

[lit. où est-ce que je me dirige ?]

Ku la teg gâce ? Han Kumba ?

Qui + (Narr) te poser honte ? Hein Coumba ?

Qui t'a déshonorée, hein Coumba ?

Noo tudd ?

Comment + tu + Narr. s'appeler

Comment te prénommes-tu ?

Nu mu sant ?

Comment il + Narr. avoir-pour-nom-de-famille

Comment s'appelle-t-il ?

Le wolof possède, en effet, un double système de morphèmes interrogatifs dont la nature conditionne le choix de la conjugaison, sans qu'il y ait apparemment de différence de sens :

formes en <i>-u</i> + Narratif	formes en <i>-an</i> + Emphatique du Complément ³⁹
<i>ku</i> « qui », <i>lu</i> « quoi », <i>fu</i> « où »...	<i>kan, lan, fan</i> ...

On remarquera que c'est avec les formes en *-u*, indice d'*indétermination spatiale*, qu'est employé le Narratif.

Mais on rencontre également le Narratif dans des interrogations directes, *sans morphème interrogatif* :

Alkaati bi *Lii ñuy wax, loo ci xam ?*

Cela-que il + Narr. + inacc dire, quoi + tu + Narr. dans savoir ?

Móodu *Ma summeeku ci mbooloo mi ? Man ma wara doon*
« député » di summi sama tubey ci biir nit ñi ? Buleen ma
foontoo waay !

je + Narr. se-déshabiller dans rassemblement le ? Moi je + Narr.
 devoir + joncteur doon « député » di enlever mon pantalon dans
 intérieur gens les ? défense + Impér.pl me se-moquer-de

Le gendarme A propos de ce qu'ils racontent, qu'est-ce que tu sais ?
 Moodu (Que) je me déshabille devant tout le monde ? Je dois
 devenir député et j'enlèverais mon pantalon en public ?
 Allons, ne vous moquez pas de moi !

39. Voir chapitre 5, B.2.c.

Kon ma delloo la xalis bi ?

Donc je + Narr. rendre te argent le ?

(Il faut) donc (que) je te rende l'argent ?

mu jël ko ?

il + Narr. prendre le ?

il (doit) le prendre ?

Sous forme interrogative, on retrouve ici les caractéristiques relevées dans les emplois exclamatifs : le Narratif se présente comme **une demande de confirmation** (est-ce bien *p* par rapport à *p'* ?), avec une valeur intersubjective particulière : S'_0 représente la position *p* et S_0 laisse entendre son désaccord (position non *p*). Ce jeu de répartition entre interlocuteurs, des *positions vis-à-vis du procès* en question, permet d'expliquer de manière identique les nuances modales qui apparaissaient dans les emplois exclamatifs : « c'est bien *p* par rapport à ce que tu croyais (ou craignais) c'est-à-dire non *p* » d'où les gloses « *mais qu'est-ce que tu t'imagines* » ou « *ne t'inquiète pas* ». On remarque, cependant, qu'en interrogation le Narratif s'accompagne d'une valeur **déontique**; celle-ci provient du fait qu'ici *p* est préalablement désigné comme la bonne valeur souhaitée par l'interlocuteur, mais contrairement aux emplois exclamatifs, il n'est pas validé en T_0 .

Les emplois que nous venons de décrire concernaient des énoncés simples; le Narratif est cependant bien plus largement employé en **énoncé complexe**.

5) En parataxe

Le Narratif présente de très nombreux emplois en parataxe dont la spécificité n'a pas été assez soulignée. Il apparaît alors en **apodose** d'une structure binaire et construit, sans aucun morphème subordonnant, un lien de **subordination** entre les deux propositions; il est le seul mode possible dans ce type d'emploi. Fait remarquable, le syntagme au Narratif a la structure d'une proposition indépendante mais constitue à la fois l'apodose et la subordonnée.

Malgré leur apparente diversité, la plupart des emplois du Narratif en parataxe se ramènent à deux grands cas, comme nous essaierons de le montrer : ceux où la proposition a valeur *consécutives* (ou finale) et ceux où elle est en fonction *complétive*. Les énoncés présentent alors certaines spécificités que nous tenterons de définir. Ils peuvent, de plus, prendre une coloration différente suivant le mode qui apparaît en protase; tous sont possibles et nous n'en donnons qu'un simple échantillonnage.

a) En valeur consécutive

■ Présentatif, Narratif⁴⁰

Mu ngi juddu benn weer rekk, nga teegu ci...

il + Prés... naître un mois seulement, tu + Narr. venir-après dans...

Il était (à peine) né depuis un mois (que) tu es venu juste après...

Mu ngi tane rekk, bëgg genn !

il + Prés...aller-mieux seulement, (Narr) vouloir sortir !

Il va (à peine) mieux (qu)'il veut sortir

Si l'on reprend la valeur du Présentatif (définition de la situation), le Narratif semble alors avoir pour fonction d'indiquer que l'apparition d'un premier événement q entraîne aussitôt l'apparition de p. On rapprochera cet emploi de la nuance relevée en fonction d'injonctif : « il suffit que ». Les exemples précédents portaient essentiellement sur l'enchaînement temporel, les suivants insistent sur la conséquence (positive ou négative) :

Mu ngi bokk ak yow, nga ko koy tere.

il + Prés...posséder-en-commun avec toi, tu + Narr. le le + inacc empêcher

Il a les mêmes droits que toi (de sorte que) tu ne peux le lui interdire.

Mu ngi fekk may nelaw, mu dóor ma !

il + Prés... trouver me + inacc dormir, il + Narr. frapper me !

Il me trouve en train de dormir et il me frappe !

Dans ce dernier exemple, l'enchaînement des deux événements entraîne la réprobation de l'énonciateur; sur la construction de cette désapprobation, on pourra se reporter à l'étude du Présentatif⁴¹, le lien marqué par le Narratif reste cependant analysable dans les mêmes termes que précédemment.

■ Emphatique du Verbe, Narratif

dafa sàcc, ñu kaaf ko

il + EmphVb voler, ils + Narr. emprisonner le

(c'est qu)'il a volé (donc) on l'a mis en prison

dafa toog ci siis bi, mu dàmm

il + EmphVb s'asseoir dans chaise la, elle + Narr. se-casser

il s'est (à peine) assis sur la chaise (qu)'elle s'est cassée

40. Pour les détails, on pourra se référer aux chapitres respectifs concernant les conjugaisons citées

41. Chapitre 6, notamment E.1.

dafa àgg rekk, taw bi door

il + EmphVb arriver seulement, pluie la (Narr) commencer
(dès qu)'il est arrivé, il a commencé à pleuvoir
(il a suffi qu'il arrive pour que...)

■ Emphatique du Sujet, Narratif

Les exemples de parataxe que nous avons rencontrés concernent les emplois explicatifs de l'Emphatique du Sujet.

[Quelqu'un reproche à ses amis d'avoir dévoilé un secret à un tiers]

Moo ko laaj, ñu wax ko ko

il + EmphS le demander, nous + Narr. dire le le

C'est parce qu'il a posé la question qu'on le lui a dit.

[lit. (c'est que) c'est lui qui a posé la question (que) on le lui a dit]

Moo naan, ñu wax ko

il + EmphS boire, ils + Narr. dire le

C'est bien parce qu'il a bu qu'on dit ça (= s'il n'avait pas bu on ne le dirait pas)

Moo ma soob, ma ñëw

il + EmphS me plaire, je + Narr. venir

C'est bien parce que ça me plaisait que je suis venu

On notera qu'ici la proposition au Narratif correspond à une information connue au préalable. Ce qui est asserté c'est, d'une part le caractère explicatif de l'énoncé (rôle de l'Emphatique du Sujet), d'autre part la relation de cause à effet entre les deux procès (Narratif), dont on remarquera encore une fois la nuance : à partir du moment où c'est (bien) *q* par rapport à *q'* qui est validé, alors *automatiquement* on a *p* (par rapport à *p'*).

■ Impératif, Narratif

Xaaraal ñu daw ca dëkk ba woowi sa yaay

Attendre + Impér nous + Narr. courir dans village le appeler + exitif ta mère

Attends (pour que) nous allions au village appeler ta mère

Jox ma ko, ma seet

Donner + (Impér.) me le, je + Narr. examiner

Donne le moi, (pour que) je jette un coup d'œil

Le lien de dépendance entre *q* et *p* est le même que dans les exemples précédents; en fait, on notera que la proposition au Narratif prend une valeur **consécutif** lorsque la protase renvoie à un procès déjà réalisé, et une valeur **finale**, comme ici, lorsqu'il ne l'est pas.

Jàppal sindax, dommal, reyal, nga def ko ci biir kan mi ma won la ci xeer wii

Attraper + Impér. lézard, écraser + Impér., tuer + Impér., tu + Narr. faire le dans intérieur trou celui-que je + Narr. montrer te dans rocher celui-ci

Attrape un lézard, écrase-le, tue-le, pose-le dans le trou que je t'indiquerai dans ce rocher

L'emploi du Narratif dans ce dernier exemple est particulièrement révélateur. Il arrive en effet après une succession d'ordres à l'Impératif et, grammaticalement, il pourrait tout aussi bien être lui aussi à l'Impératif. Qu'elle est alors la spécificité du Narratif ? Il apparaît en dernier, comme le résultat souhaité, l'*aboutissement* de toutes les actions précédentes.

■ Narratif, Narratif

Mu àgg rekk, ñu ko laaj xaalis

il + Narr. arriver seulement, ils + Narr. le demander argent

A peine était-il arrivé qu'ils lui demandèrent aussitôt de l'argent

Cet exemple, relève du récit, mais il nous semble intéressant car il montre que les événements décrits au Narratif, même dans la successivité propre au récit, présentent ce lien de dépendance qui paraît spécifique de ce mode. On opposera donc également sur ce point, la chronologie au Narratif où les événements s'enchaînent les uns aux autres, à celle du Parfait qui les présente indépendamment les uns des autres.

Nous ajouterons quelques exemples appartenant au dialogue et qui paraissent, a priori, plus difficiles à analyser. On a une relative en protase et un Narratif en apodose, de telle sorte qu'il n'est guère possible de définir la principale et la subordonnée. Ce type de structure rappelle celle des proverbes signalés plus haut :

Li muy baax leep ma ko raw

Cela-que il + Narr. + inacc être-bon tout je + Narr. le dépasser

Tout ce qu'il est bon, je suis meilleur

A la lumière des cas que nous avons vus précédemment, nous pensons que cet exemple peut être analysé, encore une fois, en terme de consécution : « à chaque fois qu'il est bon » (suffixe d'inaccompli -y), « il s'ensuit que je suis meilleur » ; la particularité de l'énoncé provient du fait que l'ancrage spatio-temporel est marqué par l'indice -i du pronom relatif.

b) En complétive

Il s'agit là de l'autre emploi du Narratif en parataxe; la proposition fonctionne parfois comme *sujet* et le plus souvent comme

complément d'*objet* d'un verbe transitif :

Mu takk jabar demaalewul ci xel mi

il + Narr. épouser épouse aller + comit. + il + Nég. dans esprit le
Qu'il prenne une épouse ne lui frôle pas l'esprit

Dama bëggoon ngeen àndal maak sama doom

je + EmphVb vouloir + passé vous + Narr. accompagner me + avec mon enfant
Je voudrais que vous accompagniez pour moi ma fille

*dama bëgg mu xam kañ laa ñëw*⁴²

je + EmphVb vouloir il + Narr. savoir quand je + EmphComp venir
Je veux (qu)'il sache quand je suis venu

Defe nga mu ñëw ?

Penser tu + Pft il + Narr. venir ?
Tu penses qu'il viendra ?

On notera la valeur future de la complétive. Cette spécificité du Narratif (« accompli ») apparaît bien dans l'opposition suivante entre complétive en *ne* (« que ») + Parfait et complétive directe au Narratif :

Yaakaar naa ne tane nga

Espérer je + Pft que aller-mieux tu + Pft
J'espère que tu vas mieux (Parfait)

Yaakaar naa nga tane

Espérer je + Pft tu + Narr. aller-mieux
J'espère que tu iras mieux (Narratif)

En réalité, on peut poser que le Narratif ne renvoie pas, à proprement parler, à un futur; les exemples précédents comme le rapprochement avec les cas d'interrogation directes et ceux de protase à l'Impératif, montrent qu'il renvoie plus largement à un procès *visé et non réalisé* en T₀. Enfin on remarquera que la proposition peut être considérée, ici encore, comme un point d'aboutissement; la seule véritable différence par rapport aux emplois à valeur finale ou consécutive est qu'ici il s'agit de l'**aboutissement** d'un procès (objet) alors que précédemment, il s'agissait de l'aboutissement d'une proposition (subordonnée consécutive).

6) En hypotaxe

Qui peut le plus peut le moins ; comme on pouvait s'y attendre, le Narratif qui sert à marquer un lien de subordination en parataxe, est très généralement utilisé dans des propositions introduites par un morphème subordonnant.

42. Cet exemple, certains des suivants, est emprunté à J.L. Diouf, 1985, p. 52.

Il constitue ainsi le mode des **hypothétiques et temporelles** en *su* / *bu* / *bi* / *ba*, où l'on remarquera sa compatibilité temporelle et modale :

Dinaa ko ko wax su ñówee

di+je+Pft le le dire si (Narr) venir+antériorité

Je le lui dirai s'il vient

Su ñówoon it doo dem

Si (Narr) venir+passé aussi tu+NégEmph aller

Même s'il venait tu n'irais pas

Dinaa ko ko wax bu ñówee

di+je+Pft le le dire quand (Narr) venir+antériorité

Je le lui dirai quand il viendra

Bu ñówaan xale yépp danuy bég

Quand venir+répét. enfant tous ils+EmphVb+inacc être-satisfait

Quand il venait tous les enfants étaient contents

Bi mu demee ba ci juróom ñeenti weeram, am bes, mu nekk ak yaayam ; ba ñu añee ba sottal, yaay ji woo nag ñetti moroomam.

Quand elle+Narr. aller jusqu'à dans cinq quatre (=9) mois+son, un jour, elle+Narr. se-trouver avec mère+sa ; quand elles+Narr. déjeuner+antériorité jusqu'à achever, mère la appeler alors trois camarade+son.

Alors qu'elle en était arrivée à son neuvième mois de grossesse, un jour elle se trouva avec sa mère ; lorsqu'elle eurent fini de manger, la mère appela trois de ses amies.

Le Narratif est également le mode des **relatives** (sous la forme zéro à la 3^e personne) :

Dafa amoon genn góor gu màggat gu amoon jenn doom ju tolluwoon ci...

il+EmphVb avoir+passé un homme qui (Narr) être-vieux qui (Narr) avoir+passé un enfant qui (Narr) équivaloir+passé dans...

Il était une fois un vieillard (= un homme qui était vieux) qui avait un fils qui en était arrivé à...

Yaakaaronn na ne lépp lu ñu ko digal rekk lu baax la

Croire+passé il+Pft que tout ce-que ils+Narr. le conseiller seulement ce-que (Narr) être-bon il+EmphComp

Il croyait que tout ce qu'on lui recommandait, c'était quelque chose qui était bon

Il se présente dans des relatives à structure plus complexe (pronom relatif, Narratif cette fois en *mu*, verbe rédupliqué) à valeur oppositive :

Lu mu muus muus fi la may fekk

Ce-que il+Narr. être-malin être-malin ici il+EmphComp me+inacc trouver

Quel que malin qu'il soit il me trouvera là

On le trouve également dans des relatives de lieu (*fu* « là où »), dans des subordonnées indiquant la manière (*ni* comme), le point d'aboutissement (*ba* « jusqu'à »)...

Ces emplois ne posent pas de problème. Il nous semble par contre important de souligner le caractère **obligatoire** du Narratif dans la plupart des subordonnées **sauf dans les complétives** introduites par *ne*, les **comparatifs** en *ni* et les **causales**. Celles-ci forment donc une catégorie à part des autres subordonnées car elles admettent les autres modes.

De ce point de vue, le fonctionnement de la conjonction *ndax* est tout à fait révélateur : en valeur *causale*, tous les modes sont possibles ; avec le Narratif, il prend une valeur finale :

Ñëw naa ndax dama am alal

Venir je + Pft cause je + EmphVb avoir fortune

Je suis venu parce que j'ai de l'argent

Ñëw naa ndax ma am alal

Venir je + Pft cause je + Narr. avoir fortune

Je suis venu pour avoir de l'argent (pour devenir riche)

D) ANALYSE PROPOSÉE

1. Hypothèse sur l'aoristique

Dans un article à la fois fondateur et complexe, A. Culioli construit le concept d'« aoristique » qu'il nous paraît nécessaire d'introduire ici pour expliquer les divers phénomènes que nous avons rencontrés⁴³.

a) Présentation

L'aoristique désigne une catégorie particulière qui peut prendre des formes différentes selon les langues et même, à l'intérieur d'une langue, selon les morphèmes concernés et leurs propriétés respectives. C'est ainsi qu'à des titres divers, le subjonctif, le futur, l'aoriste du

43. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'article lui-même ; il est évidemment abusif de prétendre le résumer : ce que nous présentons ici correspond à la lecture que nous en avons faite, avec en arrière-pensée nos préoccupations concernant le wolof. Voir donc : « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives », 1978.

grec, le passé simple, l'imparfait, certains emplois du présent français (pour ne citer que quelques exemples) ont des propriétés aoristiques. Ils présentent en commun une configuration définie, semble-t-il⁴⁴, par deux traits fondamentaux qui ont de multiples incidences, dont nous ne pouvons malheureusement pas reprendre le détail ici :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ du point de vue du repérage : il y a rupture⁴⁵ entre Sit_n (le repéré) et Sit_m (le repère) |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ du point de vue de l'intervalle de déroulement du procès : il s'agit d'un intervalle fermé et compact (insécable) |

Cette double caractérisation requiert quelques explications. La description de l'intervalle du procès comme un intervalle compact concerne l'aspect; nous avons déjà utilisé cette notion de compacité pour décrire les types de procès et l'on pourra s'y reporter⁴⁶. Sans rentrer dans le détail de la théorie topologique de A. Culioli, on peut admettre que cette caractéristique aspectuelle revient à considérer le procès comme un point, saisi en bloc, dans sa totalité. L'opposition aspectuelle accompli/inaccompli n'est alors plus pertinente.

Pour ce qui est du *repérage*, nous rappellerons⁴⁷ que cette opération fondamentale de mise en relation, créatrice de déterminations, se présente sous 3 formes : identité, différence et rupture; la *rupture* est un mode de relation particulier, déterminé (car il s'agit bien d'une forme de détermination) comme absence de relation : le repère et le repéré appartiennent alors à deux plans différents. Dans le cas de l'aoristique, cela signifie qu'il y a rupture de repérage entre la situation validant le procès et tout autre situation y compris la situation d'énonciation. Ce hiatus entre le moment de validation du procès et celui de sa désignation permet alors de décrire les différentes formes de modalité (hypothétique, injonctif, visée...).

b) Questions

Dans l'introduction préalable à la définition de l'aoristique, A. Culioli insiste⁴⁸ sur l'existence d'un quatrième mode de repérage baptisé * « étoile », un peu particulier car il représente la composition

44. Voir p. 191.

45. Symbolisé par oméga.

46. Chapitre 2, E.1.a.

47. Sur la théorie générale, voir Introduction, 3.b et chapitre 3, E.3 a, b et c.

48. p. 183 puis p. 185-6

des trois valeurs possibles du repérage : identique ou différent ou en rupture. Dans un long développement, il montre que ce mode de repérage permet de décrire les situations particulières où l'énonciateur crée un repère fictif grâce auquel il peut asserter sans asserter, posant qu'on se met « d'accord pour considérer comme validé » la relation prédicative; c'est ce mode de repérage qui est à l'œuvre dans les hypothétiques, dans les jeux (« tu es/étais/seras/serais le voleur, je suis/étais/serai/serais le gendarme »), dans les conditionnels, les prédicats comme *pouvoir, vouloir, devoir...* Il explique ainsi ces emplois ludiques du français en disant qu'il y a à la fois rupture entre le moment de l'énonciation et le repère fictif (on fait seulement comme si) et en même temps, « mais cela n'est pas nécessaire et découle d'un calcul supplémentaire », différenciation entre le repère du procès (même s'il est fictif) et le moment de l'énonciation, ce qui est marqué en français par l'imparfait; c'est la coexistence de ce double repérage contradictoire (rupture et différenciation) qui amène A. Culioli à poser une opération composite « étoile ».

Or cette opération * nous semble mériter réflexion. D'une part, dans la suite de l'exposé, elle disparaît au profit de l'opération de rupture; pourquoi, alors ce long développement préalable, quel est le rapport entre « étoile » et l'aoristique ? D'autre part, cette opération est de nature bien différente des trois modes de repérage fondamentaux, puisqu'elle est censée en être la « composition ». Or cette propriété spécifique décrit des énoncés qui ont un statut tout-à-fait particulier puisqu'ils sont des assertions sans être des assertions, ce qui paraît impliquer une forme d'incomplétude qui mérite réflexion. On remarquera, en effet, qu'en dehors de ces emplois ludiques, l'imparfait ne peut constituer à lui seul un énoncé complet, on attend une suite. Enfin, le nœud du problème nous semble s'explicitier dans cette simple parenthèse pourtant cruciale : la différenciation (ou l'identification) n'est pas nécessaire et découle d'un calcul supplémentaire; mais si l'on retire d'étoile, la différenciation et l'identification, il ne reste plus que... la rupture, qui sert plus loin à définir l'aoristique. Le mode de repérage sous forme de rupture ne pourrait-il alors être considéré comme un cas particulier du décrochement spécifique de « étoile » ?

En arrière-plan de ces réflexions, se bousculaient des questions portant sur trois de nos conjugaisons. Tout d'abord les liens entre le *Présentatif* et le *Narratif* : tous deux semblaient présenter en commun des propriétés aoristiques (la saisie globale du procès comme un point, une certaine rupture par rapport à l'énonciateur) et pourtant de manière fort différente, comme le montre l'éventail de leurs emplois. Comment alors formuler cette différence de manière positive ? Par ailleurs, avec le *Narratif* s'est reposée à nous la question de l'incomplé-

tude de l'énoncé soulevée par l'*Emphatique du Verbe*⁴⁹, et qui met en jeu le problème général de la structure de l'énoncé. Or le Narratif nous est apparu, de ce point de vue, comme le double inversé de l'Emphatique du Verbe : l'un et l'autre manifestaient une forme de dépendance par rapport à une autre proposition, mais selon un rôle inverse; le Narratif, en tant que mode subordonné, présente un statut second, là où la dépendance de l'Emphatique du Verbe provient de son statut premier de repère. D'où l'idée de reprendre le problème de la définition du Narratif en termes d'incomplétude et de repérages, mais d'une manière qui puisse s'articuler à la description du Présentatif. Or entre le Narratif et le Présentatif, la différence semble se jouer dans une question de détermination par rapport à Sit₀, composante nécessaire à la définition d'une relation prédicative comme... énoncé complet.

c) Hypothèse sur l'aoristique

D'où, en conjuguant le problème de la variété des repérages situationnels et la question de l'incomplétude de certains énoncés aux propriétés aoristiques, l'idée de définir l'**aoristique** comme une configuration présentant les caractères suivants :

- le procès est **compact** (saisie en bloc qui le ramène à un point)
- le repérage est du type **étoile** (identité ou différence ou rupture)
- du point de vue de la structure de l'énoncé, le caractère composite d'« étoile » correspond à une **place vide** non instanciée par rapport à Sit₀ : l'énoncé est **en attente de repérage situationnel**.

En effet, en prenant *étoile* comme mode de repérage caractéristique, on donne à la définition de l'aoristique une portée plus générale, permettant de systématiser la description : on peut alors expliquer la diversité des formes d'aoristiques, comme l'effet de marqueurs venant spécifier de manière variable l'attente de repérage situationnel, en fonction des spécifications **supplémentaires** qu'ils comportent par rapport à cette forme de compatibilité particulière que constitue *étoile*. De plus, en rattachant le repérage particulier d'*étoile* à la notion de place vide non instanciée⁵⁰ on est en mesure, d'une part de donner une plus grande cohérence à cette opération spécifique, d'autre part de l'articuler au modèle général de structure de l'énoncé⁵¹ et de décrire

49. Voir chapitre 3, E.3.

50. Voir chapitre 3, E.3.c.

51. Ibid.; rappelons simplement qu'une relation prédicative n'acquiert le statut d'énoncé que lorsqu'elle est déterminée par rapport à la situation d'énonciation.

à la fois la parenté et la différence, entre les cas où l'aoristique renvoie à une véritable assertion et ceux où l'« on asserte sans asserter » :

- si la place vide est instanciée par un repérage par rapport à Sit₀ (quel qu'il soit), on a un énoncé qui présente toutes les déterminations de l'assertion et les propriétés aspecto-modales particulières de l'aoristique.
- si la place vide est instanciée par un repère fictif, on est sur le plan du « comme si » (hypothèse, jeu...), assertion fictive.
- si la place vide reste non instanciée à un titre ou à un autre, on n'a pas d'assertion véritable, ce qui peut renvoyer à différents sous cas : subordination ou modalités : interrogation, injonction⁵².

Il y a alors de nombreuses spécifications possibles que nous n'essaierons pas de passer en revue, notre propos étant ici de pouvoir retourner à l'analyse du wolof. Nous ajouterons simplement que l'étude du Présentatif nous a amenés à définir différentes possibilités à l'intérieur du repérage par rapport à Sit₀ et, en l'occurrence, à distinguer sujet constructeur et sujet localisateur. Notre hypothèse sur l'aoristique nous laisse penser que la systématisation de cette *distinction entre les deux composantes de Sit₀*, articulée au modèle de l'aoristique, devrait permettre d'affiner l'étude des différents cas d'instanciation (ou non instanciation) du repérage par rapport à la situation d'énonciation.

On pourrait ainsi expliquer les particularités modales que garde tout procès à valeur aoristique : selon le modèle que nous proposons, même lorsque le procès est repéré par rapport à Sit₀, il faut poser un mode de repérage particulier à « double ressort » : repérage par rapport à une place vide (configuration propre de l'aoristique) et instanciation de cette place vide (modalité spécifique du marqueur); ce double mode de détermination devrait pouvoir se reformuler grâce à la dissociation entre les deux composantes de Sit₀, en disant qu'il y a instanciation du repérage situationnel par une identification avec T₀ mais trace de la place vide sous forme de rupture par rapport à S₀; or ceci correspond aux cas où... le sujet est localisateur du procès mais pas constructeur, c'est-à-dire, en wolof au Présentatif.

52. Ce modèle de l'aoristique devrait permettre de bien formuler les liens entre le nominal et la subordination et d'expliquer pourquoi, dans de nombreuses langues, les subordonnées sont formées à l'aide de morphèmes nominalisants ou marqueurs de « complément du nom » (voir le *de* du chinois).

2) Définition du Narratif

Le Narratif

indique que le procès est repéré en bloc par rapport à un repère situationnel non déterminé et correspondant à une place vide non instanciée, en attente de déterminations énonciatives : **p est repéré par rapport à ()Sit₀**.

Cette définition permet d'expliquer la « minimalité » du Narratif et de circonscrire son indétermination. Le procès comporte, en effet, un certain nombre de déterminations :

- Du point de vue *aspectuel*, il est saisi dans sa totalité, comme un point; il a valeur d'**aoristique**.
- Du point de vue *énonciatif*, il est déterminé d'une manière particulière : il est déjà articulé à un repère origine mais, ce repère est non spécifié; d'où la caractéristique fondamentale du Narratif d'être un mode **dépendant** : il est en *attente* d'une situation repère; il n'est donc **pas une assertion**.
- Comme nous l'avons vu, le repérage en bloc du procès correspond à une opération de détermination, qualitative et quantitative, qui se ramène à la désignation de la *notion* verbale pure. Mais cette détermination est à la fois effective et en suspend⁵³; ce que nous symboliserons par : **(Qualification), (Quantification)**.
- Dans la mesure où le repérage par rapport à Sit₀ n'est pas instancié, il n'y a ni repérage avec T₀, ni repérage avec S₀ : **S₀ n'est donc ni localisateur, ni constructeur**. Il ne prend pas en charge le procès.

C'est uniquement dans l'attente d'un ancrage situationnel que réside l'indétermination du Narratif. Il ne s'agit cependant pas d'une indéfinition : le lien de repérage existe (*p* est donc validé) mais la place n'est pas instanciée. Les différents contextes vont alors la remplir de manière variable, et l'on peut ainsi retrouver les divers emplois du Narratif, qui reste fondamentalement un mode dépendant à ce titre tout-à-fait particulier d'aoristique pur.

53. Ces deux traits, désignation de la notion et dépendance, font penser à... un nom en fonction complétive; ce qui tendrait à montrer que notre hypothèse d'un rapprochement morphologique entre le Narratif (3^e sg) et le pronom relatif ne serait peut-être pas vaine; voir note au début de A.2.

3) Description des emplois en fonction des repérages

La définition du Narratif comme marqueur d'un repérage situationnel non instancié explique le fait qu'il ne corresponde en aucun cas à une assertion.

a) En énoncé complexe : valeur subordonnante

- Il peut être introduit par une **conjonction** qui lui donne un point d'*ancrage spatio-temporel* tout en lui conservant sa valeur subordonnée, car cet ancrage est relatif : c'est le cas des temporelles, hypothétiques, relatives ou subordonnées de manière, porteuses des indices spatio-temporels d'identification (-i), différenciation (-a), ou rupture (-u) par rapport à T₀. La proposition au Narratif peut alors apparaître en protase puisque la conjonction a instancié (de manière spécifique) la place vide du repère situationnel.
- En l'absence de morphème subordonnant (ou dans le cas de conjonctions, comme *ndax*, qui ne comportent pas d'indice spatio-temporel), la proposition au Narratif ne peut apparaître qu'en apodose, la protase servant alors à instancier la place vide du repère. Si la protase est constituée d'un verbe transitif, la proposition au Narratif vient remplir la place vide de l'objet et sert alors de complétive. Si la protase constitue une relation prédicative saturée, l'énoncé présente un rapport interpropositionnel particulier, puisque c'est une **proposition** (la protase) qui **sert de repère situationnel** à une autre (l'apodose au Narratif). Cela signifie que la réalisation de la protase constitue une *situation suffisante à l'ancrage* de l'apodose : celle-ci, en effet, indique un repérage qui était seulement en attente d'instanciation. Cette caractéristique explique le lien de *consécution* entre les deux propositions et les nuances modales relevées : caractère « fatal », « automatique » du procès au Narratif dès lors que la protase a été posée. Enfin, si la protase est seulement visée et non réalisée en T₀, pour ces mêmes raisons, la proposition au Narratif prendra valeur de finale (« pour »), c'est-à-dire encore de point d'aboutissement, mais cette fois seulement visé.

b) Déterminisme et détermination de l'Histoire

C'est le seul cas où le Narratif peut donner l'impression de renvoyer à un énoncé indépendant assertif. Cependant, dans le cas

d'un récit, on a vu que l'on avait nécessairement un point d'ancrage préalable, généralement sous forme d'un complément défini et d'un Emphatique du Verbe avec suffixe de translation dans le passé. Ce point d'ancrage va servir alors de repère situationnel au récit au Narratif qui ne sera, au fond, qu'un long développement de ce point départ. A partir de cet **ancrage préalable**, en effet, les procès au Narratif vont **s'entre-repérer** : ils se succèdent en chaîne, le précédent servant alors de repère au suivant. D'où l'effet de déroulement historique, nouvelle expression de la dépendance du Narratif : c'est dans ce déterminisme de l'histoire que se retrouve la consécution nécessaire et suffisante relevée dans les subordonnées, et l'absence de prise en charge par l'énonciateur.

c) Instanciation par T_0

Les cas suivants se distinguent des précédents par une instanciation partielle de la place vide par Sit_0 .

- Les proverbes au Narratif se présentent comme des commentaires de situations données qui leur servent de repères et dont ils dépendent; leur ancrage spatio-temporel est produit par le contexte de leur énonciation; il est à la fois indéfiniment reproductible et à produire.
- Ces caractéristiques se retrouvent au niveau temporel pour les indications scéniques : le moment repère T_0 qui va instancier la place vide dépend de l'énonciation des paroles auxquelles est rattaché l'énoncé au Narratif, comme une circonstance. Mais la place de S_0 restera non instanciée : l'énoncé ne sera jamais prononcé, ce qui lui donne ce statut particulier. Le Narratif apparaît ici comme une sorte de discours historique en contre-point du dialogue théâtral.
- Dans le cas d'exclamations, la proposition au Narratif comporte un **déictique** qui permet à Sit_0 de servir de repère spatio-temporel à l'énoncé, grâce au support d'un objet déterminé situationnellement.

Dans tous ces cas, T_0 sert à localiser la proposition au Narratif, mais la place de l'énonciateur reste non instanciée et l'énoncé garde donc une forme de dépendance avec des effets divers : surprise dans l'exclamation, silence de l'indication scénique, valeur gnomique du proverbe.

d) Interrogation et injonction

L'énonciation semble, comme la nature, avoir horreur du vide. Ainsi, lorsque dans un dialogue, c'est-à-dire dans un cadre énonciatif

défini, l'énoncé au Narratif n'est pas repéré par une proposition précédente, l'attente d'une instanciation situationnelle correspond alors à une **demande de prise en charge**, c'est-à-dire soit à une interrogation, soit à une injonction.

En l'absence de morphèmes interrogatifs qui font porter la question sur un simple élément de la relation prédicative, l'interrogation prend la valeur d'une demande de **confirmation** (« est-ce bien p ? faut-il que p ? ») qui manifeste le repérage préalable du Narratif. La situation de dialogue et le repérage en attente d'instanciation propre au Narratif concourent à identifier les interlocuteurs avec des positions par rapport à la validation de p : S'_0 (ou un tiers) représente la position p et S_0 la position p' , car s'il utilise le Narratif, c'est qu'il ne peut prendre en charge le procès. D'où d'éventuelles valeurs polémiques suivant la nature des rapport entre les protagonistes (« qu'est-ce que tu crois ! » ou au contraire « ne t'inquiète pas »).

On peut rattacher à ces demandes de confirmation, le cas intersubjectif inverse où S'_0 a manifesté au préalable un doute concernant p ; l'emploi du Narratif consiste, de manière un peu perverse, à désigner (bien) p , mais comme le point d'aboutissement des propos de S'_0 . Ce qui revient à la fois à confirmer la validation du procès, à lui donner une forme de nécessité et à opérer une sorte de retour à l'envoyeur.

Ainsi, dans tous les cas étudiés, quel que soit le mode de repérage construit par le contexte (interpropositionnel ou localisation par T_0), avec le Narratif, **la place de l'énonciateur reste non instanciée**.

e) Remarque sur l'ordre des pronoms

Il convient ici de signaler un curieux phénomène relevé par E. Church⁵⁴. Lorsque l'objet d'un verbe au Narratif est un pronom, l'ordre des constituants varie selon la nature de la proposition. Ainsi lorsque le Narratif apparaît dans une subordonnée temporelle, hypothétique, de lieu, de manière ou relative, l'ordre est SOV, ce qui correspond à l'ordre canonique en présence d'un objet pronominal; en revanche, lorsqu'il s'agit d'un emploi en récit, en injonction, en subordonnée en *ba* ou en consécutive, l'ordre est SVO. Bien que nous ne soyons pas en mesure d'expliquer ce phénomène, nous y voyons au moins la confirmation de notre répartition des types d'emplois en fonction des modes d'instanciation des repérages et du rapprochement des emplois en récit de ceux en parataxe à valeur consécutive : la

54. p. 83-5 et p. 89.

proposition au Narratif y est en effet engendrée par la proposition qui la précède et elle apparaît en retour comme son point d'aboutissement; d'où aussi la présence des subordonnées en *ba* « jusqu'à » dans la même catégorie, alors que dans le cas des subordonnées temporelles, hypothétiques etc..., la proposition au Narratif comporte déjà son propre point d'ancrage (même s'il est relatif) et n'entretient donc pas le même rapport avec la principale. On peut donc émettre l'hypothèse que, selon une logique qu'il conviendrait d'expliquer, la postposition du pronom objet serait ici la marque de cette dépendance.

E) VALEUR ASPECTUELLE ET MODALE

1) Valeur aspecto-temporelle et types de procès

a) Aoristique et opposition accompli/inaccompli

La définition du Narratif comme aoristique permet d'expliquer ses spécificités aspecto-temporelles : le procès est bien porteur de déterminations aspecto-temporelles puisque la relation prédicative est repérée; sa valeur aspectuelle est celle d'un **point**, saisi en bloc dans sa totalité. Mais le repérage situationnel étant en attente, le procès n'est pas spécifié temporellement et dépendra du contexte. D'où les compatibilités du Narratif avec un passé, présent ou futur mais aussi des contraintes.

La valeur accomplie du Narratif est donc bien différente de celles des autres conjugaisons. Comme pour le Présentatif, elle procède d'une saisie en bloc du procès dans sa totalité. Mais contrairement à tout le reste du système, elle n'est pas repérée par rapport à T_0 : le Narratif est l'exception qui confirme la règle : c'est la nécessaire définition par rapport à T_0 en wolof qui permet à cette absence de repérage situationnel d'avoir valeur définitoire.

Enfin, comme pour le Présentatif, au Narratif l'opposition entre forme simple et forme suffixée en *-y* recouvre une distinction entre **ponctuel et duratif**.

b) Les types de procès

Le procès étant saisi dans sa totalité comme un point, les verbes d'état qui se prêtent mal à un découpage dans le temps⁵⁵ vont

55. Voir chapitre 2, E.1.

présenter certains problèmes. De fait, les **verbes de qualité** sont difficilement utilisés au Narratif et, quand ils sont possibles, ils tendent à prendre une valeur **inchoative** (« devenir p ») :

Benn yoon rekk laa ko sumb, mu buloo

Une fois seulement je + EmphComp le tremper, il + Narr. être-bleu

Je ne l'ai trempé qu'une fois et il est devenu bleu

Les compatibilités du Narratif viennent confirmer la distinction que nous proposons, à l'intérieur de la classe des verbes d'état (tous compacts), entre verbes de qualité (graduables) et verbes de localisation, abstraite ou concrète (non graduables). C'est ainsi que les verbes comme *xam* « savoir », *bëgg* « vouloir », *defe* « penser, croire », *gën* « être supérieur », *jëm* « être dans une direction »... semblent pouvoir être employés sans problème avec le Narratif. Or si, comme nous le proposons, on les décrit comme des verbes de localisation, on comprendra qu'ils soient plus compatibles avec une valeur aspectuelle ponctuelle, que ne le sont les verbes de qualité.

c) Hypothèse et comparaison avec le Présentatif

A partir de la définition que nous proposons de l'aoristique, on pourrait articuler la description du Narratif et celle du Présentatif d'une manière qui permettrait de rendre compte de la morphologie complexe (et marginale) du Présentatif, ainsi que de la répartition de leurs emplois. Ce dernier serait, en effet, un aoristique comme le Narratif (marque personnelles) mais muni de déterminations énonciatives supplémentaires (morphème *ng* + *indice spatial*) qui viendraient instancier le repérage situationnel. D'où les propriétés communes (saisie globale du procès, rupture par rapport à l'énonciateur) et la complémentarité de leurs emplois : le premier comme énoncé indépendant, le second comme énoncé dépendant, comme le confirme l'étude comparée de leurs emplois dans les indications scéniques. Grâce à son morphème de détermination par rapport à l'espace du locuteur, le Présentatif localise le procès en T_0 ; l'énoncé est alors muni des déterminations énonciatives qui lui permettent de fonctionner comme un énoncé indépendant; mais le rapport à l'énonciateur n'a pas d'autre définition que celui d'une localisation : le procès est donc en rupture par rapport à S_0 .

2) Valeur modale

La valeur modale du Narratif est liée au mode de repérage particulier qu'il définit : le procès est repéré mais son repère est non

instancié; ce qui revient à poser que le procès est validé **pourvu** qu'il trouve un repère de validation. C'est donc de cette dépendance définitoire que procède sa valeur de **nécessité**, de futur inéluctable, figures variées de la finalité : il suffira, en effet, qu'un repère soit posé pour que se produise le Narratif qui « n'attendait que ça ».

Malgré un registre commun, celui des proverbes et du déontique, la valeur modale du Narratif se distingue de celle de l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli⁵⁶ (3^e sg : *dafay*). Ce dernier, en effet, n'est pas aoristique car il est repéré directement par rapport à T_0 : il constitue un énoncé indépendant mais en rupture par rapport à T_0 .

56. Voir chapitre 9, 3.b.

Tableau synthétique : le Narratif

Forme et place	Antéposé au verbe 3 ^e sg : mu <i>dem</i> Substitution obligatoire : <i>Dudu</i> \emptyset <i>dem</i>
Opération	Le Narratif indique que le procès est repéré en bloc par rapport à un repère situationnel non déterminé et correspondant à une place vide non instanciée, en attente de déterminations énonciatives : <i>p</i> repéré par rapport à (\emptyset) _{sit0} <i>S</i> ₀ n'est ni constructeur, ni localisateur de <i>p</i> Opération : (Qualification), (Quantification)
Val. aspecto-temp	Aoristique avec repérage temporel non instancié : dépend du repère contextuel
Types de procès	V.Qualité : difficiles (valeur inchoative) / autres
Valeurs d'emploi	EN ÉNONCÉ SIMPLE
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aoriste de récit : après un ancrage préalable <ul style="list-style-type: none"> ■ conte, récit historique ■ indications scéniques ■ proverbes ■ Exclamation : <ul style="list-style-type: none"> ■ avec déictique : quantification de l'objet ■ en réponse : confirmation ; valeur : évidence ■ Injonction : par rapport à un obstacle ou débat préalable, <i>il n'y a qu'à...</i> ■ Interrogation : avec morphème interrogatif (conjugaison normale) sans morphème : demande de confirmation
	EN ÉNONCÉ COMPLEXE
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Parataxe : <ul style="list-style-type: none"> ■ valeur finale ou consécutive ■ complétive ■ Hypotaxe : obligatoire sauf pour causales, complétives, comparatives
Valeur argumentative	<i>il suffit que... / il n'y a qu'à... ne t'inquiète pas ! / qu'est-ce que tu crois !</i>
Valeur épistémique	déontique futur inéluctable
Valeur logique inter-propos.	mode subordonné par excellence valeur finale ou consécutive selon le repère

CHAPITRE 8

LES INJONCTIFS

IMPÉRATIF ET OBLIGATIF L'INJONCTION

INTRODUCTION

Le wolof possède deux paradigmes qui relèvent de l'injonction : l'**Impératif** et l'**Obligatif**. De cette commune caractérisation modale, nous tenterons de nous justifier plus loin. Mais, quels que soient les arguments pour ou contre un tel apparentement, c'est bien moins une volonté de classement qu'un souci de précision qui nous a amenés à traiter de ces deux conjugaisons dans un chapitre commun.

En effet, la plupart des analyses¹ tendent soit à les opposer de manière réductrice (« ordre » vs « obligation » ou « ordre » vs « souhait »), soit au contraire à les rapprocher sans en dégager les spécificités (« impératif » et « impératif atténué » ou « indirect »). Or c'est dans la comparaison des emplois de l'Impératif, de l'Obligatif ainsi que de ceux du **Narratif**, pouvant lui aussi prendre une valeur injonctive, que sont apparues les caractéristiques permettant de définir ces paradigmes, non seulement les uns par rapport aux autres, mais également pour eux-mêmes. La comparaison est d'autant plus intéressante que d'autres langues semblent présenter elles aussi une conjugaison injonctive qui ne correspond pas à l'impératif et que l'on a alors du mal à décrire².

1. A l'exception de J.L. Diouf qui traite le problème de manière explicite et compare avec finesse les différents énoncés; voir 1985, p. 48-50.

2. Pour ne donner qu'un exemple, d'après Hulstaert cité par Larochette, il existe en (lo)mongo une conjugaison appelée « factuel » (?) qui est employée à la fois comme « invitatif », « optatif » et « impératif », ce qui ressemble fort aux emplois de notre Obligatif; Larochette, 1978, p. 31-38.

A) MORPHOLOGIE ET MORPHOSYNTAXE

1) L'Impératif

L'Impératif ne présente que les 2^e personnes, singulier et pluriel; il n'apparaît jamais dans les subordonnées; enfin, il est marqué par la **suffixation** au lexème verbal des marques suivantes :

- singulier : **-al** ou **-l** ou **-zéro**
- pluriel : **-leen**

Ainsi, à la 2^e sg, derrière consonne, on trouve toujours la forme *-al*; par contre, derrière voyelle, les faits semblent plus fluctuants³ : selon les verbes, on aurait tantôt *-al* avec d'éventuelles contractions, tantôt *-l* :

<i>wax</i> <i>wácece</i> <i>sangu</i>	parler descendre se baigner	<i>waxal</i> <i>wácecel</i> <i>sangul</i>	parle ! descends ! baigne-toi !	<i>waxleen</i> <i>wáceceleen</i> <i>sanguleen</i>	parlez ! descendez ! baignez- vous !
---	-----------------------------------	---	---------------------------------------	---	---

Certains verbes très usités présentent toujours à la 2^esg une forme nue constituée du verbe sans marque suffixale :

kaay « viens ! »
am « tiens ! » (lit. : « aies »)
indi / *indil* « apporte ! »

kaayleen « venez ! »⁴
amleen « tenez ! »
indileen « apportez ! »

Enfin, devant un pronom objet et, semble-t-il également, une marque de lieu en fonction pronominale (*ci*, *ca* « par là, de celà, en » ou *fi*, *fa* « ici », « là-bas »), la 2^e sg prend la forme zéro :

lekkal « mange ! » *lekk ko* « mange-le ! »
lekkal ceeb bi « mange le riz ! »
manger + Impér. riz le

Ces règles de suffixation s'appliquent à tous les verbes, qu'ils se présentent sous une forme radicale ou dérivée. C'est ainsi que certains impératifs peuvent comporter une marque *-(a)l* devant un pronom objet sans pour autant contrevenir aux lois énoncées ci-dessus : il

3. Pour plus de détails, on pourra se reporter à E. Church p. 76 et p. 162-8, A. Dialo, 1981, p. 25, S. Sauvageot p. 113.

4. Ce verbe n'a d'ailleurs pas d'autres formes que celles de l'Impératif.

s'agit, en effet, de l'un des deux suffixes homophones de la marque d'impératif singulier, $-(a)l_1$ bénéfactif ou $-(a)l_2$ factitif; *nuyu* « saluer », *rafet* « être beau » :

<i>nuyul Dudu</i>	« salue Doudou ! »
saluer + Impér. Doudou	
<i>nuyu ko</i>	« salue-le ! »
saluer + zéro le	
<i>nuyul, ma ko</i>	« salue-le pour moi ! »
saluer + bénéf. + zéro me le	
<i>rafetal₂ ko</i>	« rends-le beau ! »
être-beau + factitif + zéro le	
<i>rafetal₁al₂ boppam</i>	« embellis lui la tête ! »
être-beau + bénéf. + fact. + zéro tête sa	

Signalons enfin que, dans le cas d'une succession de verbes à l'impératif, seul le premier porte la marque suffixale.

2) L'Obligatif

L'Obligatif⁵, baptisé également, « obligatif-optatif »⁶ ou « indicatif-virtuel-optatif »⁷, constitue un véritable paradigme de marques personnelles **antéposées** au verbe, qui peuvent apparaître en énoncé dépendant ou indépendant :

1 sg	naa	<i>dem</i>	1 pl	nanu	<i>dem</i>
2	nanga	<i>dem</i>	2	nangeen	<i>dem</i>
3	na	<i>dem</i>	3	nañu	<i>dem</i>

[*dem* : « aller »]

Divers auteurs signalent des cas de non accord à la 3^esg : en présence d'un sujet lexical pluriel, la marque de l'Obligatif peut rester au singulier :

<i>Na nit ñi dem !</i>	<i>Na fa xale yi dem !</i>
il + Oblig. humain les aller !	il + Oblig. là enfant les aller !
Que les gens partent !	Que les enfants y aillent !

Ce phénomène peut, encore une fois, être interprété comme la trace d'une évolution non encore stabilisée : d'un système de marques modales autonomes (non accord) à une véritable conjugaison (accord).

5. Le terme semble dû à S. Sauvageot, p. 111; il apparaît également chez A. Dialo, 1981, p. 24, O. Ka, 1982, p. 191.

6. E. Church, p. 162.

7. J.L. Diouf, 1985, p. 48.

B) EMPLOIS ET COMPARAISONS

1) Le problème de l'injonction

Avant d'étudier ces deux paradigmes, il semble utile de rappeler en quels termes se pose le problème de leur analyse : d'une part, au travers de ce qu'en ont dit les différents auteurs, d'autre part, en ébauchant une caractérisation générale de l'injonction.

De l'Impératif, la plupart des travaux sur le wolof disent peu de chose, voire rien; ceci tient probablement à l'évidente spécificité du mode et à sa présence, sous une forme ou sous une autre, dans toutes les langues. L'Impératif exprime donc « l'ordre » ou encore... « l'impératif ».

De fait, on se contenterait volontiers de cette évocation sommaire, si le problème ne rebondissait avec l'Obligatif, plus mal aisé à définir. En effet, ce qui ressort de ses différentes études, c'est la variété de ses emplois qui vont « de l'impératif indirect au souhait »⁸; on le trouvera ainsi dans toute une palette de valeurs allant du souhait à l'ordre : souhaits, suggestions, requêtes, prières mais aussi recommandations, instructions ou directives proches de l'impératif⁹. Or s'il paraît en général « moins péremptoire que l'Impératif », au point qu'il est parfois simplement décrit comme le mode de « l'obligation » ou de « la nécessité »¹⁰, on peut se demander ce qui le différencie alors du déontique marqué par l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli¹¹, et plus généralement, ce qu'il en est de son statut du point de vue de la **relation inter-sujet** : le passage d'un injonctif à un optatif qui finirait en déontique, ne constitue pas un simple dégradé de valeurs obligatives; les différentes composantes du discours n'y ont pas le même statut. Il convient donc de les expliciter.

D'une manière générale, avec la modalité injonctive, l'énonciateur introduit une relation prédicative tout en faisant appel à autrui pour valider, en l'exécutant, ce qui n'est alors qu'une visée. D'une part donc, le procès est présenté à la fois comme pouvant ou non être validé

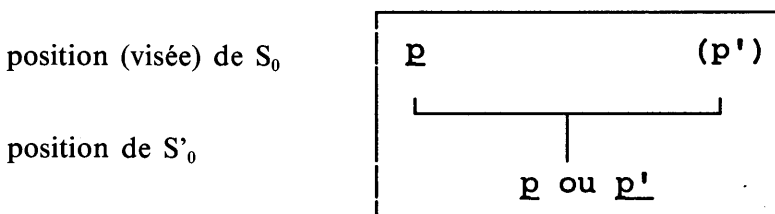
8. E. Church p. 172.

9. A. Dialo, 1981, p. 24; J.L. Diouf, 1985, p. 49-50.

10. S. Sauvageot, p. 112.

11. Voir chapitre 9, B.3.b.

(champ du possible) et devant être validé (visée); d'autre part, cette validation du procès revêt une forme intersubjective particulière : il s'agit pour S_0 de faire exécuter sa visée par S'_0 (l'interlocuteur); enfin, en T_0 , on est en-deçà de la validation ou non validation du procès : du point de vue de celui-ci, on est dans une position dite « hors p » qui permet d'envisager à la fois p et $p' = \text{non } p$ (p non validé ou procès autre que p)¹². Or, si S_0 est celui qui construit p comme la bonne valeur visée, S'_0 peut, quant à lui, valider p ou non p ; on peut donc associer à la représentation des différentes valeurs du procès, des positions propres aux sujets¹³ : en T_0 , p représente la position de S_0 , p ou p' c'est-à-dire hors p représente la position de S'_0 :



L'injonction peut alors être construite par S_0 en tenant plus ou moins compte de la position de S'_0 : il peut ainsi viser p en ne considérant que cette valeur et donc sa propre position ou, au contraire, viser p tout en signalant que c'est la valeur qu'il vise mais que la validation de p ou p' reste ouverte et se trouve entre les mains de S'_0 .

L'injonction met donc en jeu, de manière variable, les composantes suivantes :

- les sujets : l'énonciateur S_0 , l'interlocuteur (et sa représentation en co-énonciateur) S'_0 et le sujet de la relation prédicative S_2 , distinct des deux précédents à la 3^e personne
- les valeurs du procès prises en considération, p , p' , hors p
- repère (T_0 ou éventuellement un repère fictif) et T_2 , moment de réalisation de p .

12. Voir A. Culioli et D. Paillard, 1987, p. 528 et l'ensemble de l'article auquel nous devons la description de l'injonction et plus particulièrement l'articulation entre positions des sujets et valeurs aspectuelles du procès.

13. Nous reprenons ici la thèse de A. Culioli et D. Paillard, voir note précédente.

2) Comparaisons

a) Impératif et Obligatif : le rapport au temps

Les gloses comme les exemples montrent que les deux paradigmes relèvent de l'injonction au sens où tous deux indiquent à la fois une visée de p par S_0 et un appel à S'_0 pour valider le procès en le faisant exécuter; à la 2^e personne on aboutit ainsi bien souvent à la même traduction¹⁴ :

defal sa liggéey nu mu ware

faire + Impér. ton travail comme il + Narr. devoir + trans.

nanga def sa liggéey nu mu ware

tu + Oblig. faire ton travaille comme il + Narr. devoir + trans.

fais ton travail comme il se doit

Les deux énoncés indiquent un **ordre** et l'obligation que fait peser S_0 sur S'_0 n'est pas plus forte avec l'Impératif qu'avec l'Obligatif. L'Obligatif est, en effet, régulièrement glosé par « il faut que tu... », « j'aimerais que tu... ». Ce rapport entre les sujets, où l'un définit la nécessité que l'autre est chargé de mettre à exécution, montre qu'il ne s'agit pas là d'un souhait; ce que confirment également les gloses sur la certitude de réalisation de p : avec l'Obligatif, en effet, le procès n'est pas présenté comme possible parce que souhaitable, mais comme **certain** en T_0 car nécessaire et exécutable. Cette valeur épistémique est confirmée par l'incompatibilité de l'Obligatif avec une hypothèse :

**soo fekke dem, nanga seeti sa paapa*

si + tu + Narr. se-trouver + antériorité aller, tu + Oblig. aller-voir ton père

Si les deux paradigmes ne s'opposent pas dans leur valeur modale, par contre le rapport au **temps** varie de l'un à l'autre. Avec l'Impératif, l'ordre est **immédiatement applicable** en T_0 et sous les yeux de S_0 , alors qu'avec l'Obligatif, la validation de p est certaine en T_0 mais le moment de sa réalisation est à la fois **indéterminé** et distinct du moment de l'injonction : il y a **hiatus** entre T_0 et T_2 .

Cette différence apparaît tout d'abord dans les gloses relevées. Pour un même exemple, l'Impératif est glosé par « vas-y, fais le tout de suite », « je suis là », « je te surveille », alors que l'Obligatif est commenté par un « dorénavant » qui manifeste à la fois le lien entre T_2 et T_0 , la nécessité étant posée à partir de T_0 , et l'indétermination du moment de sa mise en œuvre : ainsi, « la personne n'est pas dans

14. Pour la 3^e personne voir plus loin 2.b.

la situation décrite », « il y a toujours un espace de temps qui reste à franchir », « la réalisation est plus future », « on anticipe ».

Ces gloses sont également confirmées par la latitude combinatoire de l'Obligatif et de l'Impératif. T_2 renvoyant à un moment distinct de T_0 mais indéterminé, l'Obligatif est donc compatible avec toutes les déterminations temporelles futures : le moment de réalisation peut être proche ou lointain, dès lors qu'il y a hiatus avec T_0 :

Boo demee Cees, nanga leen baal sa wàll

Quand + tu + Narr. aller + antériorité Thiès, tu + Oblig. les céder ta part

Quand tu iras à Thiès, concède leur ta part

L'énoncé est possible, que S'_0 doive partir dans 3 jours, dans 3 mois ou sur le champ, car de toute façon le lieu de mise en application de l'ordre étant différent de celui de son énonciation, il y a forcément hiatus entre les deux situations. A l'inverse, si la situation impose un délai entre T_0 et la mise en œuvre de p , l'Impératif sera impossible.

On opposera ainsi les deux paradigmes dans les exemples qui suivent.

bàyyil njambur

laisser + Impér. homme-libre

nanga bàyyi njambur

tu + Oblig. laisser homme-libre

laisse-le tranquille, (il ne t'a rien fait)

[lit. : laisse l'innocent]

Il s'agit de quelqu'un qui chasse un mendiant. L'énoncé à l'Impératif suppose que S'_0 soit en train de le chasser en T_0 , de telle sorte que l'ordre est immédiatement applicable : S_0 ramène Sit_2 à Sit_0 . A l'inverse, l'Obligatif peut référer à une habitude (S'_0 chasse le pauvre homme à chaque fois qu'il le voit) ou à une intention (il s'apprête à le faire) mais en T_0 , il n'est pas en train de le chasser : il y a différenciation entre Sit_2 et Sit_0 .

rafetal te noppi tekk say gemmiñ

être-beau + Impér. et rester-immobile idéoph. tes lèvres

sois belle et tais-toi

De même ici, le machisme ne peut s'exprimer à l'Impératif que si la jeune fille est en train de parler.

nanga añ ba suur

tu + Oblig. manger jusqu'à être-rassasié

añal ba suur

manger + Impér. jusqu'à être-rassasié

mange à ta faim

Avec l'Obligatif, S'_0 n'a pas commencé à manger; l'énoncé signifie qu'en T_0 on l'invite à ne pas se gêner et à se rassasier quand il se mettra

à manger. Au contraire, l'Impératif n'est possible que s'il a commencé à manger.

boo àggee kër ga, nanga aña ceeb bi, bàyyi fa cérè ji

quand + tu + arriver + antériorité maison la, tu + Oblig. manger + instr. riz le,
laisser là mil le

quand tu arriveras à la maison, nourris-toi du riz, laisse le mil

En Sit₀, on n'est pas sur les lieux où S'₀ doit manger, l'Impératif est impossible, on a l'Obligatif.

bu jàngu yi bëree, nanga nekk Njaarem

quand classes les être-en-congé + antériorité, tu + Oblig. se-trouver Diourbel
pendant les vacances reste à Diourbel

L'énoncé à l'Obligatif est possible, que l'on se trouve à Diourbel ou ailleurs; par contre l'Impératif supposerait non seulement que les vacances soient commencées mais également que l'on se trouve déjà à Diourbel. Ces contraintes manifestent le lien entre temps et lieu, et rappellent que T₀ est la composante spatio-temporelle de la situation d'énonciation : l'ordre doit donc être applicable *hic et nunc*.

On peut donc déjà caractériser les deux marqueurs de la manière suivante :

- tous deux indiquent une nécessité posée en T₀ par l'énonciateur, envers S'₀, de valider le procès *p* en l'exécutant (injonction); mais ils s'opposent l'un à l'autre en ce que :
- l'Obligatif suppose un hiatus entre T₀ et T₂, moment d'exécution de *p*; d'où son incompatibilité avec des situations où les conditions d'exécution de *p* sont déjà réalisées; T₂ restant indéterminé, l'Obligatif est donc compatible avec toutes les déterminations temporelles futures, mais la validation de *p* est posée comme une nécessité à partir de T₀ : l'Obligatif est donc incompatible avec les hypothétiques
- au contraire, avec l'Impératif, l'ordre donné à S'₀ est à exécuter immédiatement en Sit₀, c'est-à-dire, ici, maintenant et sous les yeux de S₀ : le moment de la réalisation (T₂) doit pouvoir être ramené à celui de l'injonction (T₀); cette superposition entre Sit₂ et Sit₀ n'est possible qu'avec les composantes spatio-temporelles et subjectives de la situation d'énonciation : d'où la 2^e personne, S₂ ne peut être que le co-énonciateur.

b) L'Obligatif et le problème de la 3^e personne

Si, comme nous avons tenté de le montrer, l'Impératif et l'Obligatif ne s'opposent pas d'un point de vue inter-subjectif (tous deux sont injonctifs), on peut se demander comment il se fait que l'Obligatif,

contrairement à l'Impératif, soit possible à la 3^e personne; le sujet S_2 y est, en effet, différent de S'_0 . Que reste-t-il alors du rapport particulier entre interlocuteur (S'_0) et exécutant (S_2) qui paraissent confondus par S_0 d'une manière caractéristique dans les deux conjugaisons ? Si, à la 3^e personne, le rôle d'exécutant dévolu à S'_0 par l'injonction disparaît, qu'est-ce qui différencie alors l'Obligatif du souhait ou du déontique ?

La 1^{re} personne est a priori moins problématique car, au pluriel, elle inclut un ou plusieurs « tu » qui permettent de retrouver un même type de rapport S_0 - S'_0 ; au singulier, elle est de fait plus rare et repose sur un jeu de dédoublement de l'énonciateur qui se donne un ordre (rôle de S_0) à lui même (rôle de S'_0) à mettre à exécution en T_2 : l'énoncé a alors valeur d'auto-exhortation ou de simple déontique.

Mais c'est bien encore le rôle spécifique attribué à S'_0 qui caractérise l'Obligatif à la 3^e personne. On relèvera, en effet, les valeurs obtenues dans les exemples suivants :

na defe ni nekkuma fi

il+Oblig. croire que se-trouver+je+Nég. ici

(fais en sorte) qu'il croie que je ne suis pas là

na liggéey bi baax

il+Oblig. travail le être-bon

(tâche de faire en sorte) que le travail soit bien fait

L'Obligatif manifeste ici un **appel au co-énonciateur pour faire exécuter** le procès par S_2 . L'obligation pèse sur S_2 , s'il s'agit d'un animé, mais elle incombe toujours également à S'_0 , considéré comme maître de valider la relation prédicative en faisant exécuter le procès par le sujet S_2 . L'injonction a donc ici un caractère **factitif** et l'on peut, rétrospectivement, considérer la 2^e personne comme un cas particulier où celui à qui l'on intime l'ordre de faire exécuter se trouve être en même temps l'agent et donc l'exécutant : S'_0 et S_2 se confondent¹⁵. Cette valeur factitive de l'injonction à l'Obligatif explique son emploi extrêmement fréquent avec celui qui est tout à la fois l'intercesseur par excellence et le maître suprême des événements : Dieu. C'est d'ailleurs, semble-t-il, le seul cas où un lexème précède la marque d'Obligatif normalement placée en début de proposition :

Yal na sa gemmiñ barkeel

Dieu il+Oblig. ta bouche bénéficiaire-d'une-bénédictio

Dieu fasse que tes paroles se réalisent

15. Rappelons qu'il n'existe pas de passif en wolof; le sujet syntaxique S_2 sera donc toujours interprété comme l'agent, dès lors que le procès est agentif. Sur les types de procès, voir plus loin, D.

L'énoncé prend bien l'allure d'un souhait, mais c'est parce qu'il est adressé à Dieu; il n'en présente pas moins le rapport inter-subjectif propre à l'injonction : ce recours à S'_0 pour faire exécuter (S_2, p).

D'une manière générale effectivement, l'énoncé à l'Obligatif adressé à S'_0 , concerne une situation Sit_2 dans laquelle ce dernier est partie prenante; à ce titre donc, lui est enjoint l'ordre de faire en sorte que (S_2, p) soit exécuté en Sit_2 . Ainsi, l'énoncé suivant est adressé à quelqu'un qui s'apprête à aller acheter une corde :

na buum bi gudd ngir mëna takk xar mi

il + Oblig. corde la être-longue pour pouvoir + joncteur attacher mouton le
il faut que la corde soit longue pour qu'on puisse attacher le
mouton (et donc achète une corde longue)

[à la tresseuse en train de coiffer une jeune fille]

na rafet

elle + Oblig. être-belle

il faut la faire belle

Ces énoncés à l'Obligatif ne seraient pas possibles s'ils n'étaient pas adressés à quelqu'un qui a les moyens d'agir afin que soit remplie la nécessité mentionnée et sur lequel, de ce fait, on fait peser la responsabilité de sa réalisation. C'est là toute la différence avec l'obligation marquée par l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli : la nécessité posée par ce dernier réside uniquement dans le rapport entre S_2 et p , elle ne fait pas intervenir S'_0 et l'énoncé n'a donc pas le caractère injonctif qu'il revêt avec l'Obligatif.

c) Obligatif et Narratif : la détermination du procès

Dans certaines conditions, le Narratif¹⁶ peut prendre une valeur injonctive proche de celle de l'Obligatif dont il convient alors de le distinguer.

Selon les informateurs, dans ce type d'emploi, le Narratif est « plus catégorique » et « plus rare » que l'Obligatif car « il répond à une urgence »; il semble donc marquer une nécessité d'exécution immédiate qui le rapprocherait de l'Impératif. C'est ainsi que l'on entend couramment dans le bus cet appel à céder le passage :

ma wàcc

je + Narr. descendre

laissez-moi passer, je descends

16. Voir chapitre 6.

De même, si un groupe d'amis attend une tierce personne pour partir et que l'on voit le bus arriver, devant l'imminence du départ, quelqu'un peut s'exclamer avec le Narratif :

mu ñëw, ñu dem

il + Narr. venir, nous + Narr. aller
(vite) qu'il vienne, on part !

**na ñëw, ñu dem*

il + Oblig. venir, nous + Narr. aller

La nécessité d'une exécution immédiate rend l'Obligatif impossible; en revanche, si l'on s'adresse directement à la personne concernée, le Narratif à la 2^e personne peut être remplacé par l'Impératif :

nga ñëw, ñu dem

tu + Narr. venir, nous + Narr. aller

ñëwal, ñu dem

venir + Impér., nous + Narr. aller

viens (immédiatement), on part !

Pourtant, le Narratif n'est pas superposable à l'Impératif; d'une part parce que, comme on vient de le voir, dans ses emplois injonctifs il n'est pas limité à la 2^e personne, d'autre part, parce que son emploi suppose une articulation particulière à Sit₀. Ex abrupto on pourra, en effet, donner l'ordre à quelqu'un de s'asseoir avec l'Impératif ou l'Obligatif, mais pas avec le Narratif :

[hors discussion]

toogal

s'asseoir + Impér.

nanga toog

tu + Oblig. s'asseoir

* *nga toog*

tu + Narr. s'asseoir

assieds-toi

Le Narratif n'apparaîtrait ici qu'après une question, un débat, la mention explicite ou implicite d'un obstacle ou d'un problème.

Cette contrainte coïncide avec la description du Narratif comme mode subordonné¹⁷; mais elle mérite plus d'attention qu'un simple relevé distributionnel. En effet, la valeur injonctive du Narratif se construit dans un mode particulier de repérage. Prenons le cas d'une secrétaire qui signale à son directeur que quelqu'un demande à le voir; si la requête est présentée ou perçue comme une urgence, le patron pourra répondre avec le Narratif :

mu duggsi

17. Voir chapitre 7, D.2.

il + Narr. entrer
qu'il entre

Ce qui est glosé de la manière suivante : « qu'il entre tout de suite *pour* que je sache ce qu'il attend de moi » ou encore « *puisque'il* dit que c'est urgent, qu'il entre tout de suite ». Ces gloses montrent que non seulement l'énoncé au Narratif est posé en liaison avec un énoncé qui précède, mais bien plus, que cet énoncé précédent fonctionne comme le point de départ, le repère constitutif à partir duquel est asserté l'énoncé au Narratif. Plus exactement, le Narratif s'articule ici à une visée préalable de S_2 (lui, entrer) dont il est présenté comme une simple conséquence : p est second par rapport au repère q . La valeur injonctive du Narratif découle de ce repérage particulier, comme conséquence d'une relation prédicative qui est visée par S_2 au préalable.

On voit donc qu'ici, contrairement à ce qui se passait avec l'Impératif ou l'Obligatif, l'urgence de l'exécution et la visée sont construites par S_2 (ou S'_0 comme on le verra plus loin) et non par S_0 ; celle-ci porte, de plus, sur **un autre procès q visé préalablement par S_2** et que S_0 prend comme repère de (S_2, p) : on a donc un effet de reprise bien différent de ce que l'on avait précédemment; enfin, la nécessité ne pèse pas sur S'_0 **qui n'a pas charge d'exécutant**¹⁸ mais reste l'interlocuteur à qui l'on communique la nécessité d'exécution qui incombe à S_2 . On a donc les éléments suivants :

- le contexte pose une visée préalable, non construite par S_0 et un problème à ce sujet : S'_0 construit la visée de (S_2, q) ou rapporte que q est visée par S_2 et qu'en T_0 c'est non q qui est validé (il y a un obstacle, un problème)
- avec le Narratif, S_0 asserte le lien entre q et p (q est posé comme le repère de p)
- d'où la valeur finale de l'énoncé au Narratif : (puisque S_2 vise q par rapport à q' en T_0), qu'il exécute (S_2, p)

Cette structure suppose donc que le procès q soit en question en T_0 c'est-à-dire qu'il y ait incertitude ou obstacle à sa réalisation : **c'est q' qui est validé**. C'est pour cette raison que le Narratif n'est pas possible seul en emploi injonctif; pour qu'il prenne une telle valeur, il faut que le contexte préalable ait construit cette visée à laquelle il va s'articuler. Mais en même temps, étant donné le lien entre q et p posé par le Narratif, la nécessité de valider p pour obtenir q par opposition à q' , entraîne également l'élimination de p' . On opposera

18. Sauf évidemment à la deuxième personne où il se confond avec S_2 .

ainsi le Narratif et l'Obligatif dans les exemples suivants. Une mère dit à son mari qu'il faudrait acheter un vélo à leur fils :

[On est en début d'année scolaire, tout reste encore possible; le père répond avec l'Obligatif]

dinañu jëndal ko ko, waaye na jàng bubaax

nous + futur acheter + bénéf. le le, mais il + Oblig. étudier bien

on le lui achètera mais qu'il (commence par) bien travailler (ou encore : à condition qu'il travaille bien)

[On est en milieu d'année et l'enfant a de mauvais résultats; le père répond alors avec le Narratif]

déedéet, mu jàng bu baax

non, il + Narr. étudier bien

non, qu'il travaille bien (et il aura son vélo)

Dans les deux cas, S'_0 pose q (avoir un vélo) comme la bonne valeur visée pour S^2 ; S_0 répond en désignant p (bien travailler) comme la valeur liée à l'obtention de q . Mais avec le Narratif, la preuve est déjà faite que S_2 ne travaille pas bien; autrement dit, S_0 part de p' en S_{i0} comme obstacle à q et indique que la visée de q est liée à l'**élimination de p'** : pour S_0 , éliminer l'obstacle à q revient à éliminer p' , étant donné le lien qu'il pose entre les deux procès. Par différence, on voit qu'au contraire avec l'Obligatif le contexte reste ouvert : p est bien la visée nécessaire à l'obtention de q , mais S_0 signale la possibilité pour S^2 de valider **p ou p'** .

Cette prise en compte de l'ensemble des valeurs possibles se manifeste notamment dans le fait que l'Obligatif, d'après les gloses et les contextes, s'emploie à titre « préventif », c'est-à-dire sans présupposer que S_2 ait fait ou ait l'intention de faire le contraire de ce qui est visé par S_0 . Ainsi, dans l'exemple de la corde, l'énonciateur ne prête pas à l'interlocuteur l'intention d'acheter une corde courte; il lui indique seulement que devant l'éventualité de (p, p') , c'est p la bonne valeur qu'il lui demande d'exécuter. La traduction donnée pour l'exemple suivant à l'Obligatif montre bien cette prise en compte de la possibilité pour S'_0 de valider p' (ne pas écrire) au lieu de p (écrire) :

boo demee Dakar, nanga ma bind

si + tu + Narr. aller + antériorité Dakar, tu + Oblig. écrire

quand tu iras à Dakar, (n'oublie pas) de m'écrire

Pour reprendre l'analyse de A. Culioli et D. Paillard, le Narratif privilégie donc la **position de S_0** (c'est p et rien d'autre), tandis que l'Obligatif envisage la **position de S'_0** (faire valider p ou p') même s'il pose que c'est p la bonne valeur pour lui. D'où les connotations plus « catégoriques » pour le premier et son fréquent renforcement par *rekk* « seulement » :

Une mère à qui l'on demande d'arrêter de battre son fils

mu nekk nit rekk

il + Narr. se-trouver humain seulement

il n'a qu'à se comporter normalement

Un énoncé à l'Obligatif serait possible ici; il marquerait une détermination beaucoup moins forte que celui au Narratif car avec ce dernier, la mère signifie qu'elle n'arrêtera de battre son fils qu'à la condition qu'il se comporte bien, ce qui n'est pas le cas en T_0 . Avec le Narratif, c'est p ou rien, il n'y a pas d'alternative. Ceci tient à la différence de statut entre les repères : celui de l'énoncé à l'Obligatif est Sit_0 , alors que le repère de l'énoncé au Narratif est (S_2, q) et Sit_0 présente un obstacle qui suppose l'élimination de p' pour l'obtention de q .

na dem

il + Oblig. aller

qu'il parte

bëgguma dara, mu dem

vouloir + je + Nég. chose, il + Narr. aller

qu'il s'en aille, je ne veux rien d'autre

Avec l'Obligatif, l'énonciateur part de Sit_0 représentant (p, p') et indique un hiatus à combler entre T_0 et la validation souhaitée de p en T_2 ; l'insistance porte sur la mise en oeuvre du procès et le chemin qui reste à parcourir. Avec le Narratif, on part du fait que la personne est présente en T_0 et que c'est le contraire de ce que l'on souhaite; l'accent est alors mis sur la finalité, l'élimination de p' au profit de p .

[Le passager d'un bus apprend d'une personne dehors qu'il lui faut rendre visite à un ami malade]

naa wàcc, ñu dem

je + Oblig. descendre, nous + Narr. aller

il faut que je descende pour qu'on y aille !

L'Obligatif est ici à la 1^e personne; dès lors celui qui indique la nécessité d'exécuter p (S_0) est le même que l'exécutant (S_2); l'injonction perd alors de sa force conative et l'Obligatif sert à souligner auprès de l'interlocuteur que S_0 doit descendre mais a besoin d'un délai pour s'exécuter; l'énoncé a pratiquement la valeur « attends ».

[Une passagère au chauffeur de bus qui redémarre]

* *taxawal, naa wàcc* (Obligatif)

arrêter + Impér., je + Oblig. descendre

taxawal, ma wàcc (Narratif)

arrêter + Imp., je + Narr. descendre

Arrête, que je descende !

A l'inverse du cas précédent, la personne ici avait l'intention de descendre du bus et le démarrage l'en empêche; elle emploie donc le

Narratif pour demander qu'on la laisse descendre, l'Obligatif est impossible car il est contradictoire avec à la fois l'urgence de l'exécution et la validation effective de p' en T_0 .

On peut réexaminer l'Impératif en ces termes. Avec ce mode, S_0 tend à ramener Sit_2 (exécution de p) à Sit_0 (visée de p par S_0); autrement dit, il n'élimine pas seulement p' , mais tout simplement il ne l'envisage même pas. Ce qui revient à dire qu'avec l'Impératif, le point de vue de S'_0 (possibilité de valider p ou p') n'existe même pas, ce dernier est ramené au rôle d'exécutant de la visée de S_0 ¹⁹.

C) ANALYSES PROPOSÉES

Les trois modes examinés supposent qu'en T_0 p ne soit pas validé tout en étant visé; ils indiquent tous également une nécessité posée par S_0 à l'égard d'autrui de valider p en l'exécutant. De par ces caractéristiques, on peut considérer que les trois marqueurs ont ici valeur injonctive. Ils se distinguent cependant les uns des autres par les détermination qu'ils posent par rapport au temps, aux sujets et au procès.

1) L'Impératif

L'Impératif marque l'opération suivante :

en T_0 l'énonciateur indique que p est visé et que S'_0 doit l'exécuter sur le champ; S_0 ramène Sit_2 (moment d'exécution de p) à Sit_0 (moment d'expression de l'injonction).

Ce qui revient :

- du point de vue des S : à ramener le point de vue de S'_0 (exécuter p ou p') au point de vue de S_0 (visée de p) et réduire l'interlocuteur (S'_0) à l'exécutant (S_2) des volontés de l'énonciateur

19. J.L. Diouf a donc tout à fait raison de dire (1985, p. 48-9) qu'avec l'Impératif « l'allocuté est comme robotisé » et que les rapports entre les sujets sont réduits à « celui qui dit « fais » et celui qui exécute »; mais il n'a pas poussé ses analyses à l'Obligatif, qu'il se contente d'opposer comme suggestion par rapport à l'ordre marqué par l'Impératif.

- du point de vue du procès : à ne considérer que p
- du point de vue des T : à ramener T_2 à T_0

D'où la valeur relevée d'ordre immédiatement applicable, « ici », « maintenant », « sans délai » et « sous les yeux de S_0 », « indépendamment de la volonté de l'interlocuteur ».

2) L'Obligatif

L'Obligatif marque l'opération suivante :

en T_0 , l'énonciateur pose la relation (S_2, p) comme la bonne valeur à valider ultérieurement et S'_0 comme devant réaliser cette visée en faisant exécuter p par S_2 ; il indique un hiatus entre Sit_2 et Sit_0 et T_2 reste indéterminé.

Ce qui revient :

- du point de vue des S : à envisager le point de vue de S'_0 (possibilité de faire exécuter ou non)
- du point de vue du procès : à considérer p et p' , même si l'on vise p
- du point de vue des T : à différencier T_2 et T_0 (temps et lieu) et à poser T_2 comme un moment ultérieur mais indéterminé par rapport à T_0

La nécessité pèse donc sur S_2 mais avant tout sur S'_0 qui ne se confond avec ce dernier qu'à la 2^e personne. L'Obligatif se présente donc comme une injonction factitive, donnant ordre à l'interlocuteur de faire exécuter la volonté de l'énonciateur; elle a de plus la particularité d'indiquer un décalage entre l'injonction et sa mise à exécution.

3) Le Narratif

La valeur injonctive du Narratif se construit de la manière suivante :

- contexte préalable (verbalisé ou reconstruit par S_0) :
- S'_0 rapporte que S_2 vise q
- ou S'_0 pose (S_2, q) comme valeur visée
- en T_0 c'est q' qui est validé (obstacle à q)
- par le Narratif, S_0 affirme la subordination de (S_2, p) (repéré) à (S_2, q) (repère)
- d'où la valeur de l'énoncé : puisque q est visé par (ou pour) S_2 alors qu'en T_0 c'est q' qui est validé, que S_2 valide donc p .

Contrairement aux deux cas précédents, ici ce n'est donc pas S_0 qui construit la visée et ce n'est pas Sit_0 le repère mais un autre procès; cette construction particulière de l'injonction revient :

- du point de vue des S : S_0 part du point de vue de S'_0 (ou S_2) visant q mais subordonne l'obtention de q à celle de p ; S_0 n'envisage que son propre point de vue sur le procès
- du point de vue du procès : du fait de la validation de q' en T_0 et du lien posé entre p et q , le procès p est envisagé par élimination de p' (éliminant p' , on éliminera q')
- du point de vue des T : T_2 (moment d'exécution de p) est subordonné à T_2 (moment d'exécution de q)

L'urgence et la visée ont été construites par S'_0 ou S_2 ; la toute puissance de S_0 réside ici dans le lien (subjectif) qu'il pose entre p et q ; d'où le fréquent renforcement par *rekk* et la valeur souvent relevée : « si c'est comme il le dit il n'a qu'à... ».

4) Conclusions

L'**Impératif** est donc le mode injonctif à la fois le plus contraint et le plus contraignant : il est toujours brutal car l'énonciateur s'adresse à son interlocuteur comme à un exécutant ($S'_0 = S_2$) à qui incombe la nécessité d'exécuter sur le champ ($T_2 = T_0$) sa volonté (p visé par S_0), sans envisager le point de vue de l'autre (p seulement).

Les injonctions à l'Obligatif ou au Narratif ne sont pourtant pas nécessairement moins péremptoires; cependant, leur détermination comparativement moindre par rapport à Sit_0 , va permettre des spécifications variables selon les contextes.

Le **Narratif** a pour repère non pas la situation d'énonciation, mais un énoncé précédent; du point de vue du temps, la mise en application de l'injonction dépendra donc de la plus ou moins grande urgence construite par l'énoncé dont il dépend; du point de vue des sujets, il se différencie nettement des deux autres modes injonctifs car l'interlocuteur n'est pas nécessairement celui sur qui pèse l'obligation d'exécuter ou de faire exécuter (ce n'est vrai qu'à la 2^e personne); d'autre part, la visée n'a pas été posée par l'énonciateur, S_0 ne part donc pas de son point de vue. Le Narratif peut cependant prendre un caractère aussi péremptoire que l'Impératif, d'une part s'il s'articule à une urgence préalable (l'exécution doit donc être immédiate), ou si l'exécutant se confond avec l'interlocuteur; d'autre part parce que comme l'Impératif il envisage p par élimination de p' et ne laisse donc plus de choix. Enfin, il est plus polémique que l'Impératif qui, à propre-

ment parler, se situe hors discussion : avec le Narratif, en effet, l'énonciateur subordonne l'atteinte d'une visée à l'exécution d'une autre action mais, pour ce faire, il part du point de vue de S'_0 (ou S_2), ce qui revient à rejeter la responsabilité de la réussite sur ce dernier : à lui de se débrouiller.

Avec l'**Obligatif**, enfin, l'ordre paraît moins brutal parce qu'il y a à la fois un délai entre l'injonction et son exécution (T_2 différent de T_0), l'échéance restant de surcroît indéterminée, une différence entre celui sur qui pèse l'obligation (S'_0) et son exécutant (S_2)²⁰, et enfin, une prise en compte du point de vue de l'interlocuteur qui peut ou non faire exécuter l'injonction (p' par rapport à p). Mais, à la différence du Narratif, S'_0 est toujours impliqué dans la nécessité posée par l'Obligatif, comme pour l'Impératif : c'est à lui de faire en sorte que la visée soit réalisée; il s'agit donc bien d'un ordre. Les différentes nuances relevées proviennent d'une part de cette plus grande souplesse, d'autre part de l'objet sur lequel porte l'injonction. Quel que soit le mode utilisé, une injonction portant sur une modalité d'exécution (faire de telle manière) est moins violente que si elle porte sur l'exécution elle-même. De même, si le procès est considéré comme bénéfique, l'ordre paraîtra moins agressif; enfin, s'il porte sur un procès qui ne se commande pas, il ressemblera plus à une exhortation qu'à une mise en demeure. Les nuances relevées, allant « du souhait à l'ordre », sont donc également des effets des types de procès en jeu; le mécanisme de l'injonction n'en reste pas moins le même à chaque fois.

D) TYPES DE PROCÈS ET ASPECT

Dans la mesure où l'on ne vise pas ce que l'on a déjà, l'injonction suppose que le procès ne soit pas accompli en T_0 ; d'un point de vue aspectuel, elle peut donc être décrite comme une **visée d'accompli**; signalons qu'il existe des formes inaccomplies²¹. Les différents types de procès ne vont donc pas s'opposer d'un point de vue aspecto-temporel comme pour les autres conjugaisons.

20. D'où cette impression qu'il s'agit d'un « impératif indirect », en réalité factitif.

21. Sur la valeur de la marque d'inaccompli voir chapitre 9, B.

1) Verbes duratifs / ponctuels

Le seul point sur lequel Obligatif et Impératif divergent dans le conditionnement qu'ils imposent aux types de procès concerne le démarrage du procès.

En effet, dans le cas de *procès instantanés*, les deux modes supposent que le procès ne soit pas amorcé en T_0 , sinon il serait déjà accompli; ils s'opposent, cependant, sur l'imminence de sa réalisation et les manifestations éventuelles de cette imminence (voir B 2.a). En revanche, dans le cas d'un *procès duratif*, si l'Obligatif suppose que le procès ne soit pas enclenché en T_0 (hiatus entre T_2 et T_0), avec l'Impératif, il peut l'être ou non :

bindal bataaxal bi

écrire + Impér. lettre la

(vas-y) écris la lettre (tout de suite)

S_2 n'a pas commencé à écrire.

añal ba suur

manger + Imp. jusqu'à être-repu

mange à ta faim

S_2 a commencé à manger; dans ce cas, l'ordre porte, non pas sur l'exécution du procès mais sur une *modalité* d'exécution qui est ici double : à la fois quantitative (*ba* « jusqu'à ») et qualitative (*suur* « être rassasié »).

2) Verbes accidentels

L'injonction, lorsqu'elle porte sur un procès non intentionnel est, a priori, paradoxale : comment peut-on donner l'ordre d'exécuter ce qui ne se commande pas ? C'est le cas notamment pour les verbes de sentiment et plus généralement, tous les verbes d'état dont nous avons souligné le caractère non intentionnel. Ils sont ici rejoints par la sous-classe des verbes d'action non intentionnels. De ce point de vue, les deux conjugaisons semblent se rejoindre.

En dehors d'un effet de style toujours possible²², on relève différents types de report de l'injonction avec les procès accidentels.

22. Par exemple, *bëggal sa bopp* (« aime-toi toi-même ») est commenté de la manière suivante : « ça se dit, mais comme on ne peut pas vraiment parler comme ça, l'énoncé devient poétique, par une sorte de second degré »; on a donc un décalage entre la forme et le contenu qui produit un renversement, inverse de celui de l'ironie : « l'ordre devient tendre ».

Dans le cas des verbes compacts, en effet, nous avons vu que la qualité à laquelle renvoie le procès n'est pas délimitée dans le temps; elle n'est, en elle même, ni acquise²³, ni à acquérir, mais seulement localisée dans le temps. Avec de tels verbes, l'injonction prend donc généralement le sens d'un ordre de manifester une qualité (et non de l'acquérir) dans une circonstance particulière; on les trouvera donc fréquemment avec des marques de temps ou de but :

suma xarit baa ngi ñëw, nanga baax ak moom

mon amie la + Prés...venir, tu + Oblig. être-bon avec elle

mon amie va venir, il faut que tu (te montres) gentille avec elle

nanga aay ngir mëna jël ndam li

tu + Oblig. être-fort pour pouvoir prendre victoire la

tâche d'être habile pour gagner la partie

nanga aay seul paraîtrait difficile (d'après l'informateur), car on est déjà habile ou on ne l'est pas; on a ici en arrière-plan l'idée que la personne est habile en général mais qu'elle doit manifester cette qualité à un moment donné, du fait de l'enjeu circonstanciel.

De même, dans l'exemple *rafetal te noppi tekk say gemmîñ* (sois belle et tais-toi), l'ordre ne consiste pas à demander à la jeune fille d'être belle alors quelle ne l'était pas, mais d'être belle tout en se taisant. Ici encore l'injonction de reporte sur une modalité particulière dans laquelle ou par laquelle doit se manifester la qualité marquée par le procès. On retrouve les affinité des verbes d'état avec le modal.

On peut en rapprocher les cas où le procès introduit un deuxième verbe; il indique alors les circonstances dans lesquelles doit se manifester la qualité :

soo nekkee taalibe, nanga mëna nafar

si + tu + Narr. se-trouver + antériorité talibé, tu + Oblig. pouvoir + joncteur réciter-ses-leçons

quand tu seras talibé, il faudra que tu saches réciter tes leçons

Enfin, le verbe accidentel peut être employé dans un sens figuré où il prend un caractère intentionnel :

[en tendant un verre à quelqu'un qui a l'air déprimé]

tàngal ci

être-chaud + Impér. dans[lit. : sois-en chaud]

prends ça pour te mettre dans l'ambiance !

[durant une partie de poker]

daanul

tomber + Impér.

mets ta mise !

23. Pour marquer l'entrée dans un état, il faut le suffixe *-si*.

[à quelqu'un qui dit ne pas savoir quels vêtements porter]
ñuulal rekk, mooy gën rafet

être-noir + Impér. seulement, il + EmphS être-plus être-beau
 habille-toi en noir, ce sera plus beau

On remarque que dans tous ces exemples, les circonstances imposent à S₂ la nécessité d'agir : il s'agit de boire un verre, de jouer aux cartes, de mettre des vêtements; ces facteurs contextuels permettent de construire le sens figuré du verbe accidentel en déterminant des circonstances par rapport auxquelles la qualité va se manifester comme une intention.

Tableau synthétique : les modes injonctifs

	IMPÉRATIF	OBLIGATIF
Forme et place	Suffixé 2 ^e sg : <i>-(a)l</i>	Antéposé 3 ^e sg <i>na dem</i>
Valeurs	Ordre d'exécution immédiate par S' ₀	Ordre adressé à S' ₀ de faire exécuter <i>p</i> par S ₂ à un moment ultérieur indéterminé
	Selon l'objet de l'injonction (nature procès, exécution/modalité d'exécution), celle-ci prend valeur d'ordre, suggestion, souhait...	
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> ■ lieu et moment d'exécution = T₀ ■ circonstances futures impossibles ■ hypothèse impossible ■ <i>p</i> enclenché ou imminent en T₀ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ toutes déterminations spatiales ou temporelles (proche ou lointain) ■ hypothèse impossible ■ <i>p</i> non enclenché en T₀
Opérations	Injonction : S ₀ intime à S' ₀ l'ordre d'exécuter le procès <i>p</i> qu'il vise en Sit ₀	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'₀ = S₂ = l'exécutant ■ (<i>p, p'</i>) point de vue de S'₀ ramené à <i>p</i>, point de vue de S₀ ■ T₂ ramené à T₀ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'₀ doit faire exécuter <i>p</i> par S₂ ■ S₀ envisage le point de vue de S'₀ et vise <i>p</i> ■ T₂ (indéterminé) différent de T₀
Val. aspectuelle	Visée d'accompli	

Types de procès	Verbes intentionnels : ponctuels / duratifs ■ Impératif : en T_0 , p imminent / enclenché ■ Obligatif : en T_0 , p n'est jamais enclenché
	Verbes accidentels (VE et une partie des VA) : ■ l'injonction porte sur une modalité de p ou une circonstance où il doit se manifester
Défense	paradigme injonctif à valeur négative, voir chapitre 9
Comparaison	NARRATIF
	Contexte : S_1 ou S_2 a visé au préalable (S_2, q) et il y a obstacle à sa réalisation (q' en Sit_0).
	S_0 partant de la visée de S_1 (ou de S_2) affirme la subordination de p à q
	Valeur : « puisque S_2 vise q (par rapport à q'), qu'il exécute p (par rapport à p') » ■ c'est S_2 et non S'_0 l'exécutant : la visée n'est pas construite par S_0 ■ p est envisagé par élimination de p' ■ T_2 de p , subordonné à T'_2 de q (Sit_0 n'est pas le repère de p)

CHAPITRE 9

L'INACCOMPLI ET LES MARQUES DE TEMPS

le suffixe d'inaccompli et la question de l'aspect
hypothèse sur la marque *d-*
les marques de temps

INTRODUCTION : LE PROBLÈME DE L'ASPECT

1) Le problème général de l'aspect en wolof

Nous avons achevé la revue des formes que nous nous étions fixées comme objet d'étude. En effet, nous avons pris pour principe de nous attacher aux **formes personnelles minimales du système verbal**, irréductibles à l'analyse synchroniquement et que nous avons appelées, par commodité, les « conjugaisons » du wolof¹. Ceci pour réserver le champ de la dérivation à une étude ultérieure et aborder l'analyse de ces formes de base sans préjuger d'aucune valeur, ni d'aucune catégorisation, notamment par rapport aux analyses traditionnelles.

1. Pour les deux conjugaisons négatives, nous avons pris le parti de les traiter à part, dans un chapitre présentant un tableau d'ensemble des morphèmes négatifs (voir chapitre suivant). Comme on le verra, ce choix de présentation peut se justifier à la fois par la complexité du système de la négation qui méritait une étude spécifique et par le fait que le cas des conjugaisons négatives ne perturbe pas l'organisation du système qui se dégage de l'étude des conjugaisons affirmatives, mais au contraire le confirme. Enfin, dans la mesure où le problème de l'inaccompli se pose également au niveau des morphèmes négatifs, il nous a semblé préférable, pour la compréhension du lecteur, de commencer par exposer le problème de l'inaccompli.

Cependant, le tableau du système verbal resterait incomplet sans une évocation, même rapide, des morphèmes **non personnels** servant à l'expression de l'**inaccompli** et du temps². D'abord, parce que les problèmes concernant l'aspect étaient au cœur des analyses générales du système et de la problématique d'où nous sommes partis³. Ensuite, parce que les paradigmes simples que nous avons étudiés présentent systématiquement un doublet inaccompli. Enfin, parce que le renversement que nous proposons du point de vue de l'analyse de la valeur aspectuelle de ces paradigmes ne prend tout son sens que par rapport à l'existence de ce suffixe d'inaccompli.

Nous avons montré, en effet, que l'analyse classique en paradigmes à valeur modale et suffixes à valeur aspectuelle (zéro / -y), occultait certaines dissymétries à l'intérieur du système et ne permettait pas de rendre compte de la nature du Parfait, ni de la possibilité de renvoyer tantôt à un passé, tantôt à un présent, tantôt à un futur, pour la forme « accomplie » du Présentatif et du Narratif⁴. Nous avons alors proposé de renverser la perspective d'analyse et de considérer que si les formes dites « accomplies » pouvaient prendre la forme particulière d'une **marque zéro**, c'est-à-dire d'une absence de marque, c'est parce que leur valeur aspectuelle était *déjà* construite par l'opération spécifique de chaque conjugaison⁵.

Du fait de ces déterminations préalables, l'accompli peut alors se constituer **structurellement** en suffixe zéro **par rapport** à l'existence par ailleurs d'un suffixe -y d'inaccompli. Dès lors, le problème n'était plus de chercher une valeur modale aux conjugaisons qui paraissaient fondamentalement aspectuelles, mais de définir l'opération qu'elles marquent globalement et d'expliquer pourquoi une telle opération leur donne valeur d'accompli; ce que nous avons tenté de faire au fur et à mesure de notre étude.

2) Les problèmes de l'inaccompli

A l'appui de la dissymétrie que nous proposons d'établir entre accompli et inaccompli en wolof, on signalera un fait d'ordre statis-

2. Nous regrettons vivement de n'avoir pas réussi, à l'heure où nous rédigeons, à nous procurer le travail de Momar Cissé certainement fort éclairant sur ces points. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.

3. Voir chapitre 1, B.

4. Voir notamment chapitre 2, B. sur le Parfait, chapitre 6, B. sur le Présentatif et chapitre 7, A.2 et B. pour le Narratif.

5. Pour une discussion sur le problème de la marque zéro et de la valeur d'accompli des paradigmes simples, voir notamment chapitre 3, F.

tique relevé par E. Church. Il note⁶, en effet, que le pourcentage moyen de formes inaccomplies dans un texte est de l'ordre de 15 %, ce qui lui paraît élevé. Mais par rapport à une analyse générale qui structure le système verbal de manière symétrique en formes accomplies et inaccomplies, il nous semble au contraire que le pourcentage fait apparaître un **déséquilibre** notable en faveur des formes « accomplies », qui, selon nous, sont avant tout les formes de base du système verbal, non suffixées. A l'inverse, il paraît important de souligner que l'inaccompli est une **forme dérivée**⁷ comme c'est le cas dans la plupart des langues à aspect. En tant que telle, la forme d'inaccompli présentera donc les caractéristiques de la conjugaison simple (emphasis du verbe, du sujet, etc...), plus les déterminations aspectuelles spécifiques du suffixe d'inaccompli.

La valeur et les emplois aspectuels du marqueur d'inaccompli sont en général assez bien décrits : il est « utilisé pour indiquer qu'un procès est **inachevé**, en cours de développement⁸. Il sert « à exprimer l'**habituel**, le **progressif**, et également le **futur** »⁹. Signalons que sa valeur ne peut se déduire que d'une comparaison entre formes simples et formes suffixées puisque le suffixe d'inaccompli n'a pas d'existence en dehors de ses emplois avec les paradigmes verbaux. C'était une raison supplémentaire pour commencer par étudier les conjugaisons pour elles-mêmes.

Le premier problème qui se pose pour l'inaccompli est donc moins celui de sa valeur que celui de sa spécification selon les **types de procès**, tout particulièrement avec les verbes d'état, et l'explication de certaines **valeurs modales**, à côté de sa valeur aspectuelle.

Or ces questions modales recoupent un second point problématique, celui de l'**unité** du marqueur d'inaccompli. En effet, la plupart des auteurs s'accordent à le présenter sous la forme de variantes **-y**, **di** et **d-**. Or une telle variation formelle ne s'explique nullement par des règles phonétiques. De plus, si dans certains cas, *d(i)* semble fonctionner comme une variante libre de *-y*, dans d'autres, il apparaît

6. p. 180

7. Pour souligner la dissymétrie entre le « suffixe zéro » d'accompli et le suffixe d'inaccompli, on peut également signaler la mobilité de ce dernier; il est en effet suffixé aux marques personnelles du verbe, mais se déplace obligatoirement sur le pronom clitique (objet ou lieu) lorsque la phrase en comporte un : *mu ngi lekk / mu ngiy lekk / mu ngi koy lekk*.

8. S. Sauvageot, p. 104. Bien que le détail des emplois soit plus précis chez E. Church, sa définition, p. 188, nous paraît moins bonne que celle de S. Sauvageot; en effet, dire que « le terme [du procès] n'entre pas en considération » constitue, sous cette forme, un contre-sens.

9. E. Church, p. 188

comme une variante conditionnée. Il faudrait alors expliquer la raison de ces contraintes : pourquoi notamment la forme « inaccomplie » du Parfait est-elle nécessairement bâtie sur *di*, ce qui modifie le structure du syntagme verbal passant alors de marques flexionnelles suffixées à l'« accompli », à des marques antéposées à l'« inaccompli » ? Or l'explication ne saurait être purement phonétique car la suffixation (* *demnaay*) serait phonétiquement possible... d'autant qu'elle est attestée dans la forme apparemment surcomposée, *dinaay dem*. Mais il y a plus. Contrairement à ce qui est généralement mis en avant, dans certains cas, le morphème *di* n'est pas équivalent à *-y*.

C'est pourquoi nous proposons, là encore, de renverser la perspective d'analyse. Partant, au contraire, de la spécificité de chacune des marques, nous posons qu'il s'agit de **morphèmes différents**. Dès lors, il convient, non plus d'expliquer en quoi ils diffèrent mais à l'inverse, après en avoir déterminé les valeurs respectives, d'expliquer comment ces marqueurs arrivent, dans certains cas, à fonctionner comme des équivalents, libres ou conditionnés.

A) LE SUFFIXE D'INACCOMPLI

1) Définition

On peut reprendre, pour la définition du suffixe d'inaccompli, le mode de description en intervalle utilisé pour le Parfait¹⁰, et qui semble bien convenir. Le mode d'inscription du procès dans le temps peut alors être caractérisé en fonction des déterminations portant sur la borne gauche d'ouverture (début du procès) et la borne droite de clôture (achèvement du procès) de l'intervalle de déroulement.

Le suffixe *-y*

indique qu'en un moment T, le procès <i>p</i> est enclenché (borne gauche), orienté vers son achèvement, mais que la borne (droite) de clôture n'est pas encore atteinte.

On notera qu'ici, comme pour le Parfait, le procès est validé en un moment T par rapport à une représentation préalable de son terme. Dans le cas du Parfait, il s'agissait de signaler l'atteinte de ce terme

10. Voir chapitre 2, C et D.

dans le temps, ici au contraire, sa non atteinte. L'inaccompli suppose donc, lui aussi, une **visée** et comporte une **dimension modale**. Il ne constitue cependant pas une simple négation du Parfait, car il pose que le procès est orienté vers son terme, même s'il ne l'a pas encore atteint, ce qui confirme la présence positive de la visée.

Pour pouvoir expliquer les cas où les formes inaccomplies renvoient à un passé, nous avons été amenés à définir le moment repère de l'inaccompli comme un instant T, non spécifié par le suffixe lui-même. Cette caractéristique oppose le marqueur d'inaccompli au Parfait, qui est lui défini par rapport au moment de l'énonciation T_0 . Elle montre que le suffixe d'inaccompli est bien un marqueur purement **aspectuel**, alors que le Parfait a valeur aspecto-temporelle. Ceci s'explique par le statut différent des deux morphèmes à l'intérieur du système : l'un est un suffixe, l'autre est une conjugaison qui, en tant que telle, est repérée par rapport au moment de l'énonciation.

On voit donc quelle est l'organisation du système du point de vue aspectuel. De par la nature des opérations qu'ils définissent, **c'est le Parfait qui est le véritable symétrique du marqueur d'inaccompli -y** : l'un et l'autre indiquent un état du procès dans le temps par rapport à la visée de son terme. Tous deux différencient donc deux moments du procès, liés à une représentation de l'énonciateur : le Parfait pour définir l'atteinte dans le temps d'une conformité, l'inaccompli pour définir une inadéquation. C'est pourquoi le Parfait, avec le Négatif simple, est la seule conjugaison à ne pas pouvoir recevoir tel quel le suffixe d'inaccompli.

Cependant, les deux marqueurs ne sont pas sur le même plan du point de vue du système, puisque l'un est un suffixe, l'autre une conjugaison. A ce suffixe d'inaccompli, s'oppose **structurellement** un suffixe zéro marquant l'**accompli** mais qui valide une stabilisation du procès **sans représentation** préalable de son terme et donc sans construction en arrière-plan d'une problématique de la conformité : il est purement temporel. Dans un système verbal à la fois aspectuel et temporel, si donc le Parfait est le symétrique du marqueur d'inaccompli sur le plan aspecto-modal, le suffixe zéro d'accompli l'est sur le plan aspecto-temporel.

2) Spécifications aspectuelles et temporelles

Le suffixe -y en lui-même n'indique pas de repérage par rapport à T_0 . La valeur temporelle de la forme inaccomplie dépendra donc des

déterminations apportées par le contexte¹¹ et par la conjugaison. Du point de vue des spécifications aspectuelles, on distingue deux grands cas, selon que l'intervalle de déroulement du procès est envisagé de manière continue ou sérialisée.

a) Valeur d'habituel

Si l'intervalle de déroulement est envisagé de manière *sérialisée*, l'énoncé prend valeur d'habituel. Selon le contexte et notamment les marqueurs de temps, l'insistance est plus ou moins grande sur le caractère répétitif de cette habitude, c'est-à-dire sur le découpage temporel à l'intérieur de l'intervalle. Mais l'intervalle lui-même reste toujours ouvert. Tous les types de procès peuvent prendre cette valeur.

Saaku ceeb mooy war weer wu nekk

Sac-de riz il+EmphS falloir mois qui (Narr) se-trouver

C'est un sac de riz qu'il faut tous les mois

Dafay daanu leer

il+EmphV+inacc tomber illumination

Il fait (périodiquement) des crises

Garab gii dafay faj soj

Arbre ce il+EmphVb+inacc soigner rhume

Ce médicament soigne le rhume

L'Emphatique du Verbe à l'inaccompli renvoie ici, comme souvent, à une propriété générale.

Selon les contextes, il peut y avoir également une plus ou moins grande insistance sur la non clôture du procès. En ce cas, l'énoncé à l'inaccompli prend la valeur *toujours* c'est-à-dire « jusqu'à maintenant, ça continue, ce n'est pas encore fini » :

Mu ngiy daanu leer ba tey ?

il+Prés...+inacc tomber illumination jusqu'à aujourd'hui ?

Il est (toujours) sujet à ses crises ?

b) Procès en cours

Si l'intervalle de déroulement du procès est envisagé de manière *continue*, l'inaccompli prend la valeur de procès en cours. Cette valeur est impossible pour les procès instantanés et pour les verbes compacts.

11. Par le biais d'un jeu sur les compléments qui n'est pas étudié ici, il est parfois possible de lever les impossibilités que nous signalons; les cas que nous indiquons ne constituent donc que de grandes catégories qui mériteraient d'être affinées par une étude de la détermination.

Parmi ces derniers, les verbes de qualité, en dehors des emplois à valeur de répétition, requièrent le plus souvent l'adjonction du suffixe inchoatif *-si* pour être employés à l'inaccompli¹².

L'usage le plus marquant du suffixe *-y* est de permettre de former le **présent des verbes discrets** (ou discrétisés) et de ramener en T_0 , ces procès qui, du fait de leur caractère discret, prennent à l'accompli une valeur passée. Ainsi, avec une conjugaison repérée par rapport à T_0 , la détermination du procès comme enclenché mais non achevé, donnera à ce dernier une valeur de présent. Ce présent peut évidemment renvoyer à un habituel, mais il peut également désigner le procès dans son déroulement, s'il s'agit d'un verbe duratif¹³ :

Dafay añ, mēnul ñēw.

il + EmphVb déjeuner, pouvoir + il + Nég. venir

Il est en train de manger, il ne peut pas venir

Mooy jaay woto bii taxaw fii

il + EmphS vendre voiture celle-qui (Narr) être-arrêté ici

C'est lui qui vend cette voiture qui est arrêtée ici

Mooy bind ci biir nég bi !

il + EmphS écrire dans intérieur chambre la

(Ah) c'est lui qui est en train d'écrire dans la chambre !

L'orientation du procès vers son achèvement, c'est-à-dire la présence en arrière plan d'un terme attendu, transparait dans certaines gloses :

Mu ngiy foog ne...

il + Prés... + inacc penser que...

(Malgré tout ce qu'on lui a dit), il continue à penser que...

Mu ngiy gaaw ba léegi !

il + Prés...inacc se-dépêcher jusqu'à maintenant !

Il est toujours aussi pressé (ça ne change pas) !

On notera que pour le **Narratif**, qui est en attente de repérage situationnel, ce procès en cours peut être situé aussi bien dans le passé que dans l'actuel, selon le repérage contextuel :

Fekk naa ko muy dog yàpp

12. Voir chapitre 6, D.3.

13. Le phénomène mériterait de plus amples investigations pour déterminer si le caractère duratif des procès concernés ne peut pas se reformuler dans une description comme « dense » (c'est-à-dire malléable du point de vue de la quantification car sans limite interne propre), pour reprendre la typologie adoptée dans l'explication des valeurs du Parfait. Mais si la description semble convenir ici, le problème tient à ce que l'on n'obtient pas, semble-t-il, les mêmes verbes que ceux désignés par ce trait pour le Parfait; voir chapitre 2, E.1.c.

trouver je+ Pft le il+ Narr+ inacc couper viande

Je l'ai trouvé qui coupait de la viande

Li muy gàddu du ko àttan

ce-que il+ Narr+ inacc prendre-en-charge, il+ EmphNég le supporter

Ce qu'il est en train de prendre en charge, il ne pourra le supporter

Avec le **Présentatif** enfin, l'opposition entre la forme simple et la forme inaccomplie se fait dans des termes un peu différents, puisque toutes deux peuvent renvoyer, et renvoient en général, à un procès en cours en T_0 , quelle que soit la nature du verbe. Se pose alors pour tous les verbes, le problème que l'on rencontre pour **les verbes d'état** avec les autres conjugaisons : en quoi la forme inaccomplie se différencie-t-elle de la forme accomplie, puisque toutes deux renvoient à un présent¹⁴ ?

Du point de vue du temps, ce présent de l'inaccompli peut certes construire une répétition en arrière-plan de la validation du procès en T_0 , qui le distingue de la forme accomplie. Mais, plus généralement, on aura l'inaccompli dès qu'il y a une **différenciation** entre des moments du procès telle que la validation de p en T_0 pose qu'il reste une quantité de procès à valider en un autre moment. Autrement dit, avec l'inaccompli, p est déjà vrai en T_0 tout en étant **incomplet**. C'est pourquoi, comme nous l'avons souligné, l'inaccompli sera en général requis en présence d'un objet pluriel qui suppose une **progression**¹⁵ ne pouvant être obtenue en un instant : elle est soit achevée, soit en cours. On opposera ainsi les deux présents suivants :

- *Faatu, lu muy def ?*

Fatou, quoi elle+ Narr+ inacc faire ?

A. *Mi ngi sang xale bi*

elle+ Prés... baigner enfant le

B. *Mi ngiy sang xale yi*

elle+ Prés+ inacc baigner enfant les

- Que fait Fatou ?

A. Elle est en train de laver l'enfant (accompli)

B. Elle est en train de laver les enfants (inaccompli)

Mais, lorsque le procès ne peut être découpé dans le temps (comme dans le cas des verbes compacts), l'incomplétude marquée par l'inaccompli se reporte sur l'assertion et donne à l'énoncé une valeur modale spécifique.

14. Sur les raisons de cette particularité du Présentatif, on pourra se reporter au chapitre 6, notamment E.2; et sur le détail de l'opposition entre accompli et inaccompli, D.3.

15. D'où la plus forte agentivité de l'inaccompli.

3) Valeurs modales

On retrouve donc ici le même type de phénomène que pour le Parfait¹⁶. Si le procès ne peut être découpé dans le temps, distinguer des moments du procès revient à distinguer des moments d'assertion : les déterminations aspectuelles de reportent sur le plan modal.

a) Le doute

L'incomplétude marquée par l'inaccompli peut se reporter sur l'assertion sous la forme d'un doute de l'énonciateur ou d'une incomplétude de sa perception. Le terme en arrière-plan, par rapport auquel est posé l'inachèvement en T_0 , n'est pas un autre moment du procès où se produira son achèvement puisque ici quantification du procès et temporalisation sont dissociées, mais représente ce que l'énonciateur estime être le terme qualitatif du procès dans l'absolu, c'est-à-dire « vraiment p » : le Centre Organisateur de la notion. Forme accomplie et forme inaccomplie s'opposeront alors en des termes modaux : certitude / incertitude, « vraiment » / « pas vraiment ». C'est notamment ce qui permet de différencier ces deux présents pour les verbes compacts :

Picc bii moo mel ni ndobin

Oiseau ce il + EmphS ressembler comme grand-calao
Cet oiseau ressemble à un grand calao¹⁷

Picc bii mooy mel ni ndobin

Oiseau ce il + EphS + inacc comme grand-calao
Cet oiseau (tend) à ressembler à un grand calao (à ce qu'il me semble)

Mooy tolloog garab gi

il + EmphS être-à-hauteur arbre le
Il est (presque) à la hauteur de l'arbre

Mu ngiy dund

il + Prés... + inacc vivre
Il vit (encore, pour l'instant apparemment mais on n'est pas sûr que ça dure)

16. Voir chapitre 2, D.2.b.

17. Oiseau de mauvais augure.

b) Déontique

Si le contexte insiste, non pas sur l'« inachèvement » du procès, mais au contraire sur le fait que dès T₀ il est **orienté** vers son achèvement, l'énoncé à l'inaccompli prendra une valeur déontique. Doute et obligation peuvent paraître a priori contradictoires, mais ces deux valeurs modales prises par un même morphème s'expliquent par une pondération variable, selon le contexte, sur l'un ou l'autre des éléments en jeu dans l'opération marquée par le suffixe d'inaccompli (borne initiale, orientation, borne finale).

Ñoom amuñu dara te moom rekk moo fay liggéey, kon nag mooy dimbali waajuram

Eux avoir + ils + Nég. chose et lui seulement il + EmphS là-bas + inacc travailler, donc alors il + EmphS + inacc aider parents + son

Ils n'ont rien et il est le seul à travailler là-bas, il (doit) donc aider ses parents

Mooy ànd ak moom rekk ngir ñu mëna dugg ci biir hopital bi

il + EmphS + inacc aller-ensemble avec lui seulement pour ils + Narr pouvoir + joncteur entrer dans intérieur hopital le

Il sera (obligé) de l'accompagner pour qu'on les laisse entrer à l'hôpital

Bala nga ko ciy def, cin li dafay bax

Avant-que tu + Narr le dans + inacc faire, marmite la elle + EmphVb + inacc bouillir

Avant-que tu ne l'y mettes, la marmite doit bouillir (je suppose)

Bu bëggee liggéey, dafay bind « demande »

Si (Narr) vouloir + antériorité travailler, il + EmphVb + inacc écrire « demande »

S'il veut travailler, (il faut qu') il fasse une demande

L'énoncé déontique prend même souvent la valeur exclusive « il n'a qu'à... ».

A l'inaccompli, l'**Emphatique du Verbe** présente, en plus des emplois parallèles à ceux de la forme simple (causalité, définition...) avec cette fois la valeur de présent, toute une palette de valeurs propres à cette forme à l'inaccompli et que l'on peut rattacher au déontique¹⁸ : ils vont de la propriété au **gnomique**, avec toujours en arrière-plan une certaine répétition. Les différentes valeurs sont

18. Pour une comparaison avec l'Obligatif ou la valeur injonctif du Narratif, voir chapitre 8, notamment B.1.

nettement liées et la spécification va dépendre du contexte, notamment de la **détermination** du sujet et de l'objet¹⁹.

De par sa définition, l'Emphatique du Verbe se rapproche de la prédication de qualité. Si donc le suffixe d'inaccompli lui permet de se « libérer » de T₀ en faisant de T₂ un moment qui peut se répéter, cette conjugaison servira à définir une propriété²⁰. C'est notamment l'exemple du médicament qui « soigne le rhume » cité plus haut (2.a.) : il a pour *propriété* de soigner le rhume, parce qu'*habituellement* il soigne le rhume et donc il *doit* le faire et le *fera probablement*. De même, on opposera l'exemple suivant à son équivalent cité en 2.b, et l'on remarquera que l'interprétation situationnelle ou définitoire dépend du caractère déterminé ou indéterminé de l'*objet* :

Dafay jaay

il + EmphVb + inacc vendre

Il vend = il est marchand

Si au contraire, c'est le *sujet* qui est indéterminé ou générique, l'énoncé prendra alors une allure gnomique liée à la valeur déontique de l'inaccompli et à la prédication qualitative de cette conjugaison, comme le montrent les gloses :

Sérèer foo ko fekk²¹ dafay baax te yéwén

Sérère où + tu + Narr le trouver, il + EmphVb + inacc êtrez-bon et être-généreux

Le sérère est toujours bon et généreux

[un sérère, si c'est un vrai sérère, doit être bon et généreux]

Xale dafay fonk i waajuram

Enfant il + EmphVb + inacc respecter pluriel parents + son

Un enfant respecte ses parents

[= un enfant doit respecter ses parents]

Gewël foo ko fekk dafay mën wax

Griot où + tu + Narr le trouver, il + EmphVb + inacc pouvoir parler

Le griot (doit) savoir discourir

[= un griot digne de ce nom doit savoir bien parler]

19. On remarquera qu'il y a donc des rapports privilégiés entre telle conjugaison et telle valeur de l'inaccompli. Quant à l'interaction entre la détermination des compléments et la valeur aspectuelle ou modale de l'énoncé, le sujet mériterait à lui seul une étude approfondie. Nous ne faisons que poser quelques jalons.

20. C'est probablement ce rôle de différenciation faible par rapport à T₀ et donc de « libération » qui explique la présence du suffixe d'inaccompli dans les énoncés à prédicat non verbal formés sur l'Emphatique du Verbe et l'Emphatique du Sujet; voir chapitre 5, D, fin.

21. On remarquera la présence, courante dans ce type d'emploi, d'une subordonnée marquant un parcours avec lissage (*foo ko fekk* « où que tu le trouves ») qui contribue à détacher l'énoncé de T₀ et à construire la valeur de propriété générale.

Ku baax dafay dimmali mbokkam

Qui (Narr) être-bon, il + EmphVb + inacc aider parent + son

Celui qui est bon (doit) aider son prochain

On peut enfin citer un dernier type de valeur, au croisement de celles qui précèdent. Il s'agit de l'utilisation de l'Emphatique du Sujet en valeur générale (combinaison de l'indétermination du sujet et de l'inachèvement de l'inaccompli) appliquée à un élément déterminé situationnellement :

[en voyant passer un lapin]

Njombor mooy gudd nopp !

Lapin il + EmphS + inacc être-long oreille

Qu'est-ce que ça (peut) avoir les oreilles longues un lapin !

c) Probabilité (futur)

Dernière valeur modale, le futur de l'inaccompli relève toujours bien de la même opération, mais elle procède cette fois d'un jeu sur la borne *initiale* du procès. Le rapport entre le début du procès et le moment de référence T n'est pas de l'ordre de l'*inclusion*, comme pour les valeurs d'habituel et de procès en cours que l'on peut poser en arrière-plan respectivement du déontique et du doute, mais de l'ordre des **prémises**.

Nous appelons « prémisses » la représentation par S_0 d'un ensemble de facteurs considérés comme équivalents à une borne initiale et orientant le procès vers son achèvement. Si le moment repère T est identifié à T_0 , on a affaire à des prémisses orientant vers la probabilité de réalisation du procès. Si le moment T représente un moment fictif T'_0 , il s'agit alors de prémisses logiques. Cette définition des prémisses explique les nuances modales relevées alors : « sûrement, forcément... » dont on voit les liens avec le déontique. Il s'agit donc bien ici d'un futur de probabilité.

Dans le cas d'une structure hypothétique c'est la protase qui fonctionne comme prémisses à l'accomplissement du procès.

Bu ko jamee, dafay dee

Si (Narr) le piquer + antériorité, il + EmphVb + inacc mourir

S'il le pique, il va mourir

Soo ko tegee fii, dafay réer.

Si + tu + Narr le poser + antériorité ici, il + Emphvb + inacc se-perdre

Si tu le déposes ici, ça va (sûrement) se perdre

Boo ci daggee lu bari, bii mooy ëpp

Si + tu + Narr dans couper + antériorité que (Narr) être-abondant, celui-ci il + EmphS + inacc être-en-excès

Si tu en coupes trop, celui-ci sera (forcément) trop grand

Xale buy toppotoo waajuram, mooy gudd fan rekk

Enfant qui+inacc (Narr) s'occuper-de parents-son, il+EmphVb+inacc être-long vie seulement

Un enfant, s'il s'occupe de ses parents, (rien ne lui arrivera d'autre que) d'avoir longue vie

Su defee li ko war, moom mooy fëeté fii

Si (Narr) faire+antériorité ce-que le incomber, lui il+EmphS+inacc être-du-côté-de ici

S'il fait ce qu'il doit faire, il (a toutes les chances de son côté pour) être affecté ici

Les prémisses peuvent être constituées par la présence, en Sit₀, d'éléments de la situation dans laquelle doit se produire le procès dont on affirme la probabilité. Autrement dit, même si le procès n'est pas véritablement enclenché, on est sur les lieux de sa réalisation, il est en préparation, imminent ou encore, on voit, on en connaît le sujet et ses habitudes. Tous ces facteurs permettent au procès de fonctionner comme s'il était enclenché :

[on est en train de parier sur un lutteur célèbre]

Tey, Mbay Géy mooy am ndam

Aujourd'hui Mbaye Guèye il+EmphS+inacc avoir victoire

Aujourd'hui, c'est (forcément) Mbaye Guèye qui va remporter la victoire

[devant la maison en construction]

Kii mooy rafet kër !

Celui-ci il+EmphS+inacc être-beau (quant-à) maison

Elle va être drôlement belle sa maison, à lui !

Cette valeur de probabilité du suffixe inaccompli semble relativement contrainte et, sauf par un jeu particulier sur la détermination²², elle paraît difficile pour les procès compacts et pour les discrets accidentels. Autrement dit, il semble que cette valeur future de l'inaccompli soit liée à l'agentivité du procès. C'est là l'un des points qui la distingue du futur formé par la suffixation des marques du Parfait au morphème *di*.

22. Comme dans l'exemple ci-dessus où le verbe de qualité, intransitif présente de manière inhabituelle un complément indiquant la partie sur laquelle va pouvoir porter le processus en cours d'accomplissement : « il va être beau quant à sa maison ». Sur ce type de construction, voir également l'exemple du lapin plus haut.

B) LA MARQUE DI

Comme nous l'avons signalé plus haut, le suffixe *-y* alterne parfois avec un autre morphème *di* (ou *d-*) en valeur d'inaccompli. Dans le cas du Parfait et du Négatif, c'est même la forme obligatoire. Or pour ces deux paradigmes il existe également deux autres formes, apparemment surcomposées, comprenant à la fois *d(i)* et *-y*²³. Il conviendrait donc d'expliquer cette contrainte sur la formation de l'inaccompli de ces deux paradigmes ainsi que l'existence de leurs formes « surcomposées ». Enfin, dans certains cas, *di* ne semble pas constituer un équivalent fonctionnel de *-y*. Ce morphème mériterait une étude plus approfondie. Notre propos ici est simplement de montrer qu'il n'est pas superposable au suffixe d'inaccompli et, à cette occasion, d'émettre une hypothèse générale sur la marque *d-* qui intéresse également l'Emphatique du Verbe et le Négatif Emphatique.

1) Di et les marques du Parfait

a) Le futur (comparaison avec l'inaccompli *-y*)

Le véritable futur du wolof, c'est-à-dire le futur de **certitude** est construit par la suffixation des marques du Parfait au morphème *di*. Cette construction, paradoxale au premier abord, l'est moins si l'on décrit le futur comme une **visée d'accompli**²⁴. L'énonciateur affirme sa *certitude* que le procès se produira en un moment ultérieur, défini comme différent de T_0 . Du point de vue temporel, il y a donc un *hiatus* entre T_2 et T_0 : le procès n'est pas enclenché et en T_0 , il y a projection en un moment ultérieur²⁵ *coupé* de T_0 . Ce qui veut dire également que le moment T_2 n'a d'existence qu'au travers d'une représentation de l'énonciateur : le lien entre le moment de l'énonciation et le moment du procès est donc d'ordre modal. Enfin, du point de vue aspectuel, le procès est saisi *en bloc*²⁶ : avec le futur, l'énonciateur affirme sa

23. Ces deux caractéristiques constituent des arguments supplémentaires en faveur de notre analyse qui pose le Parfait comme un élément dissymétrique par rapport au reste du système aspectuel.

24. Cette définition générale du futur est empruntée à A. Culioli.

25. A. Culioli parle plus généralement de translation.

26. Il est aoristique.

certitude qu'en un moment distinct de T_0 , le procès sera réalisé. D'où l'utilisation d'une forme d'accompli (les marques du Parfait), qui permet d'indiquer l'atteinte d'une visée.

Il s'agit alors de marquer non pas l'« inachèvement » du procès (suffixe *-y*), car celui-ci est saisi dans sa globalité et n'est pas enclenché, mais au contraire le hiatus, la **différence** entre T_2 et T_0 . Nous poserons donc, pour l'instant que c'est là le rôle du morphème *di*.

Cette caractérisation permet de bien distinguer le futur formé sur le Parfait de celui marqué par le suffixe d'inaccompli. Du point de vue aspecto-temporel, le premier indique un **hiatus** entre la situation de référence et la situation d'énonciation, le second une relation de **continuité** liée à construction aspectuelle de l'inaccompli et que nous avons décrit en termes de « prémisses »²⁷. Du point de vue modal, le premier indique une **certitude**, le second une **probabilité**. Ces différences apparaissent dans les gloses et semblent confirmées par la réticence des locuteurs à employer le futur de certitude en présence d'une hypothétique, alors que le futur formé sur l'inaccompli ne pose pas de problème : certitude et hypothèse sont contradictoires, tandis que la probabilité de l'inaccompli est relative à un moment T qui peut être défini par une hypothèse.

Damay dem Dakaar bu ma amee pas

je + EmphVb + inacc aller Dakar si je + Narr avoir + antériorité billet

?? *dinaa dem Dakaar bu ma amee pas*²⁸

je + futur aller Dakar si je + Narr avoir + antériorité billet

J'irai à Dakar si j'ai un billet

Lii mooy doy

Cela il + EmphS + inacc être-suffisant

C'est cela qui suffira

[« d'après ce que je vois, cela doit suffire »]

[« il y a toutes les chances mais c'est à vérifier »]

Dina doy

il + futur être-suffisant

Cela suffira

[« c'est certain »]

Dafay gor garab gi

il + EmphVb + inacc abattre arbre le

C'est qu'il va abattre l'arbre

[« c'est sûr même si on ne sait pas quand »]

27. Voir A.3.c.

28. L'informateur commente l'exemple en précisant que ça se dit mais que l'énoncé est moins correct que le précédent.

Dina gor garab gi

il + futur abattre arbre le

(à ce moment là) il abattra l'arbre

[« impossible s'il est en train d'essayer de l'abattre »]

b) L'occasionnel

La suffixation de la marque d'inaccompli *-y* à la forme que nous venons d'étudier provoque un effet de sens particulier qui montre que les deux marques *di* et *-y* ne sont pas redondantes. Le paradigme ainsi constitué, forme considérée comme surcomposée, sert à indiquer ce que nous proposons d'appeler « l'occasionnel » :

Dinay liggéey bant ba nga yaakaar ni bitim réw la jógé

il + occas. travailler bois jusqu'à tu + Narr penser que extérieur + class. pays

il + EmphComp. venir-de

Il lui arrive de si bien travailler le bois que tu croirais que c'est de l'importation

Une forme avec l'Emphatique du Sujet ou l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli serait possible avec apparemment la même traduction. La comparaison fait cependant ressortir les différences. Avec les emphatiques à l'inaccompli, l'artisan travaille toujours bien le bois mais on peut parfois distinguer un degré particulier dans sa réussite. A l'inverse, la forme en *dinay* n'indique pas que l'artisan travaille bien en général; on ne part pas d'un procès déjà vrai préalablement à T₀ mais au contraire de sa non réalisation pour indiquer qu'occasionnellement il travaille vraiment bien. Autrement dit ce qui est central ici c'est le **manque**, c'est-à-dire, du point de vue temporel, la **discontinuité** et la rareté, et du point de vue subjectif, l'incertitude, l'**improbabilité**.

- *Dama soxla Moodu, xamuloo fu muy nekk ?*

je + EmphVb avoir-besoin Moodu, savoir + tu + Nég. où il + Narr + inacc se-trouver

- *A ! Dinay nekk ci kër gi de, su ko neexee...*

Ah ! il + occas. se-trouver dans maison la partic., si (Narr) le être-agréable + antériorité

- J'ai besoin de voir Moodu, tu ne sais pas où il peut être ?

- Ah ! Il lui arrive d'être à la maison (quelquefois), quand ça lui chante...

L'occasionnel paraît plus difficile à employer avec les verbes compacts. La discontinuité temporelle provoque alors un effet intensif. Ici encore, on voit donc que distinguer des moments pour des procès non découposables dans le temps revient à distinguer des degrés du procès. Le découpage temporel se réinvestit sur le plan modal.

Kii dinay soxor de !

Celui-ci il + occas. être-méchant partic. !

Il lui arrive d'être (très), (très) méchant !

[commenté : « les rares fois où il est méchant, il se montre vraiment extrêmement méchant »]

2) D(i) et le Négatif

Le Négatif offre un parallèle frappant avec le Parfait. En effet, les deux conjugaisons, qui se trouvaient être également les seules formes *suffixées* de l'« accompli », ne peuvent recevoir, telles quelles, le suffixe d'inaccompli *-y*. Elles présentent en revanche, toutes deux, une forme périphrastique constituée d'un syntagme complexe où leurs marques sont suffixées à *d(i)-* et antéposées au lexème verbal (*dinaa dem / duma dem*) suivant une structure qui rappelle alors l'Emphatique du Verbe (*dama dem*). Elles possèdent, de plus, toutes deux une forme « surcomposée » constituée des deux marques *d(i)-* et *-y* et présentant des valeurs aspectuelles comparables (*dinaay dem / dumay dem*). Ces deux formes du négatif seront étudiées au chapitre suivant auquel nous renvoyons donc en nous contentant de rappeler brièvement les faits qui intéressent notre propos.

a) Le Négatif Emphatique

La valeur future que peut prendre cette conjugaison amène en général à la décrire comme un négatif inaccompli et à poser que le morphème *-y* se présente ici sous la forme d'une variante *d-* (*duma dem*). Cependant, nous noterons tout d'abord que ce **futur** se rapproche bien plus de celui formé sur le Parfait que de celui marqué par le suffixe d'inaccompli puisqu'il suppose que le procès ne soit pas enclenché en T_0 ²⁹ : il marque donc lui aussi un **hiatus** et une différenciation entre T_2 et T_0 .

Or si l'on part d'une valeur future pour cette conjugaison, on pourra difficilement expliquer ses emplois comme négation **notionnelle**. Nous proposons donc, au contraire, de partir de ces emplois à valeur qualitative et d'analyser cette conjugaison comme un emphatique, selon des modalités que nous expliquerons plus loin³⁰ et qui permettront de rendre compte du troisième type d'emploi relevé, comme négation d'un **prédicat non verbal**.

29. Voir chapitre 10, C.2. et ici plus particulièrement C.2.b.

30. Voir ci-dessous 3.

b) Le Négatif à l'inaccompli

Le parallèle avec l'« occasionnel » formé sur le Parfait vaut aussi bien sur le plan formel que du point de vue de la valeur aspectuelle. Le Négatif à l'inaccompli est formé par l'adjonction du suffixe *-y* d'inaccompli à une marque flexionnelle formée sur *d-*. La forme inaccomplie sert alors à soit à nier la fréquence du procès s'il s'est produit précédemment (« quelquefois mais rarement »), soit à asserter que la possibilité reste ouverte qu'il se produise ultérieurement, s'il n'a pas eu lieu précédemment (« probablement mais peu sûrement »). Autrement dit, comme dans le cas de l'« occasionnel », ce qui est central ici, c'est le manque, la **discontinuité aspectuelle** qui se traduit par une **improbabilité** sur le plan modal (avec le double versant de l'improbabilité : c'est peu probable mais ça n'est pas impossible).

3) Hypothèse sur la marque *d-*

Ces différentes caractéristiques, ainsi que certains traits de l'Emphatique du Verbe, nous amènent à proposer une hypothèse d'analyse à la fois de la marque *d-* commune et de ses spécifications en *di* dans certaines formes d'inaccompli, *du-* dans le négatif et *da-* dans l'Emphatique du Verbe³¹.

Nous proposons de voir dans le morphème *d-* une marque de **centre de prédication dissocié du verbe**³². En l'absence de verbe, cette marque servira d'opérateur de prédication dans les phrases nominales; en présence d'un verbe, elle permettra de dissocier les diverses fonctions de celui-ci au sein de l'énoncé. On pourrait ainsi expliquer :

- la présence de ce morphème dans les marques de l'Emphatique du Verbe car l'emphase, que nous avons décrit³³ comme une dissociation entre existence et désignation, se traduit au niveau du verbe par une dissociation de ses valeurs d'événement et de

31. Sur ce point nous renvoyons le lecteur au travail de Mustapha Diop qui, d'après ce que nous avons pu en apprendre, traite de ces morphèmes *-i/-u/-a*. Là encore nous présentons nos excuses à l'auteur : nous avons appris l'existence de ses travaux au moment-même où nous achevions les nôtres et n'avons pas pu en prendre connaissance.

32. Ce qui reprend, sous une autre forme, la position de S. Sauvageot posant un verbe d'existence à la base de *di*; voir S. Sauvageot p. 102.

33. Voir chapitre 3, E.3.c.

notion, de ses fonctions de centre prédicatif et de noyau assertif³⁴

- le fait que le Négatif Emphatique (*duma dem*) sert de négation notionnelle (dissociation de type emphatique) et de négation d'un énoncé à prédicat non verbal (fonction prédicative)
- l'utilisation de morphèmes de temps comme centres prédicatifs dans des énoncés sans verbes (*doon*³⁵ ou *daawul*³⁶)
- l'utilisation de marques aspectuelles (celles du Parfait), normalement suffixées au verbe, et suffixées à *di-* pour former le futur de certitude
- le fait que, contrairement à *-y*, le morphème *d-* puisse être porteur de marques personnelles, comme dans le cas du futur formé avec les marques du Parfait (*dinaa dem*), du Négatif Emphatique (*duma dem*) ou de l'Emphatique du Verbe (*dama dem*) et forme avec celles-ci un syntagme antéposé au lexème verbal, car il assure alors la fonction de centre prédicatif
- le fait que les formes en *di* ainsi bâties puissent recevoir le suffixe d'inaccompli sans que ces deux marques soient redondantes
- l'utilisation de *di* sous forme libre (sans marques personnelles) pour introduire un verbe en dépendance, qui constitue un 2^e centre prédicatif

Cette dernière caractéristique est peu remarquée car on pose alors que *di* fonctionne comme variante de *-y*, du fait qu'il apparaît fréquemment en reprise d'un inaccompli pour marquer une insistance. Il semble, en fait, permettre de reprendre la notion marquée par le verbe, indépendamment de ses marques personnelles :

Muy dox di dox ba yàgg

il + Narr + inacc marcher *di* marcher jusqu'à durer

Il marchait, marchait pendant longtemps

Mais on le trouve également dans ce type d'emploi (avec une marque zéro de Narratif) sans qu'il fonctionne comme reprise de l'inaccompli :

34. Cette interprétation du morphème *d-* confirmerait l'hypothèse que nous avons émise sur l'origine morphologique de l'Emphatique du Verbe, (chapitre 3, A.2) et notamment sur l'interprétation de la variante longue du Cayor par la suffixation du joncteur verbal (A.3 note et dernier paragraphe) : celui-ci supposerait, en effet, de considérer que l'on a bien un premier centre prédicatif devant le lexème verbal.

35. Voir ci-dessous C.

36. Voir chapitre 10, C.3.b.

Nit ki di dem, di dem rekk

Humain le *di* aller, *di* aller seulement

L'homme repart, péniblement

En fait, il paraît plus satisfaisant de faire rentrer ces cas de reprise dans un schéma plus général où *di* permet une dissociation des fonctions du verbe, car on peut alors également expliquer les cas où il sert à introduire un verbe comme deuxième prédicat en dépendance d'un premier syntagme prédicatif :

Maa ngi fi di noppolu

je + Prés...ici *di* se-reposer

Je suis là à me reposer

Si l'on admet une telle définition du marqueur *d-*, il reste alors à expliquer pourquoi dans certains cas il fonctionne comme un équivalent de l'inaccompli. Cette question nous amène à une deuxième hypothèse qui peut paraître audacieuse mais fait apparaître une étonnante cohérence entre les phénomènes. Nous la présentons comme une suggestion à développer.

En effet, à la réflexion, le marqueur *d-* ne prend de valeur d'inaccompli que sous sa forme *di* et dans deux cas précis : en syntagme dépendant, lorsqu'il reprend une forme inaccomplie en *-y* et en syntagme indépendant, lorsqu'il est suffixé par les marques de Parfait et prend alors valeur de futur. Or, dans les autres cas, s'il n'est pas suffixé par un morphème de temps, *d-* apparaît soit avec le morphème négatif *-u*, soit avec une marque *-a* si l'on admet l'origine périphrastique de l'Emphatique du Verbe, ce qui paraît s'accorder avec sa valeur d'emploi. Autrement dit, il est fort tentant de voir ici le triplet fondamental des **indices de détermination spatiale -i, -a, -u** qui est à la base à la fois de la détermination nominale, du système de formation des subordonnées hypothétiques et temporelles et de la constitution du Présentatif³⁷. On pourrait alors réexpliquer les diverses formes où apparaît la marque *d-*, de la manière suivante :

- lorsque *d-* est suffixé par l'indice spatial de **proximité -i**, il sert à introduire, soit un verbe dissocié du prédicat avec lequel il entretient une relation de localisation proche (verbe dépendant déterminant le prédicat), soit un centre prédicatif porteur de marques énonciatives dissocié du verbe; la différenciation spatio-temporelle en terme de proximité prend alors valeur de futur, ce qui rapproche la forme *di-* de certaines valeurs du suffixe d'inaccompli *-y*
- lorsqu'il s'agit de l'emphase, la préconstruction de l'événement du procès comme un préalable acquis est marquée par l'indice

37. Voir chapitre 6, A.1.c.

spatial d'**éloignement** *-a*, ce que confirme à la fois la valeur passée que prennent alors les verbes d'action et les diverses gloses relevées (« c'est acquis, c'est passé, c'est une vérité anonyme déjà versée dans le savoir commun et donc tu devrais le savoir »)

- enfin, la négation serait contruite par l'adjonction, à une marque de centre prédicatif, de l'indice d'**indétermination spatiale** *-u*

Ces éléments, que nous proposons à simple titre d'hypothèse, permettraient d'explicitier un lien structurel entre l'emphase et certaines formes d'inaccompli (le futur affirmatif et l'inaccompli négatif), qui toutes deux supposent une dissociation au niveau prédicatif et mettent en jeu une forme d'altérité, la première d'ordre qualitatif (*p / q*), la seconde d'ordre quantitatif (*p* non achevé / *p* achevé). Ils révéleraient, de plus, tout un réseau de liens entre la détermination nominale et les déterminations aspecto-temporelles du verbe, grâce à ces indices de détermination spatiale.

C) LES MORPHÈMES DE TEMPS

Il importe enfin de signaler l'existence de marqueurs à valeur temporelle, afin de compléter le tableau d'ensemble du système aspecto-temporel. Nous n'avons pas étudié les emplois de ces marqueurs et la présentation fort succincte que nous en faisons, ne fait que reprendre brièvement les données de nos prédécesseurs³⁸ auxquels nous renvoyons le lecteur soucieux d'une description détaillée.

1) Le suffixe *-(w)oon*

Le phénomène qu'il nous semble important de souligner du point de vue du temps, c'est d'abord que **l'ensemble du système verbal est repéré par rapport au moment de l'énonciation**, selon des modalités que nous nous sommes attachés à décrire pour chaque conjugaison. Dès lors, comme pour l'inaccompli, les marques spécifiquement tempo-

38. E. Church, p. 195-215, pour l'essentiel, ainsi-que S. Sauvageot, p. 124-7. On pourra également se reporter au travail de Momar Cissé sur le temps et l'aspect auquel nous n'avons malheureusement pas eu accès.

relles sont des suffixes apportant des déterminations supplémentaires aux repérages marqués par les conjugaisons.

En conséquence, les marqueurs de temps servent à indiquer une **translation** dans le passé des déterminations propres aux conjugaisons et qui portent normalement sur T_0 . Ainsi, le marqueur *-(w)oon*, suffixé au lexème verbal³⁹, situe le procès en un moment T'_0 antérieur à T_0 et indique qu'il y a un **hiatus** entre T_0 et T'_0 . Il fonctionne donc d'une certaine manière comme un symétrique, dans le passé, du futur de translation⁴⁰ :

Maa ko waxoon

je + EmphS le dire + passé

C'est moi qui l'avais dit (à ce moment-là)

*Mu nga fawoon*⁴¹ *démb*

il + Prés...là + passé hier

Il était là hier

Gisuma lawoon

voir + je + Nég. te + passé

Je ne t'avais pas vu

E. Church montre bien que ce qui importe, c'est non pas l'éloignement du procès dans le temps, mais son caractère révolu c'est-à-dire la **coupure** d'avec T_0 : « [l'énoncé en *-oon*] exprime une action dont les conséquences ne jouent plus dans l'actuel ou un état qui n'existe plus »⁴² :

Sama jaaro bi réeroon, feeñ na

ma bague la se-perdre + passé, êtez-retrouvé

Ma bague, qui avait été perdue, est retrouvée

On opposera ainsi les énoncés suivants avec et sans *-oon* :

Yàlla sàkk na àddina

dieu créer il + Pft monde

Dieu a créé le monde (et c'est encore vrai en T_0)

Yàlla rafetaloon na àddina, waaye nit a fi indi ñaawteef

Dieu faire-beau + passé il + Pft monde, mais humain emph. ici apporter laideur

Dieu avait fait le monde beau, mais c'est l'homme qui l'a enlaidi (le monde n'est plus beau en T_0)

39. Le plus souvent, sauf au négatif et, bien-sûr, dans le cas d'un énoncé à prédicat non verbal; voir les exemples ci-dessous.

40. Sur le futur, voir plus haut, B.1.a.

41. Comme le suffixe d'inaccompli, le suffixe de passé se déplace sur le pronom objet ou locatif lorsqu'il y en a un; en présence de plusieurs morphèmes de cette nature, il porte sur le dernier.

42. Voir p. 200-2.

Dem na Ndar

Aller il + Pft Saint-Louis

Il est parti à Saint-Louis (c'est toujours vrai, il n'est pas là)

Demoon na Ndar

Aller + passé il + Pft Saint-Louis

Il était parti à Saint-Louis (et en T_0 , il est revenu)

Cette caractéristique distingue donc la translation dans le passé de celle dans le futur : avec *-oon* le procès n'est plus vrai en T_0 *parce-qu'il a été vrai* (accompli marqué par la conjugaison) en un moment antérieur et donc passé par rapport à T_0 (hiatus marqué par le suffixe). De manière explicite ou implicite, l'énoncé suppose donc un moment de référence par rapport auquel est défini l'accompli ; autrement dit, et l'on n'a pas assez insisté sur cette spécificité, le suffixe exprime toujours une antériorité relative. Ainsi, selon nous, l'énoncé en *-oon* présente toujours une triple caractéristique qui l'apparente au plus-que-parfait du français et qui découle de sa définition comme marqueur de translation dans le passé des déterminations aspecto-temporelles portées par les conjugaisons : **antériorité**, **rupture** par rapport à T_0 et **relativité** (définition de l'accompli par rapport à un autre moment T'_0).

Cette rupture d'avec le moment de l'énonciation permet au morphème *-oon* de servir également, grâce à un jeu sur le repère, à former des énoncés à valeur d'**irréel** :

Su ma amoon xalis, dinaa dem Kawlax

Si je + Narr avoir + passé argent, je + futur aller Kaolack

Si j'avais de l'argent, j'irais à Kaolack

2) Le suffixe *-(w)aan*

Il existe par ailleurs un suffixe *-(w)aa(n)*, qui ne semble plus guère employé dans les villes, et indique une translation en un moment passé ayant pour spécificité d'être **indéterminé**⁴³. Il est, de ce fait, incompatible avec un déterminant passé renvoyant à un moment défini :

* *demaa naa fa*

aller + aa je + Pft là-bas

* *bi ma beyaa...*

lorsque (déterminé) je cultiver + aa

fu mu demaa, nēpp dàq ko

où (indéterminé) il + Narr aller + aa, tous chasser le

où qu'il allât, tous le chassaient

43. Voir E. Church, p. 209.

Cette indétermination temporelle explique l'emploi fréquent de ce suffixe pour renvoyer à une époque reculée.

3) Les morphèmes *doon* et *daan*

Les deux suffixes de translation dans le passé présentent des corollaires inaccomplis, *doon* et *daan*. Ces marqueurs, comme tous les morphèmes formés à partir de *d-*, fonctionnent comme centre de prédication⁴⁴ : d'une part, ils sont situés devant le lexème verbal et d'autre part, ils peuvent servir à former des énoncés à prédicat non verbal, du moins pour *doon*. De manière générale, les études nécessiteraient de plus amples précisions, particulièrement à propos de *daan*.

E. Church ne distingue pas *doon* de *-oon* dans son analyse sinon en disant qu'il s'agit de la forme inaccomplie. D'après les exemples, il semble que, en dehors de ses emplois dans les énoncés à prédicat non verbal, le marqueur *doon* serve à désigner le procès comme **circonstance**, révolue en T₀, d'un autre procès. Il aura, de ce fait, tendance à prendre une valeur durative :

Mu aaye ko yàq ga mu doon yàq toolam

il + Narr interdire le destruction que il + Narr doon détruire champ + son
Il lui a défendu la destruction qu'il faisait subir à son champ

Dama doon dem, tase ak moom

je + EmphVb doon aller, rencontrer avec lui
j'étais en train de partir, (quand) je l'ai rencontré

Le marqueur **daan** semble renvoyer à une **habitude dans le passé**. S. Sauvageot⁴⁵ oppose ainsi les deux morphèmes dans les exemples suivants :

daan na tóx ba mu nekkee Mbur

daan il + Pft fumer lorsque il + Narr se-trouver + antériorité Mbour
il fumait quand il résidait à Mbour

doon na tóx bi ma duggee ci biir nég bi

doon il + Pft fumer lorsque je + Narr entrer + antériorité dans intérieur case la
il fumait lorsque je suis entré dans la case

44. Voir plus haut B.3.

45. p. 127.

4) Le système des subordonnées temporelles et hypothétiques

Signalons enfin que les subordonnées temporelles et hypothétiques présentent un système particulier de référence au temps, sous la forme d'un jeu de combinaison du morphème subordonnant (*b-*, *s-*) avec les trois marqueurs canoniques de détermination spatiale :

- i : proximité par rapport à T₀
- a : éloignement par rapport à T₀
- u : indétermination spatio-temporelle

A ces indices de détermination spatio-temporelle s'ajoute également une marque d'antériorité *-ee*, suffixée au lexème verbal, et qui fonctionne en distribution complémentaire avec les morphèmes temporels *-oon* et *-aan*. Le système est complexe, nous nous contentons de l'évoquer et renvoyons le lecteur aux précédentes études.

gis naa ko, bi mu ñěwee

voir je + Pft le, quand il + Narr venir + antériorité

je l'ai vu **quand** il est venu

gisoon naa ko, ba mu ñěwee

voir + passé je + Pft le, quand il + Narr venir + antériorité

je l'avais vu **quand** il était venu

bu tawee, dinaa ji

si (Narr) pleuvoir + antériorité, je + futur semer

s'il pleut, je sèmera

CHAPITRE 10

LA NÉGATION

Conjugaisons négatives et morphèmes non personnels

INTRODUCTION

La négation se présente en wolof comme un ensemble de morphèmes, de nature variable, qu'il nous a paru opportun de réunir dans un même chapitre. On trouve ainsi, d'un côté, de véritables **conjugaisons** pouvant de surcroît recevoir le suffixe d'inaccompli au même titre que les autres paradigmes du wolof; et de l'autre, des **marques non personnelles** présentant, elles aussi une double forme accomplie et inaccomplie.

L'ensemble constitue donc un système complexe qui mériterait à lui seul une étude approfondie. Malgré sa rapidité et son évidente insuffisance, nous avons pris le parti d'en présenter un tableau d'ensemble afin de compléter la vision générale du système verbal que nous tentons d'offrir ici. Il s'agissait donc, avant tout, d'achever la revue des paradigmes personnels du wolof en montrant qu'il existe également deux conjugaisons négatives; mais, ce faisant, nous nous devons de signaler que ces flexions négatives se situent, à leur tour, à l'intérieur d'un véritable système de morphèmes négatifs.

L'étude qui suit offre donc un tableau des marques de négation, à la fois en manière de point final à l'étude du système des conjugaisons et en guise de point de départ pour une étude générale de la négation en wolof.

A) MORPHOLOGIE : TABLEAU D'ENSEMBLE

1) Tableau d'ensemble des morphèmes négatifs

<i>CONJUGAISONS</i>	
■ Négatif	<i>demuma</i>
■ Négatif Emphatique	<i>duma dem</i>
■ Négatif Emphatique + suffixe -y	<i>dumay dem</i>

<i>MARQUES NON PERSONNELLES</i>		
■ suffixe	-ul	[conjugaison lexème verbal + -ul]
■ morphème	dul	[conjugaison <i>dul</i> lexème verbal]
■ morphème injonctif négatif bu-		
2 ^e pers.		<i>bu</i> + Impératif
1 ^e et 3 ^e pers.		<i>bu</i> + Narratif
■ morphème injonctif négatif bu + marque d'inaccompli		
2 ^e pers.		<i>bu</i> + Impératif di lexème verbal
1 ^e et 3 ^e pers.		<i>bu</i> Narratif-y lexème verbal

2) Morphologie des conjugaisons

Le *Négatif* se présente sous la forme de marques personnelles spécifiques **suffixées** au lexème verbal. On relève dans tout le paradigme la marque **-u-** qui paraît caractéristique de la négation; les formes flexionnelles ne peuvent, cependant, être découpées car les marques personnelles ne forment pas un paradigme que l'on retrouverait tel quel ailleurs.

Il en va de même pour l'analyse du *Négatif Emphatique*. Bien que l'on retrouve le **-u-** de la négation et un **d-** commun à l'Emphatique

du Verbe (*da-*) et à la forme périphrastique de l'inaccompli (*di*)¹, pour les mêmes raisons, la conjugaison est à considérer comme un paradigme de marques inanalysables, **antéposées** au lexème verbal.

[*dem* : « aller »]

LE NÉGATIF			
1 sg	<i>demuma</i>	1 pl	<i>demunu</i>
2	<i>demuloo</i>	2	<i>demuleen</i>
3	<i>demul</i>	3	<i>demuñu</i>

LE NÉGATIF EMPHATIQUE					
1 sg	<i>duma</i>	<i>dem</i>	1 pl	<i>dunu</i>	<i>dem</i>
2	<i>doo</i>	<i>dem</i>	2	<i>dungeen</i>	<i>dem</i>
3	<i>du</i>	<i>dem</i>	3	<i>duñu</i>	<i>dem</i>

On retrouve ici encore la variante habituelle à Dakar où la 1^e pl est identifiée formellement à la 3^e pl (*demuñu* et *duñu dem*).

B) LES MARQUES NON PERSONNELLES

1) Le suffixe *-ul*

Le morphème *-ul* est suffixé au lexème verbal comportant par ailleurs les marques habituelles de conjugaison.

a) Présentatif

Avec les verbes d'état comme avec les verbes d'action, le Présentatif ne semble pas pouvoir être employé seul avec le suffixe négatif; il apparaît alors en protase d'un énoncé complexe :

* *mi ngi lekkul*

il + Prés... manger + nég.

Mi ngi lekkul te bëgg dem !

1. Pour une hypothèse sur *d-*, voir chapitre 9, B.3.

il + Prés... manger + nég. et vouloir aller
 Il n'a pas mangé et il veut partir !

Mi ngi feebarul ba pare di naan garab !

il + Prés... être-malade + nég. jusqu'à être-prêt de boire médicaments
 Il n'est pas malade et il prend des médicaments !

On retrouve les spécificités relevées à l'affirmatif : S₂ est sous les yeux en T₀ et l'énonciateur manifeste surprise, réprobation et appel à S'₀.

b) Narratif

Avec le suffixe négatif, le Narratif paraît également difficile en énoncé simple, même dans les conditions requises pour l'apparition de cette conjugaison. L'informateur lui préfère alors une tournure périphrastique avec le verbe *bañ* « refuser ». On opposera ainsi les exemples suivants :

En réponse à la question de savoir ce qu'il doit faire pour grossir, on aura le Narratif simple :

Mu lekk !

il + Narr manger
 Il (n'a qu'à) manger !

En réponse à la question de savoir comment il peut maigrir :

?? *Mu lekkul !*

il + Narr manger + nég.
Mu baña lekk !
 il + Narr refuser + joncteur manger
 Il (n'a qu'à) arrêter de manger !

Par contre la négation d'un verbe au Narratif ne pose pas de problème en énoncé complexe :

Mu lekkul ba pare, bëgga dem liggéey ?

il + Narr manger + nég. jusqu'à être-prêt, vouloir + joncteur aller travailler
 Il n'a pas encore mangé et il veut partir travailler ?

Mu feebarul rekk, moo tax ñuy nangu moo ànd ak ñun !

il + Narr être-malade + nég. seulement, il + EmphS être-cause ils + Narr + inacc
 accepter il + EmphS aller-ensemble avec eux

Il faut qu'il soit bien portant pour qu'on l'accepte dans le voyage !

[lit. : qu'il soit pas-malade seulement, c'est la cause de ce que...]

c) Emphatique du Verbe

Pour les trois paradigmes emphatiques, on retrouve les valeurs et contraintes d'emploi des formes non suffixées.

Dafa déféwul né dinaa ñów, moo tax tëjewul bunt bi.

il + EmphVb penser + nég. que je + futur venir, il + EmphS être-cause (Narr)
fermer + nég. porte la

C'est parce qu'il n'a pas pensé que je viendrais qu'il n'a pas fermé à clé la porte.

Bàyyi ko mu liggéey; dafa sonnul rekk !

Laisser la elle + Narr travailler; elle + EmphVb être-fatigué + nég. seulement
Laisse-la continuer à travailler; (si elle continue, c'est que) elle n'est pas (encore) fatiguée.

- *Lu tax nga dóor ko ?*

Quoi (Narr) être-cause tu + Narr frapper le

- *Dafa demul jàngi.*

il + EmphVb aller + nég. étudier + exitif

- Pourquoi est-ce que tu l'as frappé ?

- (parce que) il n'est pas allé à l'école.

d) Emphatique du Sujet

- *Lutax nég bi toy ?*

Pourquoi chambre la être-mouillé

- *Maa tëjul palanter bi.*

je + EmphS fermer + nég. fenêtre la

- Pourquoi est-ce qu'il y a de l'eau dans la chambre ?

- C'est moi qui n'ai pas fermé la fenêtre.

On remarquera que l'adjonction du suffixe négatif provoque des effets **modaux** liés à l'opération de négation et qui ont une incidence sur la valeur aspecto-temporelle de la tournure. Ces remarques valent quelle que soit la nature du procès :

Maa beyul

je + EmphS cultiver + nég

- C'est moi qui n'ai pas cultivé

- C'est moi qui (refuse) de cultiver

- *Kaay bokk ci ndaje mi, ndax suñu mbokk yépp ngi ci*

Viens partager dans réunion la, parce-que nos parents tous Prés...dans

- *Maa bokkul; maa bokkul tey, maa bokkul ëllëg.*

je + EmphS partager + nég + ; je + EmphS partager + nég. aujourd'hui,

je + EmphS partager + nég. demain

- Viens (donc) participer à l'association : tous nos parents y sont.

- Je (refuse catégoriquement) d'y participer; je (refuse) d'y participer aujourd'hui et je (refuserai) d'y participer demain.

e) Emphatique du Complément

Garab gi la naanul, moo tax wéeragul

Médicament le il+EmphComp boire+nég., il+EmphS être-cause être-guéri+encore+nég.

C'est ce médicament qu'il n'a pas (encore) pris, c'est pour ça qu'il n'est pas encore guéri.

Loolu la defewul waaye léegi xelam dem ci.

Cela il+EmphComp penser+nég. mais maintenant esprit+son (Narr) aller dans

Il n'y a pas (encore) pensé, mais ça va lui venir à l'esprit tout de suite.

f) Parfait

Fait remarquable, en dehors du Négatif, seul le Parfait, conjugaison postposée et à valeur fondamentalement aspectuelle, est incompatible avec le suffixe négatif :

* *lekkul naa*

manger+nég je+Pft

* *lekk naawul*

manger je+Pft+nég

* *lekkuluma*

manger+nég.+je+Nég.

g) Analyse

Le suffixe *-ul* fonctionne comme une sorte de **négation lexicale**, en ce sens qu'il est suffixé au lexème verbal par ailleurs normalement conjugué, et qu'il laisse intactes les déterminations apportées par la conjugaison : son incidence est limitée au verbe en tant que lexème. Il semble donc que l'on retrouve les spécificités propres à chaque conjugaison, avec parfois certaines contraintes supplémentaires. Pour l'explication des nuances relevées, on se reportera aux conjugaisons respectives.

D'un point de vue aspectuel, le syntagme suffixé en *-ul* semble conserver la valeur d'accompli des formes verbales simples : on retrouve ainsi des verbes d'action renvoyant à des procès passés et des verbes d'état à valeur de présent. Cependant le caractère *modal* de la négation permet un jeu sur les deux composantes, S_0 et T_0 , et le suffixe peut servir à nier aussi bien l'**effectivité** du procès (T_0) que l'**inten-**

tionnalité du sujet (S_0); d'où les valeurs de refus, relevées parallèlement à celles de négation lexicale.

C'est pourquoi, il serait peut-être plus exact d'attribuer au suffixe *-ul* une valeur aspectuelle d'**aoristique**², renvoyant au procès saisi en bloc, comme un point.

2) Le morphème *dul*

Par comparaison, le morphème *dul* apparaît comme le complémentaire aspecto-modal du suffixe *-ul*. Lui aussi, en effet, maintient intactes les déterminations apportées par la conjugaison. En revanche, il sert à nier l'**habitude**, la **répétition**, l'**atteinte** d'un objectif ou le **futur**, avec ici encore la possibilité d'une plus ou moins grande pondération sur la composante modale, c'est-à-dire l'intentionnalité de l'énonciateur.

[On s'étonne d'avoir une mauvaise récolte]

Maa dul bey

je + EmphS *dul* cultiver

C'est que je n'ai pas pris l'habitude de cultiver (régulièrement)

Kii moo dul feebar nawet !

Celui-ci il + EmphS *dul* être-malade hivernage

C'est lui qui ne tombe jamais malade en hivernage !

Mi ngi dul lekk ba léegi ?

il + Prés... *dul* manger jusqu'à maintenant

Il ne mange toujours pas ?

Dafa dul dem jàngi, moo tax duma ko jëndal tééré.

il + EmphVb *dul* aller étudier + exitif, il + EmphS être-cause je + NégEmph le acheter + bénéf. livre

(J'ai décidé que) il n'ira pas à l'école, c'est pourquoi je ne lui achèterai pas de livre.

Maa dul bey déwén

je + EmphS *dul* cultiver an-prochain

C'est que je (refuse) de cultiver l'année prochaine

2. Sur la notion d'aoristique, voir chapitre 7, D.1.

C) LES CONJUGAISONS NÉGATIVES

1) Le Négatif

a) Négation de l'actualité de p en T_0

On trouve aussi bien des verbes d'état que des verbes d'action dans ce type d'emploi. Dans l'exemple suivant, la présence du Présentatif en apodose montre que la négation porte bien sur une description de Sit_0 :

Defewul ne dina taw, moo tax mi ngi waaja génn

il + Nég + penser que il + futur pleuvoir, il + EmphS être-cause il + Prés... se-préparer + joncteur sortir

Il ne pense pas qu'il va pleuvoir, c'est pourquoi il s'apprête à sortir.

[Une mère jette un regard courroucé à son fils qu'elle voit suçoter une cigarette; il lui répond]

Tóxuma, damay fo

fumer + je + Nég., je + EmphVb + inacc jouer

Je ne suis pas en train de fumer, je joue (avec la cigarette)

Feccul

danser + elle + Nég.

Elle ne danse pas (actuellement)

D'après les gloses, l'énoncé peut également prendre une valeur proche de *bëggul fecc* « elle ne veut pas danser ».

De fait, avec les verbes intentionnels, le Négatif sert fréquemment à nier la visée, « il ne veut pas... ». Mais, comme le soulignent les informateurs, les deux sens sont liés : si en T_0 je ne fume pas, c'est parce que je ne veux pas fumer. Autrement dit, si en T_0 le sujet n'accomplit pas un procès qui se commande, c'est qu'il ne veut pas le faire.

b) Négation de l'atteinte de p en T_0

Garab gi màggul

Arbre le grandir + il + Nég.

L'arbre n'a pas grandi

[constat en T₀]

Tóxuma ci suba ba léegi

fumer + je + Nég. dans matin jusqu'à maintenant

Depuis ce matin je n'ai pas fumé

Il ne s'agit pas d'un passé, mais de la négation d'un accompli en T₀, qui prend une valeur de passé avec les verbes d'action du fait de leur caractère discret³. C'est ce que montrent, d'une part la présence de *ba léegi* « jusqu'à maintenant » dans l'exemple ci-dessus⁴, d'autre part, dans les exemples suivants, l'incompatibilité de la conjugaison avec un déterminant passé et les gloses relevées :

* *bonul démb*

être-méchant + elle + Nég. hier

Nëw na ba Kolobaan te àggul sax !

Venir il + Pft jusqu'à Kolobane et arriver + il + Nég. même

Il est venu à Kolobane et il n'est même pas passé !

La tournure peut être employée alors que l'intéressé est sous les yeux du locuteur; elle est alors traduite par un présent mais la glose montre bien qu'il s'agit en fait de la négation de l'atteinte du processus dans le temps : « c'est fini, **on ne l'attend plus** ».

Ajoutons enfin, comme confirmation de cette valeur aspectuelle, que le Négatif ne renvoie jamais à un passé avec les verbes d'état; à moins, bien-sûr, que l'énoncé ne comporte le suffixe spécifique de translation dans le passé *-(w)oon* :

Bonulwoon démb

être-méchant + elle + Nég. + passé hier

Elle n'a pas été méchante hier

c) Analyse

Le Négatif apparaît comme une négation **aspectuelle** qui, au même titre que toutes les autres conjugaisons, est déterminée par rapport à T₀ : il indique **la négation de l'accomplissement de p en T₀**.

3. Voir chapitre 2.

4. Nous ne l'avons pas traduit car il s'agit de la tournure normale en wolof : dès que l'on indique le point de départ d'une durée (« depuis... »), on est en effet obligé de préciser le point d'aboutissement (« jusqu'à... »), même s'il s'agit de T₀; le wolof est, de ce point de vue, beaucoup plus contraignant que le français, probablement du fait de la composante aspectuelle de ses paradigmes.

Selon les types de procès (compact ou discret) et selon le contexte repère, le Négatif sert à nier l'actualité de *p* en T_0 (tous verbes) ou l'atteinte de *p* dans le temps en T_0 (procès discrets). Autrement dit, c'est le mode d'inscription du procès dans le temps qui varie : en T_0 , il peut être saisi en bloc ou comme l'aboutissement d'un déroulement préalable⁵, avec une plus ou moins grande pondération sur la visée que suppose l'accomplissement (valeur « il ne veut pas »)⁶.

Mais, dans tous les cas, le Négatif peut être considéré comme la négation d'un accomplissement, autrement dit comme le corollaire négatif du **Parfait**. Ceci explique, d'une part pourquoi ce paradigme était le seul à ne pouvoir être employé avec le suffixe négatif⁷ et d'autre part, pourquoi Négatif et Parfait, contrairement aux autres conjugaisons, sont tous deux *postposés* au verbe : ils constituent des déterminations aspectuelles de ce dernier.

2) Le Négatif Emphatique

a) Négation de *p* en général

Le Négatif Emphatique sert à la négation de *p* en général. La comparaison avec la forme suffixée en *-y* (voir plus loin 3) montre, par différence, que le Négatif Emphatique construit une valeur de généralité, sans distinction de moments dans le temps. Cette forme est cependant compatible avec une valeur de répétition, si le contexte comporte un marqueur construisant cette sérialisation temporelle. Selon les cas, la valeur du Négatif Emphatique ira donc de la **négation notionnelle** à la **négation de l'habitude** (répétition ou « ne jamais »).

[Quelqu'un à qui l'on offre une cigarette]

Duma tóx

je + NégEmph fumer

Je ne fume pas = je ne suis pas fumeur

Duma naan

je + NégEmph boire

Je ne bois pas (je ne bois jamais)

5. Sur ce type de conditionnements, on pourra se reporter au chapitre 2, E.2.

6. Sur la visée préalable que reconstruit l'état résultant, on pourra se reporter au chapitre 2, E.2.

7. Voir plus haut, B.1.

Duma tóx suba teel

je + NégEmph fumer matin être-tôt

Je ne fume pas le matin

« ce matin » serait impossible.

Dinaay faral di dem Cees, waaye duma àgg ci Duudu

je + futur + inacc avoir-l'habitude di aller Thiès, mais je + NégEmph arriver dans Doudou

Je vais souvent à Thiès, mais je ne vais pas chez Doudou

Saa yu ma fi yéegée, duma daanu, kon nag bàyyi ma ma yéeg

moment que je + Narr ici monter + antériorité, je + NégEmph tomber, alors donc laisser+ (Impér.) me je + Narr monter

Chaque fois que je monte, je ne tombe pas, alors laisse-moi monter

Il semble que les **verbes d'état** et parmi eux, plus particulièrement les verbes de **qualité** (par opposition à ceux que nous avons appelés verbes de localisation), soient difficiles à employer avec le Négatif Emphatique dans cette valeur de généralité. L'énoncé au Négatif Emphatique sera alors rendu plus acceptable par la présence d'une subordonnée (temporelle, hypothétique ou de lieu) ou d'un complément qui introduit une **circonstance** générale.

* *duma aay*

je + NégEmph être-fort

duma aay ci

je + NégEmph être-fort dans

je ne suis pas fort dans ce domaine (d'une manière générale)

du mën aay

il + NégEmph pouvoir être-fort,

il n'est pas en mesure d'être fort

[mën « pouvoir », verbe de localisation]

? *du jafe*

il + NégEmph être-difficile

du jafe a gis ci jamano jii

il + NégEmph être-difficile joncteur voir dans époque celle-ci

Ce n'est pas difficile à trouver en cette période

Fu am maral, taw du fa bare

Où (Narr) avoir sécheresse, pluie elle + NégEmph là être-abondant

Il n'y a pas beaucoup de pluie, là où il y a de la sécheresse.

D'une manière générale, les verbes d'état semblent être employés plus facilement avec une valeur future, ce qui constitue le second type d'emploi du Négatif Emphatique.

b) Négation du futur

Il peut s'agir d'un éventuel, d'un futur lointain ou d'un futur proche, qui peut alors être traduit par un présent en français. La caractéristique décisive est que le procès n'est pas enclenché et que le moment T_2 est différent de T_0 :

Boo ci defe kaani, du neex

Si + tu + Narr dans faire + instr. piment, il + NégEmph être-agréable
Si tu y mets du piment, ça ne sera pas bon

Bu mäggee, du ñuul

Quand (Narr) grandir + antériorité, il + NégEmph être-noir
Quand il sera grand, il ne sera pas de teint noir

Duma mëna dem ëllëg

je + NégEmph pouvoir + joncteur aller demain
Je ne pourrai pas y aller demain

Il en va de même pour les verbes d'action, quels qu'ils soient (intentionnels ou accidentels) :

Bàyyi ma ma yéeg, duma daanu

Laisser me je + Narr monter, je + NégEmph tomber
Laisse-moi grimper (sur l'arbre), je ne tomberai pas

Dinaa dem Cees, waaye duma àgg ci Duudu

je + futur aller Thiès, mais je + NégEmph arriver dans Doudou
J'irai à Thiès, mais je n'irai pas voir Doudou

Suma demee Tugël, duma bind sama xarit bi

Si + je + Narr aller + antériorité France, je + NégEmph écrire mon ami le
Si je vais en France, je n'écrirai pas à mon ami

Ainsi, comme on peut s'y attendre, le Négatif Emphatique est compatible avec un déterminant présent, futur mais non passé :

Duma tóx tey, duma tóx ëlleg

je + NégEmph fumer aujourd'hui, je + NégEmph fumer demain
Je ne fume pas aujourd'hui et je ne fumerai pas demain

* *duma tóx démb*

je + NégEmph hier

c) Prédicat non verbal

Conformément à son emploi comme négation notionnelle, le Négatif Emphatique est la forme utilisée pour les phrases nominale à valeur négative :

Duma gan, fii laa dëkk

je+ NégEmph hôte, ici je+ EmphComp habiter
Je ne suis pas touriste, j'habite ici.

Kii du sama xarit

Celui-ci il+ NégEmph mon ami
Cet individu, ce n'est pas mon ami.

Du « face » bii

il+ NégEmph « face » cette
Ce n'est pas cette face.

d) Analyse

Le Négatif Emphatique indique la négation du procès en tant que **notion**⁸. Mais comme il s'agit d'une conjugaison, le paradigme est nécessairement repéré par rapport à T_0 : il sert donc à la négation de p en un moment T_2 indéterminé, **autre** que T_0 .

En l'absence d'autres déterminations, T_2 renverra à un moment quelconque non spécifié, à valeur générale, et la conjugaison servira de négation notionnelle. En présence d'un marqueur indiquant une série de moments, elle prendra valeur de négation de la répétition (« à chaque fois... ne pas »), ou de l'habitude (« ne jamais »). Enfin, si T_2 est déterminé (et seulement dans ce cas), la différenciation d'avec T_0 donnera à l'énoncé une valeur de futur.

Le caractère qualitatif de cette conjugaison à valeur notionnelle, ainsi que la dissociation marquée entre le moment du procès (T_2) et le moment de sa désignation (T_0), ne sont pas sans rappeler certaines caractéristiques de l'Emphatique du Verbe⁹. Sa forme et son aptitude à renvoyer à un futur semblent également l'apparenter à ce que l'on appelle traditionnellement la « variante » *di* du suffixe d'inaccompli¹⁰. De cette dernière parenté formelle et aspectuelle lui vient le nom habituel de « Négatif Inaccompli ».

Cependant, le rapprochement avec l'Emphatique du Verbe et les spécificités du morphème *di* par rapport au suffixe d'inaccompli *-y*,

8. On retrouve donc ici, entre Négatif et Négatif Emphatique, une opposition comparable à celle du chinois *méi* et *bù*. Mais on a à faire en wolof à des paradigmes et non à des particules; le système est, de plus, repéré par rapport à T_0 et il présente, enfin, un 3e paradigme, en plus de la négation suffixale. L'ensemble est donc nettement plus complexe.

9. Voir chapitre 3, notamment Tableau synthétique.

10. Sur l'inaccompli et le problème général des « variantes » *-y* et *di*, voir chapitre 9, Introduction, 2.

nous amènent à penser que le terme d'« inaccompli » n'est pas le plus adéquat et qu'il conviendrait peut-être de voir ici un marqueur *d-* à valeur de centre de prédication¹¹, pour expliquer à la fois la valeur de cette conjugaison et son apparentement.

Selon la définition que nous proposons de l'emphase¹², en termes de dissociation entre existence (préconstruite) et désignation qualitative (assertée), il s'agirait ici bien plutôt d'une conjugaison négative **emphatique**; d'où le nom que nous avons choisi de lui donner. Si tel est le cas, on notera que dans un système repéré d'un point de vue aspecto-temporel, l'opération d'emphase entraîne à l'affirmatif une valeur de passé pour les verbes d'action, de présent pour les verbes d'état et, au négatif, une valeur de présent ou de futur pour tous les procès.

De cette analyse, on peut voir confirmation dans plusieurs caractéristiques : la nécessité d'introduire un complément à valeur circonstancielle pour les verbes d'état, ce qui permet alors une dissociation entre T_0 et le moment de référence; l'aptitude de ce paradigme à fonctionner comme prédicat non verbal, puisqu'il indiquerait par lui même un centre de prédication; sa valeur de négation notionnelle c'est-à-dire qualitative; et enfin le fait que cette conjugaison (traditionnellement « Négatif Inaccompli ») peut recevoir à son tour le suffixe... d'inaccompli *-y* et prendre alors des valeurs beaucoup plus proches de ce que nous définirons effectivement comme l'inaccompli.

3) Le Négatif Emphatique suffixé en *-y*

Dans les termes classiques d'analyse de l'inaccompli, cette forme est surcomposée, puisqu'on y trouve les deux morphèmes donnés comme variantes de la marque d'inaccompli, *d-* et *-y*. Nous pensons au contraire que ces deux marqueurs ne jouent pas le même rôle et que seul le suffixe *-y* a ici valeur d'inaccompli et fait de ce paradigme la seule conjugaison négative inaccomplie.

Au premier abord, le marqueur semble servir à la négation du procès en général ou à la négation de l'habitude; il se rapprocherait donc du Négatif Emphatique simple. De fait, les deux formes, avec et sans suffixe, paraissent parfois se recouper. Cependant, les emplois

11. Sur cette hypothèse voir chapitre 9, B.3.

12. Voir chapitre 3, E.2 et chapitre 11, B.1.

de cette dernière se distinguent de ceux du Négatif Emphatique, à la fois par leur caractère modal et par l'incidence de la négation.

a) Négation de la fréquence de *p*

Dinaay dem Cees, waaye dumay àgg ci Duudu

je + futur + inacc aller Thiès, mais je + NégEmph + inacc arriver dans Doudou
Je vais souvent à Thiès, mais (il m'arrive bien souvent de) ne pas aller voir Doudou

Bàyyi ma ma yéeg, dumay daanu

Laisser me je + Narr monter, je + NégEmph + inacc tomber
Laisse-moi grimper, je n'ai pas pour habitude de tomber = je suis tombé quelquefois mais c'est rare

Comme le montrent les gloses, le paradigme sert à indiquer que le **procès a déjà eu lieu auparavant mais qu'il n'est pas fréquent**. On voit donc l'ambiguïté que comporte l'expression de « négation de l'habitude » : dans le cas du Négatif Emphatique, il s'agissait d'affirmer que « à chaque fois que l'occasion se présente (ou s'est présentée), c'est non *p* » ; alors qu'ici l'incidence de la négation n'est pas la même : le paradigme indique que « *p* n'a pas lieu à chaque fois que l'occasion se présente ». Il ne s'agit donc plus d'affirmer la répétition de non *p* (« ne jamais »), mais de nier la répétition de *p* (« ne pas souvent » = « quelquefois mais rarement »). La négation porte donc ici véritablement sur l'**aspect**, en l'occurrence inaccompli.

Nier la régularité revient à insister sur l'irrégularité du phénomène. L'ambivalence de la négation, liée à sa double incidence possible, amène parfois des ambiguïtés dans la traduction, mais on pourra opposer les formes avec et sans suffixe d'inaccompli, dans l'exemple suivant :

Bi ma nekk Tugël yépp, dumay bind sama waakër

quand je + Narr se-trouver France tous, je + NégEmph + inacc écrire mon maisonnée

Depuis tout le temps que je suis en France, j'ai perdu l'habitude d'écrire régulièrement à ma famille

Avec le forme suffixée en *-y*, la personne écrit toujours à ses parents mais de manière irrégulière, de telle sorte qu'on ne peut plus dire qu'il s'agit d'une habitude; alors qu'avec la forme simple, elle n'écrit plus du tout au moment où elle parle.

Il semble donc que le Négatif à l'inaccompli serve ici à la fois à différencier des moments du procès et à nier la régularité de cette différenciation, c'est-à-dire la répétition. En revanche, le Négatif Emphatique est certes compatible avec un marqueur de répétition

(selon ses propres modalités), mais ne construit pas, par lui-même, de sérialisation.

Dans ce premier type d'emplois, les verbes d'état semblent difficiles. Ceci peut s'expliquer par leur caractère compact, empêchant tout découpage dans le temps¹³. Comme on l'a déjà vu, la distinction entre des moments du procès se reformule alors dans une distinction entre des degrés du procès. Le temporel se reporte sur le modal et, en l'occurrence, « ne pas souvent » devient avec les verbes compacts, lorsqu'ils sont possibles, « ne pas bien » :

Duy mën dem jëndi kërîñ

il + NégEmph + inacc pouvoir aller acheter + exitif charbon

(Il peut marcher mais) il ne peut pas (assez bien) marcher pour aller acheter du charbon

Les particularités relevées pour cette première valeur vont permettre d'expliquer les cas où la forme avec suffixe d'inaccompli semble recouper le Négatif Emphatique simple.

b) Négation de *p* en général

Dumay seeti sama paapa

je + NégEmph + inacc voir + exitif mon père

(D'une manière générale) je ne vais pas voir mon père

Duy nekk fi guddi

il + NégEmph + inacc se-trouver ici soir

Il n'a pas l'habitude d'être là le soir

[il ne l'a jamais fait]

Ce type d'emploi se distingue nettement du précédent en ce qu'ici le procès ne s'est jamais produit auparavant. La tournure semble prendre une valeur très proche du Négatif Emphatique à valeur générale. C'est alors dans les gloses qu'apparaît la différence :

- avec la forme simple, l'énonciateur indique que le procès ne s'est pas produit antérieurement à T_0 et qu'il ne se produira pas ultérieurement
- avec la forme suffixée, l'énonciateur signale que jusqu'à maintenant le procès n'a pas eu lieu, mais la possibilité reste ouverte qu'il se produise par la suite

Cette différence aspectuelle est confirmée par le fait que le Négatif Emphatique est aisément renforcé par *mukk* « jamais », alors

13. Voir chapitre 2, E.1.A et à propos de la récupération sur le plan modal des déterminations aspectuelles, évoquée plus loin, E.2.b.

que le forme inaccomplie paraît alors difficile et l'énoncé est glosé comme « contradictoire » :

Duma dem mukk

je + NégEmph aller jamais

Je n'y vais jamais

* *dumay dem mukk*

je + NégEmph + inacc aller jamais

Ces caractéristiques aspecto-temporelles, s'accompagnent, de plus, de différences **modales** :

- avec le Négatif Emphatique, la clôture temporelle du procès donne à l'assertion un caractère tranché : ce qui est définitif dans l'ordre temporel est également catégorique sur le plan modal
- avec la forme inaccomplie, la non clôture du procès laisse la porte ouverte aux sous-entendus de changement : l'énoncé prend alors valeur de regret ou d'excuse, l'énonciateur laissant entendre que l'attitude du sujet jusqu'à maintenant ne préjuge en rien de l'avenir

Enfin, il convient de signaler que, parmi les procès compacts, si les verbes de localisation semblent possibles avec le Négatif inaccompli à valeur général (voir plus haut *nekk* « se trouver »), par contre, les **verbes de qualité** paraissent problématiques dans un tel emploi. D'après notre informateur, on préférera alors une forme *daawul*, probablement faite sur le morphème de passé *daa(n)*¹⁴ :

* *dumay aay*

je + NégEmph + inacc être-fort

* *duy bon*

il + NégEmph + inacc être-méchant

Daawul bon ci ñam

daan + il + Nég être-méchant dans goûter

Habituellement, il n'est pas égoïste pour ce qui est de la nourriture

c) Valeur future et valeur modale des verbes d'état

On trouve enfin, mais de manière rare et contrainte, des emplois du Négatif inaccompli avec une valeur future. Il semble qu'il ne puisse

14. Voir chapitre 9, C.3 : ici encore il paraît utile de poser, comme nous proposons de le faire, un *d-* à valeur de centre prédicatif pour expliquer la conjugaison de ce qui est donné par ailleurs comme un morphème de temps.

s'agir que de verbes d'état renvoyant à une localisation (par opposition avec les verbes de qualité), toujours en présence d'un déterminant à valeur future et avec en arrière-plan une répétition.

Li muy guddée wàcc, moo tax duy nekk fi timiis

cela-que il+Narr+inacc faire-tard sortir-du-travail, il+EmphS être-cause
il+NégEmph+inacc se-trouver ici crépuscule

Étant donnée l'heure tardive à laquelle il finit son travail, il ne (pourra) pas être là au crépuscule

On retrouve ici le même type d'opposition par rapport à la forme simple : le Négatif Emphatique serait possible mais l'assertion prendrait une valeur définitive et catégorique (« il ne sera pas là, c'est certain parce qu'il n'est jamais là ») à laquelle on peut opposer le caractère **non définitif** de la forme inaccomplie, pour ce qui est de la modalité aussi bien que de l'inscription du procès dans le temps (« il est probable qu'il ne pourra pas être là parce qu'il y a des jours où il lui arrive de ne pas être là »).

De fait, l'énoncé au Négatif Emphatique inaccompli indique bien plus un **doute** sur la réalisation du procès que l'assertion de sa non réalisation future. Autrement dit on retrouve bien ici sur le plan modal (« probablement mais peu sûrement »), le schéma que nous avons décrit sur le plan temporel (« quelquefois mais rarement »). On peut considérer qu'il s'agit bien encore de la négation de l'inaccompli, mais pour des raisons contextuelles (déterminant futur), le procès est ici saisi de manière globale, alors que dans les emplois précédents il était sérialisé.

Enfin ce report, fréquent pour les verbes compacts, des déterminations aspectuelles sur l'assertion, peut porter sur la modalité appréciative aussi bien que sur la modalité épistémique. On opposera encore de manière caractéristique la forme simple et la forme suffixée dans les énoncés suivants :

Du mëna dox léegi

il+NégEmph pouvoir+joncteur marcher maintenant

Dans un avenir proche, il ne pourra pas marcher (du tout)

duy mëna dox léegi

il+NégEmph+inacc pouvoir+joncteur marcher maintenant

Dans un avenir proche, il ne pourra pas marcher (correctement)

d) Analyse et types de procès

La forme suffixée en -y du Négatif Emphatique a, comme le Négatif simple, une valeur **aspectuelle**. Elle fonctionne comme **néga-tion de l'inaccompli** et sert à nier la clôture du procès. Si celui-ci a déjà

eu lieu précédemment, nier sa clôture revient à nier son retour régulier (« ne pas souvent » = « quelquefois mais rarement »); s'il n'a pas eu lieu précédemment, nier sa clôture revient à affirmer que l'absence de précédent ne préjuge en rien du futur et que l'avenir reste « ouvert ». Le paradigme prend alors une valeur forte de doute qui peut porter sur l'effectivité du procès dans le futur, si l'énoncé comporte une marque de futur.

Comme dans le cas des autres conjugaisons à valeur aspectuelle, on relève une certaine difficulté à employer le Négatif inaccompli avec des verbes d'état (et particulièrement les verbes de qualité), du fait de leur caractère compact qui empêche le découpage dans le temps que suppose l'inaccompli : tout comme le Parfait, celui-ci suppose, en effet, une différenciation entre des moments du procès. Le découpage aspectuel se réinvestit alors dans une spécification modale, soit dans la distinction de modalités d'assertion (doute / certitude), soit dans la distinction de modalités du procès (pas bien *p* / bien *p*).

On remarquera, enfin, que si notre hypothèse sur le Négatif Emphatique est fondée, la négation de l'inaccompli passe par la construction d'une forme emphatique.

CONCLUSION SUR LA NÉGATION

Le système de la négation se présente de manière extrêmement structurée en wolof. On relève ainsi :

- une **négation lexicale** sous la forme d'un suffixe négatif (*-ul*) qui porte sur le verbe en tant que lexème et laisse intacte les déterminations apportées par la conjugaison de celui-ci
- son corollaire périphrastique (*dul*), qui a la même incidence **lexicale** mais donne une valeur aspectuelle d'**inaccompli** au verbe sur lequel porte la négation (habitude, répétition, futur)
- une **négation de l'accomplissement du procès en T₀**, sous la forme d'une conjugaison à valeur aspectuelle, le Négatif, pendant négatif du Parfait (« en T₀, *p* atteint n'est pas le cas »)
- une conjugaison servant à asserter la **négation de la notion** marquée par le verbe, le Négatif Emphatique (« c'est non *p* en T₀ » : sur le plan notionnel, valeur qualitative; sur le plan aspecto-temporel, valeur future)
- une **négation de l'inaccompli** par la suffixation du morphème d'inaccompli *-y* au Négatif Emphatique

- une **injonction négative** à valeur de défense et formée de la combinaison, selon les personnes, soit de l'Impératif, soit du Narratif, avec un morphème spécifique *bu-*, ainsi que son corollaire inaccompli (*bu-...di...*).

Tableau synthétique : la négation

MARQUES NON PERSONNELLES

Forme	Valeur	Emplois
suffixe -ul	Négation lexicale < modalité accompli négation-lexème >	Toutes conjugaisons sauf le Parfait et le Négatif. Conserve les déterminations modales et la valeur d'accompli de la conjugaison (ex. à l'Emphatique du Sujet : « <i>c'est moi qui n'ai pas fermé la fenêtre</i> »)
morphème dul	Négation lexicale à valeur d'inaccompli < modalité inaccompli négation-lexème >	Toutes les conjugaisons sauf le Parfait et le Négatif. Conserve les déterminations modales de la conjugaison et nie l'habitude, la répétition, le futur (ex. à l'Emphatique du Sujet : « <i>c'est que je n'ai pas pris l'habitude de cultiver régulièrement</i> »)
morphème bu- + Impératif ou Narratif	Défense	
morphème bu + marque d'inaccompli	Défense portant sur un procès à valeur d'inaccompli	

CONJUGAISONS

Forme	Valeur	Emplois
Négatif	Asserte le non-accomplissement du procès en T_0 (« en T_0 , p atteint n'est pas le cas » → négation du Parfait, à incidence aspectuelle)	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Négation de l'actualité de p en T_0 (tous verbes) ◆ Négation de l'atteinte de p en T_0 (verbes d'action) ◆ Pondération variable sur la négation de l'effectivité ◆ du procès dans le temps ou sur l'intentionnalité (« <i>je refuse de</i> »)
Négatif Emphatique	Asserte la négation de la notion marquée par le procès en un moment T_2 indéterminé autre que T_0 . Valeur modale : certain, affirmation catégorique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Négation de p en général (« <i>je ne suis pas fumeur</i> ») ou de l'habitude (« <i>je ne fume jamais</i> ») ◆ Négation du futur ou de l'éventuel ◆ Négation du prédicat non verbal
Négatif Emphatique + suffixe -y	Négation de l'inaccompli : sert à nier la clôture du procès, sur le plan temporel ou notionnel. Valeur modale : doute, affirmation non définitive	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Négation de la fréquence de p (« <i>ne pas souvent</i> » = « <i>quelquefois mais rarement</i> ») ◆ Négation de p en général → jusqu'ici p n'a pas eu lieu mais la possibilité reste ouverte qu'il se produise ◆ Affirmation du doute sur la réalisation future de p (« <i>probablement mais peu sûrement</i> ») ◆ Valeur modale des verbes d'état : « <i>ne pas complètement</i> » = « <i>ne pas bien</i> »

CHAPITRE 11

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Ce chapitre tente de rassembler les principes organisateurs du système verbal qui se sont dégagés au fur et à mesure de nos investigations. Il constitue également une tentative, modeste et rapide, de mise en perspective du wolof par rapport aux questions de linguistique générale soulevées lors de son étude. Synthétique, ce dernier chapitre se veut surtout plus suggestif que conclusif.

A) LES DÉTERMINATIONS DU VERBE

1) Les types de procès

L'analyse des emplois a montré le rôle décisif joué par la nature du procès dans la constitution des diverses valeurs d'une même conjugaison. Il représente donc l'un des facteurs qui permet d'expliquer la polysémie d'une même conjugaison. Ces conditionnements jouent sur différents plans et mériteraient de plus amples investigations. On peut cependant déjà dégager les traits pertinents intervenant dans un certain nombre de problèmes de détermination.

a) Discrets, compacts et denses

En wolof, il est manifeste que les verbes d'état ne peuvent pas être considérés comme des processus stabilisés ¹. Le point mérite d'être

1. Pour plus de détail sur l'argumentation, voir chapitre 2, D.

souligné car il est au cœur du problème général de la polysémie des conjugaisons dans les langues à aspect. La solution qui consiste à ramener tous les procès à un modèle unique de verbes d'action appréhendés soit sous l'angle du processus, soit sous l'angle de l'état résultant, a souvent été proposée en linguistique africaine pour expliquer qu'un même marqueur prenne tantôt une valeur de passé, tantôt une valeur de présent² et le problème général soulevé par l'« accompli »... Ce schéma est probablement justifié dans certaines langues, mais il nous semble erroné pour la plupart, notamment pour le peul qui présente un fonctionnement apparemment très proche du wolof. Or le cas sans ambiguïté du wolof nous force à chercher un modèle d'explication de ces différences de fonctionnement qui devrait pouvoir s'appliquer à d'autres langues.

En wolof, la valeur aspecto-temporelle d'un énoncé peut s'expliquer par une articulation de l'opération marquée par la conjugaison au caractère **discret**, **compact** ou **dense** du procès en jeu; ce trait fonctionne donc comme un critère déterminant dans l'organisation du système verbal de cette langue. Le clivage fondamental se fait entre procès discrets et procès compacts selon leur aptitude à être découpés dans le temps³. Ces caractéristiques déterminent la **valeur passée** des verbes discrets et la **valeur présente** des compacts, lorsqu'ils sont articulés à des conjugaisons construisant soit un état résultant (comme le Parfait) soit un accompli (comme les emphatiques), tous deux repérés par rapport au moment de l'énonciation. On distingue enfin une troisième catégorie, celle des procès denses qui, du fait de leur malléabilité particulière, présentent tantôt un fonctionnement discret, tantôt un fonctionnement compact, selon les déterminations contextuelles⁴.

Cette caractérisation des procès n'est pas contradictoire avec la classification en verbes d'état et verbes d'action. Cependant, même si son étude reste encore à affiner notamment pour la classe des denses, outre le fait qu'elle permet de dégager l'existence d'un troisième type de procès, elle a surtout le mérite de permettre de donner une description explicative de fonctionnements différents vis-à-vis des déterminations aspectuelles. Elle permet ainsi de bien rendre compte,

2. Par exemple par L. Galand, 1955, pour le berbère et par D.W. Arnott, 1970, pour le peul, exemples cités parmi bien d'autres par B. Caron, 1989, dans son article sur l'« accompli » du haoussa, où il montre précisément l'inadéquation de ce type d'explication.

3. Pour plus de détails, se reporter notamment au chapitre 2, E. et chapitre 3.F.

4. Voir notamment chapitre 2.E.1.c.

non seulement des différentes valeurs **temporelles** d'une même conjugaison, mais également de la récupération sur le plan **modal** des déterminations aspectuelles, lorsqu'il s'agit de verbes d'état⁵. Ces valeurs modales, loin de constituer des nuances secondaires à reléguer au rang de scories théoriques, se présentent au contraire comme des caractéristiques récurrentes qui trouvent leur explication dans la description de ces procès en terme de compacité, c'est-à-dire d'impossibilité à être découpés dans le temps.

Exemples de procès discrets			
<i>añ</i>	manger	<i>gënn</i>	sortir
<i>bax</i>	bouillir	<i>gis</i>	voir
<i>bind</i>	écrire	<i>jäpp</i>	attraper
<i>daanu</i>	tomber	<i>jaay</i>	vendre
<i>dem</i>	aller	<i>jël</i>	prendre
<i>dee</i>	mourir	<i>juddu</i>	naître
<i>dugg</i>	entrer	<i>laaj</i>	demander
<i>faj</i>	soigner	<i>mos</i>	goûter
<i>fecc</i>	danser	<i>nëw</i>	venir
<i>fo</i>	jouer	<i>raxas</i>	laver

Exemples de procès compacts			
<i>aay</i>	être fort	<i>mën</i>	pouvoir
<i>bare</i>	être abondant	<i>moom</i>	être maître de
<i>bokk</i>	posséder en commun	<i>mujj</i>	être dernier
<i>bon</i>	être méchant	<i>neex</i>	être agréable
<i>dëfé</i>	penser	<i>nob</i>	aimer
<i>doy</i>	suffire	<i>ñaaaw</i>	être laid
<i>fonk</i>	respecter	<i>nuroo</i>	ressembler
<i>foog</i>	croire	<i>rafet</i>	être beau
<i>jëm</i>	se diriger vers	<i>war</i>	devoir
<i>jub</i>	être droit	<i>xam</i>	savoir

Exemples de procès denses

Selon la nature du sujet (agentif, non agentif) ou du complément (transitif ou intransitif, objet discret ou dense, délimitation temporelle

5. Sur ce point voir plus bas A.3 Modalité.

ou non...), ces procès présenteront un fonctionnement discret ou compact :

<i>am</i>	se produire	avoir
<i>bañ</i>	refuser	détester
<i>damm</i>	casser	se casser
<i>dégg</i>	entendre	comprendre (une langue)
<i>diis</i>	confier un fardeau	être lourd
<i>jeex</i>	maigrir	être terminé (épuisé)
<i>feete</i>	se mettre d'un côté	se trouver d'un côté
<i>metti</i>	faire de la peine à	être douloureux
<i>ñakk</i>	perdre	faire défaut
<i>noppi</i>	se taire	être calme
<i>pare</i>	terminer	être prêt
<i>sotti</i>	achever	être achevé
<i>tas</i>	dispenser	être épuisé
<i>tudd</i>	nommer	avoir pour prénom

b) Verbes agentifs ou non agentifs

A un niveau moindre intervient, dans certains cas, le caractère agentif ou non agentif du procès. A l'exception des verbes d'action accidentels (*daanu* « tomber », *juddu* « naître », *dee* « mourir »...) qui rejoignent les verbes d'état par leur caractère non intentionnel, on retrouve ici la division en verbes d'action et verbes d'état, mais sous l'angle spécifique de l'agentivité qui permet notamment d'expliquer les différentes valeurs de l'Emphatique du Sujet, en dehors de ses emplois en fonction d'identification du sujet syntaxique. Le caractère agentif ou non agentif du procès joue un rôle de conditionnement d'autant plus important qu'il n'existe pas de passif en wolof.

Si le verbe est agentif, sélectionner le sujet revient à sélectionner l'agent du procès. Selon le repérage⁶, l'Emphatique du Sujet peut alors servir à définir ou expliquer la situation par la spécificité de son auteur, c'est-à-dire le sujet qui en est responsable. Du fait du caractère agentif du procès, l'emphase du sujet s'accompagne alors de valeurs argumentatives assez fortes, pondérées positivement ou négativement selon la situation : « c'est le mérite / la faute de S₂ », ce qui sert alors de justification ou disculpation à l'énonciateur.

Si le verbe n'est pas agentif, le sujet représente le support de la propriété exprimée par le verbe. Sélectionner le sujet par rapport à d'autres sujets revient à sélectionner un degré de la propriété par rapport à un autre. Cette caractéristique combinée aux conditions

6. Sur une typologie des repérages, voir chapitre 4, D.3.

spécifiques de l'auto-repérage (pointage et indétermination) permet alors d'expliquer la valeur intensive prise par l'Emphatique du Sujet avec les verbes non agentifs et graduables, c'est-à-dire les verbes de qualité.

On peut également expliquer par ce même facteur, l'impossibilité d'employer les verbes d'état et les verbes d'action accidentels avec le suffixe d'inaccompli en valeur de futur⁷. En effet, il s'agit alors d'un futur de probabilité par lequel l'énonciateur indique qu'à son avis, d'après les prémisses qu'elle présente, la situation doit poursuivre son déroulement vers l'accomplissement du processus. Si donc le procès n'est pas agentif, l'énonciateur ne peut miser sur la poursuite d'une situation dont le sujet n'est pas l'agent et sur laquelle il n'a donc pas de prise. En revanche, ces procès non agentifs seront possibles avec le futur de certitude formé sur le Parfait car il s'agit alors d'une transposition (plus exactement d'une translation) et non d'une poursuite de la situation d'énonciation.

Enfin, le critère de l'agentivité devrait permettre d'expliquer un conditionnement inverse relevé pour l'Emphatique du Verbe et le Présentatif. La plupart des verbes d'action, en effet, semblent ne pas pouvoir être employés en énoncé simple avec l'Emphatique du Verbe; en ce cas, l'énoncé n'est pas complet, on attend une suite « c'est pour cela que... ». Etant donnée la valeur qualitative que nous proposons d'attribuer à ce paradigme, on pourrait alors poser qu'une action ne peut devenir une propriété qualifiant le sujet qu'au travers d'un effet (l'apodose) dont elle est alors la cause. Ce rôle particulier joué par l'agentivité permettrait alors d'expliquer la valeur causale prise couramment par l'Emphatique du Verbe avec les verbes d'action, en regard de sa valeur de simple prédication avec les verbes de qualité.

A l'inverse, si les verbes d'état semblent difficilement pouvoir former un énoncé complet à eux seuls avec le Présentatif, c'est peut-être parce-qu'il faut nécessairement un agent pour qu'un procès puisse servir de définition à la situation.

c) Graduables et non graduables : les verbes de qualité et de localisation

Comme nous venons de le voir, la valeur intensive de l'Emphatique du Sujet suppose que le procès qu'il détermine soit à la fois non

7. On notera au passage qu'en wolof, contrairement à ce que l'on observe dans certaines langues, les verbes d'état peuvent être employés à l'inaccompli; c'est alors seulement la valeur prise par ce marqueur qui change.

agentif et graduable. Cette dernière caractéristique oppose deux classes de verbes d'état : d'un côté les verbes indiquant une qualité (*gudd* « être long », *bon* « être méchant »...) et présentant la caractéristique d'être graduables⁸; de l'autre, des procès non graduables que nous proposons de définir comme verbes de localisation car ils situent le sujet soit par rapport à un point dans l'espace, soit, de manière plus abstraite, par rapport à l'objet introduit par le procès :

<i>bokk</i>	posséder en commun	<i>moom</i>	être maître de
<i>défé</i>	penser	<i>mujj</i>	être le dernier
<i>faral</i>	être situé d'un côté	<i>nuroo</i>	ressembler à
<i>foog</i>	croire	<i>sant</i>	avoir pour nom
<i>jëm</i>	être en direction de	<i>war</i>	devoir
<i>mën</i>	pouvoir	<i>xam</i>	savoir

Dans plusieurs cas, les verbes de localisation se retrouvent dans la même catégorie que les verbes d'action et s'opposent tous deux aux verbes de qualité, de manière négative, parce-qu'ils n'en possèdent pas les propriétés. C'est le cas pour la valeur intensive de l'Emphatique du Sujet qui, sauf par figure ou jeu sur la détermination, n'est possible que pour les verbes de qualité. C'est également le cas pour les emplois indépendants de l'Emphatique du Verbe, possibles là encore pour ces seuls mêmes verbes, ce qui montre l'affinité des verbes de qualité avec la prédication.

d) Tableau

discret		(dense)		compact	
agentif			non agentif		
gradable	non graduable	non graduable	gradable		
		localisation	qualité		
verbes d'action			verbes d'état		

8. Cette classe de verbes correspond généralement aux adjectifs qualificatifs des langues qui en possèdent, catégorie qui n'existe pas en wolof.

e) Le rôle de la détermination

De ce vaste champ d'étude nous avons pu déjà entrevoir quelques aspects que nous rappellerons brièvement.

La détermination du sujet et des compléments constitue un facteur conditionnant la valeur aspectuelle du procès. Fonctionnent ainsi comme déterminations discrétisantes, entraînant une valeur passée pour le procès⁹ :

- la transitivité par opposition à l'intransitivité
- la présence d'un objet discret par opposition à un objet dense
- le caractère animé de l'objet ou du sujet par opposition à l'inanimé
- une détermination temporelle indiquant une limite.

Par ailleurs, les verbes d'action transitifs peuvent prendre une valeur d'exclamation intensive comme les verbes de qualité :

- avec l'Emphatique du Sujet, si le complément est *indéterminé* et fonctionne comme un objet générique qui neutralise l'agentivité du verbe et lui permet de tendre vers une valeur de qualification du sujet le rapprochant des verbes de qualité
- avec le Narratif, au contraire si l'objet est déterminé mais quantifié de manière indéterminée¹⁰.

On a relevé également un certain nombre d'affinités :

- lorsqu'une conjugaison a valeur de présent, un objet pluriel aura tendance à entraîner la forme inaccomplie¹¹
- un sujet ou un objet indéterminés tendront à donner une valeur de gnomique à l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli¹², alors qu'avec des compléments déterminés il tend vers une interprétation situationnelle (« aujourd'hui comme d'habitude » ou procès en cours)
- le Présentatif qui a valeur de définition de Sit₀ est impossible avec un sujet qui n'est pas déterminé situationnellement¹³.

9. Voir chapitre 2, E.1.c.

10. Les deux intensifs s'expliquent par le même mécanisme de construction du haut-degré par auto-repérage mais les deux conjugaisons présentant des caractéristiques inverses, il leur faut un mode de détermination inverse pour réunir les composants nécessaires à la construction de cet intensif : quantification, indétermination et pointage; voir chapitre 7, C.2.a.

11. Voir chapitre 9, A.2.b.

12. Voir chapitre 9, A.3.b.

13. Voir chapitre 6, A.1.b.

2) L'aspect et le temps

a) Un système aspecto-temporel

Si l'on définit l'**aspect** comme le mode de quantification du procès dans le temps, on peut dire que le système verbal du wolof a bien valeur aspectuelle. Chaque conjugaison, en effet, est porteuse de déterminations qui vont entraîner une quantification, construisant une valeur d'accompli lorsqu'il s'agit de la forme simple et provoquant alors des effets variables selon la nature du procès.

Pendant, le système verbal ne fonctionne pas de manière purement aspectuelle : les marqueurs n'indiquent pas un mode de déroulement du procès relatif à un point de repère temporel *variable*. Car, on oublie de le dire, l'ensemble des conjugaisons est repéré par rapport au moment cardinal de l'énonciation, T_0 , ce qui correspond, cette fois, à des déterminations de nature **temporelle**. Le cas du Narratif représente l'exception qui confirme la règle : la valeur d'attente de repérage situationnel que nous avons proposé de lui attribuer, en fait sa spécificité et lui sert précisément de définition par rapport au reste du système.

Ainsi, seul le suffixe d'inaccompli fonctionne comme un marqueur véritablement aspectuel, puisque le repère temporel par rapport auquel il définit l'inaccompli n'est pas désigné par le marqueur lui-même et va dépendre des déterminations contextuelles. Encore faut-il préciser que son rayon d'action est relativement restreint puisqu'il ne peut être suffixé qu'à ces conjugaisons, elle-mêmes déterminées par rapport à T_0 . L'antériorité ou la postériorité relative (accompli par rapport à un repère différent de T_0 , passé ou futur) sont alors marquées par des affixes spécifiques se combinant à ces conjugaisons repérées par rapport à T_0 ¹⁴. Ils vont donc construire ces temps relatifs par **translation** dans le temps des déterminations aspectuelles portant sur T_0 .

D'un point de vue typologique, on pourrait ainsi situer le système aspectuel du wolof, entre (par exemple) celui du chinois et celui du français :

- Le suffixe *le* du chinois¹⁵, offre l'exemple d'un système purement aspectuel : il indique que le procès a atteint son terme par rapport

14. *-oon, -aan* pour le passé (voir chapitre 9 C.) et *di + marques de Parfait* pour le futur qui est donc plus contraint (voir chapitre 10, B.1.).

15. D'après l'article de R. Iljic, 1986.

à un repère *R*. Selon les cas, ce point de repère peut varier : ce peut être un autre procès (d'où la valeur de successivité) ou un moment passé, futur ou présent. Par défaut, ce repère est interprété comme le moment de l'énonciation, ce qui confirme le statut cardinal de ce dernier dans la langue.

- Le wolof se présente comme un système de conjugaisons à valeurs aspectuelles mais toutes repérées par rapport au moment de l'énonciation. Les temps relatifs seront alors formés par suffixation de ces mêmes conjugaisons, c'est-à-dire par une translation du repère cardinal de l'énonciation en un moment désigné comme différent, à l'aide d'un affixe spécifique.
- Le français, enfin, offre l'exemple extrême d'un système où toutes les conjugaisons sont porteuses de déterminations temporelles. Temps et aspect sont alors imbriqués de telle sorte que l'accompli s'exprimera par une conjugaison différente selon sa spécification temporelle¹⁶.

b) Les accomplis : le grand renversement

Comme nous l'avons montré, les analyses précédentes du wolof présentaient implicitement l'alternative suivante : ou bien on optait pour une définition précise du Parfait et du Narratif en des termes aspectuels et il fallait alors poser un système hétérogène de conjugaisons à valeurs aspectuelles (Parfait et Narratif) s'opposant à d'autres conjugaisons à valeur modales (les Emphatiques), avec alors le paradoxe d'une valeur aspectuelle d'accompli commune à toutes les conjugaisons et pourtant définitoire de l'une d'entre elle. Ou bien, on jouait la symétrie du système au détriment de la précision, en ramenant alors toutes les conjugaisons à un schéma commun de paradigmes à valeur modale et suffixes à valeur aspectuelle (zéro / -y). Mais une telle homogénéisation occultait alors certaines dissymétries internes et ne permettait pas de rendre compte de la nature du Parfait, de bien le distinguer de l'Emphatique du Verbe pour les verbes d'état, ni d'expliquer la possibilité de renvoyer tantôt à un passé, tantôt à un présent, tantôt même à un futur, pour les formes « accomplies » du Présentatif et du Narratif.

D'une manière ou d'une autre, on se retrouvait donc devant une contradiction où il semblait qu'il faille choisir entre une explication

16. On ne peut pas dire * *quand il a mangé, il partira*, alors qu'en chinois *quand il a mangé, quand il eut mangé, quand il aura mangé...* s'expriment d'une seule et même manière grâce au suffixe d'accompli.

de la valeur aspectuelle des Emphatiques et une définition précise du Parfait, du Narratif et du Présentatif. En somme, il y avait trop d'accomplis. Or le problème est d'autant plus intéressant qu'il se pose d'une manière plus ou moins analogue dans beaucoup de langues africaines.

Cette contradiction nous a alors amenés à prendre au sérieux le paradoxe selon lequel les modes emphatiques (et notamment l'Emphatique du Verbe) ont bien valeur aspectuelle d'accompli mais ne marquent pas un accompli au même titre que le Parfait. Or ceci n'était explicable qu'en adoptant une position radicale sur la notion de marque zéro et en renversant la perspective d'analyse. Nous avons alors considéré que si les formes dites « accomplies » pouvaient prendre la forme particulière d'une marque zéro, c'est-à-dire d'une absence de marque, c'est parce-que leur valeur aspectuelle était *déjà* construite par l'opération spécifique de chacune d'entre elles.

Du fait de ces déterminations préalables, l'accompli représente alors la forme de base du système, non marquée organiquement et morphologiquement. Elle peut ainsi se constituer *structurellement* en suffixe zéro par rapport au suffixe -y d'inaccompli. On voit donc que la symétrie entre accompli et inaccompli est réelle, mais qu'elle intervient à un deuxième niveau, dans une opposition secondaire des conjugaisons simples avec une forme suffixée, l'inaccompli qui apparaît au niveau de la dérivation.

Dès lors, le problème n'était plus de chercher une valeur modale aux conjugaisons qui paraissaient fondamentalement aspectuelles, ni des nuances distinctives aux différents accomplis, mais de définir l'opération que marque chacune d'entre elles et d'expliquer pourquoi une telle opération donne valeur d'accompli à ces différentes conjugaisons.

Ce faisant, on arrive à la définition de **trois types d'accomplis** qui ont un mode de construction fort différent et ne se rejoignent que dans l'opposition au suffixe d'inaccompli. Seule cette distinction permet d'ailleurs d'expliquer que l'inaccompli soit formé par suffixation de la forme fonctionnant comme accompli; les deux marqueurs devraient sinon présenter une contradiction, celle que l'on relève effectivement dans l'incompatibilité entre le Parfait et le suffixe -y d'inaccompli :

- le Parfait constitue le véritable marqueur aspectuel d'état résultant, indiquant l'atteinte dans le temps d'un terme visé au préalable : il comporte donc une dimension modale; il est incompatible avec le suffixe d'inaccompli.
- dans le cas des Emphatiques, la valeur aspectuelle d'accompli est entraînée par la pré-construction propre à l'emphase et la dissociation qu'elle suppose entre le notionnel et l'événementiel : en effet,

dans un système repéré d'un point de vue aspecto-temporel, la désignation du procès comme notion, c'est-à-dire pour ses propriétés qualitatives (p/q), suppose une stabilisation qui passe par la construction de l'accompli (p'/p); cet accompli se différencie cependant nettement de celui marqué par le Parfait, en ce qu'il est construit sans représentation préalable d'un terme à atteindre et ne passe donc pas par une problématique de la conformité : il est purement temporel et constitue un simple effet de la désignation qualitative de l'emphase dans une langue contrainte du point de vue aspecto-temporel.

- enfin, le Présentatif et le Narratif renvoient à une saisie en bloc du procès (comme un point) que nous avons désignée sous le terme d'aoristique et qui se traduit, elle aussi, comme un accompli mais seulement au niveau de l'opposition avec le suffixe d'inaccompli.

c) Perspectives

L'analyse que nous proposons pour le wolof devrait permettre d'éclairer le cas d'autres langues africaines où il existe plusieurs accomplis ou « passés » que l'on a du mal à différencier. Pour le peul, par exemple, D.W. Arnott pose une valeur fondamentale de « passé » commune aux paradigmes qu'il baptise *General Past*, *Relative Past* et *Emphatic Past* et auxquels s'ajoute, de surcroît, un paradigme indiquant un état résultant de l'achèvement d'une action, le *Stative*. Il lui faut alors distinguer ces passés par des nuances supplémentaires¹⁷, ce qui se fait toujours au détriment de l'un d'entre eux au moins.

Or si notre renversement est applicable au peul, comme cela semble devoir être le cas, d'une part, il ne s'agit pas de « passés »¹⁸ mais d'accomplis repérés par rapport au moment de l'énonciation et prenant différentes valeurs temporelles selon un conditionnement régulier par la nature du procès; d'autre part, la valeur d'accompli n'est pas fondamentale, mais au contraire conjointement construite par l'opération spécifique de chaque conjugaison. Les « nuances » par lesquelles on tentait de différencier les paradigmes représenteraient en réalité leur définition et c'est là le renversement de perspective que nous proposons : la valeur aspectuelle constitue un effet secondaire d'autres déterminations et ne devient centrale qu'au niveau de l'organisation générale du système.

17. « The three tenses differ in that the Emphatic past has a *supplementary* meaning », D.W. Arnott, p. 262.

18. Cette valeur de passé oblige G.W. Arnott à tenter de faire de tous les verbes d'état des verbes d'action stabilisés, ce qui n'est pas tenable jusqu'au bout.

Ceci devrait permettre d'expliquer que dans beaucoup de langues il existe un accompli à valeur statique s'opposant à un accompli à valeur dynamique indiquant une stabilisation; en réalité, il ne s'agirait pas d'un pur problème aspectuel : le premier accompli est produit par une prédication qualitative, la désignation de la notion verbale (*Emphatic Past* du Peul et *Emphatique du Verbe* en wolof), alors que le second renvoie à l'état résultant de l'atteinte d'une visée (*Stative* du peul et *Parfait* du wolof).

Le peul possède également un troisième type d'accompli fort répandu, celui qui apparaît dans les récits et présente, parallèlement à ce type de valeur, des emplois subordonnés et injonctifs : le *Relative Past* que nous proposons de décrire comme un aoristique en attente de réperage situationnel (ce qui explique sa dépendance), c'est-à-dire l'équivalent du *Narratif* du wolof. Enfin, ce paradigme présente, en peul comme en wolof, son corollaire en énoncé indépendant, un aoristique dont le repère est identifié par rapport à Sit_0 : le *General Past* ou *Présentatif*. La valeur passée de ce paradigme est alors extrêmement contrainte : il s'agit des rares cas où la stricte coïncidence entre le déroulement du procès et Sit_0 est impossible du fait du caractère instantané du procès; celui-ci est donc nécessairement soit légèrement passé soit imminent au moment où on le désigne¹⁹.

Ainsi, peul et wolof présenteraient un système fort complexe d'accomplis d'origine différente et lié au fait que, dans ces langues, le système verbal est repéré par rapport à T_0 , ce qui entraîne nécessairement une construction aspecto-temporelle pour toute opération verbale. Il existe probablement des langues moins contraintes de ce point de vue et où, par exemple, le renvoi à la notion verbale constitue une simple désignation qualitative qui n'implique pas la dissociation de nature emphatique entre événement et désignation²⁰ que l'on trouve en peul et en wolof.

3) La modalité

a) Aspect et modalité

L'étude des conjugaisons dans leurs emplois en discours et sans préjuger de leur valeur, a eu entre autres pour effet de révéler la présence d'une visée dans l'opération de l'état résultant marquée par

19. Voir chapitre 6, D.

20. Il semble que ce soit le cas de l'accompli I du Haoussa d'après les travaux de B. Caron, 1989.

le Parfait, ainsi-que dans celle marquée par son symétrique aspectuel, le suffixe d'inaccompli. Elle a également permis de mettre en lumière les fréquentes **valeurs modales des verbes d'état**. Or la description de ces derniers en terme de compacité nous permet alors de proposer une analyse qui rend compte de la construction de ces valeurs spécifiques, tout en maintenant une définition unitaire du marqueur en jeu.

Nous avons ainsi été amenés à poser que dans le cas des verbes d'état, la compacité de ces derniers empêchant tout découpage du procès dans le temps, **les déterminations aspectuelles se reportent alors sur le plan modal**. Distinguer des moments du procès pour un verbe insécable revient à distinguer des moments d'assertion. Dès-que l'on a affaire à un marqueur aspectuel, on retrouve le découpage aspectuel du verbe compact sous la forme de graduations modales, en degrés d'intensité (« vraiment » / « pas vraiment ») ou de certitude (« probable » / « improbable »...). Les phénomènes rentrent alors dans un mécanisme parfaitement rigoureux que l'on devrait donc retrouver dans d'autres langues.

Ainsi, dans le cas du Parfait, l'atteinte dans le temps d'un terme visé au préalable se traduit au niveau des procès discrets par l'élimination de toute variation temporelle, et au niveau des verbes compacts par l'élimination du doute sur l'assertion. Selon le contexte qui sert de repère, cette valeur modale pourra prendre différentes spécifications et valeurs argumentatives dont on peut dresser une typologie et expliquer les mécanismes de construction : conformité dans le temps si la visée était construite par l'énonciateur, affirmation péremptoire si l'interlocuteur représentait une position contraire, accord / présence de l'énonciateur si l'interlocuteur représentait une position identique²¹.

Le suffixe -y d'inaccompli présente un type de mécanisme tout-à-fait symétrique. Avec les procès compacts, qui en wolof peuvent bel et bien être employés à l'inaccompli, l'incomplétude du procès marquée par l'inaccompli se reporte sur l'assertion, sous la forme d'un doute de l'énonciateur (« à ce qu'il me semble mais ce n'est pas sûr ») ou d'une incomplétude de sa perception (« presque », « pas vraiment », « S₂ tend à »...). Le terme visé par rapport auquel est posé l'inachèvement représente non plus un terme dans le temps comme dans le cas des procès discrets, mais le terme qualitatif du procès dans l'absolu (« vraiment p »)²².

21. Pour plus de détails, voir chapitre 2, D.2 et E.2.

22. Voir chapitre 9, A.3 sur la valeur modale du suffixe d'inaccompli avec les verbes compacts, et B.1.b pour la valeur intensive de la forme « surcomposée » *dinay* exprimant l'occasionnel, avec ces mêmes verbes.

Ce parallélisme entre **l'expression temporelle des spécifications aspectuelles pour les verbes discrets et leur expression modale pour les verbes compacts** se retrouve également au négatif. La forme négative avec suffixe d'inaccompli²³ prend alors pour les premiers une valeur d'irrégularité dans le temps (« quelquefois mais rarement »), symétrique de l'incertitude relevée pour les verbes compacts (« probablement mais peu sûrement »). Ici encore, l'évaluation modale peut relever de la modalité épistémique aussi bien que de la modalité appréciative (« pas vraiment *p* », « pas correctement *p* »).

Enfin, le repérage aoristique particulier que nous proposons pour l'analyse du Présentatif, permet d'expliquer les valeurs modales très fortes qu'il prend parfois, comme le produit d'un conditionnement entre déterminations aspectuelles (saisie en bloc du procès) et déterminations énonciatives (repérage particulier par rapport à la situation d'énonciation). Or ce sont ces valeurs modales qui semblent avoir retenu l'attention des descripteurs dans les langues qui possèdent un paradigme apparemment comparable à ce Présentatif du wolof : il est alors décrit comme un « **miratif** »²⁴ ou un « testimonial ». Dans la description que nous proposons du wolof, ces valeurs modales, qui ne représentent qu'un aspect des emplois, sont en réalité des spécifications secondaires dues au liens qui unissent les deux composantes de la situation d'énonciation : le sujet énonciateur, source des déterminations modales, et le moment de l'énonciation, source des déterminations temporelles.

b) Temps et modalité

L'étude du Présentatif a, en effet, révélé des liens entre temps et **modalité appréciative**. En lui même le marqueur indique que la relation prédicative sert de définition à Sit_0 et qu'il y a coïncidence entre Sit_2 et Sit_0 , ce qui suppose la présence de S_0 en temps et lieu du procès : $T_2 = T_0$. D'où les emplois possibles en valeur de témoignage, mais il ne s'agit que d'un cas parmi d'autres. En dehors des réponses à une demande de définition, pour que le locuteur éprouve le besoin de décrire à l'interlocuteur ce qu'il a sous les yeux, il faut qu'il y ait une

23. Voir chapitre 10, C.3.

24. Par exemple, le miratif du lega qui, selon Hulstaert, attire l'attention sur l'acte d'observation et signifie « voici qu'il fait » ou le tiroir 21 du mongo qui, d'après Meeussen, peut signifier aussi bien « voici qu'il fait » que « il est sur le point de faire » ou « il fait quoi qu'on dise », valeurs fort proches de certains emplois du Présentatif; voir Larochette, *Actes du colloque de Metz sur la notion d'aspect*, p. 35.

raison : le fait est de toute façon nouveau, puisqu'il y a coïncidence entre T_2 et T_0 , et l'énoncé peut simplement servir à souligner la discontinuité temporelle. Mais la nouveauté s'accompagne en général d'une surprise de l'énonciateur (« miratif ») car avec le Présentatif, l'événement est localisé dans le temps, indépendamment de toute représentation préalable de l'énonciateur : il lui tombe dessus en bloc et l'on a remarqué que l'**inattendu** tendait à être **détrimental**.

Cette discordance entre ce qui arrive et ce qui paraît bon se retrouve au niveau interpropositionnel dans la valeur oppositive (« pourtant ») que prend le Présentatif en parataxe. D'un point de vue intersubjectif enfin, cette impuissance de l'énonciateur devant le déroulement des événements se manifeste souvent par un **appel à l'interlocuteur** (« mais regarde donc, tu devrais faire quelque chose »).

Ces nuances modales sont donc des effets de la toute puissance du temps marquée par le Présentatif. Intensif, surprise, appel à S'_0 , manifestent en contre-point du déroulement purement temporel des événements, l'impuissance de l'énonciateur devant ce qui arrive indépendamment de toute prévision. C'est donc parce-que ce marqueur indique un ancrage purement temporel du procès, sans visée préalable, qu'il prend ces valeurs modales de surprise ou de discordance.

A l'inverse, l'étude de l'Emphatique du Sujet, a montré que dans le cas d'une désignation qualitative, l'impossibilité de distinguer des moments du procès, entraînait une valeur **intensive**²⁵ du procès. C'est notamment ce qui permet d'expliquer comment, dans ce type de contexte, le terme *tey* qui signifie « aujourd'hui » peut prendre la valeur « vraiment »²⁶. Si la coïncidence entre T_2 et T_0 entraîne des valeurs de surprise qui tendent à être dérivées, l'indifférenciation entre T_2 et T_0 construit ici une modalité intensive.

Mais le Présentatif a également révélé des **liens entre temps et modalité épistémique**. En effet, c'est encore la coïncidence entre T_2 et T_0 qui permet d'expliquer la valeur de certitude véhiculée par cette conjugaison et que l'on retrouve au niveau du témoignage : le fait est certain car il se produit sous les yeux de l'énonciateur. Bien plus, l'étude de ce paradigme a permis de donner une définition nouvelle du moment de l'énonciation, or celle-ci est modale : **les limites spatio-temporelles de T_0 sont définies par la possibilité de vérification immédiate**. Un procès est donc situé dans T_0 (espace et temps de l'énonciation) si son assertion est immédiatement vérifiable. Cette

25. Voir chapitre 4, D.3.c.

26. Chapitre 4, E.3.

coïncidence de la situation de référence et de la situation d'énonciation définit alors la notion d'actualité.

Ces liens entre temps et modalité montrent d'abord la puissance explicative de la structure énonciative dans l'analyse : T_0 (source temporelle) et S_0 (source modale) représentent les deux composantes de la situation d'énonciation et leurs liens deviennent en ces termes aisément formulables. Leur apparentement tend de plus à montrer que, dans le cadre d'une étude de la modalité, la distinction fondamentale doit se faire entre **modalité énonciative** et modalité interne; faute de quoi on ne peut pas rendre compte des liens entre les modalités épistémiques ou appréciatives et le temps ou les déterminations aspecto-temporelles manifestées ici par le wolof.

B) LA PRÉDICTION

1) L'emphase

a) Le système du wolof

Le wolof montre, s'il en était besoin, qu'il est nécessaire de tenir compte, à l'intérieur même de la description linguistique, de phénomènes comme l'emphase qui ont pu pendant un temps être tenus pour des déterminations secondaires relevant de l'effet de style. Cette langue offre en effet l'exemple d'un système où l'emphase est non seulement grammaticalisée par des morphèmes spécifiques, mais se présente comme l'un des principes organisateurs du système verbal, sous la forme d'un triptyque de conjugaisons, selon la fonction de l'élément emphatisé : Emphatique du Verbe, Emphatique du Sujet, Emphatique du Complément.

Ainsi, d'un point de vue typologique, on notera que les langues africaines paraissent présenter une plus grande grammaticalisation de l'emphase, si on les compare à la plupart des autres familles linguistiques. Aux marqueurs spécifiques existant dans ces langues, on opposera par exemple les moyens prosodiques ou périprastiques utilisés par les langues indo-européennes. De ce point de vue, le wolof représente un cas extrême parmi les langues africaines puisqu'il ne se contente pas, comme par exemple le boni²⁷, d'affixes spécifiques

27. Voir H.J. Sasse, 1981.

variant selon la nature de l'élément mis en relief, mais fonctionne désormais avec des marqueurs qui varient à la fois selon la nature de l'élément emphatisé et selon la personne sujet du verbe. Le système wolof, probablement comparable à celui du boni à l'origine, a évolué vers la conjugaison et les marqueurs emphatiques constituent désormais de véritables paradigmes verbaux.

Du fait de cette grammaticalisation de l'emphase, exprimée à l'aide de déterminants portant directement sur le verbe, le système du wolof se présente de manière beaucoup plus contrainte que ne l'est, par exemple, celui d'une langue comme le français où la construction de l'opération d'emphase est produite par deux marqueurs, prédication et détermination étant alors dissociées en deux temps (*c'est SYNTAGME NOMINAL qui / que SYNTAGME VERBAL*). Au contraire, l'articulation directe du marqueur d'emphase aux caractéristiques du verbe entraîne en wolof diverses spécifications, tendances ou contraintes dans l'emploi des marqueurs d'emphase, selon la nature du verbe sur lequel il porte. Voici un bref rappel de celles que nous avons relevées :

- valeur aspecto-temporelle de présent avec les verbes compacts et de passé avec les verbes discrets²⁸ pour les conjugaisons emphatiques
- en général, valeur définitoire des conjugaisons emphatiques avec les verbes de qualité et valeur explicative avec les verbes agentifs
- valeur intensive avec les verbes graduables (en auto-repérage)
- rôle de la détermination du sujet et du complément dans la constitution de ces valeurs
- emploi automatique de l'Emphatique approprié dans une réponse à une question d'identification
- nécessité de l'emploi d'un auxiliaire déterminant un degré, dans le cas d'une comparaison²⁹.

Dans cette perspective, on peut donc diviser le système du wolof en conjugaisons emphatisantes et conjugaisons non emphatisantes. Cependant une telle caractérisation n'est pas suffisante au niveau de l'ensemble du système. Il s'agit en effet d'une définition négative qui ne saurait tenir lieu de description pour les conjugaisons non emphatisantes, celles-ci s'opposant aux conjugaisons emphatiques bien autrement que par une simple absence d'emphase. Les limites d'un tel mode

28. Voir chapitre 3, E.3.c. et F.2., chapitre 4.F et chapitre 5.C.3.)

29. Sur les conditionnements en général, voir l'étude détaillée du chapitre 4 et sur l'auxiliaire *gën*, chapitre 4, E.2.c. Voir aussi chapitres 3 et 5.

de description binaire, en traits positifs ou négatifs, se manifestent notamment dans les fluctuations rencontrées à propos du Présentatif, classé tantôt parmi les emphatiques, tantôt parmi les non emphatiques. Ces incertitudes tiennent, selon nous, d'une part à un angle d'analyse uniquement orienté par les spécificités d'autres conjugaisons et qui occulte tout nouveau trait, d'autre part, au fait que l'on s'appuie alors sur une définition de l'emphase en terme d'« effet » de mise en relief et non en terme d'opération. La définition que nous proposons de l'emphase permet de ranger clairement les trois Emphatiques dans une même catégorie, mais elle laisse également attendre une description spécifique des opérations marquées par les autres conjugaisons.

b) Vers un modèle général de description de l'emphase

L'emphase, telle que nous proposons de la caractériser constitue donc une opération et non un effet. Il s'agit d'un mode particulier d'identification par lequel existence et désignation sont à la fois dissociées et validées en un seul temps : l'assertion a pour objet la désignation qualitative d'un élément dont l'existence est considérée comme acquise c'est-à-dire préconstruite. Ce qui paraît caractéristique, en effet, c'est la présence d'une autre assertion (celle d'existence) à l'intérieur de l'assertion de l'énonciateur, les deux n'ayant pas le même statut. Il semble alors qu'une désignation purement qualitative soit toujours contrastive.

A partir de cette opération, nous avons vu que l'énoncé emphatique pouvait prendre différentes valeurs en fonction d'un certain nombre de facteurs dont les mécanismes sont parfaitement analysables : d'une part un conditionnement par le sémantisme du verbe, avec un jeu possible grâce à la détermination du sujet et du complément, d'autre part une détermination contextuelle du repère par rapport auquel est posée l'identification.

Le mode d'articulation de l'emphase au contexte et donc la nature du repère, semblent déterminer trois valeurs fondamentales pour les énoncés emphatiques :

- une valeur de définition pour l'Emphatique du Verbe, si le repère est zéro, ou d'identification contrastive pour les trois Emphatiques si le repère est une relation prédicative non saturée
- une valeur intensive en auto-repérage par construction du haut-degré, caractérisé par un pointage, une quantification et une indétermination³⁰

30. Voir chapitre 4, D.3.c et E.2., ainsi-que chapitre 7, C.2.a.

- une valeur d'explication si le repère est une autre relation prédicative.

Cette description devrait permettre d'expliquer les phénomènes tout-à-fait comparables que l'on rencontre dans des langues très diverses. Il semble en effet que, malgré des spécificités propres aux différentes langues, les marqueurs d'emphase renvoient à un mécanisme commun, à la fois dans ses effets et dans la plupart de ses conditionnements. Ainsi on remarque en français que la tournure qui sert à construire une emphase du sujet (*c'est X qui...*) peut, tout comme celle du wolof, prendre selon les contextes soit une valeur d'identification (*c'est Pierre qui a pris ton stylo (et pas moi)*), soit une valeur explicative (*Pourquoi vous ne venez pas ? C'est Pierre qui refuse de voir sa sœur*), soit enfin une valeur d'intensif du verbe (*c'est Pierre qui va être content !*). Or, d'une part les effets argumentatifs semblent être les mêmes que ceux du wolof (selon les cas, justification ou disculpation de S_0 , mérite ou faute de S_2), d'autre part, les caractéristiques déterminantes du verbe paraissent également être les mêmes qu'en wolof : un verbe de qualité tendra a priori à être interprété avec une valeur intensive alors qu'un verbe agentif orientera l'énoncé vers une valeur explicative. Des langues aussi éloignées du français que le yoruba, le berbère ou le kabyle présentent des phénomènes étonnamment similaires³¹.

Cette analyse de l'emphase devrait, de plus, permettre de rapprocher des faits épars dans diverses langues. En effet, le suffixe *de* du chinois qui sert notamment à la constitution du complément du nom paraît au premier abord sans grand rapport avec les conjugaisons du wolof. Pourtant R. Iljic³² a montré que c'était bien le même suffixe que l'on retrouvait dans la constitution à la fois d'énoncés focalisés et d'énoncés à valeur passée. Il semble donc que l'on retrouve, sur un autre mode c'est-à-dire dans les différents emplois d'un même marqueur, des caractéristiques communes à tous les emplois de l'Emphatique du Verbe : ses affinités avec le nominal (désignation de la notion, incomplétude de l'énoncé³³), la construction d'une valeur passée pour certains verbes, et une valeur de désignation contrastive dans certains contextes.

31. D'après le très riche exposé de A. Leguil à la séance de la Société de Linguistique de Paris du 7 mars 1987. L'auteur signale, de plus, que le kabyle utilise pour la focalisation un auxiliaire de prédication; on pourrait y voir un argument supplémentaire pour notre hypothèse d'analyse du morphème *d-* comme marque de centre de prédication et pour l'interprétation de l'Emphatique du Verbe en termes périphrastiques.

32. Voir R. Iljic, thèse, 3^e partie.

33. Voir chapitre 3, E.3.a.

Or ces différentes spécifications devraient toutes pouvoir bien s'expliquer en termes de validation dissociée de la désignation et de l'existence. On peut même poser a priori que si dans une langue il existe un marqueur indiquant d'une manière ou d'une autre une telle dissociation³⁴, avec le repérage voulu il devrait présenter les différentes valeurs du marqueur d'emphase.

On devrait ainsi, plus généralement, trouver des rapprochements entre ce qui nous semble constituer différents cas de validation avec dissociation : l'emphase (on valide *p* qualitativement ce qui suppose que l'on préconstruit l'existence de *p*), l'inaccompli (on valide la non atteinte du terme de *p* ce qui suppose la préconstruction d'une représentation de ce terme) ou encore la négation (on valide non *p* ce qui suppose de préconstruire *p*). Ces différentes opérations nous semblent présenter un schéma commun qu'il conviendrait d'étudier : elles constituent des opérations à double ressort par lesquelles la validation qui fait l'objet de l'assertion entraîne du même coup une préconstruction et la présence d'un deuxième terme en arrière-plan (*q / p, p' / p, p / non p*).

2) Hypothèses sur la structure de l'énoncé

Au cours de cette étude, les énoncés à l'Emphatique du Verbe et ceux au Narratif ont laissé apparaître une forme d'incomplétude qui nous a renvoyés alors à la question plus générale de savoir ce qui définit un énoncé complet. La difficulté provenait de ce que le wolof opère ici un jeu sur les différentes fonctions assumées par le verbe dans l'énoncé, à l'aide de conjugaisons, et non pas avec des morphèmes spécifiques dissociés.

Ces deux conjugaisons, en effet, servent à constituer des relations prédicatives saturées, c'est-à-dire complètes, porteuses de surcroît de déterminations énonciatives, et présentant pourtant une certaine dépendance³⁵ par rapport à une autre proposition, mais selon un mode inverse : le Narratif apparaît comme le mode de la subordination par

34. Comme par exemple l'imperfectif du russe d'après ce que laissent entendre les travaux de A. Culioli et D. D. Paillard (1989) : dans le cas des énoncés à l'impératif ici étudiés, il semble que l'imperfectif serve à indiquer l'actualisation d'un procès dont la construction est présentée comme acquise (voir p. 530); un tel marqueur devrait, sous une forme ou sous une autre, présenter des emplois à valeur emphatique.

35. En dehors de leurs emplois avec morphème subordonnant bien évidemment.

excellence, dépendant de son repère et présente donc un statut second, là où la dépendance de l'Emphatique du Verbe, au contraire, semble provenir de son statut premier de repère.

A partir de là, nous avons été amenés à redéfinir la constitution d'un énoncé complet par trois types d'opérations, assumées de manière variable par le verbe en wolof :

- une opération de mise en relation entre un sujet et un prédicat, intervenant au niveau syntaxique
- une opération de détermination par rapport à la situation d'énonciation (repérage de la relation prédicative par rapport à S_0 et T_0)
- une opération de « prédication »³⁶ fondatrice d'assertion, dominant hiérarchiquement toutes les autres et construisant le nœud de l'énoncé par la mise en relation d'unités fonctionnant comme thème et rhème.

Dans tous les cas, le verbe associe à sa valeur lexicale la fonction de centre syntaxique; c'est d'ailleurs ce qui définit la notion de verbe. On peut alors décrire le Narratif comme la marque d'un repérage par rapport à la situation d'énonciation, non instancié : la mise en relation existe mais la place reste vide et attend donc d'être remplie. C'est donc parce-qu'il est en attente de déterminations énonciatives que l'énoncé au Narratif n'est pas un énoncé complet; de ce fait, il ne constitue pas non plus une assertion car il n'est pas pris en charge par l'énonciateur. Ce schéma permet d'expliquer les différents emplois et caractéristiques de cette conjugaison, qui existe de manière plus ou moins semblable dans de nombreuses langues africaines : emplois en récit, en proverbes, en interrogation; valeur injonctive, subordonnante (avec ou sans conjonction), finale, « fatale »... Avec le Narratif, l'énoncé est validé *pourvu* qu'il trouve un repère énonciatif³⁷, mais il dépend de celui-ci.

Avec l'Emphatique du Verbe, en revanche, le verbe garde bien à la fois ses propriétés lexicales, sa fonction d'opérateur de prédication qui lui donne le statut de centre syntaxique et sa valeur de marqueur énonciatif, mais il perd sa fonction de nœud assertif au profit de l'ensemble de la relation prédicative qui devient le noyau de l'assertion. L'énoncé à l'Emphatique du Verbe présente donc la dépendance du repère par rapport au repéré, l'incomplétude d'un rhème par rapport à son thème, les liens définitoires d'une cause avec ses effets.

36. Sur les ambiguïtés du termes et la définition du sens dans lequel nous l'employons, voir chapitre 3, E.3.C.

37. Pour plus de détail, voir chapitre 7, D.

Cette conjugaison tout-à-fait particulière a donc pour fonction d'indiquer une distorsion entre les deux centres de gravité de l'énoncé : le centre syntaxique, qui reste le verbe, et le nœud de l'assertion qui devient l'ensemble de la relation prédicative construite par ce verbe. La dissociation entre la fonction de marqueur énonciatif et celle d'opérateur d'assertion entraîne une différenciation entre les instances origines de ces déterminations : différenciation temporelle entre T_2 et T_0 (d'où la valeur passée des procès discrets), différenciation entre le sujet asserteur de la relation prédicative (pré-assertée par S_x) et celui de la relation entre thème et rhème dans laquelle cette relation prédicative rentre comme simple unité³⁸ (assertion de S_0). Ces conjugaisons montrent que l'on peut décrire la constitution d'un énoncé comme assertion, par différentes formes de repérage.

3) Sujet localisateur et sujet constructeur

Il semble que l'on puisse ainsi distinguer deux modes de validation d'un procès, selon le rôle des deux composantes de la situation d'énonciation, la composante subjective (S_0) et la composante temporelle (T_0). Le procès peut ainsi être validé avec ou sans représentation préalable de l'énonciateur³⁹. Ce que nous pouvons reformuler en disant que :

- le repérage peut être simplement de l'ordre de la localisation : l'énonciateur valide le fait que l'événement du procès a lieu dans l'espace-temps qui est le sien, T_0 ; il est alors simple **localisateur** et enregistre les événements qui surgissent dans le temps; l'assertion porte sur l'existence.
- le sujet peut être **constructeur** du procès : il valide le procès par rapport à une représentation préalable (visée, préconstruction d'existence); l'assertion porte alors sur une désignation qualitative du procès.

Ces deux formes de validation du procès peuvent jouer de manière indépendante (Emphatique), contradictoire comme dans le cas du Présentatif ou au contraire convergente (conformité du Parfait).

Cette distinction pourrait peut-être permettre également d'articuler l'effet de discours rapporté, véhiculé par l'Emphatique du Verbe (glosé « c'est un fait connu de tous, tu devrais le savoir ») au mode

38. Pour plus de détails, voir chapitre 3, E.3. et F.2.

39. Cette description rudimentaire doit beaucoup aux amples travaux de J.J. Franckel; voir notamment, 1989, Droz.

particulier de prise en charge que constitue l'emphase, en les faisant rentrer dans ce modèle général de description de la prédication. On pourrait ainsi poser que, dès-que l'énonciateur prédique sur du déjà prédiqué (discours rapporté ou plus largement assertion préconstruite comme dans l'emphase ou la confirmation), il opère une dissociation entre ses fonctions de localisateur et de constructeur : l'énonciateur prend une assertion comme un donné de départ pour une autre assertion; ce faisant, il n'est pas le constructeur de cette première assertion (elle est posée comme un donné) et pourtant il la prend bien en charge puisqu'il s'en sert comme point de départ pour sa propre assertion : on peut donc dire qu'il ne fait alors que localiser cette première assertion par rapport à son environnement énonciatif (temps, lieu, énoncé asserté).

C'est dans ce type de schéma assertif qu'il convient de faire intervenir la distinction entre sujet énonciateur S_0 et sujet locuteur S_1 , instances de construction de l'énoncé qui se superposent dans la plupart des cas. Dans le système que nous proposons, l'énonciateur reste l'instance origine de la prise en charge de l'énoncé, mais ses fonctions de constructeur (source modale) et de localisateur (origine des déterminations spatio-temporelles, liée à son statut de locuteur) peuvent éventuellement être dissociées, et cela de manière variable. Peut-être pourrait-on également reformuler en ces termes, la distinction de A. Culioli entre repère constitutif (thème) et repère prédicatif (terme de départ de la relation prédicative)⁴⁰ : la notion de repère prédicatif n'interviendrait que dans les cas où il existe une différenciation entre l'instance constructrice du repère de la relation prédicative et l'instance localisatrice, autrement dit lorsque le repère est un élément « construit » au double sens du terme : complexe et déjà pris en charge par un sujet constructeur autre que l'énonciateur. On trouverait cette distinction des fonctions de l'énonciateur et des repères qu'elles produisent, dans les énoncés emphatiques, mais aussi, par exemple, avec une conjonction comme « puisque » et peut-être également dans les relatives définitives par opposition aux relatives appositives.

Enfin, comme nous l'avons vu, le statut de l'énonciateur dans la validation du procès permet également de rendre compte de certaines valeurs argumentatives des conjuguais.

4) Le problème de la polysémie et de l'argumentation

Sans reprendre le détail des analyses, nous rappellerons seulement que la polysémie des marqueurs a pu apparaître, au fur et à

40. Sur cette difficile question, voir chapitre 3, E.3.c.

mesure de cette étude, comme le produit de l'articulation de l'opération unique marquée par chaque conjugaison avec un certain nombre d'éléments qui en conditionnent la valeur en énoncé et qui nous ont apparu être principalement : le type de procès (voir A.1.), la détermination des compléments (A.1.e. et chapitre 4.E.), la nature du repérage (B.3 et chapitre 4, D.3.) et l'articulation au contexte.

Sur ce dernier point, dont bien des aspects restent encore à étudier, nous avons remarqué que l'on pouvait bien souvent caractériser le contexte auquel s'articule l'énoncé par une position de l'interlocuteur vis-à-vis du procès : l'interlocuteur est d'accord (p), pas d'accord (p') ou sa position n'est pas déterminée (p, p')⁴¹. Cette caractérisation permet alors d'expliquer les valeurs argumentatives prises par les conjugaisons en des termes réellement linguistiques : elles résultent du choix d'articuler les déterminations spécifiques de chaque conjugaison avec l'ensemble des facteurs contextuels qui fonctionnent comme repère.

Ainsi, par exemple, en choisissant de répondre à une demande d'explication directement avec l'Emphatique du Sujet, l'énonciateur tend soit à se disculper (« c'est de la faute de S_2 et non de la mienne ») si l'interlocuteur est hostile, soit à vanter les mérites du sujet, s'il est favorable : dans tous les cas, il choisit de sauter le maillon du préconstruit et d'expliquer la situation en désignant directement son responsable. Contrastivité de l'emphase, agentivité du verbe... les mêmes facteurs prennent un effet inverse selon la valuation attachée par l'interlocuteur à la situation.

Pour le détail des valeurs argumentatives que nous avons relevées, on pourra se reporter aux tableaux synthétiques donnés en fin de chapitre. Ils tentent de montrer que chaque conjugaison, de par l'opération spécifique qu'elle marque, présente a priori un ensemble de valeurs argumentatives possibles qui seront activées de manière variable par le contexte. Ainsi, par exemple, le reproche que marque parfois l'Emphatique du Verbe (« tu devrais le savoir, c'est un fait connu de tous ») est produit par la préconstruction spécifique de l'emphase; la valeur de surprise ou d'appel à l'interlocuteur véhiculée bien souvent par le Présentatif s'explique par le rapport particulier au temps qu'exprime cette conjugaison. D'une manière générale, la valeur argumentative d'un énoncé constitue bien souvent un report sur le plan modal de déterminations aspecto-temporelles⁴².

41. Voir notamment chapitre 2, E.2.b. et chapitre 8, C.

42. Voir ci-dessus, A.3.

Malgré leur incomplétude, nous pensons que les mécanismes que nous avons relevés présentent suffisamment de cohérence pour permettre d'affirmer que l'argumentation constitue un domaine d'analyse non seulement accessible à la linguistique mais indissociable de l'analyse des marqueurs grammaticaux et de leurs modes de fonctionnement.

C) L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME VERBAL

1) Un système en réfection

Morphologiquement, il semble que l'on puisse reconstruire les marques distinctives à l'origine des conjugaisons :

Parfait	na (postposé)	Négatif	-ul
Narratif	zéro	Négatif Emphatique	du-
Présentatif	-a ng + <i>localis</i> .	Obligatif	na-
Emph. du Sujet	-a	Impératif	-(a)l
Emph. du Verbe	da-		
Emph. du Compl.	la-		

Il est vraisemblable qu'à l'origine ces marques modales aient constitué des morphèmes autonomes qui se combinaient à de véritables séries de pronoms, apparemment au nombre de deux. Ces deux séries recouvraient peut-être une distinction entre pronoms personnels et anaphoriques.

Cependant, ces découpages fréquemment mis en avant représentent des reconstructions car les paradigmes constituent des séries désormais irréductibles à l'analyse, ayant probablement subi des réfections : les marques personnelles ne peuvent plus être isolées des marques modales. Diachronie et synchronie ont été bien souvent confondues parce-que, selon nous, le wolof présente un système en pleine évolution et dont la réfection n'est pas encore stabilisée : d'un ensemble de marques modales autonomes et pronoms personnels, à un système de conjugaisons. Le passage à la flexion n'étant pas totalement achevé, le système présente de ce fait une certaine irrégularité.

On peut ainsi caractériser trois types de cas :

- de véritables flexions qui ne fonctionnent jamais comme substituts du groupe nominal et sont maintenues dans leur intégralité en présence d'un lexème sujet : Emphatique du Verbe, Parfait.
- des séries hybrides comme le Présentatif ou l'Emphatique du Sujet⁴³ qui constituent des paradigmes complets, en partie inanalysables, mais présentent un double fonctionnement à la 3^e personne où, en présence d'un lexème sujet, à la place de la forme pleine du paradigme, on peut éventuellement avoir une sorte de variante minimale qui semble dépourvue de la marque de personne.
- enfin, le cas limite du Narratif qui tend vers un fonctionnement réellement pronominal (substitution obligatoire à la 3^e personne et marque zéro).

Ces trois cas représenteraient donc trois stades différents d'une évolution dont la disparité pourrait s'expliquer par les spécificités de chacun des paradigmes. On aurait donc avec le wolof, la chance de voir clairement se dérouler en synchronie l'évolution diachronique du système verbal. Or certaines hypothèses peuvent être étayées par les variantes régionales qui offrent au linguiste une sorte de mémoire vivante de la langue.

L'organisation des conjugaisons

Nous proposons un tableau d'ensemble des conjugaisons décrites en fonction de ce qui nous est apparu comme les principes organisateurs du système : la nature du repérage (sujet constructeur, sujet localisateur), le mode de détermination du procès (qualification, quantification), et enfin la présence ou non d'une préconstruction, indiquée ici par une mise entre parenthèses.

43. Auxquels on peut rattacher l'Emphatique du Complément, du fait des cas de non accord qu'il présente parfois à la 3^e personne du pluriel.

le Parfait	<p>indique l'état résultant : en T_0 le procès a atteint dans le temps un terme quantitatif, visé au préalable, et tel qu'il ne présente désormais plus de variation; il a pour symétrique aspecto-modal, le suffixe $-y$ d'inaccompli.</p> <p>S_0 est constructeur (visée préconstruite)</p> <p>S_0 est localisateur (la conformité dans le temps est atteinte en T_0)</p> <p>Quantification, (Qualification)</p>
le Présentatif	<p>indique une coïncidence entre Sit_2 et Sit_0 qui définit la notion d'actualité : la relation (S_2, p) est localisée en T_0 et sert de définition à Sit_0.</p> <p>S_0 est localisateur (le procès est repéré par rapport à T_0)</p> <p>S_0 n'est pas constructeur (pas de représentation préalable : les événements « lui tombent dessus »; pas de dissociation entre existence et désignation)</p> <p>Quantification, Qualification</p>
le Narratif	<p>indique que le procès est repéré « en bloc » par rapport à un repère situationnel non déterminé et correspondant à une place vide non instanciée, en attente de déterminations énonciatives : p est repéré par rapport à $()_{sit_0}$</p> <p>S_0 n'est ni localisateur, ni constructeur (il y a rupture totale avec Sit_0) d'où la valeur dépendante de l'énoncé en attente de repérage.</p> <p>(Quantification), (Qualification)</p>
les Emphatiques	<p>indiquent un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet, le prédicat ou le complément de la relation prédicative, en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles, pour sa propriété d'être la bonne valeur; d'où une forme de dépendance. La désignation qualitative suppose une dissociation entre existence et désignation : le procès est préconstruit comme événement en même temps que l'élément emphatisé est désigné qualitativement. Dans le cas d'une emphase du verbe, l'opération revient à désigner celui-ci pour sa valeur notionnelle.</p> <p>S_0 est constructeur (choix qualitatif d'une valeur parmi un ensemble de possibles)</p> <p>S_0 n'est pas localisateur (l'assertion d'existence est préconstruite : l'événement dans le temps ne fait pas l'objet de l'assertion, il est posé comme déjà vrai au préalable)</p> <p>(Quantification), Qualification</p>

ANNEXE : LISTES DE VERBES CLASSÉS

Procès discrets voir chapitre 11, A.1

L'astérisque * marque une sous-classe de verbes qui, selon les contextes, semblent renvoyer tantôt à un état, tantôt à une action. Selon nous, il s'agirait cependant toujours bien de procès discrets, mais pouvant, du fait de leur caractère résultatif, être vus sous l'angle du processus ou de son résultat.

<i>añ</i>	déjeuner	<i>gàddu</i>	prendre en charge
<i>àgg</i>	arriver	<i>génn</i>	sortir
<i>ànd</i>	aller ensemble	<i>gis</i>	voir
<i>baal</i>	pardonner à	<i>gor ,</i>	abattre (un arbre)
<i>bañ*</i>	refuser, haïr	<i>jaar</i>	passer par un endroit
<i>bax</i>	bouillir	<i>jaay</i>	vendre
<i>bàyyi</i>	abandonner, laisser	<i>jàng</i>	lire, étudier
<i>bind</i>	écrire	<i>jàpp</i>	attraper
<i>daanu</i>	tomber	<i>jeém</i>	essayer
<i>dagg</i>	couper	<i>jël</i>	prendre
<i>dee</i>	mourir	<i>jënd</i>	acheter
<i>def</i>	faire	<i>jiitu*</i>	marcher devant
<i>dellu</i>	rentrer	<i>jog</i>	se lever
<i>dem</i>	aller	<i>jooy</i>	pleurer
<i>denc</i>	garder à l'écart	<i>jox</i>	donner
<i>deñ</i>	être enlevé, cesser d'être	<i>juddu</i>	naître
<i>dim mali</i>	aider	<i>kontine</i>	continuer
<i>dindi</i>	enlever	<i>kumaase</i>	commencer
<i>door</i>	frapper	<i>laaj</i>	demander
<i>dox</i>	marcher	<i>laal</i>	toucher
<i>dugg</i>	entrer	<i>lal</i>	(é)tendre à plat
<i>dund</i>	vivre	<i>làkk</i>	parler une langue
<i>faj</i>	soigner	<i>lekk</i>	manger
<i>fal</i>	élire	<i>liggéey</i>	travailler
<i>fanaan</i>	passer la nuit	<i>may</i>	offrir
<i>fàtte</i>	oublier	<i>màgg</i>	grandir
<i>fecc</i>	danser	<i>mer*</i>	se fâcher
<i>feñ</i>	apparaître, se révéler	<i>miin*</i>	s'habituer
<i>fekk</i>	trouver, arriver, se trouver	<i>mos</i>	goûter
<i>fetal</i>	tirer (au fusil) sur	<i>naan</i>	boire
<i>fexe</i>	tenter, manœuvrer pour	<i>ñaan</i>	demander, supplier
<i>fey</i>	payer	<i>nëbb</i>	cacher
<i>fo</i>	jouer	<i>ne</i>	dire (qqch)
<i>gaan</i>	blessé	<i>ñëw</i>	venir

<i>ragal*</i>	prendre peur	<i>téj</i>	fermer à clé
<i>raxas</i>	laver (qqch)	<i>tiit</i>	s'effrayer
<i>reer</i>	dîner	<i>togg</i>	cuisiner
<i>ree</i>	rire	<i>tontu</i>	répondre
<i>réér</i>	se perdre	<i>toog*</i>	s'asseoir
<i>samp</i>	(im)planter	<i>topp</i>	suivre
<i>sang</i>	laver (qqun), baigner	<i>ub</i>	fermer
<i>sangu</i>	se laver	<i>waar*</i>	(s')étonner
<i>sàcc</i>	dérober	<i>wat</i>	raser
<i>seet</i>	chercher à voir, aller voir	<i>watu</i>	se raser
<i>sol</i>	mettre un vêtement	<i>wax</i>	parler
<i>taal</i>	allumer	<i>wàcc</i>	descendre
<i>taamu</i>	préférer	<i>won</i>	montrer
<i>takk</i>	attacher, se marier	<i>wut</i>	chercher
<i>tase</i>	rencontrer	<i>wuute*</i>	manquer (qqch) par absence
<i>taw</i>	pleuvoir		attendre
<i>taxaw*</i>	se lever, s'arrêter	<i>xaar</i>	attendre
<i>tàccu</i>	applaudir	<i>xalaat*</i>	penser avec crainte
<i>tàmbali</i>	commencer	<i>xeex</i>	se battre, combattre
<i>tëb</i>	sauter	<i>xool</i>	regarder
<i>tëdd*</i>	se coucher	<i>yaq</i>	abîmer
		<i>yéy</i>	croquer

Procès compacts

<i>aay</i>	être fort	<i>jub</i>	être droit
<i>bare</i>	être abondant	<i>leer</i>	être clair
<i>baax</i>	être bon	<i>mar</i>	avoir soif
<i>bëgg</i>	aimer, vouloir	<i>mel</i>	sembler, ressembler
<i>bokk</i>	posséder en commun	<i>mën</i>	pouvoir
<i>bon</i>	être méchant	<i>moom</i>	être maître de
<i>defe</i>	penser	<i>mujj</i>	être dernier
<i>doy</i>	suffire	<i>nekk</i>	demeurer
<i>ëpp</i>	être en excès	<i>neex</i>	être agréable
<i>feebär</i>	être malade	<i>néew</i>	être insuffisant
<i>fonk</i>	respecter	<i>nob</i>	aimer, chérir
<i>foog</i>	croire	<i>nuróo</i>	ressembler
<i>gaaw</i>	être rapide	<i>ñaw</i>	être tranchant
<i>gën</i>	être plus...	<i>ñaaw</i>	être laid
<i>gudd</i>	être long	<i>ñuul</i>	être noir
<i>guddée</i>	faire qqch tard	<i>rafet</i>	être beau
<i>jafe</i>	être cher, être difficile	<i>réy</i>	être gros, hautain
<i>jëm</i>	se diriger vers	<i>sant</i>	avoir pour nom de famille

<i>sañq</i>	être téméraire, oser	<i>tàng</i>	être chaud
<i>sedd</i>	être froid	<i>tollu</i>	avoir telle dimension
<i>set</i>	être propre	<i>tuuti</i>	être petit
<i>sibiru</i>	avoir le paludisme	<i>war</i>	devoir
<i>soxla</i>	avoir besoin	<i>wóor</i>	être sûr
<i>sore</i>	être loin	<i>xam</i>	savoir
<i>soob</i>	plaire	<i>xew</i>	être l'évènement du moment
<i>tane</i>	être mieux	<i>xiif</i>	avoir faim
<i>tax</i>	être cause de	<i>yaakaar</i>	penser, espérer

Procès denses

<i>am</i>	se produire	avoir
<i>bañ</i>	refuser	détester
<i>damm</i>	casser	se casser
<i>dàq</i>	chasser	être supérieur à
<i>dëkk</i>	s'établir	habiter
<i>dégg</i>	entendre	comprendre (une langue)
<i>diis</i>	confier un fardeau	être lourd
<i>féeté</i>	se mettre d'un côté	se trouver d'un côté
<i>jeex</i>	maigrir	être terminé (épuisé)
<i>metti</i>	faire de la peine à	être douloureux
<i>ñakk</i>	perdre	faire défaut
<i>noppi</i>	se taire	être calme
<i>pare</i>	terminer	être prêt
<i>sonn</i>	être fatigué	se fatiguer à qqch
<i>sotti</i>	achever	être achevé
<i>tas</i>	disperser	être épuisé
<i>tudd</i>	nommer	avoir pour prénom

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNOTT D.W., 1970, *The Nominal and Verbal systems of Fula*, Oxford, Clarendon Press.
- BALLY Charles, 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, éditions Francke (4^e édition revue et corrigée).
- BENVENISTE Emile, 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BOUSCAREN Janine et CHUQUET Jean, 1987, *Grammaire et Textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Gap - Paris, Ophrys.
- CARON Bernard, 1989, « A propos de l'« accompli » haoussa et des perfecto-présents dans quelques langues d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs », Paris, *Linguistique Africaine*, n° 2, p. 55-77.
- , 1986, « Les accomplis I et II du haoussa et la subordination », Université Paris 7, Collection ERA 642, p. 103-20.
- CHURCH Eric, 1981, *Le système verbal du wolof*, Dakar, Université de Dakar, coll. Documents linguistiques, 365 p. (publication d'une thèse pour le doctorat d'université, soutenue à l'Université de Nice).
- CISSE Momar, 1987, *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique : analyse de quelques énoncés du français (langue dite « à temps ») et du wolof (langue dite « à aspects ») dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation*, thèse de 3^e cycle, Université de Nice, dir. G.Manessy.
- CLAD (A. Diop-Fall et al.), 1968, *Le Wolof fondamental : 1^{er} sous-corpus de 100 000 mots, textes de A à BP*; 1971, 1972, pour les 4^e et 5^e sous-corpus, Dakar, CLAD.
- CLAD-IFAN (COMMISSION DU LEXIQUE WOLOF), 1976-81, *Lexique wolof-français*, 4 tomes, Dakar, CLAD.
- CULIOLI Antoine, 1971, « A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles » in *Mathématiques et Sciences humaines*, T. 34, Paris, Gauthiers Villars, p. 7-15.
- , 1974, « A propos des énoncés exclamatifs », *Langue Française*, T. 22, Paris, Larousse, p. 1-14.
- , 1978, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : la notion d'aoristique » in DAVID J. et MARTIN R. (eds) « La notion d'aspect », *Actes du Colloque du Centre d'analyse linguistique de l'université de Metz*, Coll. Recherches linguistiques, p. 181-91.
- , 1982, « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe », Communication présentée à la session plénière du XIII^e Congrès International des Linguistes, Tokyo, publié à Paris, Université Paris 7, D.R.L., *Collection ERA 642*.
- , 1985, *Notes de séminaire de DEA 1983-84*, Poitiers-Paris, Université Paris 7, Département de recherches linguistiques.
- , 1986-87, « Formes schématiques et domaine », Besançon, *BULAG* n° 13, p. 7-15.

- CULIOLI Antoine et PAILLARD Denis, 1987, « A propos de l'alternance imperfectif / perfectif dans les énoncés impératifs », Paris, *Revue des études slaves*, LIX/3, p. 527-534.
- DE VOGÛE Sarah et PAILLARD Denis, 1987, « Modes de présence de l'autre » in *Les particules énonciatives en russe contemporain* (Vol. 2), Université Paris 7, Collection ERA 642, p. 11-38.
- DIALO Amadou, 1981, *Structures verbales du wolof contemporain*, Dakar, CLAD, 70 p.
- DIAGNE Pathé, 1971, *Grammaire de wolof moderne*, Paris, Présence Africaine.
- DIOP Amadou Moustapha, 1988, *Les classificateurs et quelques opérateurs du groupe nominal en wolof. Etude méta-opérationnelle contrastive : wolof, anglais, français*, thèse de 3^e cycle, Université Paris 3, dir. H. Adamczewski.
- DIOUF Jean-Léopold, 1985, *Introduction à une étude du système verbal du wolof : relation modes, pronoms sujets et autres modalités du prédicat*, Dakar, CLAD.
- DUMONT P., 1983, *Le Français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala.
- FRANCKEL Jean-Jacques, 1989, « Du dommage engendré par les marqueurs grammaticaux » in *Collection ERA 642*, Université Paris 7, sous presse.
- ., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Paris-Genève, librairie Droz.
- HAGEGE Claude, 1982, *La structure des langues*, Paris, P.U.F.
- GALAND L., 1955, « Etat et procès : les verbes de qualité en berbère » in *Hespéris*.
- GUILLAUME Gustave, rééd. 1984, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.
- HYMAN Larry and ZIMMER Karl E., 1976, « Embedded topic in French » in *Subject and Topic* (ed. Charles N. Li), London, New-York, Academic Press.
- ILJIC Robert, 1986, *L'expression du temps en chinois contemporain : étude de trois marqueurs*, thèse de doctorat d'état, Université Paris 7.
- ., 1986, « Les deux [le] du chinois contemporain : aspect et modalité », *Aspect, modalité : problèmes de catégorisation grammaticale*, Université Paris 7, collection ERA 642.
- JEUNE AFRIQUE, 1980, *Sénégal*, Atlas Jeune Afrique, Paris, éditions Jeune Afrique
- KA Omar, 1982, *La syntaxe du wolof : essai d'analyse distributionnelle*, Dakar, Département de linguistique générale et linguistique africaine, 250 p. (thèse de 3^e cycle, approche générativiste).
- KABORE Raphaël, 1985, *Essai d'analyse de la langue mûuré*, Université Paris 7, Collection ERA 642.
- LAROCLETTE, 1978, « La notion d'aspect : le point de vue d'un africaniste », in DAVID J. et MARTIN R. (eds) « La notion d'aspect », *Actes du Colloque du Centre d'analyse linguistique de l'université de Metz*, Coll. Recherches linguistiques, p. 31-38.
- LEGUIL A., 1988, « Sémantique de la focalisation en berbère », exposé du 7 mars 1987 devant la Société de Linguistique de Paris, compte-rendu dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome LXXXIII, Paris, Klincksieck.
- LYONS John, 1968 (ed. française 1970), *Linguistique générale; introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.
- NJIE Codu Mbassy, 1982, *Description syntaxique du wolof de Gambie*, Dakar, NEA, 285 p. [approche générativiste].

- PAILLARD** Denis, 1988, « Temps, Aspect, types de procès : à propos du présent simple », *Recherches nouvelles sur le langage*, Université Paris 7, Collection ERA 642, p. 92-107.
- PERROT** Jean, 1974, « Message et apport d'information : à la recherche des structures », *Langue française*, n° 21, p. 122-135.
- _, 1978, « Fonctions syntaxiques, énonciation et information », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 73/1, p. 85-101.
- ROBERT** Stéphane, 1986, « Le wolof : un exemple d'expression morphologique de l'emphase » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXXI, Paris, p. 319-41.
- ROSSI** Mario *et al.*, 1981, *L'intonation*, Paris Klincksieck.
- SAMB** Amar, 1983, « Initiation à la grammaire wolof », *Initiation et études africaines*, n° XXXIII, Dakar, IFAN.
- SASSE** H.J., 1981, « Basic word order and functional perspective in Boni sentence », *Folia linguistica*, 15/3-4, p. 253-290.
- SAUVAGEOT** Serge, 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN, 274 p.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE SUR LE WOLOF

L'essentiel de cette bibliographie provient du très riche corpus fourni par S. Sauvageot dont elle constitue une simple tentative de mise à jour.

Phonétique et phonologie

- CALVET** M., s.d., *Etudes phonétiques des voyelles du wolof*, coll. L'enseignement du français en Afrique, Dakar, CLAD, 30 p.
- _, 1964, *Etude phonétique des voyelles du wolof : étude acoustique, phonétique et statistique, accompagnée d'une comparaison avec les voyelles du français*, Dakar, CLAD, 167 p.
- CALVET** M., **DUMONT** P., 1964, *Interférences du phonétisme wolof dans le français parlé au Sénégal dans la Région du Cap-Vert*, (Communication présentée lors du « Fourth African Languages Congress » Ibadan 1964), Dakar, CLAD, 19 p.
- CANU** G., s.d., *Le système phonologique des principales langues du Sénégal. Etude comparative*, Dakar, CLAD, 44 p.
- CISSE** M.T., 1982, *Essai de description phonétique des occlusives orales du wolof*, (sous la direction de J.C. Galdin), Université de Dakar, 158 p. (CLAD)
- COUSTENOBLE** H., 1929, *Quelques observations sur la prononciation de langue wolof (Sénégal)*. Londres, in *Le Maître phonétique*, 3^e série, n° 25,, janvier-février, p. 1-2.
- DIALO** A., (1981 paru) 1985, « Une phonologie du wolof contemporain » in *Bulletin de L'IFAN*, n° 43, Dakar, p. 168-202.
- _, 1981, *Une phonologie du wolof*, Dakar, CLAD.
- _, 1984, *Phonostatique, changements phonématiques et procédés métaphonématiques du wolof contemporain*, Dakar, CLAD, 127 p.

- DIOP A., 1966, *Test d'audiométrie vocale du wolof*, Dakar, CLAD, 65 p.
- DONEUX J.L., 1975, *Fréquence des graphes et des structures syllabiques en wolof (étude linguistique et pédagogique)*, Dakar, CLAD.
- ., 1975, *Quelle phonologie pour le wolof ?*, Dakar, CLAD, 21 f.
- GUEYE M., 1978, « Phonologie expressive du wolof : les coverbes » in *Réalités africaines et langue française*, n° 8, p. 7-40, Dakar, CLAD.
- HEDGER, J., 1973, « Justification pour 3 séries d'occlusives non nasales en wolof » in *Problèmes de phonologie*, p. 101-112, Paris, SELAF.
- KA O., NDIAYE G., 1978, *L'accent en wolof, essai d'analyse phonétique et linguistique*, Université de Dakar, (mémoire de maîtrise), 181 p.
- KANE B., 1974, *A comparative study of the phonological systems of English and Wolof*, Dakar, CLAD.
- LE BOULCH P., 1967, *Un cas de trilinguisme : l'apprentissage de l'anglais par les élèves sénégalais : interférences des phonétismes wolof et français*, Dakar, CLAD, 31 p.
- MANESSY G. et SAUVAGEOT S., 1963, *Wolof et Sérère. Etudes de phonétique et de grammaire descriptive* réunies et éditées par les soins de G. Manessy et de S.Sauvageot, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, publication de la section de langues et de littératures n° 12, 307 p.
- N'DIAYE-CORREARD G., 1969, « Notes sur l'évolution du système vocalique du wolof », réimpression de *Word* 25 (1,2,3), p. 245-51.
- NIKIFOROVA L.A., 1981, *La langue wolof* (en russe), Moskva, Nankan 96 p. [écriture, phonétique, morphologie, lexique et formation des mots, syntaxe]
- PERAYA D., 1984, « La recherche d'indices pertinents en idiomatologie. Quelques perspectives méthodologiques » in *Revue de Phonétique Appliquée*, n° 69, p. 47-71 [Analyse contrastive, locuteur wolof, français langue étrangère].
- SAMBOU P.M., 1984, « La voyelle à du wolof : incidences d'une interprétation » in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, n° 14, Dakar, Paris PUF, p. 327-342. (CEnsier)
- SAR S., s.d., *Le dialecte Sedo-Sedo du wolof : phonologie et quelques aspects morphologiques*, (mémoire de maîtrise), Université de Dakar, 107 ff.
- SENGHOR L.S., 1963, « La dialectique du nom et du verbe » in *Wolof et Sérère. Etudes de phonétique et de grammaire descriptive* réunies et éditées par les soins de G. Manessy et de S.Sauvageot, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, publication de la section de langues et de littératures n° 12, p. 123-130.
- SOCK R., 1981-82, « L'organisation temporelle de l'opposition de quantité a/a : en wolof de Gambie », *Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble Saint-Martin-d'Hères*, vol. 10-11, 185-200.
- ., 1983, *L'organisation temporelle de l'opposition de quantité vocalique en Wolof de Gambie. Sa résistivité aux conditions de durée segmentale et suprasegmentale*, Université de Grenoble III, (thèse 3^e cycle).
- ., 1984, « Une compensation temporelle, en fonction de la vitesse d'élocution, dans le timing de l'opposition de quantité vocalique du Wolof de Gambie » in *Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble*, vol. 13, p. 25-84.
- WARD I.C., 1939, « A short phonetic study of wolof (Jolof) as spoken in the Gambia and in Senegal » in *Africa*, XIII, p. 320-334, [comporte un texte].

Vocabulaire, Dictionnaires et Alphabet

- ANONYME**, (sans date) *Alphabet wolof*, Saint-Joseph de Ngazobil, Imprimerie de la Mission (plaquette in-16).
- ANONYME**, (sans date), *Vocabulaire d'environ 1 500 mots français les plus usuels avec leur correspondants en oulof de Saint-Louis à l'usage des écoles indigènes*, Saint-Louis, Imprimerie du gouvernement.
- ANONYME**, 1747, *Vocabulaire yolof et foule (et français)*, Manuscrit de la Bibliothèque de Bayonne : 1130 (337).
- ANONYME**, 1829, *Recherches philosophiques sur la langue oulofe, suivies d'un vocabulaire abrégé français-oulof*, Paris, Dondey-Dupré, 175 p. (IFAN)
- ANONYME**, 1845, *Vocabulaire guiolof, mandingue, foule, saracole, seraire, bagnon et floupe (au XVIII^e siècle) à la Côte d'Afrique pour le service de l'ancienne Compagnie royale du Sénégal et publiés pour la première fois (par M.d'Avezac) d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale*, Paris, in *Mémoire de la Société Ethnologique*, II, p. 207-267.
- ANONYME**, 1902, *Dictionnaire wolof- français avec abrégé de grammaire wolof*, Saint-Joseph de Ngazobil.
- ASHLEY** Th., 1732, *Voyages and Travels, etc*, vol. II, p. 290-293 [A Wolof vocabulary and some sentences quoted from Barbot's « Description of Guinea », p. 416, etc.].
- ASSOCIATION DES ETUDIANTS SENEGALAIS EN FRANCE, FEDERATION DES ETUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE EN FRANCE (F.E.A.N.F.)**, 1949, *Ijijb wolof* (syllabaire). Grenoble, Imprimerie des Deux-Ponts, 34 p. non num. (IFAN).
- BA** Ngouba, 1983, *Lexique rural : Teereb beykat*, (présentation Lilyan Kesteloot), Dakar, IFAN, 105 p. (IFAN).
- BARBOT** J., 1732, *Description of the Coasts of North and South Guinea and of Ethiopia Inferior, vulgarly Angola*, [chap. XII p. 413-420; 1^o numération, 2^o phrases usuelles (27), 3^o vocabulaire (environ 200 mots), concernant le Geloff, Foules, Gold Coast, Sida et Adra].
- COMMISSON DU LEXIQUE WOLOF**, 1976-81, *Lexique wolof-français*, 4 tomes, Dakar, CLAD.
- CALVET** M.J., 1969, *La transcription des langues du Sénégal : problèmes théoriques pour le choix d'un alphabet officiel*, Dakar, CLAD, 82 p.
- CLAD** (A. Diop-Fall et al.), 1971, *Les cent et les quinze mots les plus fréquents de la langue wolof*, Dakar, CLAD, 51 ff.
- ., 1974, *Lexique Alphabétique et analytique du Wolof fondamental*, Dakar, CLAD, 68 f.
- CORRY** J., 1802, *Observation upon the Windward Coast of Africa*; (p. 159 à 162, vocabulaire d'environ 100 mots et expressions].
- DALBY** D. ed., 1970, « The historical problem of the indigenous scripts of West Africa » in *London Seminar on Language and History in Africa, London 1967-69*, p. 109-19, Frank Cass, Londres [sur les 16 écriture autochtones modernes de l'Afrique occidentale dont une utilisée pour le wolof].
- ., 1969, « Further indigenous scripts of West Africa : Manding, Wolof, and Fula and Yoruba « holy » writing » in *African Language Studies*, vol. 10, p. 161-81, [sur l'alphabet wolof d'Assane Faye].

- DARD M.J.**, 1825, *Dictionnaire français-wolof et français-bambara, suivi du dictionnaire wolof-français*, Paris, imprimerie royale, 300 p. cartes; 1855, 2^e édition, Dakar.
- DIALO A., DIAW A.A., GUEYE M., KA O.**, 1982, « *Baatalul-róófóo-gi-baat* » : terminologie grammaticale wolof, Dakar, CLAD, 42 p.
- DIAW A.A.**, 1976, *Un vocabulaire wolof de la faune au Sénégal*, Dakar, CLAD, 30 p.
- DIAW A.A.**, 1981, *Un vocabulaire wolof de la flore au Sénégal*, Dakar, CLAD, 85 p.
- DIENG S.**, 1985, *Etudes contrastives des lexies du créole endogène « portugais » et du wolof*, Université de Lyon II, thèse 3^e cycle dir. L.Combet), 355 p.
- DIOP A, DIA O.B.K., DONEUX J.L., GUEYE M.**, 1974, *Lexique alphabétique et analytique du wolof fondamental*, Dakar, CLAD.
- DIOP C.A.**, 1948, « Etudes de linguistique ouolove », in *Présence Africaine*, 4, p. 672-84, Paris-Dakar, [1] Origine de la langue et de la race valaf; 2) Extrait du dictionnaire étymologique constitué par Cheikh Anta Diop].
- DONEUX J.L., NDAO M.**, 1975, *Les graphes du wolof : une étude statistique et pédagogique pour la progression dans l'apprentissage de l'écriture du wolof dans les manuels scolaires et les syllabaires*, Dakar, CLAD, 32 p.
- DUMONT P.**, 1973, *Les emprunts du Wolof au Français*, Dakar, CLAD, 442 p. [publication d'une thèse de 3^e cycle].
- DUMONT P., SENGHOR L.S.**, 1983, *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala [contacts, emprunts du wolof au français, le français au Sénégal].
- FAIDHERBE L.**, 1864, « Vocabulaire d'environ 1500 mots français avec les correspondants en oulof de Saint-Louis, en poular (toucouleur) du Fouta, en soninké (sarakhollé) de Bakel, Saint-Louis », imprimerie du Gouvernement, 70 p. [daté 1860 in *Travaux du général Faidherbe sur les langues et l'ethnographie de l'Afrique*, daté 1860 in *Bibliographie Clozel* (n° 425) et *Annuaire du Sénégal pour 1860*].
- FAIDHERBE L.**, 1887, *Les langues sénégalaises. Wolof, arabe-assiana, soninké, sérère* (Notions grammaticales, vocabulaires et phrases), Paris, E. Leroux, 236 p.
- GAMBLE D.P.**, 1958, *Wolof-english dictionary*, London, Research Department Colonial Office, 29 p. ronéo.
- GEOFFROY DE VILLENEUVE R.**, 1814, *L'Afrique ou histoire, moeurs et coutumes des Africains*. Le Sénégal. [vocabulaire à la fin du vol. I].
- GOLBERRY S.M.X.**, 1802, *Fragment d'un voyage en Afrique*, vol. II, ch. XVIII, p. 132-47 [contient environ 170 mots et phrases].
- GUY-GRAND V.J.**, 1875, *Dictionnaire volof-français*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission.
- GUY-GRAND V.J.**, 1890, *Dictionnaire français-wolof*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 784 p.
- GUY-GRAND V.J.**, 1923, *Dictionnaire français-wolof, précédé d'un abrégé de la grammaire*, Dakar, Mission Catholique, nouvelle édition revue par le R.P.O. Abiven, 627 p.
- GUY-GRAND V.J.**, 1924, *Syllabaire wolof*, Dakar, imprimerie de la Mission.
- KANE B.**, 1975, *Tééré wolof : un syllabaire wolof expérimental*, Dakar, CLAD, 116 p.
- KOBES A.**, 1855, *Dictionnaire français-wolof*, Dakar, imprimerie de la Mission.
- KOBES A.**, 1873, *Dictionnaire oulof-français, précédé d'un abrégé de grammaire*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission.
- KOBES A.**, 1923, *Dictionnaire volof-français*, Dakar, Mission catholique, nouvelle édition revue et considérablement augmentée par le R.P.O. Abiven, 383 p.
- LEYE T.**, 1957 avril, « Interprétation de quelques noms d'insectes en langue wolof » in *Notes africaines*, n° 74, p. 42-3.

- LO A., 1934, *Méthodes d'écriture de la langue wolof en lettres latines*, Saint-Louis, Sénégal, IMGO.
- MISSION CATHOLIQUE, 1855, *Dictionnaire français-wolof, wolof-français*, contenant tous les mots du dictionnaire de Dard, du Vocabulaire du Baron Roger, du dictionnaire manuscrit de l'abbé Lambert, revu et corrigé, considérablement augmenté et précédé des principes de la langue wolof par les RR.PP. Missionnaires, Dakar, imprimerie de la Mission, 242 p.
- MOLLIEN G., 1820, *Travels in the Interior of Africa of the Senegal and Gambia...*, p. 372-8 [vocabulaire wolof].
- MOURADIAN J., 1940, « Note sur quelques emprunts de la langue wolof à l'arabe » in *Bulletin de l'IFAN*, T. 2, fasc. 3-4, Dakar, p. 269-84.
- MUKAROVSKI H.G., 1981, « Itinérances... en pays peul et ailleurs. Tome I : Contribution à l'histoire des langues peul, sérère et wolof » in *Mémoires de la Société des Africanistes*, Paris, p. 123-49 [méthode lexicostatistique de Swadesh]
- NDIAYE A., 1949, « Compléments à une note sur les emprunts de la langue wolof à l'arabe » in *Notes Africaines*, n° 41, Dakar, p. 26-9.
- NIKIFOROVA L.A., 1981, *La langue wolof* (en russe), Moskva, Nankan 96 p. [écriture, phonétique, morphologie, lexique et formation des mots, syntaxe]
- PICHL W., 1971-72, *A wolof reader; grammar notes, texts and vocabulary*, Duquesne University, Pittsburgh, 81 p.
- POMMEGORGE (Pruneau de), 1789, *Description de la Négritie* [courte liste de mots et phrases wolof à la fin du volume].
- ROGER (Le baron), 1829, *Recherches philosophiques sur la langue wolof suivies d'un vocabulaire abrégé français-ouolof*, Paris, Dondey-Dupré, 175 p.
- RR.PP. MISSIONNAIRES DE LA CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SACRE-COEUR DE MARIE, 1902, *Dictionnaire wolof-français*, Saint-Joseph de Ngazogil, imprimerie de la Mission.

Manuels

- ANGRAND A.P., 1942 (1^e édition), *Manuel français-ouolof*, Dakar, Viale, 103 p; 1952 (2^e édition), Paris, F. Nathan, 112 p. 1963 (3^e édition), Dakar, La Maison du Livre, 112 p. (IFAN).
- ANONYME, 1907, *Guide de la conversation français-wolof*, Saint-Joseph de Ngazobil (Sénégal Société Catholique), réédité en 1987, Paris, L'Harmattan.
- CLAD, 1975 et 1983 nouvelle édition, *Njangum wolof : pour parler wolof*, CLAD, Dakar (Livre du maître et livres de l'étudiant; adaptation française de L.Nussbaum, 1970, *Dakar wolof : a basic course*, Center for applied linguistics, Washington).
- DARD M.J., 1826, *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole en Sénégambie, suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale*, Paris, imprimerie royale, 213 p, 1 tableau.
- DIALO A., DIAW A.A., GUEYE M., KA O., 1983, *Pour un enseignement élémentaire en wolof. Progressions : grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire et langage*, Dakar, CLAD.
- ., DIAW A.A., GUEYE M., KA O., 1987, *Pour un enseignement élémentaire en wolof. Progressions : méthodologie, langage, vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe*, Dakar, CLAD.

- DIOUF J.L.** et **YAGUELLO M.**, 1987, *Damay jàng wolof : j'apprends le wolof*, Dakar, CLAD; édition revue et corrigée, à paraître, Paris, Karthala.
- FIELDHOUSE J.**, 1910, *Joloff primer*, Wesleyan Missionary Society, Londres, 12 p.
- GAYE P.A.**, s.d., *Wolof : an audio-aural approach*, Lomé, éditions du United States Peace Corps.
- GRANER R.**, 1905, *Manuel de conversation woloff-française*, Bordeaux, Gounouillou, 75 p.
- GREFFIER H.**, 1907, *Guide de la conversation français wolof*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission.
- GUY-GRAND**, 1923, *Dictionnaire français-wolof, précédé d'un abrégé de la gamme*, Dakar, Mission Catholique, nouvelle édition revue par le R.P.O. Abiven, 627 p.
- KILHAM Mrs.**, 1820, *Ta-re Wa-loof, Ta-re Boo Juk-à. First lessons in Jaloff*, bibliothèque de la Society of Friends de Londres.
- ., 1823, *African Lessons, Wolof and English, in three parts* (1. Easy Lessons and Narratives for schools; 2. Examples in Grammar, Family Advices, Short Vocabulary; 3. Selections from the Holy Scriptures.), 1823, bibliothèque de la Society of Friends de Londres.
- ., 1830, *Thirty sheets of African language lessons*, bibliothèque de la Society of Friends de Londres.
- KOBES A.**, 1856, *Principes de la langue wolof*, Dakar, imprimerie de la Mission.
- NUSSBAUM L.**, 1970, *Dakar wolof, a basic course*, Center for Applied Linguistics, Washington, 445 p.
- PICHL W.**, 1971-72, *A wolof reader; grammar notes, texts and vocabulary*, Duquesne University, Pittsburgh, 81 p.
- POUSSIE E.**, 1890, *Manuel de conversation...*, [comprend le wolof].
- SAMB A.**, 1983, *Initiation à la grammaire wolof*, Dakar, IFAN, Initiation et études africaines n° XXXIII.
- STEWART W.A.**, **BABOU C.**, **PEDTKE D.**, 1966, *Introductory course in Dakar wolof*, Center for Applied Linguistics, Washington D.C.
- SPEISSER F.L.**, 1888, *Grammaire élémentaire de la langue wolofe*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la mission, 351 p.

Linguistique : Morphologie et syntaxe

- ANONYME**, 1902, *Dictionnaire wolof- français avec abrégé de grammaire wolof*, Saint-Joseph de Ngazobil.
- BLONDE J.**, 1976, « Sur la dérivation des verbes dans le français du Sénégal » in *IDERIC*, Nice [influence des procédés de dérivation du wolof].
- BOILAT D.**, 1858, *Grammaire de la langue woloffe*, Paris, Imprimerie Impériale, 430 p. [quelques textes en fin d'ouvrage].
- BUTAVAND F.**, 1933, *Etudes de linguistique africaine et asiatiques comparée*, Paris, Maisonneuve, 109 p. [wolof p. 26-34].
- CALVET M.**, 1971, « The elaboration of basic Wolof » in *Language use and social change*, p. 274-287.

- CALVET M., DUMONT P.**, 1968, *Le français au Sénégal. Interférences du wolof dans le français des élèves sénégalais*, (Communication présentée au colloque « Le français hors de France », Nice, Avril 1968), Dakar, CLAD¹, 27 p.
- CHATAIGNER A.**, 1961, *Ouolof (étude linguistique)*, Dakar, Université, Faculté des Lettres, 18 p. (IFAN)
- CHURCH E.**, 1981, *Le système verbal du wolof*, Dakar, Université de Dakar, coll. Documents linguistiques, 365 p. (publication d'une thèse pour le doctorat d'université, soutenue à l'Université de Nice).
- CISSE Momar**, 1987, *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique : analyse de quelques énoncés du français (langue dite « à temps ») et du wolof (langue dite « à aspects ») dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation*, Université de Nice, thèse de 3^e cycle, dir. G. Manessy [Grammaire, sémantique; analyse de différents points de vue théoriques sur les notions de temps et aspect et analyse contrastive des procédés d'expression de ces notions en français et en wolof]
- DARD M.J.**, 1826, *Grammaire wolofe, ou méthode pour étudier la langue des noirs qui habitent les royaumes de Bourba-Yolof, de Walo, de Damel, de Bour-Sine, de Saloume, de Baole en Sénégambie, suivie d'un appendice où sont établies les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique septentrionale*, Paris, imprimerie royale, 213 p., 1 tableau.
- DELAFOSSÉ M.**, 1927, *Les classes nominales en wolof*, Hambourg, Friederischen Co, in *Festschrift Meinhof*, p. 29-44.
- DIAGNE P.**, 1971, *Grammaire de wolof moderne*, Paris, Présence Africaine.
- DIALO A.**, 1979, *Structures fondamentales du lexique wolof*, thèse de 3^e cycle, Nice, rapporteur G. Manessy.
- , 1981, « Troisième personne du singulier et essai de reconstruction des modèles de conjugaison du wolof », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, n° 11, p. 301-24, Université de Dakar, Paris, PUF.
- , 1981, *Structures verbales du wolof contemporain*, Dakar, CLAD, 70 p.
- , 1983, « Eléments expressifs du wolof contemporain : I (Gestes, signaux buccaux, unités significatives nasalisées, interjections et onomatopées) », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, n° 13, p. 253-70, Université de Dakar, Paris, PUF.
- , 1983, *Eléments systématiques du wolof contemporains*, Dakar, CLAD, 84 p.
- DIALO A., DIAW A.A., GUEYE M., KA O.**, 1982, « *Róófóó-gi-baat* » : *grammaire wolof*, Dakar, CLAD.
- DIOP A., CALVET M.J., DONEUX J.L.**, 1974, *La morphologie du wolof fondamental : évaluation d'une méthode statistique*, Paris, SELAF.
- DIOP Amadou Moustapha**, 1988, *Les classificateurs et quelques opérateurs du groupe nominal en wolof. Etude méta-opérationnelle contrastive : wolof, anglais, français*, thèse de 3^e cycle, Université Paris 3, dir. H. Adamczewski.
- DIOUF J.L.**, 1982, *Transformational generative grammar of wolof*, PhD, Annamalai University, Annamalainagar.
- , 1985, *Introduction à une étude du système verbal du wolof : relation modes, pronoms sujets et autres modalités du prédicat*, Dakar, CLAD, 72 p.

1. CLAD : Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.

- ., 1988, *Etude de quelques affixes ayant une incidence sur la syntaxe en wolof*, Dakar, CLAD.
- FAIDHERBE L.**, 1864, *Essai sur la langue poul et comparaison de cette langue avec le wolof, les idiomes sérères et les autres du Soudan occidental* in *Revue Linguistique*, 7, p. 195-242 et p. 291-321, Paris.
- FIELDHOUSE J.**, 1878, *Grammar of the Jolof Language*, London, Wesleyan Missionary Society.
- GAMBLE D.P.**, 1958, *Elementary Wolof grammar*, London, Research Department Colonial Office, 21 p. ronéo, 1963 in *Wolof et Sérère, Etudes de phonétique et de grammaire descriptive*, réunies et éditées par les soins de G. Manessy et S. Sauvageot, Dakar, Facultés des Lettres et Sciences humaines, p. 131-61.
- GRELIER S.**, 1966, *Essai de comparaison morphosyntaxique de l'anglais, du wolof et du français : le nominal*, Dakar, CLAD, 142 p.
- ., 1969, *Recherches des principales interférences dans les systèmes verbaux de l'anglais, du wolof et du français*, Dakar, CLAD, 174 p.
- GUEYE M.**, 1978, « Phonologie expressive du wolof : les coverbes » in *Réalités africaines et langue française*, n° 8, p. 7-40, Dakar, CLAD.
- HALAOUI N.**, 1984, *Le wolof en Mauritanie. Etude dialectologique*, Nouakchott, ILN, 88 p.
- HOMBURGER L.**, 1912, « Le wolof et les parlers bantous » in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, t. XVII, p. 311-336, Paris, Champion.
- HOUIS M.**, 1976, 2^e sem., « Notes linguistiques sur la langue wolof » in *Afrique et Langage*, n° 6, p. 53-8, Paris. [sur détermination nominale].
- IRVINE J.**, 1978 April, « Wolof noun classification : The social setting of divergent change » in *Language in Society*, vol. 7, number 1, p. 37-64, Cambridge, U.P.
- JUNGRAITHMAYR H.**, 1971, *Theoretische Probleme der sprachtheoretischen Ausserungen L.S.Senghor*, Londres, SOAS.
- KA O.**, 1981, *La dérivation et la composition en wolof*, Dakar, CLAD.
- ., 1982, *La syntaxe du wolof : essai d'analyse distributionnelle*, Dakar, Département de linguistique générale et linguistique africaine, 250 p. (thèse de 3^e cycle).
- KOBES A.**, 1867, *Grammaire de la langue wolofe*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 240 p.
- ., 1869, *Grammaire de la langue wolofe*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission, 360 p.
- ., 1873, *Dictionnaire ouolof-français, précédé d'un abrégé de grammaire*, Saint-Joseph de Ngazobil, imprimerie de la Mission.
- LAMBERT M.**, 1842, *Grammaire ouolove (précédée d'une introduction intitulée : les Ouolofs par M.A. Renzi)*, Paris, Larose, extrait de l'Investigateur, Journal de l'Institut historique, 2^e série, II, 401, 27 p.
- MANESSY G. et SAUVAGEOT S.**, 1963, *Wolof et Sérère. Etudes de phonétique et de grammaire descriptive* réunies et éditées par les soins de G. Manessy et de S. Sauvageot, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, publication de la section de langues et de littératures n° 12, 307 p.
- NDIAYE C.T.**, 1977, « Les déterminatifs en wolof » in *Bulletin de l'IFAN*, T. 39, sér.B, n° 3, Dakar, p. 568-83.
- ., 1977, *The relationship between the Dravidian languages and wolof*, Annamalai University, Annamalainagar.
- ., (1981 paru) 1985, « A propos des morphèmes aux signifiés comitatif, instrumental,

- ablatif et locatif en wolof et en dravidien » in *Bulletin de l'IFAN*, n° 43, Dakar, p. 162-7.
- NIKIFOROVA L.A., 1981, *La langue wolof* (en russe), Moskva, Nankan 96 p. [écriture, phonétique, morphologie, lexique et formation des mots, syntaxe]
- NJIE C.M., 1982, *Description syntaxique du wolof de Gambie*, Dakar, NEA, 285 p. [approche générativiste].
- PAUL P., 1972, « Le système des référentiels personnels en wolof » in *Bulletin de l'IFAN*, Série B, XXXIV, Dakar, p. 606-17. (Ulm HV d afr.1528 8°)
- RAMBAUD J.B., 1988, « La détermination en wolof » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Paris, p. 122-36.
- ., 1903, *La langue wolof*, Paris, Imprimerie Nationale, collection Bibl. L.O.V., 106 p.
- ROBERT S., 1986, « Etat résultant : aspect et modalité dans le paradigme dit 'énonciatif' en wolof » in *Aspect, modalité : Problèmes de catégorisation grammaticale*, Paris, collection ERA 642, D.R.L., Université Paris 7.
- ., 1986, « Le wolof : un exemple d'expression morphologique de l'emphase » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXXI, Paris, p. 319-41.
- SANTOS R., 1981, « Le verbe dans les langues africaines », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, n° 11, Dakar, Paris, PUF, p. 269-300.
- SAR S., 1981, *Le dialecte Seedo-Seedo du wolof : phonologie et morphologie du verbe*, thèse de 3^e cycle, Nice, dir. G. Manessy.
- SAUVAGEOT S., 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du Dyolof*, Dakar, IFAN, 274 p.
- ., (1971 paru) 1981, « Le wolof » in *Les langues dans le monde ancien et moderne* (Afrique subsaharienne, pidgins et créoles) éd. J. Perrot, Paris, CNRS, p. 33-53.
- ., 1974, « Aspect, modalité, modes et conditionnement syntactique au niveau de la relation objectale (wolof) » in *Les langues sans tradition écrite. Méthodes d'enquête et de description*, (Acte du colloque international du CNRS, Nice, 28 juin-2 juillet 1974), Paris, SELAF, p. 539-543.
- ., 1975, « De la phrase relative en wolof et banyouk (banyun) » in *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris, Société de Linguistique de Paris, coll. Linguistique, vol. LXX, p. 493-499.
- SECK Aliou Ngoné, 1987, *Recherches comparatives sur les déterminants du wolof et du français : étude syntactique et référentielle*, 3^e cycle (dir. G. Manessy), Nice [perspective fonctionnaliste].
- SENGHOR L.S., 1943, « Les classes nominales en wolof et les substantifs à initiale nasale » in *J. Soc. Afric.*, T. XIII, Paris, p. 109-122.
- ., 1947, « L'article conjonctif en wolof » in *J. Soc. Afric.*, T. XVII, Paris, p. 19-22.
- ., 1963, « La dialectique du nom et du verbe » in *Wolof et Sérère. Etudes de phonétique et de grammaire descriptive* réunies et éditées par les soins de G. Manessy et de S. Sauvageot, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, publication de la section de langues et de littératures n° 12, p. 123-130.
- THIAM Ndiassé, 1987, *Les catégories nominales en wolof : aspects sémantiques*, Dakar, CLAD.
- TINE A., 1982, *Etude pragmatique et sémiotique des effets du bilinguisme dans les oeuvres romanesques de Ousmane Sembene*, Université de Lyon II, (thèse de 3^e cycle).
- WIOLAND F., s.d., *Le genre en français parlé et en wolof. Etude contrastive*, (Diplôme d'études supérieures), Dakar, CLAD, 31 p.

Textes

- BRITISH AND FOREIGN BIBLE SOCIETY**, 1931 (reproduction d'une édition de 1906), *Lingil i Yesu Krista suñu borom bi*, Londres, 96 p. [Evangile en wolof]. (IFAN).
- CISSE M.T., GUEYE M., TOURE M.**, 1982, *Proverbes wolof*, Dakar, CLAD coll. Les langues nationales au Sénégal, 101 p.
- CLAD** (A. Diop-Fall et al.), 1968, *Le Wolof fondamental : 1^{er} sous-corpus de 100 000 mots, textes de A à BP*, 1971, 1972, pour les 4^e et 5^e sous-corpus, Dakar, CLAD.
- DESCEMET L.**, 1864, *Recueil d'environ 1 200 phrases usuelles avec leur traduction en regard, en oulof de Saint-Louis*, Saint-Louis, imprimerie du Gouvernement, 48 p.
- FAIDHERBE L.**, 1887, *Les langues sénégalaises. Wolof, arabe-assiana, soninké, sérère* (Notions grammaticales, vocabulaires et phrases), Paris, E.Leroux, 236 p.
- KESTELOOT L., MBODJ C.**, 1983, *Contes et mythes wolof*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 232 p. (édition bilingue).
- KILHAM Mrs**, 1823, *African Lessons, Wolof and English, in three parts* (1. Easy Lessons and Narratives for shools; 2. Examples in Grammar, Family Advices, Short Vocabulary; 3. Selections from the Holy Scriptures.), 1823, bibliothèque de la Society of Friends de Londres.
- PICHL W.**, 1961-2, *Wolof Erzählungen*, Berlin, Dietrich Reimer, in *Afrika und Übersee*, Bd. XLIV, Heft 4 (1961), p. 253-82; Bd. XLV, Heft 1-2 (1961), p. 67-95; Bd. XLV, Heft 3 (1962), p. 189-205.
- ., 1962, *Ein Wolof-Gedicht und -Lieder*, Berlin, Dietrich Reimer, in *Africa und Übersee*, Bd. XLV, Heft 4, p. 271-285.
- ., 1971-72, *A wolof reader; grammar notes, texts and vocabulary*, Duquesne University, Pittsburgh, 81 p.
- SYLLA A.**, 1983, (recueillis et transcrits par), *Gëm Yalla - aki dogalam : poèmes religieux wolof de la confrérie Laayeen*, Dakar, IFAN, 211 ff.

Sociolinguistique

- ANONYME**, 1829, *Recherches philosophiques sur la langue oulofe, suivies d'un vocabulaire abrégé français-oulof*, Paris, Dondey-Dupré, 175 p. (IFAN).
- BOULCH P.**, 1967, *Un cas de trilinguisme : l'apprentissage de l'anglais par les élèves sénégalais : interférences des phonétismes wolof et français*, Dakar, CLAD, 31 p.
- CLAD**, 1966, *L'expansion du wolof au Sénégal*, Dakar, CLAD, 19 f. (IFAN).
- COURTOIS N., DREYFUS M., GAZIO M.**, 1980, *Pour une éducation et un enseignement africains : contribution bibliographique*, éd. CDSH, AELIA, CLAD, 263 p.
- CRELANS** (Collectif de recherche sur l'enseignement des / en langues nationales), 1979, *L'emploi des langues vernaculaires en éducation*, Dakar, CLAD, 72 p.
- ., 1977-78, *Les langues nationales au Sénégal : réalités et perspectives*, Dakar, CLAD.
- ., 1978, *Un aspect de l'enseignement en langue maternelle : la lecture - une nouvelle conception de son apprentissage*, Dakar, CLAD, 130 p.
- ., 1979, *Le point sur les activités du CRELANS par le CRELANS*, Dakar, CLAD.

- DIOP C.A.**, 1948, « Etudes de linguistique ouolove », in *Présence Africaine*, 4, p. 672-84, Paris-Dakar, [1) Origine de la langue et de la race valaf; 2) Extrait du dictionnaire étymologique constitué par Cheikh Anta Diop].
- DONEUX J.L.**, 1975, *Etat des études sur les langues du Sénégal. Bibliographie*, Dakar, CLAD, 29 p.
- DUMONT P.**, 1983, *Le Français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala.
- DUMONT P., MBODJ C.**, 1978, « Le wolof, langue de développement : études des procédés d'enrichissement de la langue » in *La réforme des langues : histoire et avenir*, p. 449-61, Dakar, CLAD.
- DUPAS A.**, 1972, *Projet d'alphabétisation*, ronéo AELIA, 54 p. [rapport sur l'état de l'alphabétisation et la nécessité de choisir le wolof comme langue d'alphabétisation].
- GEOFFROY DE VILLENEUVE R.**, 1814, *L'Afrique ou histoire, moeurs et coutumes des Africains*. Le Sénégal. [vocabulaire à la fin du vol. I].
- IRVINE**, « How not to ask a favour in Wolof » in *Papers in linguistics*, Edmonton, p. 3-49.
- LABOURET H.**, 1935, « Une note sur les Wolofs, leur parler et les langages secrets », en préface à *Les pêcheurs de Guet N'dar*, de N. Leca, Paris, Larose, in *Publications du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, [Remarques sur la langue des Wolofs p. 16-23 et sur les langages secrets des castes et des jeunes gens].
- LAMBERT M.**, 1842, *Grammaire ouolove (précédée d'une introduction intitulée : les Ouolofs par M.A. Renzi)*, Paris, Larose, extrait de *l'Investigateur, Journal de l'Institut historique*, 2^e série, II, 401, 27 p.
- MUKAROVSKI H.G.**, 1981, « Itinérances... en pays peul et ailleurs. Tome I : Contribution à l'histoire des langues peul, sérèr et wolof » in *Mémoires de la Société des Africanistes*, Paris, p. 123-49 [méthode lexicostatistique de Swadesh].
- POMMEGORGE** (Pruneau de), 1789, *Description de la Négritie* [courte liste de mots et phrases wolof à la fin du volume].
- ROGER** (Le baron), 1829, *Recherches philosophiques sur la langue wolof suivies d'un vocabulaire abrégé français-ouolof*, Paris, Dondey-Dupré, 175 p.
- WIOLAND F.**, 1965, *Enquête sur les langues parlées au Sénégal par les élèves de l'enseignement primaire : seule enquête disponible sur le multilinguisme au Sénégal*, Dakar, CLAD, 252 p.
- _, 1965, *L'expansion du wolof au Sénégal*, Dakar, CLAD, [carte linguistique établie par F. Wioland].
- _, 1968, « Les langues parlées », p. 227-46 in Sankalé M., Thomas L.V., Fougeyrollas P. ed., *Dakar en devenir*, Paris, Présence Africaine.

INDEX

- aan 279
abréviations 26-7
accidentels (verbes) voir *intentionnels*
accompli 29-33, 35-68, 73-5, 112-115, 146, 159, 171, 191, 205, 231, 255, 261, 270, 283, 304, **311-314**; voir *achèvement, inaccompli, aspect*.
achèvement 52-54; voir *accompli, compact*.
action (verbes d') **39**, 39-52, **60**, 65, 96, 114-6, 136-7, 139-42, 146, 159, 172, 186, 263, 269, 291, **303-309**, tableaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302; voir *compacts, denses, discrets*, types de procès
actualité 51, 65, 99, **165-198**, **192**, 329
adjectif 53 note 29, 308 note 8
agentivité 130-7, 264 note 15, 269, 306-8, 321, voir *action, intentionnels*
aoriste 47, 205, voir *aoristique*
aoristique 191, 198, 199-234, **222**, 270 note 26, **312-314**
argumentation 55-8, 63-7, **68**, 82, 92-6, 106, 110, **116**, 126, 182, **148**, 180-2, 188, 195, **198**, 213, 216, 230, **234**, 243, 250, **255**, **315**, **325-327**, voir *position des sujets, préconstruction*
aspect **29-31**, 36-41, 52-5, **58-9**, 63-8, 74-5, 112-5, 146, 227, 231, 252, 257-77, 298, 302, **310-316**, lien avec emphase : 113; voir *accompli, aoristique, état acquis, état résultant, inaccompli, modalité, types de procès, zéro (marque)*
assertion 59, 108-110, 205, 226-8, 320, **322-7**, voir *emphase, modalité, préconstruction, prédication, réassertion*
auto-repérage 98, **134**, 137, 140, 144-6, 162, 211, 319-320, voir *intensif*
causalité 85, 87, 93, **97-101**, 104, 116, 137, 148, 222 321, 323, voir *factitif, explicatives, subordination*
centre organisateur 105, 265
certain 59, 68, 105, 189, 194, 198, 240, 265, 270-1, 294, 301, 302, voir *modalité*
compacts (procès) 52-60, **59**, 61, 65, 115, 146, 159, 225, 259, 262, 265, 269, 272, 298, 299-301, **303**, **315**, 332-3 (liste), tableaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302, voir *denses, discrets, état, modalité, types de procès*
comparatifs (verbes) 123, 148
comparatives (subordonnées) 222, 228
complétives 216, 219, 222, 228
concessives voir *oppositive*
conditionnement 326-7, voir *argumentation, détermination, repère, types de procès*
confirmation 57, 68, 92, 98, 101, 112, 216, 230, 251
conjugaisons tableaux synoptiques : 24
connecteur discursif 116
consécution 43, 51, 184, 216-20, **228**, 234, voir *subordination*
constat 68, 101, 177, 192, 198
constitutif (repère) 97, **109** note 70, 246, 325, voir *repère, S₁*
constructeur (sujet) **191-4**, 226-7, **324-5**, 329 voir *localisateur, S₀*
contradiction 82, 90, 93, 111-2, 116, 178-183, 195, 211, 324, 326, voir *doute, opposition*
contrastivité 68, 211, voir *argumentation, emphase, intensif*
copule 64, 160, voir *prédicat non verbal*
corpus 10-12
d- 274-7, voir *di*
daal 143
daan 280
denses (procès) **61**, 185, 263 note 13, 303-6, liste : 333; voir *compacts, discrets, détermination, discrétisants, types de procès*
déontique 198, 213, 234, 238, 251, **266**, voir *modalité*
dépendance 89, 91, 96, 214, 227, 322-4, voir aussi *incomplétude, subordination*
désaccord **58**, 110-112, 116, 195, 198, **326**, voir *argumentation*
désassertion 106-8, 110, 116, voir *préconstruction, prédication*
détermination 18, 28 (morphologie), 61, 91, 94, 103, 104, 106, 127, 137-46, 161-2, 185, 209-211, 215, 223, 229, 267-9, 293, 303, **309**, 323, 325 voir *indétermination*
d- 259, 274-7, 280, 299 note 3
di 259, 260, 270-7, voir *d-*
diachronie 14, 23, 327
discrets (procès) **60**, 65, 114-6, 146, 159, 263, 269, 291, **303-309**, liste : 331-2, tableaux 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302, 331, voir *action, compacts, denses, discrétisant, types de procès*
discrétisant (complément) 61, 210, 309
doon 275, 280
doute 55, 57-9, 65, 189, 230, **265**, 274, 299-301, **315**, voir *modalité*
dul 274-5, 284, 289, 301-2

duratif (verbes) 172, 231, 253, 256, 263, voir *ponctuels*

emphase 24, 31, 170, 282-296, 301, **318-322**, 329, voir *Emphatique du Complément, du Sujet, du Verbe*, liens avec le temps : 114

Emphatique du Complément 149-164, tableaux : 164, 329

Emphatique du Sujet 117-148, tableaux : 148, 329

Emphatique du Verbe 69-116, tableaux : 116, 329

énoncé 18, 104-110, 322-4, voir *énonciation, incomplétude, prédication*

énonciateur (sujet) **28**, voir S_0

énonciation (situation d') 18, **28**, 37, 66, 94, **104-110**, 114, 129, 173-8, **191-3**, 196, 198, 207, 225-7, 229, 234, 249-251, 255, 314-8, **316**, 323-7, 329; voir S_0 , T_0

état (verbes d') 38-41, **52-60**, 73, 77-9, 96, 99, 114-5, 128, 133, 137, 139, 142, 144, 146, 159, 171, 208, 259, 262, 264, 269, 272, 291, 293, 298, 299-301, **303-9**, **315**, 332-3 (liste), tableaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 256, 302, voir *accompli, compacts, denses, discrets, état résultant, état acquis, modalité, types de procès*

état acquis 73-4, 94, 99, 111, 115, voir *accompli* : 311-4, *Emphatique du Verbe, état résultant, phrase nominale*

état résultant 50-1, 68, **311-4**, 329, voir *Parfait*

être (verbe) 160

exclamatives 127, 134-7, 140-2, 144-6, 148, 209-212, 229

explicatives 81-3, 89, 92, 111-2, 125-6, 132, 137, 148, 222, voir *causalité, subordination*

extraction 103 note 46

factitif 243

finale (subordonnée) 216, **228**, 234

fréquentatif voir *habituel*

futur- immédiat : 171, 186, **193**, 198; - **de certitude** : 269, **270-2**, 275-7, 294, 310; - nécessaire : 214, 220, **233-4**; - probable : 259, **268-9**, 271, 289, 299

gnomique 106 note 58, 266-6, 309

graduable (verbes) 139, 232, 307-8, voir *intensif*

habituel 259, 262, 266, 280, 289, 296-7, voir *occasionnel*

haut-degré **134**, 146, 210, **320**

hypothétiques (subordonnées) 184, 200, 221, 223, 228, 231, 240, 268, 271, **281**, voir *subordination*

hypotaxe 220-2, voir *subordination*

identification 97, 99, 122, 129, 131, 153, 155, 158, 161-4, 228, 320, voir *emphase*

idéophones 56

impératif 218, **235-56**

impersonnel (mode) 35

impersonnels (verbes) 137

improbable voir *probable*

inaccompli 64, 159, 163, 172, 179, 189, 231, **257-277**, 289, 296-302, 315, voir *accompli*

inchoatif 53-4, 189, 232

incomplétude (d'un énoncé) 91, 96, **101-110**, 196, 224-5, 227, **322-4**, voir *subordination*

indétermination 135, 140-1, 185, 210, 227, 267, 279, 320

injonction 215-255, tableau : 256

instantanés (verbes) voir *ponctuels*

intensif 77, 98, 116, 127, **134**, **136-7**, 139, 140, 144-5, 148, 162, 179, 180, 196, 198, **209-211**, 234, 268-9, 272, 301, 315, 319, **320-1**, voir *auto-repérage*

intentionnels (verbes non-) 253, 256, 269, 290

interlocuteur voir S'_0 , *positions des sujets*

inter-propositionnelle (relation) 68, 116, 148, 198, 234, voir *subordination*

interrogation 81, 156, 158, 164, **214-6**, 230, 234

intriquée (relation) 108

irréel 279

justification 82, 93, 111-2, 116, 125-6, 132, 148

kerooq 144

localisateur (sujet) **191-4**, 198, 226-7, 232, 234, **324-5**, 329, voir *constructeur*, S_1

localisation (verbes de) 77, 135, 139, 232, 293, 300, 307

locuteur voir S_0 (énonciateur), S_1 (locuteur)

maintenant voir *actualité*, *tey*, T_0

miratif 194-8, 316 voir *Présentatif*

modalité 31, 110, 232, 251, 259, 261, 265, 299-301, **314-8**, 326, tableaux par conjugaison : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302; liens avec l'aspect et le temps : 51, 55-8, 64-7, 111, 144, 146, 189, 191, **194-6**, 265-9, 272, 274, 300, 312, 314; modalité épistémique : certain : 55-9, 68, 105, 189, 194, 198, 240, 265, 270-1, 294, 301, 302, déontique : 198, 213, 234, 238, 251, **266**, doute : 55, 57-9, 65, 189, 230, **265**, 274, 299-301, **315**, nécessaire : 92, 233, probable : 189, 265, 267, **268-9**, 271-2, 274, 300, 315; modalité appréciative : 194, 300, voir *intensif*; voir aussi *argumentation, emphase, injonction, interrogation, négation, S_0 (composante modale)*

modes 29-33

- Narratif 199-234, 329, tableau : 234
nécessaire 92, 233, voir *modalité*
négation 288-302, 322, tableau : 302
Négatif 290-2, 302, voir *négation*
Négatif Emphatique 292-302, voir *négation*
noeud assertif 108-110, 157, 158, 275, 322-4
nominale (phrase) 104-110, 159-304, tableau :
304
- objet 61, 140-1, 153, 158, 210-1, 220, 229, 230,
264, 267, 269 note 22, 309
occasionnel 272
Obligatif 235-256, tableau : 256
-oon 64, 94, 206, 277
opération 17, 18, 223, voir *prédication, qua-
lification, quantification, repérage*
oppositive (valeur) 181-2, 195, 198, voir *su-
bordination*
orthographe 12
- parataxe 68, 116, 148, 164, 198, 234, voir
subordination
Parfait 35-68, 261, 329, tableau : 68
particules 142-6
passé 51, 52, 65, 94, 96, 105, 114, 146, 159,
171, 186-191, 196, 207, 229, 261, 277, 304,
310-4, 319, 321, 324; tableaux : 68, 116,
148, 164, 198, 234, 255-6, 302; voir *ac-
complí, présent, temps, verbes*
passif 130
perfectif 36-68, 310-4
périphrastique (origine) 70-1, 321 note 31
peul 10, 313
phonologie 12-3
physico-culturelles (propriétés) 53-4, 62
phrase nominale voir *prédicat non verbal*
pointage 98, 134, 211, 320
polysémie 17, 18, 259, 303, 326, voir ta-
bleaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 256,
302, voir *positions des sujets*
ponctuels (verbes) 186-7, 198, 231, 253, 256,
262, 314, voir *duratifs*
positions des sujets 58, 66, 181, 230, 239,
255-6, 315, 326, voir S_0, S'_0
pragmatique 55, 67, voir *argumentation*
pré-assertion 107, 320, 324
pré-construction 51, 59, 63, 101-112, 114, 129,
132, 157-8, 191, 296, 320-2, 325
prédicat non verbal 104-6, 149-164, 174, 198,
267 note 20, 273, 280, tableau : 164
prédicat 107
prédicative (relation) 106, 109 note 67, voir
désassertion, préconstruction, prédication
prédication 73, 77, 80, 96, 102, 106-110, 205,
227, 274-7, 322-3
prémises 268, 271
présent 51-2, 60, 65, 94, 96, 105, 114, 146,
159, 171, 189, 192, 304; tableaux : 68, 116,
148, 164, 198, 234, 255-6, 302, voir *ac-
tualité, énonciation, T₀, temps, verbes*
Présentatif 165-198, 329, tableau : 198
primitives (relations) 62
probable 189, 265, 267, 268-9, 271-2, 274, 300,
315, voir *modalité*
propriété avérée 98-101, 105, 110
pronoms 25-8
- qualification (opération de) 64-8, 103 note 46,
107, 113, 115, 116, 140, 146-8, 164, 193,
198, 208, 227, 234, 265, 314, 320, 322, 324,
329
qualité (verbes de) 77, 99, 135, 137, 139, 142,
144, 148, 189, 208, 210, 232, 234, 254, 263,
269 note 22, 293, 299, 307-8 321, voir *état,
localisation*
quantification (opération de) 60, 61, 64-8, 103
note 46, 113, 115, 116, 134, 140-1, 146-8,
164, 189, 193, 198, 211, 227, 234, 261, 264,
304, 307, 310, 320, 324, 329, voir *qualifi-
cation*
- réassertion 57, 80, 107-8, 322
récit (vs discours) 205-8, 228
rekk 142
relatives (subordonnées) 29, 210, 221, 227
note 53, 228, 230, 325, voir *subordination*
relatif déictique 210, 219
repère 18, 97-101, 109, 112, 116, 130-7, 158
131-7, 191, 214, 223, 227-8, 233, 248, 251,
320-1, 323-4, 326, voir *repérage*
repérage 18, 91, 98, 105, 106, 108, 129, 136,
193, 198, 223-234, 261, 263, 310, 322, 324,
328, voir *auto-repérage, opération, prédi-
cation, qualification, quantification, re-
père*
résultatifs (verbes) 52, 60, 331
rhème 67-8, 99 note 40, 100-4, 107, 109, 116,
129, 148, 153, 158-9, 164, 193, 198, 323,
voir *emphase, noeud assertif, prédication*
rupture (opération de) 192-3, 192 note 35,
223, 225-6, voir *aoristique*
- S_0 (sujet énonciateur) 28, 37, 58, 106, 110-1,
114, 192, 229-230, 232, 316, 323-5, 329;
tableaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234,
255-6, 302; voir *constructeur, énonciation,
locuteur, localisateur, modalité, position
des sujets, argumentation*
 S'_0 (interlocuteur) 28, 58, 181, 193, 231, 239,
243, 249-51, voir *positions des sujets,
tableaux*
 S_1 (locuteur) 28, 58, 106 note 60, 109 note 70,
110, 192, 243, 325 voir *constitutif (repère),
localisateur*
 S_2 (sujet syntaxique) 28, 94, 100, 129-137, 173,
243, 249-51
sens 16-18, 67, voir *polysémie, prédication*

sérialisation 179, 262

Sit₀ voir *énonciation (situation d')*, S₀, T₀

spatio-temporels (indices) 28, 167, 198, 228, 276, 281, voir *T'*

stabilisé (processus) 52, 65, 68, 312

subordination : 216, 220, **227-230**, **234**, voir *dépendance, incomplétude* et : parataxe : tableaux : 68, 116, 148, 198, 234, complétives : 216, 219, 228, concessives : 181-2, 195, 198, consécutives : 43, 51, 184, 216-20, **228**, 234, explicatives : 81-3, 89, 92, 111-2, 125-6, 132, 137, 148, 222, finales : 216, **228**, 234, source : 91-2 (voir causalité)

hypotaxe : comparatives : 91, 222, 228, complétives : 220, 222, 228, hypothétiques : 184, 200, 221, 223, 228, 231, 240, 268, 271, **281**, relatives : 29, 210, 221, 227 note 53, 228, 230, 325, temporelles : 29, 221, 228, 231, 281

sujet voir S₀ (énonciateur), S'₀ (interlocuteur), S₁ (locuteur), S₂ (syntaxique), constructeur, localisateur, positions des sujets

tableaux conjugaisons : 24; tableaux synthétiques par conjugaison : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302; système : 329; listes verbes : 331-3

T₀ 28, 58, 65, 102, **105-7**, 110, **114**, 144-5, 178, **193-4**, 226, 229, 301, 323; T'₀ : 114, 278-9; T₂ : 105-6, 110, 114, **174**, 196, 270, 294-5, 316; voir *énonciation, temps*

temporelles (subordonnées) 29, 221, 228, 231, 281, voir *subordination*

temps **52**, 55, **58-68**, 94, **105-7**, 110, **114-6** (liens emphase), 144, 146, 159, 171, **186-198**, 207, 223, 229, 231, 240, 250, 261, 275, **277-81**, 290, 295, **304-5**, **310-4**, **316**, 319, 324; tableaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302; liens avec la modalité : 58, 65, 194, 265-9, 301, **316-8**; voir T₀, futur, passé, présent, actualité; aspect, accompli, inaccompli; types procès

testimonial 176, 192-4, 316

tey 143, 178

thème 67-8, 100-1, **109 note 70**, 323, 325, voir

constitutif (repère), *rhème*

transitivité 61, 309, voir *objet*

transcription **12**, 19, 27

translation 64, 206, **270 note 25**, 278, 280, 310-11

types de procès 33, 39, 52-63, **59**, 67, **303-309**, listes : 331-333, voir *verbes*

-ul 284-5, 301-2

verbes **303-309**, listes : 331-333, tableaux : 68, 116, 148, 164, 198, 234, 255-6, 302; voir *action, agentivité, compacts, comparatifs, denses, discrets, duratifs, état, être, graduables, intentionnels, localisation, ponctuels, qualité, résultatifs, types de procès* visée 44, 51, 58-9, 59 note 36, 64-7, 214, 249, 252, 261, 270, 314, 329

-y voir *inaccompli*

zéro (marque, suffixe) 74-5, **112-4**, 172, 201, 258, 261, **311-2**

La collection «**Sciences du Langage**» se propose de publier des travaux analytiques et des monographies, aussi bien que des synthèses. Elle est concernée par tous les domaines des sciences du langage et est ouverte à toutes les écoles. Elle privilégie la lisibilité, l'innovation et l'achèvement.

En s'attaquant à l'un des problèmes les plus embrouillés de la linguistique africaine, cet ouvrage tente de montrer comment le concept d'énonciation permet de fonder une linguistique qui articule grammaire et discours, langue et parole, unité de sens et polysémie. L'originalité de la méthode consiste à partir d'une description des phénomènes sur le plan de l'énoncé pour dégager les mécanismes réguliers de construction du sens.

Ainsi, c'est à partir d'une étude des emplois extrêmement variés, parfois même contradictoires, des conjugaisons du wolof que l'on reconstruit la valeur unique de chacune d'entre elle et l'organisation générale du système verbal de cette langue. La diversité des valeurs d'emplois, tout comme les différentes nuances argumentatives, apparaissent alors comme le produit d'une articulation de ces morphèmes avec un contexte verbal ou situationnel variable mais caractérisable.

Le traitement précis des conjugaisons du wolof et les réflexions théoriques qu'il appelle contribuent à l'élaboration d'un modèle général d'analyse des langues.



Agrégée de grammaire et docteur en linguistique, Stéphane Robert enseigne actuellement comme maître de conférences au département de français de l'Université Tamkang de Taïwan. Elle poursuit des recherches sur l'énonciation en général et plus particulièrement dans le domaine africain.



9 782222 044796

PRIX : 250 F

ISSN 0991-5877
ISBN 2-222-04479-0